

# 20 22

**Nous développons  
aujourd'hui le service  
public de demain**  
Rapport financier  
2022

## À propos du rapport financier

### ■ Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations prospectives, fondées sur les estimations et les prévisions courantes du management ainsi que sur les informations dont il dispose actuellement. Ces déclarations prospectives ne doivent pas être perçues comme une garantie que la situation et les résultats évolueront effectivement comme supputé. Les développements et les résultats à venir dépendent en effet de nombreux facteurs. Ils sont exposés en particulier à divers risques et impondérables et reposent sur des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes.

### ■ Présentation des valeurs à l'échelle dans les graphiques

Conformément au principe de l'image fidèle, tous les graphiques sont présentés à l'échelle: CHF 1 milliard = 20 mm. Pour les valeurs exprimées en pour cent, l'échelle est la suivante:  
100% à l'horizontale = 75 mm  
100% à la verticale = 40 mm

### ■ Légende des graphiques et des tableaux

- Exercice sous revue
- Exercice précédent
- Effet positif sur le résultat
- Effet négatif sur le résultat
- ▨ Valeur planifiée, visée ou attendue

Les valeurs des exercices précédents qui ne peuvent pas être comparées avec celles de l'exercice sous revue (en raison p. ex. d'un changement de méthode ou d'une modification du périmètre de consolidation) sont présentées comme suit:

- ▨ Valeur exercice précédent non comparable
- ▨ Variation non comparable avec effet positif sur le résultat
- ▨ Variation non comparable avec effet négatif sur le résultat

# Nous développons aujourd'hui le service public de demain

Centrés client, dignes de confiance, engagés



**6859** millions

de francs. Les **produits d'exploitation** sont en recul de 0,3% par rapport à l'exercice précédent.



**295** millions

de francs. Le **bénéfice consolidé** est en recul de 157 millions de francs par rapport à l'exercice précédent normalisé<sup>1</sup>.



**1745** millions

Le nombre de **lettres** distribuées par la Poste en Suisse a reculé de 3,7% par rapport à l'exercice précédent.



**194** millions

Le nombre de **colis** distribués par la Poste en Suisse a diminué de 4% par rapport à l'exercice précédent.



**105** milliards

de francs. Telle est la moyenne du **patrimoine des clients** déposé auprès de **PostFinance**, en recul de 5,5% par rapport à 2021.



**156** millions

de **voyageurs** transportés par CarPostal, soit 15,5% de plus que l'exercice précédent.



**76** points

La **satisfaction de la clientèle** atteint 76 points sur une échelle de 0 à 100.



**60%**

des **véhicules** dans la distribution sont équipés d'une **propulsion alternative**.

<sup>1</sup> Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2022, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

## Sommaire

<b>Rapport annuel</b>	<b>5</b>
Activités	6
Marchés	6
Clients	7
Présence géographique	8
Marques	11
Organisation	13
Environnement de marché	14
Facteurs technologiques	14
Facteurs socioculturels	15
Facteurs économiques	15
Facteurs politico-juridiques	17
Stratégie «Poste de demain»	18
Mandat légal et objectifs stratégiques du Conseil fédéral	18
Comptes réglementaires et sociétés sous surveillance individuelle	19
Raison d'être, vision et valeurs	21
Mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain»	21
Stratégies de marché	22
Stratégie de responsabilité d'entreprise	25
Gouvernance de la responsabilité d'entreprise	25
Analyse de matérialité: déterminer les enjeux pertinents	26
Champs d'action prioritaires	29
Gestion financière	33
Objectifs fixés par le propriétaire	33
Rapport financier interne et présentation des comptes consolidés	33
Évolution des activités	35
Chiffres clés	35
Facteurs générateurs de valeur	36
Résultats	41
Situation financière et patrimoniale	54
Perspectives	56
Résultats non financiers significatifs	57
Rapport sur les risques	67
Principes de la politique de risque	67
Système de gestion des risques	67
État des risques	69
Système de contrôle interne	70
<b>Gouvernance d'entreprise</b>	<b>73</b>
Principes	74
Structure du groupe et actionnariat	74
Forme juridique et propriété	74
Pilotage par la Confédération	74
Structure du capital	74
Conseil d'administration	75
Composition au 31 décembre 2022	75
Changements durant l'exercice sous revue ou postérieurs à la date de clôture	79
Élection et durée du mandat	79
Rôle et organisation interne	80
Instruments d'information et de contrôle	82

**Rapport annuel**

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

**Gouvernance d'entreprise**

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

**Comptes annuels**

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

Direction du groupe	83
Composition au 31 décembre 2022	83
Changements durant l'exercice sous revue ou postérieurs à la date de clôture	86
Contrats de management	86
Indemnités	87
Politique	87
Procédure de fixation	87
Montants	88
Organe de révision	90
Politique d'information	90

**Comptes annuels consolidés 93**

Compte de résultat consolidé	94
État du résultat global consolidé	95
Bilan consolidé	96
Variation des fonds propres consolidés	97
Tableau des flux de trésorerie consolidés	98
Annexe	100
Rapport de l'organe de révision	204

**Comptes annuels de La Poste Suisse SA 207**

Compte de résultat	208
Bilan	209
Annexe	210
Rapport de l'organe de révision	218

**Comptes annuels de PostFinance 221**

Réconciliation	222
Comptes annuels statutaires de PostFinance SA	223
Bilan	224
Compte de résultat	226
Répartition du résultat	227
Tableau des flux de trésorerie	228
État des capitaux propres	229
Annexe	230
Informations relatives au bilan	246
Informations relatives aux opérations hors bilan	263
Informations relatives au compte de résultat	264
Rapport de l'organe de révision	266



# Rapport annuel

La Poste opère sur des marchés en rapide évolution du fait de l'intensité de la concurrence, de l'internationalisation, des progrès technologiques et de la réglementation. Sur le marché de la logistique dynamisé par le commerce électronique, la concurrence se fait mondiale, et sur celui de la communication, l'avenir est aussi à la numérisation. Sur le marché des services financiers, la nouvelle réglementation permet aux prestataires numériques de proposer des services de paiement. Quant au marché de la mobilité, les nouvelles offres de mobilité multimodale s'y multiplient, complétant et concurrençant les transports publics traditionnels.

Pour faire face aux défis découlant aussi bien de son environnement de marché que de la réglementation, la Poste met en œuvre une stratégie de croissance pour la période en cours, qui va de 2021 à 2024, tout en se projetant dans l'avenir.

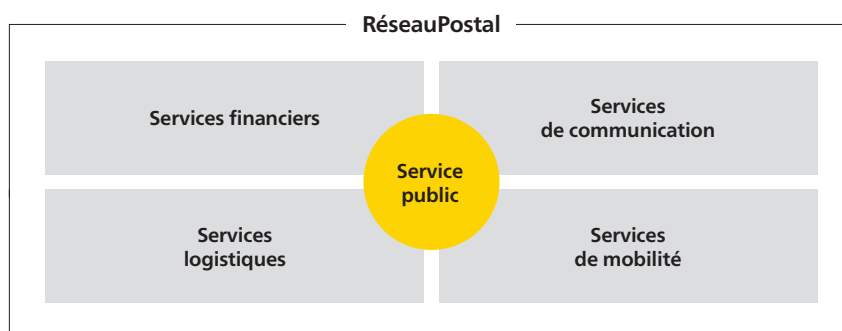
Activités	6
Organisation	13
Environnement de marché	14
Stratégie «Poste de demain»	18
Stratégie de responsabilité d'entreprise	25
Gestion financière	33
Évolution des activités	35
Chiffres clés	35
Facteurs générateurs de valeur	36
Résultats	41
Situation financière et patrimoniale	54
Perspectives	56
Résultats non financiers significatifs	57
Rapport sur les risques	67

## Activités

### Marchés

La Poste opère sur quatre marchés: Logistique, Communication, Services financiers et Services de mobilité. En plus de son activité postale traditionnelle dans la logistique des lettres, des colis et des journaux, elle affirme sa présence dans la logistique des marchandises, la publicité physique et numérique et les solutions logistiques sur mesure et sectorielles. Sur le marché de la communication, la Poste développe des solutions sûres et fiables à l'intention des particuliers et des PME et, dans le secteur de la santé, à l'intention des autorités et des cantons. En qualité de prestataire de paiement d'importance systémique, PostFinance – filiale bancaire de la Poste – fournit des services financiers qui vont du trafic des paiements aux nouvelles offres numériques basées sur des plateformes, en passant par des services d'épargne et d'investissement. L'unité Services de mobilité est active principalement dans le transport régional des voyageurs, mais propose également des services de gestion de parcs de véhicules ainsi que d'autres services de mobilité sur le marché libre. Véritable élément fédérateur, la Poste exploite un réseau national dense de points d'accès, remplissant ainsi son mandat de service universel défini par la loi pour les services postaux et les services de paiement. Sur les quatre marchés, la Poste joue un rôle essentiel pour le fonctionnement économique et social de la Suisse.

Les marchés de la Poste<sup>1</sup>



<sup>1</sup> En 2022, la Poste a vendu son unité Swiss Post Solutions opérant dans le secteur du Business Process Outsourcing (voir page 137).

La Poste développe ses produits et services en permanence, compte tenu des besoins des clients tant commerciaux que privés. En particulier, elle poursuit son évolution dans le domaine du numérique, que ce soit dans l'e-commerce, le marché publicitaire ou la communication. La Poste s'est fixé pour objectif de créer des écosystèmes numériques destinés, pour commencer, aux PME et aux particuliers avec l'application ePost et le produit KLARA, au secteur de la santé avec le dossier électronique du patient et aux autorités avec SwissID ainsi que la signature et le vote électroniques. Les différents groupes de clientèle concernés peuvent ainsi utiliser des services et se mettre en réseau à l'interne et entre eux afin d'interagir.

Avec ses services, la Poste réalise plus de 86% de son chiffre d'affaires sur le marché libre, où elle est en concurrence avec de nombreuses entreprises suisses et étrangères. Les 14% restants proviennent du monopole résiduel sur les lettres jusqu'à 50 grammes, un secteur qui est soumis à un fort phénomène de substitution induit par les offres électroniques. En raison de la substitution croissante des médias électroniques au courrier traditionnel, le chiffre d'affaires réalisé dans le domaine du monopole résiduel et sa part relative aux produits d'exploitation ne cessent de reculer d'année en année. Il en résulte que la contribution du monopole au financement du service universel est toujours moins élevée et qu'aujourd'hui déjà, elle ne suffit plus – et de loin – à couvrir les coûts du service universel défini par la loi.



## Clients

La Poste a pour mission de répondre aux besoins de ses clients et de veiller à ce que leurs contacts avec l'entreprise soient vécus de manière positive. Les clients doivent percevoir que la Poste leur facilite le quotidien. Par conséquent, il est essentiel que les offres de la Poste soient simples, compréhensibles et faciles à utiliser. Les nombreux points d'accès physiques et numériques permettent aux clients de choisir comment, quand et où ils veulent entrer en contact avec la Poste.

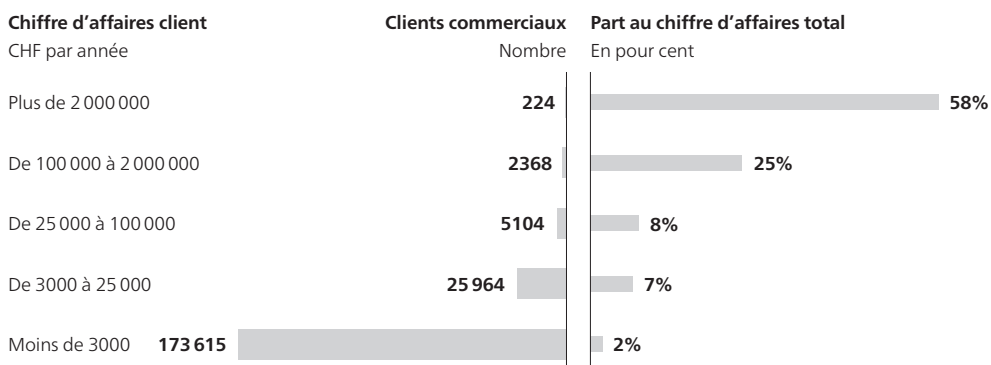
Les clients de la Poste, ce sont bientôt 9 millions de particuliers et des centaines de milliers d'entreprises, allant de la petite exploitation au grand groupe international.

Sur le marché de la logistique, la Poste sert environ 207 000 clients commerciaux ainsi que tous les ménages du pays. L'unité Services de communication compte 500 communes parmi ses clients. Par ailleurs, 25 000 PME utilisent les services de la filiale KLARA. En 2022, CarPostal a transporté environ 156 millions de voyageurs. Plus de 2,4 millions de clients ont une relation bancaire avec PostFinance. Enfin, la clientèle a réalisé plus de 95 millions d'opérations via le réseau postal.

Services logistiques réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires (78%) avec la clientèle commerciale. Les grands comptes sont à l'origine de plus de la moitié de ce chiffre d'affaires.

Les grands comptes sont à l'origine de plus de la moitié du chiffre d'affaires généré par l'ensemble de la clientèle commerciale

### Structure de la clientèle commerciale 2022



## Présence géographique

La Poste opère principalement en Suisse. À l'étranger, elle se concentre sur les possibilités de croissance établies sur des modèles d'affaires éprouvés, qui lui permettent de compléter et de poursuivre le développement des activités relevant de son cœur de métier. Le chiffre d'affaires du groupe est réalisé à hauteur de 90% en Suisse et à hauteur de 10% à l'étranger ou dans le domaine transfrontalier.

## Suisse

### Points d'accès

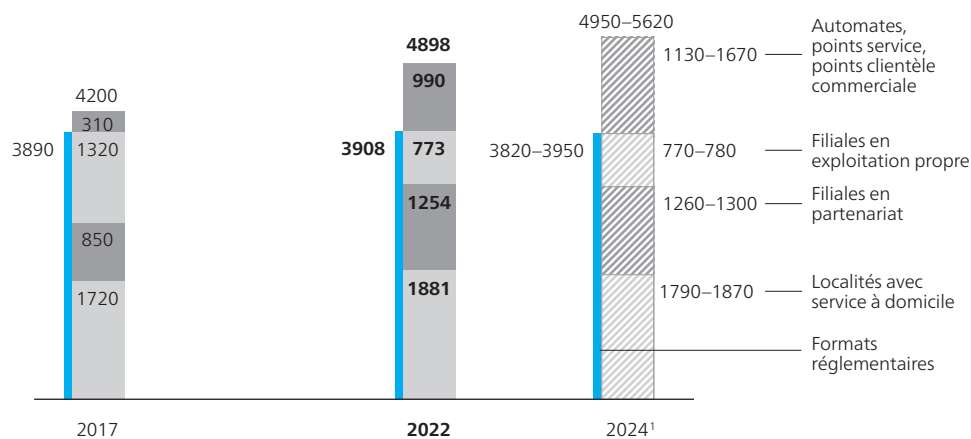
Les points d'accès physiques demeurent un élément central de l'offre de la Poste. Les clients peuvent ainsi utiliser les services dans toute la Suisse.

La Poste développe continuellement ses points d'accès, aussi multiples que variés. Leur nombre passera de près de 4900 à plus de 5000 au cours des prochaines années, notamment grâce à de nouveaux points de dépôt et de retrait dans les commerces et à des automates My Post 24 et autres points clientèle commerciale supplémentaires. Le nombre de filiales en exploitation propre demeure stable, à environ 800 unités.

La Poste ouvre son réseau de filiales aux entreprises de services et aux autorités. Les partenaires profitent ainsi des prestations de services de la Poste et peuvent proposer à leurs clients un point d'accès physique au niveau local. Avec l'ouverture du réseau, la Poste veut créer de véritables centres de services dans les régions.

### Le réseau postal du futur

Nombre de points d'accès au 31.12.



<sup>1</sup> Valeurs attendues

---

Présence dans toute  
la Suisse

---

### Sur place: filiales et autres points d'accès

Plusieurs milliers de collaborateurs de la Poste dans 773 filiales en exploitation propre, ainsi que de nombreux employés de partenaires dans 1254 filiales en partenariat, servent et conseillent chaque jour plus d'un million de clients. Pour les services financiers, il existe un réseau de 34 filiales PostFinance et de 56 lieux de conseil externe. De plus, des collaborateurs de PostFinance conseillent les clients commerciaux du segment des PME sur site. Par ailleurs, 867 Postomat, 14 306 boîtes aux lettres publiques et 225 automates My Post 24 sont à disposition jour et nuit, auxquels s'ajoutent 554 points de dépôt et de retrait situés, par exemple, dans des filiales Migros. On compte en outre dans toute la Suisse 1695 sites cases postales mettant à disposition 248 687 cases.

Enfin, pour répondre aux besoins des clients commerciaux, la Poste exploite dans ses filiales 137 guichets dédiés à ce segment de clientèle et 210 points clientèle commerciale situés dans des zones industrielles et artisanales, ainsi que dans les centres de traitement du courrier et des colis.

### À domicile: service de base et service à domicile

La Poste sert plus de 4 millions de ménages et assure, sur demande, la distribution des envois à un moment précis, par exemple le samedi ou le soir, ainsi que la prise en charge de colis à domicile avec le service pick@home. Dans 1881 localités – rurales pour la plupart –, les clients peuvent utiliser le service à domicile (guichet postal sur le pas de la porte) et notamment déposer des lettres ou des colis auprès du personnel de distribution. Dans d'autres régions, où il existe une filiale en partenariat, la Poste assure également les versements et les retraits d'argent en liquide à domicile. Les clients ont ainsi la possibilité de régler leurs factures ou de retirer des espèces sur le pas de leur porte. Aux clients commerciaux, la Poste propose la prise en charge de leurs envois sur site.

### Numérique: développement des services en ligne

Les clients privés et commerciaux peuvent profiter, sur la plateforme du Centre clientèle de la Poste, de divers services numériques (p. ex. e-finance, TWINT, Mes envois, WebStamp, PostCard Creator) et communiquer avec la Poste sur des applications mobiles (p. ex. application ePost, PostFinance App) ou sur les réseaux sociaux. Au Contact Center, quelque 300 agents du centre d'appels répondent par e-mail et par téléphone aux questions de la clientèle. Sur les sites de Fribourg, Schaffhouse, Kriens et Viège, environ 8500 demandes sont traitées chaque jour. Les services en ligne de la Poste, dont le site de la Poste (➔ poste.ch), sont consultés chaque jour par 371 000 clients, ce qui représente plus de 135,5 millions de contacts clients numériques par an. Ces chiffres mettent en lumière l'importance de la Poste dans le domaine du numérique.

Pour plus d'informations sur le développement du réseau et du service universel, voir la ➔ page 23 ainsi que le rapport annuel, ➔ pages 40 à 43.

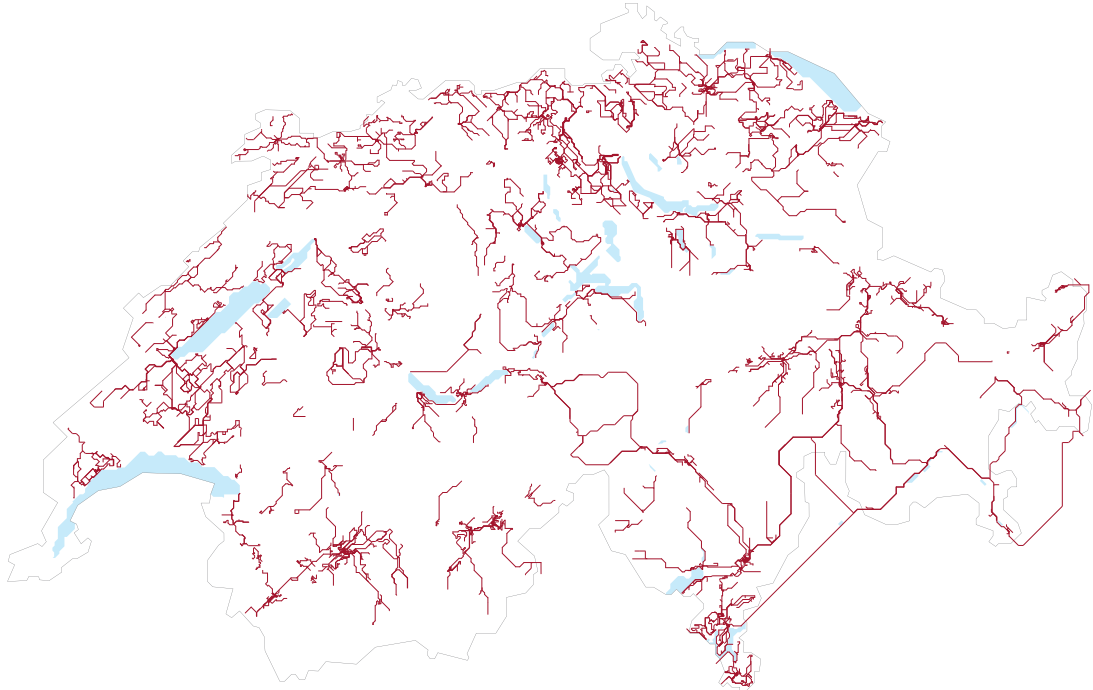
## Lignes CarPostal

Dans le secteur des transports publics, CarPostal exploite en Suisse, sur 18 191 kilomètres, 911 lignes desservant 11 268 arrêts. CarPostal propose en outre des courses touristiques ainsi que des bus scolaires et des bus sur appel et prend en charge, sur mandat des sociétés ferroviaires, les courses de remplacement de train planifiées ou non.

---

CarPostal et son réseau de lignes relient toute la Suisse

Réseau de lignes de CarPostal au 31.12.2022




---

La société du groupe Post Company Cars est le plus grand gestionnaire global de parcs de véhicules indépendant des constructeurs en Suisse. Elle gère plus de 25 000 véhicules de la Poste et d'entreprises externes, et exploite la plus grande flotte électrique de Suisse, composée de plus de 7 000 véhicules de la Poste.

## Étranger

À l'étranger, la Poste opère dans 12 pays, où elle dispose de ses propres établissements. Elle est représentée par des sociétés du groupe en Europe et en Amérique du Nord.

## Partenariats

Dans le secteur logistique, la Poste offre à la clientèle privée et commerciale, en collaboration avec des partenaires postaux et logistiques à l'étranger, un accès à leurs réseaux logistiques mondiaux. Asendia, la coentreprise créée avec le Groupe La Poste (France), représente à cet égard un partenariat central dans les activités transfrontalières d'e-commerce. Grâce aux acquisitions d'eShopWorld et de Scalefast par Asendia, la Poste renforce ses partenariats dans le domaine des plateformes commerciales et des solutions d'e-commerce E2E.

Pour plus d'informations sur les sociétés associées et les coentreprises, voir la [page 201](#).

---

Présence sélective  
à l'étranger

---

Trois marques  
sous le même toit

## Marques

La Poste est l'une des marques les plus connues de Suisse. Avec sa multitude de points de contact physiques (véhicules de distribution, boîtes aux lettres publiques, automates My Post 24, filiales, etc.) et ses nombreux collaborateurs au contact des clients, la Poste est omniprésente au quotidien dans l'ensemble du pays. Grâce à ses services, la Poste gagne en visibilité également dans le secteur numérique. Ses valeurs de marque sont familières à la population comme à la clientèle commerciale.

Marques et marchés



En 2022, la Poste a optimisé son image de marque afin de mieux adapter sa communication aux groupes cibles et au marché et de renforcer la reconnaissance de la marque. La mise en œuvre est assurée en continu par le biais de l'exploitation opérationnelle. Les bases de la stratégie du portefeuille de marques ont été adaptées à la stratégie «Poste de demain», notamment avec l'objectif d'aligner la compétence perçue de la Poste sur sa compétence réelle. Dans le cadre des acquisitions opérées par la Poste (p. ex. unblu inc., Groupe T2i Suisse SA, axvana AG ou Hacknowledge SA), il convient en particulier de communiquer les nouveaux rapports de propriété ainsi que les avantages qui en résultent pour les clients par le biais des différentes images de marque.

## Poursuite du développement de la campagne d'image

Pour faire connaître sa stratégie «Poste de demain», la Poste a lancé en 2021 sa nouvelle campagne d'image fondée sur la promesse «La Poste est là. Pour une Suisse qui bouge.» En 2022, la campagne s'est poursuivie pendant onze semaines sur les chaînes de la télévision nationale, les chaînes numériques et les écrans de Livesystems, l'accent étant alors mis sur les PME. Les premiers résultats de l'étude d'impact publicitaire révèlent des chiffres très solides, qui font état d'une amélioration significative des valeurs relatives à l'acceptation du message, à sa crédibilité et à sa clarté. Un point est particulièrement réjouissant: l'étude montre que la campagne positionne la Poste comme un élément important dans la vie quotidienne des particuliers et des entreprises.

## Orientation en matière de sponsoring

La Poste utilise le sponsoring comme un instrument de gestion active de la marque, l'objectif étant de créer de la valeur pour l'entreprise grâce à un transfert d'image. La Poste assume sa responsabilité sociale et soutient divers projets à but caritatif. Elle apporte ainsi une contribution à la solidarité sociale et à des thèmes qui ont des répercussions sur l'homme et l'environnement. La stratégie de sponsoring repose sur trois piliers.

Les deux piliers «Engagements pour la Suisse» et «Sponsoring social» mettent clairement l'accent sur les clients privés. La Poste s'engage notamment en faveur de la randonnée, qui est le sport le plus populaire en Suisse, ou du Locarno Film Festival. En collaboration avec la Croix-Rouge et d'autres partenaires, elle soutient par ailleurs la campagne d'utilité publique «2 x Noël»: pendant la période

des fêtes, la population fait don de denrées alimentaires ou d'articles de consommation courante. La Poste transporte ensuite gratuitement ces dons jusqu'au centre logistique de la Croix-Rouge suisse, où ils sont triés par des employés de la Poste et des bénévoles de la Croix-Rouge suisse, puis distribués aux personnes dans le besoin.

Avec le pilier «Sponsoring économique», la Poste favorise les échanges avec les entreprises dans le cadre de partenariats et propose un accompagnement sur le chemin de la transformation numérique.

## Analyse de la réputation et de l'image

La Poste fait analyser régulièrement la réputation et l'image de l'entreprise. À titre d'exemple, des sondages sont réalisés de manière hebdomadaire et des articles de presse sont analysés tous les jours. Le Sedimented Reputation Index (SRI®) est calculé sur la base des évaluations obtenues par la Poste dans le cadre de contenus diffusés par les 35 principaux médias suisses. Les valeurs du SRI® peuvent aller de -100 (évaluations négatives uniquement) à +100 (évaluations positives uniquement). Cet indice donne des indications sur la réputation de la Poste dans les médias et sur son image, c'est-à-dire sur la manière dont elle est perçue par la population.

En 2022, la Poste est parvenue à améliorer encore sa réputation, au demeurant intacte, celle-ci affichant un indice de +2,39 points. S'agissant de son image, les valeurs sont demeurées stables. Les expériences personnelles avec la Poste sont plus positives que l'état d'esprit général vis-à-vis de la Poste. Celle-ci améliore son image auprès de la clientèle commerciale, dont les notes atteignent le niveau de celles attribuées par la clientèle privée.

## Organisation

La structure du groupe correspond à l'orientation stratégique

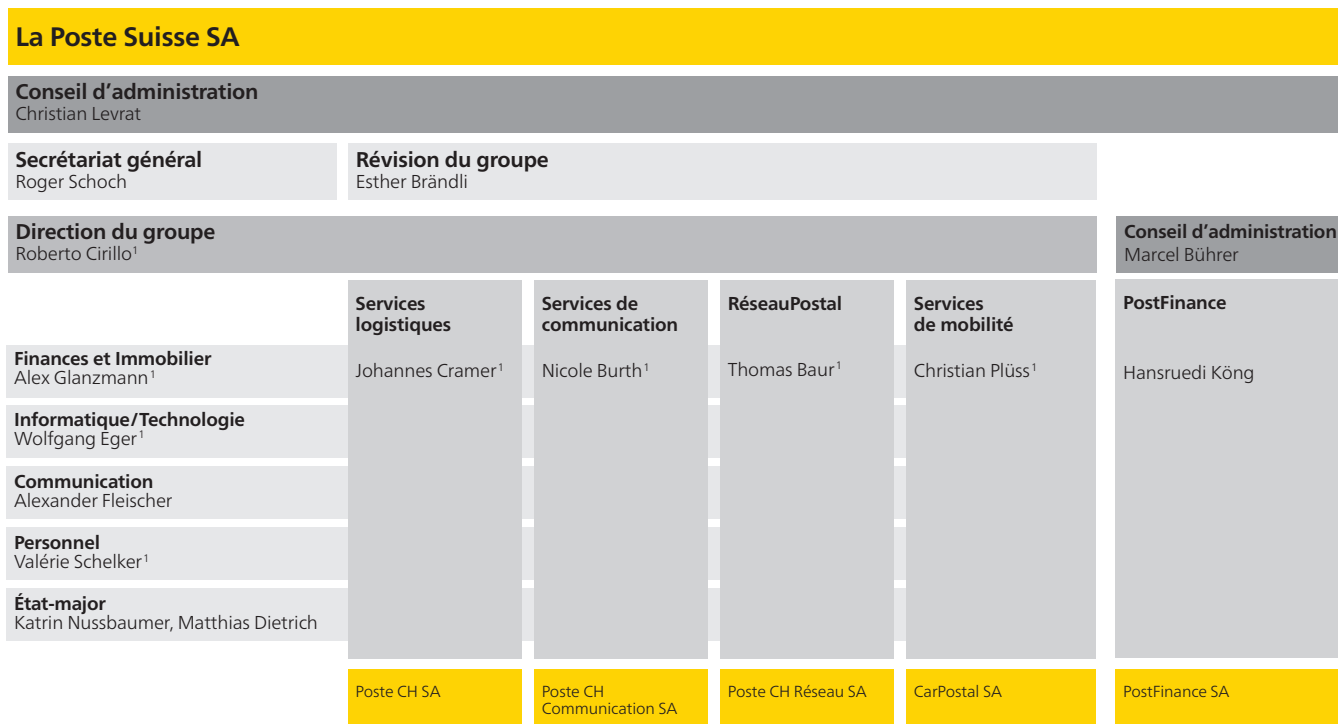
En tant que groupe, la Poste comprend cinq unités chargées de la conduite des activités commerciales: Services logistiques, Services de communication, RéseauPostal, Services de mobilité et PostFinance. Dans les comptes annuels, ces unités sont présentées séparément, en tant que segments.

Les unités de fonction Finances et Immobilier, Informatique/Technologie, Communication, Personnel et État-major soutiennent la gestion du groupe et la fourniture des prestations par les unités chargées de la conduite des activités commerciales. Dans les comptes annuels, les résultats des unités de fonction sont présentés sous Résultats des segments, Fonctions et management.

Sur le plan juridique, «La Poste Suisse SA» est la société faîtière. Elle dirige les sociétés du groupe d'importance stratégique, qui possèdent également chacune leurs propres sociétés du groupe.

### Organigramme

31.12.2022



<sup>1</sup> Membre de la Direction du groupe

Pour plus d'informations sur le Conseil d'administration et la Direction du groupe, voir les ➔ pages 75 à 79 et ➔ 83 à 86.

La stratégie couvrant la période 2021 à 2024 s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. La structure du groupe correspond à l'orientation stratégique (voir les ➔ pages 18 à 24).

Fin mars 2022, la Poste a vendu l'unité Swiss Post Solutions.

## Environnement de marché

Les activités de la Poste doivent suivre l'évolution de divers facteurs d'influence, en particulier technologiques, socioculturels, économiques, écologiques et politico-juridiques. Dans cet environnement entrepreneurial en perpétuelle mutation, le facteur «temps» gagne sans cesse en importance. Le temps peut s'avérer un élément déterminant en termes de succès ou, dans le scénario le plus défavorable, en termes de viabilité, car la marge de manœuvre de la Poste diminue avec le temps qui passe. C'est pourquoi il est important de mener une réflexion et de sensibiliser aux évolutions futures de l'environnement entrepreneurial et aux décisions stratégiques qui en découlent. De cette manière, les changements qui surviennent pourront être exploités au mieux et à un stade précoce.

### Tendances générales

2022



## Facteurs technologiques

### Transformation numérique: un défi pour la Poste

Dans l'industrie, les technologies robotiques offrent aujourd'hui déjà des moyens foncièrement nouveaux, qui permettent non seulement d'assurer une production basée sur des outils de haute précision très efficaces en termes de coûts, mais aussi de simplifier la manutention des marchandises. Les agents conversationnels (chatbots) et les assistants vocaux basés sur l'intelligence artificielle remplissent de plus en plus de tâches administratives dévolues jusqu'ici à des êtres humains. Dans le commerce, des concepts et des canaux stationnaires et numériques sont combinés de façon nouvelle afin de créer des customer journeys selon une approche globale. Alors que le monde est de plus en plus connecté, la quantité de données augmente de manière exponentielle. Grâce aux données intelligentes (smart data et predictive analytics), les produits et les services peuvent être axés individuellement sur chaque client. Outre l'activité d'analyse, la protection et l'utilisation éthique des données sont au cœur de l'action entrepreneuriale.

À moyen terme, de nouvelles technologies de propulsion telles que la motorisation électrique, à hydrogène ou à pile à combustible sont appelées à se substituer aux traditionnels moteurs thermiques. Les nouvelles technologies transforment les interfaces entre l'être humain et la machine, ouvrant la voie à de nouvelles formes d'interaction.



6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

À long terme, nos véhicules seront davantage automatisés et deviendront des moyens de transport autonomes. Du monde physique au monde virtuel: le métavers est considéré comme la nouvelle grande avancée du secteur technologique. Après le Web 2.0 et l'Internet mobile, le métavers s'impose comme le prochain paradigme de mise en réseau influent. Il s'agit d'une sorte de super-réseau appelé à réunir tous les mondes en ligne fonctionnant aujourd'hui encore de manière séparée. Le métavers verra assurément émerger de nouveaux acteurs de marché.

La Poste se doit de repérer les nouvelles technologies et leurs différentes possibilités d'utilisation, d'identifier, parmi la multitude de nouvelles opportunités, celles qui lui offrent de véritables chances et d'adopter une approche proactive. Ce faisant, elle tient systématiquement compte des progrès technologiques et des moyens permettant d'améliorer la durabilité.

## Facteurs socioculturels

---

La Poste veut promouvoir le changement socioculturel

---

La société d'aujourd'hui est de plus en plus mobile et le phénomène va encore se renforcer au cours des prochaines années. Cette tendance à être constamment en mouvement modifie par ailleurs le comportement d'achat des personnes, qui privilégient les produits, les services et les technologies spécialement conçus pour faciliter la vie en déplacement. L'accès rapide et mobile à Internet via des appareils intelligents va continuer à modifier notre quotidien tant privé que professionnel. Qu'il s'agisse de secrétaires numériques ou d'assistants de type Siri, de composants matériels pour le monde virtuel, d'outils de mise en réseau ou de centrales de communication destinés à la société moderne, l'essentiel est que ces dispositifs soient intuitifs, axés sur les besoins et divertissants. Cette évolution a un impact sur le personnel en accentuant ses besoins de flexibilité et de modèles de travail alternatifs (p. ex. télétravail), un phénomène accéléré par la pandémie qui représente un défi supplémentaire pour les entreprises.

Les valeurs et les attitudes propres aux différentes générations se heurtent les unes aux autres. Les générations Y et Z contraignent à un changement culturel. Les priorités ne sont plus l'argent et la possession de biens, mais le temps libre, la notion de sens et l'épanouissement personnel. Parallèlement, la prise de conscience s'accroît autour du concept de durabilité et des enjeux liés à la planète (planet centricity). Une démarche axée sur la sobriété plutôt que sur la consommation favorise l'émergence d'offres fondées sur le partage de biens. Dans ce contexte, il est également indispensable de discuter du rôle de l'État: où faut-il des lignes directrices? Dans quelle mesure? Quelles libertés individuelles doivent être restreintes au profit d'objectifs sociétaux globaux?

La Poste est appelée, en combinant ingénieusement les produits et les services accessibles par voie physique et ceux accessibles par voie numérique, à proposer une expérience client globale. Dans cette optique, elle doit identifier les opportunités, par exemple dans les domaines de la mobilité, de la facilitation numérique et de l'économie circulaire. Fondamentalement, son objectif est de croître en explorant de nouvelles possibilités et de promouvoir un développement socioculturel durable.

## Facteurs économiques

Divers facteurs accélèrent la transformation du paysage concurrentiel d'une entreprise. Il s'agit de la mondialisation, d'une évolution technologique toujours plus rapide orientée notamment vers des écosystèmes numériques, de la mobilité du personnel, de la survenance régulière de nouveaux besoins du côté de la clientèle et de la satisfaction de ces besoins au moyen de nouveaux produits et modèles commerciaux. Sous l'effet de tels changements, les turbulences sur le marché de la Poste augmentent et le degré d'incertitude en matière de décision et d'action entrepreneuriales s'accroît.

Plus de 50% des entreprises les plus importantes en termes de capitalisation boursière n'existaient pas il y a vingt ans. Ce sont précisément ces entreprises technologiques aux modèles d'affaires disruptifs qui affirment de plus en plus leur présence sur les marchés de la Poste. Elles développent leurs offres basées sur des plateformes de manière à ce que la clientèle dispose de solutions d'un seul tenant, favorisant ainsi une dynamique de fidélisation. L'interface avec la clientèle actuelle et

future est donc fortement menacée, ce qui met par conséquent en péril l'accès aux précieuses données en temps réel, lesquelles représentent la monnaie de demain.

La Poste subit une pression économique croissante. Pour y faire face, les entreprises doivent se muer en plateformes d'échanges au sein de réseaux plus vastes, appelés écosystèmes, et mener dans ce cadre une réflexion sur de nouveaux modèles économiques amenés à remplacer les anciens. Un esprit de collaboration est indispensable pour pouvoir relever les défis complexes d'ordre écologique et social.

## Logistique

---

L'internationalisation du commerce numérique accroît la concurrence

---

Dans les secteurs des lettres et des journaux, les offres numériques se substituent toujours plus aux offres classiques. Le volume des envois recule et la demande de prestations traditionnelles au guichet ne cesse de diminuer. En parallèle, la pression de la concurrence augmente sur le marché des lettres hors monopole (au-dessus de 50 grammes).

Des opportunités de croissance se présentent dans les secteurs de marché liés au commerce, allant de la logistique internationale des marchandises aux prestations sur le dernier kilomètre en passant par l'e-commerce transfrontalier. Les nouveaux modèles commerciaux basés sur des plateformes gagnent en importance tout en favorisant le développement de la logistique numérique. L'internationalisation grandissante observée au cours de la dernière décennie s'est traduite toutefois non seulement par une forte progression du volume des colis, mais aussi par l'arrivée d'entreprises logistiques étrangères en Suisse, d'où une forte pression sur les prix. La situation géopolitique actuelle freine cette croissance, tout au moins à court terme (p. ex. en interrompant les chaînes d'approvisionnement), ce qui s'exprime à travers une volatilité accrue des volumes. Par ailleurs, la pression exercée sur les prix du fait de coûts de production en hausse (flambée des prix de l'énergie et des carburants, renchérissement) s'accroît encore.

De plus, les expéditeurs et les destinataires de colis sont très sensibles aux prix, mais aussi très exigeants en matière de qualité. Ils demandent une distribution rapide et durable, des services aux destinataires flexibles et la fourniture de services logistiques complets (y c. le dédouanement et le retour) et d'un seul tenant. Dans ce contexte, la question de la durabilité écologique gagne sans cesse en importance.

## Communication

---

Besoin de sécurité maximale des données sur le marché des fournisseurs

---

Notre quotidien devient de plus en plus numérique et connecté, ce qui donne un élan nouveau au marché de la communication. La société en réseau qui en découle transforme les fondements de la réussite entrepreneuriale et requiert de nouvelles compétences de la part des individus et des entreprises. La demande est à des solutions simples et sûres de traitement, de transmission et de stockage d'informations. Le marché de l'offre se caractérise par un besoin toujours plus grand de garantir une sécurité maximale des données, mais également d'assurer la traçabilité des données, l'impossibilité de les modifier et la protection contre les abus (cybersécurité). La Poste participe aux discussions visant à développer les bases réglementaires en la matière.

## Mobilité

---

Sans énergies fossiles, connecté et (en partie) autonome: tel est l'avenir de la mobilité

---

Lorsque le monde est à l'arrêt, à l'image de l'expérience vécue durant la crise du coronavirus, des notions telles que la flexibilité, l'autodétermination et la mobilité dans la vie quotidienne revêtent toute leur importance. Les besoins en matière de mobilité moderne évoluent toujours plus en direction d'un système sans interruption, avec des solutions multimodales incluant des offres publiques, le partage de voitures, de vélos et de scooters, des taxis, etc. Dans ce système sans interruption, les prestataires adoptent, à travers leurs solutions, une approche permettant toujours plus de se passer des énergies fossiles, d'être connecté et (en partie) autonome.

Sur le marché des transports publics, la Poste estime que les besoins de mobilité de la population vont continuer de croître à long terme. Cependant, les ressources financières dont disposent les commanditaires de prestations de transport (Confédération et cantons) n'augmentent pas dans la même proportion, et des événements comme la crise du coronavirus ont encore ajouté à la pression qui pesait déjà sur les coûts. Les nouvelles technologies et les possibilités qui en résultent favorisent l'évolution de la mobilité vers des systèmes sans interruption, notamment par le biais de solutions à la demande, de technologies de propulsion alternatives ou de modèles de partage. Par ailleurs, la durabilité écologique de la mobilité ne cesse de gagner en importance, requérant toutefois d'importants investissements dans des modes de propulsion alternatifs. Enfin, les possibilités de développement sont encore partiellement restreintes par la législation en vigueur (p. ex. conduite autonome).

## Services financiers

---

Les exigences de la clientèle en matière de services numériques évoluent rapidement

---

À moyen terme, la normalisation de l'environnement des taux d'intérêt est un élément positif pour PostFinance. Toutefois, les produits restent sous pression. La numérisation des services bancaires poursuit sa marche en avant, et même à un rythme plus soutenu depuis la fin de la pandémie. S'agissant des services numériques, les attentes des clients privés et commerciaux envers les prestataires de services financiers continuent d'augmenter. Enfin, les exigences légales et réglementaires demeurent élevées.

## Facteurs politico-juridiques

---

Débat politique sur l'avenir du service universel

---

En février 2022, la commission d'experts Egerszegi mandatée par le Conseil fédéral a présenté ses propositions pour le service universel postal de l'après-2030. En juin 2022, le Conseil fédéral a communiqué sa volonté d'approfondir les thèmes principaux du rapport afin de faire avancer le débat politique. Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) doit présenter des propositions de procédure concrètes au Conseil fédéral d'ici l'été 2023. Il s'agit notamment d'analyser l'organisation des services de paiement à partir de 2030 et d'examiner de nouvelles offres pour un service universel numérique.

En rejetant la révision de la loi sur l'organisation de la Poste à l'automne 2022, le Parlement s'est prononcé en faveur d'une clarification préalable de l'organisation et de l'étendue du service universel postal.

Pour la Poste, le développement du service universel, les prestations numériques et le financement du système de la Poste dans sa globalité sont les thèmes les plus urgents à clarifier. Le propriétaire et les instances politiques doivent désormais se pencher sur la question du service public à partir de 2030. En parallèle, avec la mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain», la Poste donne à la sphère politique le temps nécessaire pour élaborer le cadre légal sur la base d'une perspective globale.

---

Un pays qui va de l'avant a besoin d'une Poste dynamique

---

---

## Stratégie «Poste de demain»

La stratégie «Poste de demain» s'appuie sur les compétences traditionnelles de la Poste et se caractérise par trois éléments structurels essentiels: l'appartenance à l'État, le service universel et l'indépendance financière. La pertinence de la Poste doit cependant être renouvelée dans une perspective d'avenir. Le but est de façonner une Poste forte, qui évolue avec les besoins de l'économie et de la population suisses afin de pouvoir atteindre les objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral. À cet effet, la Poste réalise des investissements substantiels et entend continuer de dégager des bénéfices pour pouvoir investir dans son développement et dans l'accomplissement du mandat de service universel.

La stratégie de la Poste repose sur le mandat légal de l'entreprise, sur les objectifs stratégiques du Conseil fédéral et sur la vision de la Poste. Elle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et son horizon s'étend sur dix ans.

## Mandat légal et objectifs stratégiques du Conseil fédéral

Les activités de la Poste se fondent sur la loi sur la poste, sur la loi sur l'organisation de la Poste et sur leurs ordonnances d'exécution. En tant que propriétaire, la Confédération fixe les objectifs stratégiques de la Poste tous les quatre ans.

### Mandat légal

Révisée et adoptée par le Parlement en décembre 2010, l'actuelle législation postale est entrée en vigueur en octobre 2012. La loi sur la poste vise en particulier à assurer un service universel suffisant, à des prix raisonnables, à tous les groupes de population et dans toutes les régions du pays. À cet effet, la Poste est chargée de remplir deux mandats de service universel: l'un pour les services postaux et l'autre pour les services de paiement. Le Conseil fédéral a défini chacun de ces deux mandats dans l'ordonnance sur la poste, de manière à créer les bases permettant d'élaborer une offre adaptée aux besoins des clients et financièrement viable. Le monopole résiduel sur les lettres du service intérieur jusqu'à 50 grammes est le principal pilier légal du financement du service universel.

Les sévères exigences que le service universel postal doit satisfaire en matière aussi bien d'offre, de qualité et de tarifs que de distribution à domicile (fréquence, qualité et couverture du territoire) montrent qu'il est axé sur les besoins aussi bien des expéditeurs que des destinataires. Relèvent du service universel les envois isolés prioritaires et non prioritaires (Courrier A et B ainsi que colis Priority et Economy), qui doivent respecter des normes d'acheminement strictes en comparaison internationale, de même que la distribution de quotidiens en abonnement. En effet, la législation postale dispose notamment qu'au moins 97% des lettres adressées et 95% des colis domestiques doivent être distribués dans le délai prévu. Ce délai est d'un jour ouvrable après le dépôt pour les envois prioritaires et de trois jours ouvrables au plus pour les envois non prioritaires. L'heure limite de distribution pour les journaux en abonnement est 12h30 tous les jours. S'agissant des services de paiement et du dépôt des envois isolés relevant du service universel, les offres de la Poste doivent être accessibles dans des filiales se situant à 20 minutes au plus, à pied ou par les transports publics, pour 90% de la population, dans chaque canton. Dans les régions où la Poste assure un service à domicile, la durée du trajet est fixée à 30 minutes au plus. En outre, la Poste a le droit de proposer des services en dehors du service universel.

## Systématique des services

2022

	Services du monopole	Services en libre concurrence
<b>Services relevant du service universel</b>	Lettres adressées jusqu'à 50 g	P. ex. lettres de plus de 50 g, colis jusqu'à 20 kg, services de paiement
<b>Services ne relevant pas du service universel</b>	–	P. ex. envois sans adresse, services express et coursier, compte d'épargne

## Objectifs stratégiques du Conseil fédéral

En sa qualité de propriétaire de la Poste, la Confédération pilote l'entreprise en lui assignant des objectifs stratégiques. En décembre 2020, le Conseil fédéral a fixé les objectifs stratégiques assignés à la Poste pour la période allant de 2021 à 2024 en s'appuyant sur les mêmes principes que pour les objectifs de la période stratégique précédente. Les objectifs financiers ont toutefois été adaptés eu égard aux importants défis liés à la transformation de l'entreprise. De plus, il existe désormais un objectif relatif à la stabilisation et à l'ouverture du réseau postal, ainsi qu'une obligation explicite d'établir un rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie.

Avec ses objectifs stratégiques pour la période allant de 2021 à 2024, le Conseil fédéral vise à consolider les points forts de la Poste et à soutenir la stratégie «Poste de demain» axée sur le transport fiable de marchandises, d'informations et de personnes.

De plus, il souhaite que pendant ces quatre ans la Poste stabilise le nombre de ses filiales – pour autant que cela soit économiquement viable –, opte pour une stratégie d'entreprise préservant le climat et se dote d'un système moderne de gestion de la compliance.

En fixant les nouveaux objectifs financiers de la Poste, le Conseil fédéral a tenu compte du fait que celle-ci traverse une phase de transformation exigeante. Il a donc adapté ses attentes en conséquence, mais exige néanmoins que la Poste, durant les quatre ans à venir, crée les conditions qui lui permettront, à moyen terme, de maintenir durablement la valeur de l'entreprise. Tous les secteurs d'activité (à l'exception de celui relevant de CarPostal, qui est subventionné) doivent en outre dégager une rentabilité conforme à la branche. Enfin, la Poste doit offrir des conditions d'engagement attrayantes et compétitives et prendre des mesures permettant aux collaborateurs de concilier vie familiale et vie professionnelle.

## Comptes réglementaires et sociétés sous surveillance individuelle

### Coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel

La Poste est tenue de présenter sa comptabilité de telle façon que les coûts et le produit de chaque prestation puissent être attestés (art. 19, al. 2, de la loi du 17 décembre 2010 sur la poste). L'ordonnance sur la poste précise ces prescriptions et règle les modalités de calcul des coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel.

Ces coûts nets sont déterminés en comparant le résultat hypothétique que réaliserait la Poste en l'absence de l'obligation de fournir le service universel et le résultat effectivement réalisé. Ils correspondent à la différence entre les coûts qui seraient évités et les recettes qui ne seraient pas générées.

La Poste doit proposer des prestations de qualité supérieure aussi bien sous forme physique qu'électronique

si le service universel n'était pas fourni. La Poste a calculé concrètement les coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel pour la première fois pour l'exercice 2013. Pour 2022, ceux-ci ont atteint environ 260 millions de francs. L'autorité de régulation, à savoir la PostCom, devrait approuver le calcul en 2023.

La Poste peut compenser au maximum les coûts nets de l'exercice précédent entre les segments et les sociétés du groupe. Avec cette compensation des coûts nets, la Poste répartit la charge du service universel entre les services et les segments qui sont le mieux à même de la supporter. La compensation des coûts nets n'a pas d'incidence sur le résultat financier du groupe.

La société de révision contrôle chaque année à l'intention de la PostCom le calcul et la compensation des coûts nets, la présentation des comptes réglementaires ainsi que le respect de l'interdiction des subventions croisées.

## PostFinance SA

Depuis 2013, PostFinance est une société anonyme de droit privé, appartenant entièrement à La Poste Suisse SA. Disposant d'une autorisation d'exercer une activité de banque et de négociant en valeurs mobilières depuis le 26 juin 2013, elle est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Ses activités commerciales restent cependant régies par la législation postale et doivent également tenir compte des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral. La législation postale prévoit notamment que PostFinance doit assurer la fourniture des services de paiement relevant du service universel dans toute la Suisse. Elle ne l'autorise toutefois pas à octroyer des crédits et des hypothèques à des tiers. En été 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a rendu une décision selon laquelle PostFinance fait partie des banques suisses d'importance systémique. La définition des obligations concrètes qui en résultent pour PostFinance incombe à la FINMA. PostFinance publie des comptes annuels conformes aux prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques, ordonnance de la FINMA sur les comptes et circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques»). Les comptes annuels de PostFinance SA, qui comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe, sont soumis au contrôle de l'organe de révision.

## CarPostal SA

Depuis 2005, CarPostal SA est une société anonyme de droit privé, appartenant entièrement à La Poste Suisse SA. En tant qu'entreprise de transport de voyageurs, elle est soumise à la surveillance de l'Office fédéral des transports (OFT). Ses activités commerciales doivent tenir compte des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral. CarPostal SA établit des comptes annuels conformes aux prescriptions de la comptabilité commerciale (art. 957 ss du code des obligations). Les comptes annuels de CarPostal SA, qui comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe, sont soumis au contrôle de l'organe de révision. Celui-ci procède à l'audit spécial des subventions et contrôle en particulier le respect de l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) ainsi que d'autres dispositions de droit spécial. L'OFT vérifie périodiquement ou en fonction des besoins les comptes approuvés des entreprises qui reçoivent des aides financières ou des indemnités de la part de la Confédération en vertu de la loi sur les chemins de fer ou de la loi sur le transport de voyageurs. Le résultat du contrôle n'est pas encore disponible au moment de la publication du rapport de gestion.

## Raison d'être, vision et valeurs

Avec sa stratégie «Poste de demain», la Poste a défini sa raison d'être et s'est choisi un fil rouge guidant le développement du groupe.

### Raison d'être de la Poste

Chacune et chacun a le pouvoir de faire avancer les choses.  
À petite et à grande échelle. Partout. Et cela de manière tout à fait personnelle.  
C'est pourquoi, à la Poste, nous donnons le meilleur de nous-mêmes, jour après jour.  
Nous apportons tous les jours de l'utilité, nous nous impliquons et rapprochons ainsi la Suisse.  
Nous créons de nouvelles opportunités afin que chaque individu puisse réaliser ses objectifs et ses rêves. De manière individuelle, en équipe et en tant que société. Hier, aujourd'hui et demain également.

Car nous sommes la Poste:

**Nous rapprochons la Suisse – jour après jour depuis 1849.**

### Vision de la Poste

Les grandes réalisations naissent de la capacité à se concentrer sur l'essentiel. Pour cela, les personnes et les entreprises ont besoin d'une liberté maximale.  
À la Poste, nous créons cet espace de liberté. En transportant les marchandises, les informations, les valeurs et les personnes.  
Nous faisons avancer la Suisse. Avec des prestations dignes de confiance, dans les mondes physique et numérique.  
À la maison, durant les loisirs et au travail. À la campagne comme en ville. À tout moment et par-delà les frontières.  
Afin que la Suisse puisse continuer à se concentrer sur ce qui lui est particulièrement cher.

**Grâce à la Poste: le moteur d'une Suisse moderne.**

Pour réaliser sa vision, la Poste agit conformément à ses valeurs fondamentales: «centrée client», «digne de confiance» et «engagée».

## Mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain»

Dans le cadre de sa stratégie «Poste de demain», la Poste s'est fixé les priorités ci-dessous.

### – Conserver toute son importance et croître sur la base de nouvelles activités grâce au développement et à la transformation de son cœur de métier

La Poste développe son cœur de métier actuel et transforme ses modèles d'affaires compte tenu des changements technologiques, sociaux, économiques, réglementaires et politiques en cours (avec pour levier notamment la numérisation, les données et les solutions), de manière à pouvoir répondre aux besoins des clients à l'avenir également. La Poste poursuit son développement sur ses marchés clés et pénètre de nouveaux marchés à la faveur d'une croissance organique et inorganique. Ce faisant, elle se concentre sur le passage du secret postal et du secret des lettres à l'ère du numérique (portefeuille de prestations de Services de communication), sur l'ouverture du réseau et sur les nouvelles solutions logistiques.



– **Garantir son autonomie financière grâce à des mesures de gain d'efficacité ainsi que des mesures tarifaires**

Pour être à même de continuer à financer par ses propres moyens non seulement la fourniture du service universel, mais également les investissements dans son cœur de métier ainsi que dans ses nouvelles activités, la Poste doit encore mieux maîtriser ses coûts (augmentation ou stabilisation de sa productivité) et appliquer de nouveaux modèles de prix. Des mesures de gain d'efficacité axées sur la diminution des charges et sur l'amélioration de l'EBIT ont donc été identifiées dans l'ensemble du groupe. Elles seront mises en œuvre d'ici à 2030. Quant aux mesures tarifaires portant sur les lettres, les colis et les journaux, elles permettront à la Poste d'assurer un service universel complet à l'avenir également, ce tous les jours ouvrables, à des prix conformes au marché et dans toute la Suisse.

– **Apporter une contribution à la société en agissant de manière durable**

La Poste contribue de manière importante au développement durable de la Suisse. Elle assume pleinement les responsabilités liées aux conséquences directes et indirectes de ses activités sur les différentes parties prenantes et sur l'environnement. Aux fins de la réalisation de ses objectifs en matière de responsabilité d'entreprise, elle a défini cinq champs d'action prioritaires tout au long de la chaîne de création de valeur: achats responsables, climat et énergie, employeur responsable, solutions clients durables (économie circulaire) et, enfin, contribution au bien-être commun (pour plus d'informations sur la stratégie de responsabilité d'entreprise, voir les ➔ pages 25 ss).

## Stratégies de marché

Les stratégies des unités chargées des activités commerciales font office de trait d'union entre la stratégie du groupe et les activités de la Poste sur ses différents marchés.

### Services logistiques

---

Prestations logistiques complètes d'un seul tenant

---

Les compétences logistiques de la Poste sont regroupées au sein de la nouvelle unité du groupe Services logistiques. La Poste souhaite défendre sa position de leader dans la fourniture de services logistiques globaux, tant physiques que numériques, en Suisse et pour la Suisse. C'est dans cet esprit que sa stratégie a été orientée de manière ciblée sur les secteurs de marché où elle veut opérer, compte tenu des exigences spécifiques à ces secteurs. Son objectif est de consolider ses activités existantes et de croître dans de nouveaux domaines, tout en assumant son rôle de partenaire fiable à même de relier la Suisse avec le reste du monde pour les flux de marchandises du futur.

La Poste fournit ses prestations coursier, express, colis (CEC) et courrier à l'échelle nationale et internationale. Une vive concurrence régnant sur le marché CEC, elle s'emploie à proposer une offre complète, durable et de grande qualité. Elle va continuer d'améliorer le confort offert aux expéditeurs et aux destinataires, tout en simplifiant le passage des frontières.

La Poste distribue aussi les journaux ainsi que les envois publicitaires adressés et non adressés. Le segment Marché des médias et marché publicitaire est fortement touché par la numérisation. En enrichissant ses prestations d'offres numériques et en les développant, la Poste conforte son rôle dans ce segment de marché.

L'essor de l'e-commerce a mis en évidence l'importance de la logistique des marchandises pour les entreprises postales. Afin de mieux intégrer sa logistique nationale dans les flux de marchandises internationaux, la Poste réalise des investissements ciblés en Suisse et dans les pays voisins.

Associant sa connaissance du secteur et ses compétences logistiques à des services numériques, elle propose des solutions sectorielles parfaitement adaptées aux besoins. Actuellement, elle se concentre sur le marché de la santé et teste des offres dans les domaines de la construction, de l'économie circulaire et de l'alimentation.



---

Transmission sûre  
d'informations, en  
toute confidentialité

---

## Services de communication

Le quotidien et les besoins des personnes en Suisse évoluent. De plus, la gestion rigoureuse des données sensibles va encore gagner en importance à l'avenir. Dans le même temps, les clients – qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises ou d'autorités – souhaitent vivre une expérience numérique positive. Ces besoins de la clientèle sont au cœur des préoccupations de l'unité Services de communication. La Poste est persuadée qu'une gestion simple et sûre des informations numériques est indispensable à une Suisse moderne.

Pour réaliser cet objectif, la Poste intervient comme un intermédiaire indépendant et digne de confiance entre les univers physique et numérique, en ciblant plus particulièrement quatre secteurs de marché:

– **Services d'information basés sur la confiance**

Avec ses services d'information basés sur la confiance, la Poste assure des transferts de données sécurisés, traçables et infalsifiables, en veillant à ce que l'expéditeur et le destinataire soient autorisés à envoyer et à recevoir les informations correspondantes.

– **Services d'assistance numériques**

Avec les services d'assistance numériques, la Poste assure le bon fonctionnement des interfaces entre univers physique et numérique. Elle aide ainsi les PME et la population suisses à trouver facilement et sûrement leurs marques dans l'environnement numérique.

– **Prestations administratives numériques**

La Poste renforce sa position de prestataire bien établi dans le secteur des prestations administratives numériques sécurisées et conformes à la législation, avec pour objectif d'assurer la numérisation continue des processus au niveau de la Confédération, des cantons et des communes, tout en facilitant le dialogue entre la population et les administrations publiques.

– **Solutions numériques dans le secteur de la santé**

La Poste assoit son rôle de prestataire global de premier plan pour les solutions numériques dans le secteur de la santé, où elle se lance dans de nouveaux domaines d'activité.

## RéseauPostal

---

Développer les points  
d'accès et ouvrir le  
réseau de filiales à  
des partenaires

---

La Poste dispose du réseau de fourniture de services postaux le plus dense d'Europe. Les filiales et autres points d'accès sont le pilier central de son offre. Une présence dans toutes les régions de Suisse: c'est ainsi que la Poste conçoit un service universel couvrant l'ensemble du territoire. Son réseau compte au total près de 4900 points d'accès, et la Poste continue de le développer, par exemple avec des automates pour les colis, des points clientèle commerciale et des prestations à domicile. Elle investit environ 40 millions de francs dans la modernisation de plus de 300 filiales en exploitation propre. Grâce au soutien local fourni par ses équipes, à la formation du personnel des partenaires et à une infrastructure conviviale, elle améliore la qualité de service dans les filiales en partenariat.

Le réseau sera stabilisé à quelque 800 filiales en exploitation propre. À cet effet, la Poste met ses locaux à la disposition d'autorités et d'entreprises des secteurs des assurances-maladie, des banques, des assurances et de la santé. Elle permet à ces partenaires d'être proches de la population des villes comme des campagnes, créant ainsi dans toutes les régions de Suisse de nouveaux centres de services qui proposent des offres utiles au quotidien.

---

### Solutions de mobilité sur route connectées et durables

---

## Services de mobilité

En Suisse, la Poste est un important prestataire de mobilité du transport public de voyageurs par la route. Elle entend renforcer cette position avec ses cars postaux. Le système suisse des transports publics doit rester attrayant et continuer de répondre aux besoins de la clientèle. Le transport régional de voyageurs étant financé pour moitié par des fonds publics, la Poste met tout en œuvre pour faire un usage aussi efficient que possible des indemnités versées par la Confédération, les cantons et les communes.

La Poste complète son offre sur le marché de la mobilité avec Post Company Cars, premier gestionnaire global de parcs de véhicules indépendant en Suisse. En plus de gérer toutes les flottes de la Poste, Post Company Cars occupe une place de leader sur le marché tiers des solutions de mobilité individuelles et durables.

Centre de compétences en mobilité électrique, Post Company Cars facilite le passage de sa clientèle à la propulsion électrique.

## PostFinance

---

### Garantir le service universel en matière de services de paiement et développer des solutions numériques

---

Un retour graduel à la normale en matière de marge d'intérêts ainsi que les produits relevant des activités indépendantes des taux d'intérêt offrent à moyen terme le potentiel nécessaire pour améliorer sensiblement la rentabilité de PostFinance. Les produits demeurent toutefois sous pression en raison d'exigences législatives et réglementaires toujours élevées, d'un environnement de marché dynamique de plus en plus concurrentiel et, partant, de la hausse de la demande en solutions numériques de la part de la clientèle. De ce fait, PostFinance est contrainte de se ménager des marges de manœuvre stratégiques.

PostFinance croit en la liberté d'entreprise; c'est dans cet esprit qu'elle scinde ses marchés en quatre secteurs d'activité indépendants:

- **Payment Solutions**

En tant qu'établissement financier suisse de première importance, PostFinance est un des moteurs de la transformation numérique des services de paiement et du retail banking.

- **Retail Banking**

Retail Banking offre aux clients privés et commerciaux des solutions intelligentes de gestion de leur argent, dans les mondes aussi bien physique que numérique. Dans le domaine des solutions de paiement, PostFinance est un partenaire fiable, qui propose des solutions simples, efficaces et de plus en plus fréquemment numériques.

- **Digital First Banking**

Parallèlement à son activité clé, PostFinance lance dans le secteur Digital First Banking, avec Yuh, une offre complètement inédite, axée d'emblée sur le tout numérique, dans le domaine «banking & beyond».

- **Platform Business**

Enfin, avec Platform Business, PostFinance exploite une plateforme suisse indépendante de comparaison et de souscription (Valuu) en matière de financement, d'assurance et de prévoyance.

## Stratégie de responsabilité d'entreprise

Figurant parmi les plus gros employeurs du pays, leader des marchés des services postaux, des services de paiement et des services de transport public de voyageurs sur route, la Poste est pleinement consciente de sa responsabilité d'entreprise.

Elle s'emploie à constamment trouver un juste équilibre entre ses intérêts économiques, le respect de l'environnement et ses responsabilités sociale et sociétale, compte tenu des besoins des générations actuelles et à venir.

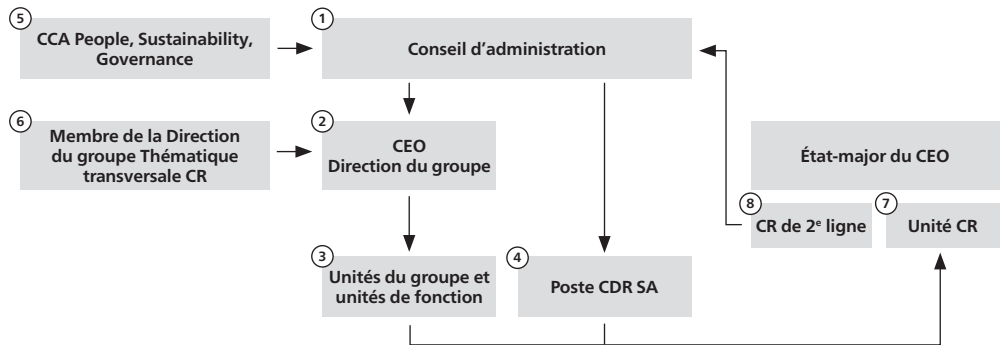
## Gouvernance de la responsabilité d'entreprise

En tant qu'entreprise assurant un mandat de service universel, la Poste prend son rôle d'exemple et sa responsabilité d'entreprise très au sérieux, les considérant comme un engagement volontaire.

En tant qu'organe suprême, le Conseil d'administration adopte la vision et la stratégie du groupe, y compris les objectifs à long terme de la Poste. Sont inclus les objectifs climatiques et énergétiques, qui font partie des objectifs stratégiques assignés par le propriétaire. Dans la «Charte de Corporate Responsibility», le Conseil d'administration s'engage pour la mise en œuvre de la stratégie de responsabilité d'entreprise, avec ses axes prioritaires et ses champs d'action.

Gouvernance de la responsabilité d'entreprise (Corporate Responsibility, CR) à la Poste

31.12.2022



- ① Le Conseil d'administration adopte la vision et la stratégie du groupe, y compris les objectifs d'entreprise à long terme et la «Charte de Corporate Responsibility» de la Poste, et charge la Direction du groupe de leur mise en œuvre. Sont inclus les objectifs climatiques et énergétiques, qui font partie des objectifs stratégiques assignés par la Confédération en tant que propriétaire.
- ② La Direction du groupe assure le pilotage et la coordination des unités aux fins de la réalisation des objectifs relevant de la responsabilité d'entreprise et du développement durable. Les membres de la Direction du groupe chargés de la mise en œuvre de la thématique transversale durabilité se focalisent sur les objectifs climatiques et énergétiques en tant que facteurs de transformation centraux de la Poste de demain.
- ③ La responsabilité d'entreprise fait partie intégrante des responsabilités de la hiérarchie. Avec l'unité d'organisation Corporate Responsibility (CR), rattachée à l'unité Développement d'entreprise au sein de l'État-major du CEO, les unités du groupe et les unités de fonction forment la fonction CR. Les unités rendent compte de leurs activités dans ce domaine à l'unité CR, qui surveille la réalisation des objectifs.
- ④ La Direction du groupe a délégué la coordination et la fourniture de prestations en matière de neutralisation des émissions de CO<sub>2</sub> résiduelles à Poste CDR SA (CDR = Carbon Dioxide Removal, voir sous «Climat et énergie» à la page 29). L'unité CR contrôle la réalisation des objectifs.
- ⑤ Le comité du Conseil d'administration People, Sustainability, Governance traite les dossiers en lien avec la thématique de la durabilité et formule des recommandations à l'intention du Conseil d'administration.
- ⑥ Le membre de la Direction du groupe chargé de la mise en œuvre de la thématique transversale durabilité se focalise sur les objectifs climatiques et énergétiques en tant que facteurs de transformation centraux de la Poste de demain.
- ⑦ L'unité CR a pour but d'organiser de la manière la plus efficace et efficace possible les relations du groupe et des unités avec leurs parties prenantes dans le domaine de la responsabilité d'entreprise, afin de saisir les chances (p. ex. innovations) qui s'offrent, mais aussi d'identifier précocement les risques et de les gérer du mieux possible. Elle donne des conseils et positionne la Poste en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité. Ce faisant, elle se concentre sur les champs d'action stratégiques le long de la chaîne de création de valeur et fixe des objectifs mesurables – intégrés dans la stratégie du groupe – en matière de responsabilité d'entreprise (notamment les objectifs climatiques et énergétiques). Chaque unité répond de l'application des mesures relatives à la responsabilité d'entreprise et rend compte de l'état d'avancement à l'unité CR.
- ⑧ Une responsabilité d'entreprise de deuxième ligne est en cours de réalisation.

---

La Direction du groupe est chargée de piloter les unités en vue de la réalisation des objectifs climatiques et énergétiques

---

Chaque membre de la Direction du groupe et chaque responsable d'une unité du groupe ou d'une unité de fonction répond directement de l'application des prescriptions relatives à la responsabilité d'entreprise. Pour les dossiers transversaux, la responsabilité incombe à la Direction du groupe.

La Direction du groupe est chargée de piloter les unités et de coordonner leur action aux fins de la réalisation des objectifs climatiques et énergétiques. Les objectifs climatiques et énergétiques constituent l'un des six thèmes transversaux qui revêtent une importance centrale pour la Poste de demain et qui sont développés par un groupe de travail composé de plusieurs membres de la Direction du groupe, placé sous la houlette du représentant de la DG pour la CR. Les membres de la Direction du groupe et les experts responsables de cette thématique se concentrent sur les objectifs climatiques et énergétiques, qui sont une composante essentielle de la responsabilité d'entreprise et un élément de transformation central de la Poste de demain.

La responsabilité d'entreprise fait partie intégrante des responsabilités de la hiérarchie. Avec l'unité d'organisation Corporate Responsibility (CR), rattachée à l'unité Développement d'entreprise, les unités du groupe et les unités de fonction forment la fonction CR et s'engagent conjointement pour assurer la réalisation des objectifs relevant de la responsabilité d'entreprise. Chaque unité répond de l'application des mesures relatives à la responsabilité d'entreprise et rend compte de l'état d'avancement à l'unité CR, qui fournit ses prestations à trois niveaux pour l'ensemble du groupe: premièrement au niveau du management, deuxièmement au niveau de la direction spécialisée et troisièmement au niveau du reporting et de la sensibilisation. L'unité CR donne des conseils et positionne la Poste en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité. Ce faisant, elle se concentre sur les champs d'action stratégiques le long de la chaîne de création de valeur, fixe des objectifs mesurables – intégrés dans la stratégie du groupe – en matière de responsabilité d'entreprise et en surveille la réalisation.

L'unité CR a pour but d'organiser de la manière la plus efficiente et efficace possible les relations du groupe et des unités avec leurs parties prenantes (propriétaire, public, clients existants et potentiels, collaborateurs) dans le domaine de la responsabilité d'entreprise, afin de saisir les chances (p. ex. innovations) qui s'offrent, mais aussi d'identifier précocement les risques et de les gérer du mieux possible.

Dans la «Charte de Corporate Responsibility», la Direction du groupe et le Conseil d'administration ont pris un engagement en ce qui concerne la réalisation des objectifs relevant de la responsabilité d'entreprise ([👉 poste.ch/durabilite](https://poste.ch/durabilite)). Il s'agit d'un engagement volontaire, dont le respect sera garanti au moyen des mêmes instruments et méthodes que ceux utilisés dans le cadre de la compliance pour surveiller le respect des obligations découlant de la législation et des prescriptions internes. C'est pourquoi la Poste met en place une responsabilité d'entreprise de deuxième ligne. L'établissement d'un rapport de deuxième ligne relatif à la responsabilité d'entreprise donnera à la Direction du groupe et au Conseil d'administration l'assurance que les mesures adoptées en la matière permettront d'atteindre les objectifs visés avec un degré de certitude raisonnable.

## Analyse de matérialité: déterminer les enjeux pertinents

L'analyse de matérialité permet à la Poste d'identifier les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes. La Poste procède régulièrement à l'examen de ces enjeux depuis plusieurs années.

L'analyse de matérialité conduite en 2019 constitue la base de la stratégie actuelle en matière de responsabilité d'entreprise. En 2022, la Poste a actualisé cette analyse afin de valider et de développer ladite stratégie et d'établir des rapports en toute transparence.

Le principe de la «double matérialité» y a été intégré afin de respecter les prescriptions légales actuelles et futures applicables à l'échelle suisse et européenne (CSRD) ainsi que les normes GRI 2021. Par conséquent, chaque enjeu pertinent est désormais considéré sous deux perspectives:

- Perspective outside in: impacts d'un enjeu sur le résultat opérationnel propre
- Perspective inside out: impacts d'un enjeu sur le monde extérieur (économie, société et environnement)

En vertu du principe de la double matérialité, les enjeux ESG créent des chances et des risques qui sont pertinents sur le plan financier et/ou en termes d'impacts.

## L'analyse de matérialité en quatre étapes

L'analyse de matérialité a été effectuée en quatre étapes:

### – Analyse du contexte

Le contexte de la Poste est constitué de son modèle commercial, de sa chaîne de création de valeur, de sa chaîne de livraison et de ses parties prenantes. Dans l'analyse de contexte, les parties prenantes internes et externes suivantes ont été prises en compte: les employés et leurs représentants, les représentants du management, les représentants des instances politiques et de la société, la clientèle ainsi que les représentants du monde économique, les représentants sectoriels et les fournisseurs.

Étant donné que la Poste se compose de différentes sociétés du groupe, l'analyse de matérialité a été effectuée séparément pour les trois sociétés Poste CH SA, CarPostal SA et PostFinance SA, ainsi que de manière consolidée pour le groupe Poste. Il en a résulté quatre matrices de matérialité (matrice globale consolidée pour le groupe Poste, matrice Poste CH, matrice CarPostal et matrice PostFinance).

### – Identification des enjeux potentiellement pertinents

La Poste a établi une liste des enjeux potentiellement pertinents et en a priorisé 28. La liste comporte des groupes d'enjeux qui seront exigés à l'avenir pour l'établissement de rapports non financiers en Suisse: questions environnementales, questions sociales incluant les enjeux ayant trait aux employés et aux droits de l'homme, questions relatives à l'économie et à la prévention de la corruption. Chaque enjeu a été décrit sous deux perspectives (double matérialité). Les descriptions ont été affinées et validées sur la base d'entretiens réalisés avec neuf experts et avec des parties prenantes internes.

### – Évaluation des impacts

Afin d'obtenir des informations du point de vue des principales parties prenantes, la Poste a effectué deux enquêtes en ligne auprès d'un groupe de plus de 400 personnes composé de représentants du management de la Poste et de représentants des principales parties prenantes. Les représentants du management de la Poste ont évalué la pertinence des enjeux pour le résultat opérationnel à long terme (perspective outside in), tandis que les parties prenantes ont considéré les impacts sur le monde extérieur (perspective inside out).

Les résultats de l'enquête ont été pris en compte dans les matrices de matérialité du groupe Poste et des trois sociétés du groupe. Les répercussions ont ensuite donné lieu à un classement dans deux catégories: «priorité» et «base». Les enjeux qui n'ont pas été affectés à ces catégories continuent d'être pris en compte, mais ne sont actuellement pas prioritaires pour la gestion stratégique ou la communication externe.

### – Analyse et validation des enjeux matériels

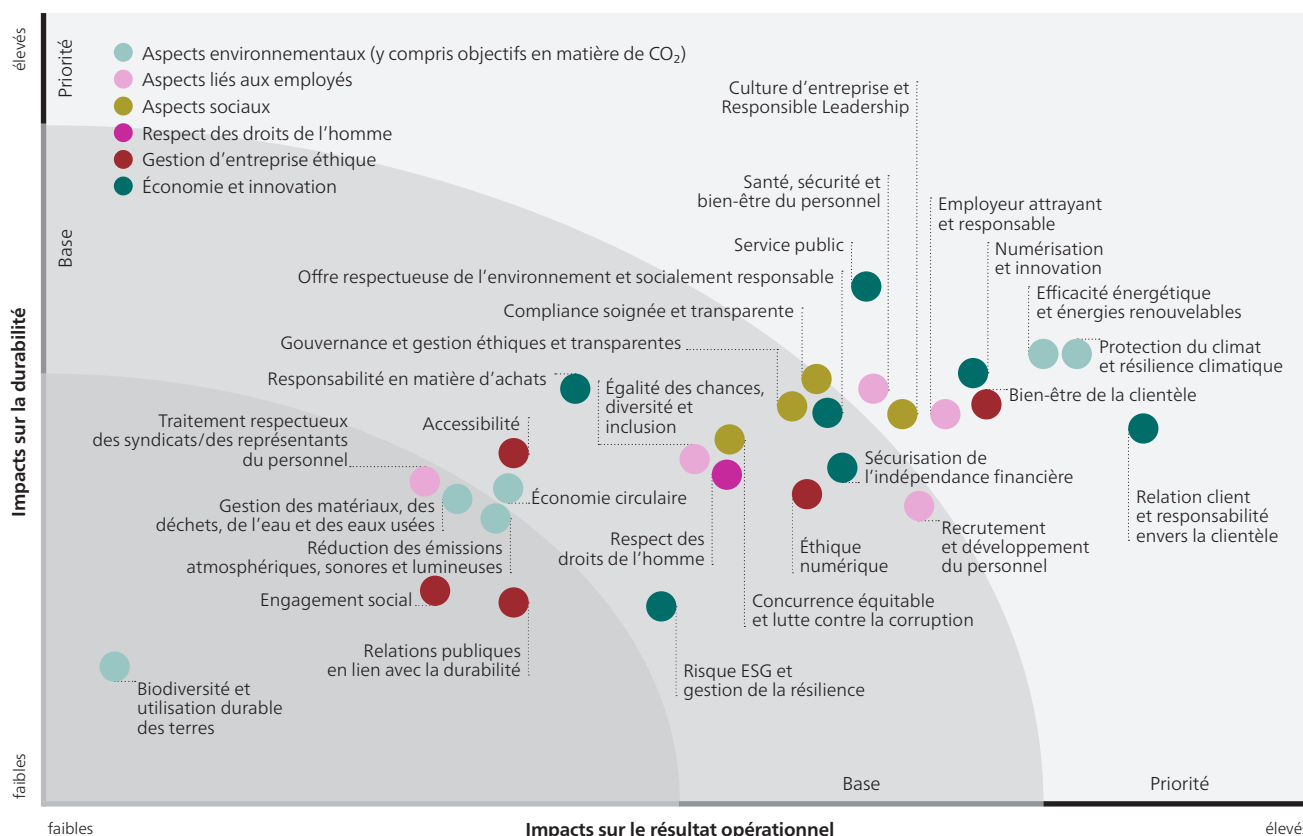
L'analyse de matérialité a été discutée et validée dans le cadre d'un atelier avec le management afin d'ajuster les priorités stratégiques et les ambitions futures.

## Principaux résultats et changements par rapport à 2019

L'analyse de matérialité 2022 montre que la Poste est bien positionnée avec ses champs d'action actuels en matière de responsabilité d'entreprise (voir les ➔ pages 29 à 32). Certains enjeux ont gagné en importance depuis 2019.

Les enjeux du service public, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi que de la protection du climat et de la résilience climatique gagnent en importance

Matrice de matérialité du groupe Poste  
2022



Par rapport à l'analyse préliminaire, la fourniture d'un service public, l'efficacité énergétique et la protection du climat ont vu leur importance s'accroître. Ces enjeux se situent dans le quadrant supérieur droit de la matrice. Les questions relatives à la compliance ont été jugées moins importantes que dans l'avant-projet.

L'enjeu des droits de l'homme subit une pression réglementaire croissante et représente un risque de réputation accru. Par conséquent, il en est davantage tenu compte dans le champ d'action «Achats responsables».

Après la pandémie de COVID-19, le champ d'action «Employeur socialement responsable» continue de se focaliser fortement sur les enjeux de la santé, de la sécurité et du bien-être des collaboratrices et des collaborateurs, notamment du point de vue de la santé psychique et du bien-être.

Par rapport à 2019, l'enjeu du service public a été jugé nettement plus important et demeure un élément central du champ d'action «Bien-être commun».

Dans le champ d'action «Solutions clients durables», le lien entre les avantages pour la clientèle et l'innovation au profit de la clientèle est encore renforcé et la question de l'accessibilité continue d'être prise en compte.

## Champs d'action prioritaires

La Poste a défini cinq champs d'action prioritaires: achats responsables, climat et énergie, employeur socialement responsable, solutions clients durables, bien-être commun.

### Achats responsables

---

Les principes de la durabilité sont ancrés dans les processus d'achat

---

Objectifs de la Poste:

- Appliquer les exigences légales relatives aux obligations de diligence en matière de droits de l'homme
- Contribuer à la réalisation des objectifs climatiques et énergétiques
- Ancrer la durabilité au cœur du processus d'achat de la Poste
- Assurer la pérennité des achats

La Poste assume sa responsabilité envers les individus et l'environnement dans le cadre de ses achats. Effectuer des achats durables signifie utiliser les moyens disponibles de manière responsable sur le plan écologique, social et économique. L'ancrage de la durabilité dans les achats est garanti par le projet «Achats responsables». Aujourd'hui déjà, la Poste tient compte d'une multitude de critères de durabilité lors de la sélection de ses fournisseurs. Dans les relations d'affaires, elle cherche à promouvoir des conditions de travail socialement responsables et des solutions écologiques de la part des fournisseurs.

En tant que membre de la Fair Wear Foundation, la Poste s'engage par exemple à contrôler strictement et à mettre en œuvre durablement des normes sociales chez ses fournisseurs de vêtements.

### Climat et énergie

---

En 2022, la Poste a encore renforcé ses objectifs climatiques et énergétiques

---

Objectifs de la Poste:

- Viser la neutralité carbone pour la distribution des lettres et colis dans les centres urbains à partir de 2025
- Disposer d'un fonctionnement interne entièrement carbone-neutre à partir de 2030, notamment en passant à des modes de propulsion alternatifs, en utilisant de l'électricité issue à 100% de sources d'énergies renouvelables et en renonçant aux installations de chauffage à combustible fossile
- Atteindre l'objectif de zéro émission nette dans l'ensemble de la chaîne de création de valeur à partir de 2040

De 2021 à 2030, la Poste a pour objectif de réduire de 42% les émissions de CO<sub>2</sub> dues à ses activités d'exploitation et de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> dans sa chaîne de création de valeur. À partir de 2040, toute l'entreprise devra être carbone-neutre et avoir atteint l'objectif de zéro émission nette. Ces objectifs climatiques et énergétiques s'appuient sur une base scientifique, conformément à la Science-Based Targets Initiative (SBTi), et sont en adéquation avec l'objectif climatique des Nations Unies, qui vise à limiter le réchauffement de la Terre à 1,5 °C au maximum.

Les émissions résiduelles qui subsisteront en 2040 devront être entièrement compensées par des projets climatiques. La société Poste CDR SA a été créée afin d'élaborer un portefeuille de mesures allant dans ce sens. Sa mission consiste à examiner les différentes méthodes existantes en matière de neutralisation des émissions de CO<sub>2</sub> et à neutraliser les émissions résiduelles de la Poste avec la meilleure rentabilité possible, afin que la Poste parvienne à atteindre ses objectifs climatiques et énergétiques ambitieux.

Des informations sur les mesures mises en œuvre et sur la réalisation de ces objectifs sont présentées aux ➔ pages 64 à 66.



## Employeur socialement responsable

---

En 2022, le taux de réintégration de collaboratrices et de collaborateurs faisant face à des situations complexes en matière de santé a été augmenté

---

Objectifs de la Poste:

- Veiller à ce que l’environnement de travail favorise la performance individuelle ainsi que la conciliation de la vie professionnelle avec les autres aspects de la vie
- Intégrer les personnes de tous horizons et ne laisser aucune place à la discrimination
- Instaurer des conditions d’engagement équitables, attrayantes et économiquement durables

En tant qu’employeur socialement responsable, la Poste entend promouvoir la performance de son personnel. Le sondage du personnel 2022 montre que la perception subjective de l’état physique et psychique du personnel s’est légèrement dégradée par rapport à 2020, passant de 82 à 81 points. Toutefois, l’état de santé et le bien-être des collaboratrices et des collaborateurs ne sont pas uniquement influencés par des paramètres sur lesquels la Poste peut agir, mais dépendent aussi de facteurs tels que le comportement personnel en matière de santé, la pandémie de COVID-19, etc. Les paramètres internes mesurés dans le cadre du sondage du personnel, tels que l’aménagement du travail, l’équipe ou le comportement de gestion, affichent des valeurs stables ou partiellement en hausse. Cela signifie que l’entreprise dispose de ressources pour promouvoir la santé et gérer correctement la charge de travail dans le cadre de l’exploitation.

Avec l’initiative «Prêts pour le monde du travail», la Poste encourage ses collaboratrices et ses collaborateurs à assumer leur responsabilité individuelle en vue de maintenir leur performance personnelle et leur adéquation au marché du travail. À cette fin, la Poste gère un réseau d’ambassadrices et d’ambassadeurs du futur (approche peer-to-peer) et a organisé en 2022 des réunions d’information ainsi que des modules d’atelier pour la planification de carrière.

La Poste dispose d’un processus de gestion des présences clairement défini. Les spécialistes RH et de la santé soutiennent les responsables de conduite dans la réintégration des membres du personnel. En 2022, le taux de réintégration de collaboratrices et de collaborateurs faisant face à des situations complexes en matière de santé a été augmenté.

La Poste ne tolère aucune forme de discrimination. Si des cas de discrimination se produisent, la Poste réagit rapidement et de manière professionnelle, en examinant les faits et, si nécessaire, en prenant des mesures disciplinaires. Les unités d’organisation qui présentent des valeurs critiques doivent définir et mettre en œuvre des mesures spécifiques avec la collaboration du Conseil social ou du Conseil RH. Le nombre de collaboratrices et de collaborateurs qui se sont sentis discriminés en 2022 a légèrement diminué par rapport à 2020 (enquête complémentaire au sondage du personnel, réalisée tous les deux ans). La valeur «Respect dans l’équipe» a progressé par rapport à l’exercice précédent, passant de 81 à 82 points. Les unités d’organisation qui présentent des valeurs critiques sont soutenues par le Conseil RH dans l’élaboration et la mise en œuvre de mesures.

Pour instaurer en Suisse des conditions d’engagement durables, la Poste s’engage – avec d’autres grandes entreprises logistiques – en faveur de la conclusion d’une convention collective de travail (CCT) de branche. À cette fin, il est prévu de fonder la nouvelle union patronale «Distribution Suisse». Entamées en novembre 2021, les négociations relatives à la CCT se sont poursuivies en 2022. L’objectif est de parvenir à inscrire cette CCT parmi celles dont le champ d’application est étendu.

Durant l’exercice sous revue, la CCT d’entreprise de Poste Immobilier Management et Services SA (IMS) a été renégociée. L’article sur l’égalité de traitement a été étendu et englobe désormais une protection contre la discrimination en raison de caractéristiques personnelles. Par ailleurs, l’article relatif à l’égalité salariale a été complété et les prestations d’appoint ayant trait à la parentalité ont été étendues. La convention sociale actuelle a été remplacée par un nouveau plan social, qui améliore encore le soutien apporté aux collaboratrices et aux collaborateurs en cas de perte d’emploi.

En novembre 2022, les partenaires sociaux de la Poste ont convenu de prolonger d’un an, soit jusqu’à la fin de 2024, les deux CCT d’entreprise Poste CH et PostFinance SA ainsi que la CCT faïtière.

D’autres informations sur le champ d’action «Employeur responsable» sont présentées sous «Personnel», aux [pages 58 à 63](#).



## Solutions clients durables

En 2022, la Poste s'est ouverte à des potentiels de marché supplémentaires grâce à de nouveaux partenariats

Objectifs de la Poste:

- Identifier les objectifs stratégiques et les potentiels
- Positionner la Poste comme fournisseur de solutions globales pour l'économie circulaire
- Établir la Poste en tant qu'intermédiaire logistique dans le domaine de la réutilisation

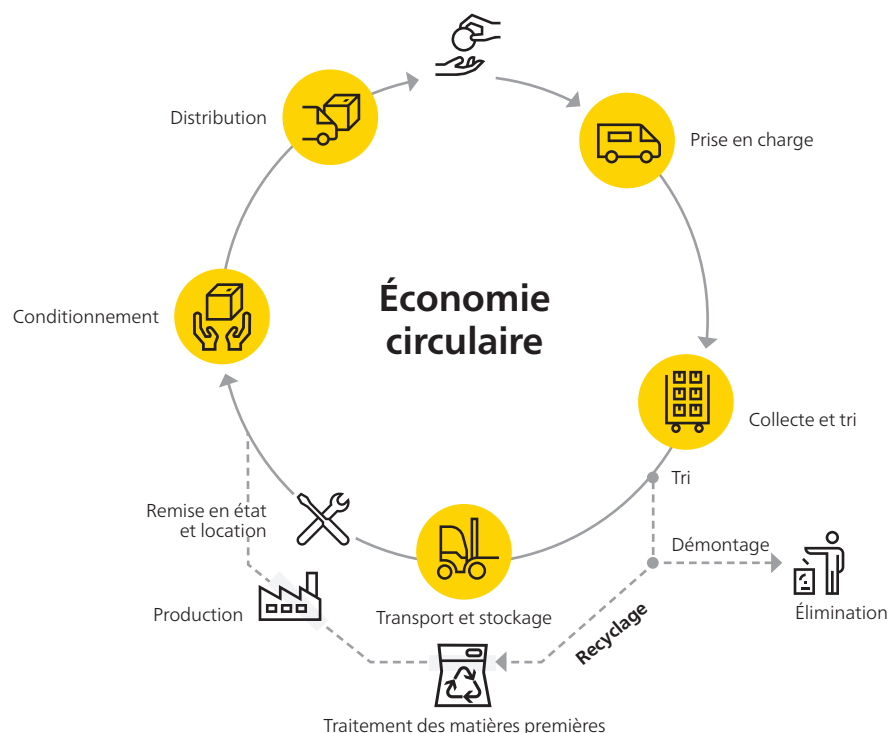
La Poste intègre les aspects liés à la durabilité dans le développement des offres existantes. Grâce à sa forte capacité d'innovation, elle développe de nouveaux produits propres à contribuer à la résolution des problèmes écologiques et sociaux actuels. Cette contribution, elle l'apporte également en se positionnant comme un prestataire de solutions globales axées sur la mise en œuvre opérationnelle de l'économie circulaire en Suisse.

La Poste se profile également dans le domaine de la logistique de retour et du recyclage des matériaux valorisables: elle collecte le PET sur mandat de PET-Recycling Schweiz et prend en charge des appareils électriques usagés sur le pas de la porte des clients pour les remettre à des centres de recyclage spécialisés. Elle reprend en outre, pour le compte de prestataires de télécommunication, des routeurs Internet obsolètes en vue de leur remise à niveau et de leur réutilisation, récupère les bouteilles en PET vides ainsi que les matériaux d'emballage lors de livraisons de produits alimentaires commandés en ligne et collecte les capsules de café Nespresso usagées. En collaboration avec des partenaires, la Poste teste par ailleurs l'utilisation d'emballages réutilisables comme le Kickbag, une solution qui permet de distribuer les envois dans leur emballage d'origine, c'est-à-dire sans suremballage, et donc de réduire les déchets.

Assumant également sa responsabilité sociétale en tant qu'entreprise consommatrice, la Poste explore de nouvelles pistes. Elle retourne par exemple les batteries usagées de ses scooters électriques à leur fabricant, qui a développé une technologie innovante de recyclage permettant de réutiliser la majeure partie des matériaux constituant ces batteries. La boucle est ainsi bouclée.

Enfin, la Poste s'engage en faveur d'une gestion ciblée de ses propres déchets, avec par exemple la transformation de tenues postales usagées en housses pour ordinateur portable ou en sacs de sport.

La Poste, moteur de l'économie circulaire



---

La Poste a une valeur économique importante pour la Suisse

---

## Bien-être commun

Objectifs de la Poste:

- Créer de la valeur économique
- Créer de la valeur sociétale

Avec des emplois répartis dans les 26 cantons du pays, plus de quatre millions de ménages et entreprises desservis chaque jour et des achats d'une valeur de plus de 3 milliards de francs auprès de fournisseurs suisses, la Poste a une valeur économique importante pour la Suisse et contribue de manière considérable au bien commun. À titre d'exemple, 1 franc sur 120 généré en Suisse provient directement ou indirectement de la Poste (1% du produit intérieur brut). Par ailleurs, 1 emploi sur 110 (soit presque 1%) est fourni par la Poste. Il s'agit de la situation actuelle, qui doit rester la même dans les dix années à venir.

Dans le cadre de son engagement sociétal, la Poste affecte de manière ciblée une partie de ses ressources à des buts sociaux, comme avec l'opération «Père Noël».

Elle opère depuis des années pour le bien-être commun, fournissant par exemple des services logistiques gratuits lors de la campagne «2 x Noël» de la Croix-Rouge suisse (CRS), qui permet d'envoyer des dons en nature redistribués à des personnes dans le besoin.

Le surcyclage des tenues de travail usagées est en outre assuré par l'organisation sociale «Berufliche Eingliederung und Werkstätte Oberburg» (BEWO).

La Poste s'engage aussi dans le domaine de la culture, en soutenant en particulier des artistes suisses au travers de sa propre collection d'art ainsi qu'en intégrant de nombreuses œuvres dans ses bâtiments («L'art dans l'architecture»).

En tant que cofondatrice du Musée de la communication, elle met à disposition un espace où découvrir l'histoire de la poste et débattre des nombreux aspects de la communication publique et interpersonnelle. Elle promeut en outre des fondations ou des projets à caractère social ou historico-culturel ou axés sur les jeunes, par le biais du fonds en timbres ou en émettant des timbres-poste spéciaux avec surtaxe, comme les séries Pro Patria et Pro Juventute. Elle assure ainsi aux bénéficiaires une importante source de financement, tout en diffusant leurs messages.

---

## Gestion financière

La gestion financière de la Poste est axée sur la réalisation des objectifs financiers fixés par le propriétaire.

### Objectifs fixés par le propriétaire

---

Garantir la valeur ajoutée de l'entreprise à long terme

---

Pour la période stratégique en cours, le propriétaire attend de la Poste qu'elle crée les conditions propres à assurer durablement la génération d'une valeur ajoutée de l'entreprise. La valeur de l'entreprise croît lorsque le résultat d'exploitation ajusté dépasse le coût du capital investi moyen. Cette approche intègre non seulement le compte de résultat, mais aussi les risques et le capital engagé.

Les investissements doivent être intégralement autofinancés. Pour atteindre les objectifs fixés, la gestion et le pilotage du groupe Poste s'appuient sur les résultats de chacune des unités chargées de la conduite des activités commerciales. Le résultat d'exploitation et la valeur ajoutée de l'entreprise constituent des objectifs financiers majeurs. La valeur ajoutée de l'entreprise est une composante du calcul de la rémunération variable des cadres (voir la procédure de fixation des indemnités à la ➔ page 87).

Les unités chargées de la conduite des activités commerciales disposent, dans les limites de la planification financière stratégique, d'une grande liberté de décision quant aux investissements, projets ou achats de participations ayant d'importantes répercussions financières et revêtant un caractère stratégique. Selon le montant en jeu, la décision finale revient à la Direction du groupe ou au Conseil d'administration.

## Rapport financier interne et présentation des comptes consolidés

Le reporting financier de la Poste repose principalement sur le rapport financier interne et la présentation des comptes consolidés.

### Rapport financier interne

Le rapport financier interne met en évidence la contribution au résultat des différentes unités chargées de la conduite des activités commerciales. Il indique également l'évolution des mesures de mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain». Le rapport financier interne est donc un instrument de pilotage des unités chargées de la conduite des activités commerciales et du groupe. Il se fonde sur les mêmes données que les comptes consolidés.

### Présentation des comptes consolidés

Établis conformément aux directives de l'International Financial Reporting Standards (IFRS), les comptes consolidés présentent l'évolution économique du groupe et de ses segments. La présentation des comptes correspond à l'organisation stratégique du groupe. Elle est subdivisée en activités du groupe en Suisse et à l'étranger, ainsi que par régions.

La gestion de la Poste et des unités chargées de la conduite des activités commerciales repose sur les instruments suivants:

– **Compte de résultat, bilan et tableau des flux de trésorerie**

Ces comptes constituent la base pour les unités chargées de la conduite des activités commerciales et le groupe. Le compte de résultat est établi mensuellement, tandis que le bilan et le tableau des flux de trésorerie sont établis trimestriellement.

– **Chiffres clés**

Les chiffres clés sont subdivisés selon les objectifs financiers et selon les indicateurs de gestion et de pilotage relatifs aux collaborateurs, aux processus et à la durabilité. Ils reflètent l'évolution économique et socio-économique des unités chargées de la conduite des activités commerciales et de la Poste dans son ensemble.

– **Commentaires**

Les analyses et les évaluations font partie intégrante de la gestion financière à tous les niveaux et donnent un aperçu des principaux développements et projets ainsi que des défis et des mesures prises pour y faire face. Sont également commentées, outre les variations par rapport à l'exercice précédent et à la planification, les prévisions pour l'exercice en cours. La périodicité des commentaires dépend des chiffres clés concernés et de l'importance des variations.

Résultat d'exploitation  
et bénéfice consolidé  
en net recul

## Évolution des activités

La Poste a clos l'exercice 2022 sur un bénéfice consolidé de 295 millions de francs, en recul de 157 millions par rapport à l'exercice précédent normalisé. Le résultat d'exploitation, en baisse à 358 millions de francs, reflète les défis auxquels fait face la Poste dans les activités de logistique et de services financiers et démontre la nécessité de poursuivre la stratégie «Poste de demain». La valeur de l'exercice précédent normalisée s'élevait à 515 millions de francs. Pour la notion de normalisation, voir sous «Effet exceptionnel 2021» à la page 46.

### Groupe | Chiffres clés

2022, avec comparaison 2021		2021	2022
<b>Résultat</b>			
Produits d'exploitation	millions de CHF	6 877	6 859
réalisés à l'étranger <sup>1,2</sup>	millions de CHF	629	682
	% des produits d'exploitation	9,1	9,9
services réservés <sup>3</sup>	millions de CHF	957	961
	% des produits d'exploitation	13,9	14,0
Résultat d'exploitation <sup>4</sup>	millions de CHF	515	358
en proportion des produits d'exploitation	%	7,5	5,2
Bénéfice consolidé <sup>4,5</sup>	millions de CHF	452	295
<b>Personnel</b>			
Effectif du groupe	unités de personnel	33 207	34 072
à l'étranger	unités de personnel	400	751
<b>Financement</b>			
Total du bilan	millions de CHF	128 397	120 470
Fonds des clients (PostFinance)	millions de CHF	94 110	89 994
Fonds propres <sup>5</sup>	millions de CHF	8 918	9 884
<b>Investissements</b>			
Investissements	millions de CHF	670	478
Autres immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles	millions de CHF	270	211
Immeubles d'exploitation	millions de CHF	85	133
Immeubles de placement	millions de CHF	65	37
Participations	millions de CHF	250	97
Ratio d'autofinancement des investissements	%	100	100
<b>Création de valeur</b>			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	millions de CHF	8 252	-6 118
Valeur ajoutée <sup>4,6</sup>	millions de CHF	4 376	4 296
Valeur ajoutée de l'entreprise <sup>4,7</sup>	millions de CHF	-8	-96

1 Définition «étranger» en accord avec la segmentation appliquée dans le rapport financier

2 Valeur 2021 ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2022, note 6.6 Informations géographiques)

3 Lettres jusqu'à 50 grammes

4 Valeurs normalisées 2021, voir sous «Effet exceptionnel 2021» à la page 46

5 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2022, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

6 Valeur ajoutée = résultat d'exploitation + charges de personnel + amortissements – résultat de la vente d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et de participations

7 Valeur 2021 ajustée en raison d'une évolution de la méthode de calcul

Les segments Services logistiques et PostFinance accusent en 2022 une baisse significative de leur résultat d'exploitation. Dans les Services logistiques, le recul des volumes et le renchérissement ont pesé sur le résultat. Concernant PostFinance, le résultat a été particulièrement affecté par la baisse des produits d'intérêts et la disparition de produits des prestations de services. Il n'en demeure pas moins que ces deux segments ont livré la plus grande contribution au résultat global de la Poste. RéseauPostal a également souffert de la diminution des volumes et enregistré un recul de son résultat d'exploitation. Les Services de mobilité ont bénéficié de la reprise de la demande dans les transports publics et ont vu leur résultat d'exploitation augmenter. Créé début 2021, le segment Services de communication est encore en phase de développement, l'accent étant mis sur une croissance inorganique. Il en est résulté en 2022 une première amélioration des résultats. Dans le segment Fonctions et management, une hausse des coûts de projets a été observée, ce qui a entraîné une baisse du résultat d'exploitation.

D'autres données et commentaires figurent dans les chiffres clés du rapport de gestion ([📄 rapportdegestion.poste.ch/telechargements](https://rapportdegestion.poste.ch/telechargements)).

## Facteurs générateurs de valeur

### Situation générale de l'économie suisse

Après la détente de la crise du coronavirus et la levée des restrictions correspondantes à travers le monde, l'économie mondiale a été marquée par les événements touchant la sécurité internationale et l'inflation qui en a résulté dans de nombreux pays. La reprise de l'économie suisse s'est poursuivie en 2022, mais la croissance du produit intérieur brut (PIB) a nettement ralenti en cours d'année. Les difficultés d'approvisionnement dans différents secteurs de l'industrie, l'affaiblissement de la demande en provenance de l'étranger et les prix élevés de l'énergie placent de nombreuses entreprises en Suisse devant des défis de taille. Globalement, les différents facteurs susmentionnés continuent de troubler les perspectives économiques pour l'année 2023. Les difficultés d'approvisionnement ne devraient se normaliser que lentement et les prix de l'énergie devraient rester élevés, ce qui pourrait entraîner des hausses de coûts pour des marchandises importantes pour la Poste. À moyen terme, la situation devrait néanmoins se détendre et l'inflation en Suisse se stabiliser à un niveau plus modéré. Les ajustements du taux directeur de la Banque nationale suisse (BNS), qui est passé en plusieurs étapes de -0,75% à 1,00%, ont permis de réduire l'inflation. Dans son scénario de base pour la Suisse, la BNS estime que la conjoncture en 2023 évoluera à un niveau bas, de manière légèrement positive.

## Segments

### Services logistiques

Acheminant environ 5,75 millions de lettres par jour en Suisse et à l'étranger, la Poste est l'une des principales entreprises de logistique de Suisse. Son offre pour clients privés et commerciaux va du courrier physique, numérique ou hybride à l'expédition de marchandises et aux envois publicitaires, en passant par des prestations complémentaires comme l'envoi contre remboursement ou en recommandé. La Poste doit cependant faire face à un défi majeur, à savoir le ralentissement de la demande de services physiques: en 2022, le nombre de lettres a diminué de 3,7% par rapport à l'exercice précédent. La Poste s'emploie à maintenir la fiabilité et la qualité de ces services en recourant aux technologies les plus avancées et en combinant les points d'accès traditionnels et nouveaux.

---

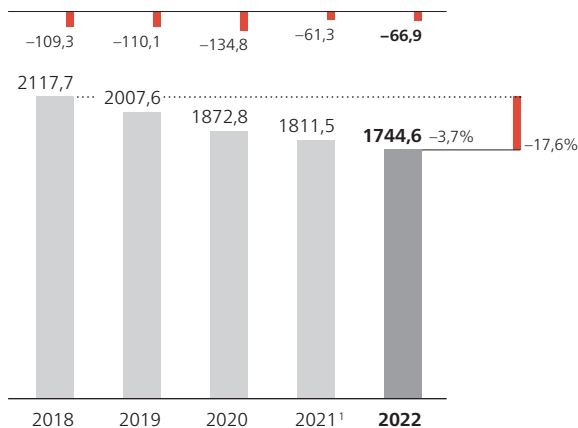
Recul de la demande en matière de courrier physique

---

La baisse de longue date du volume des lettres se poursuit

**Services logistiques | Lettres** en millions d'unités

2018 à 2022  
2018 = 100%



<sup>1</sup> Valeur 2021 ajustée. Les valeurs de 2018 à 2020 restent inchangées.

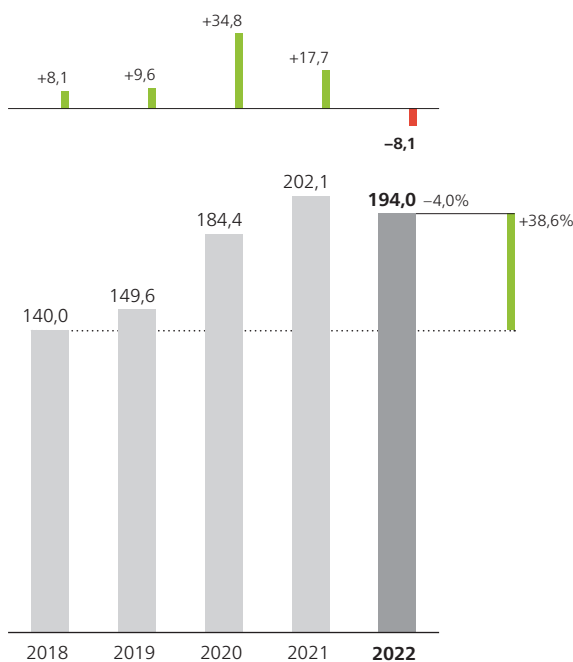
Hausse de la demande en prestations de colis freinée dans un premier temps

Chaque jour ouvrable, la Poste distribue en Suisse environ 760 000 colis, ce qui fait d'elle le leader du marché. L'offre de services complète couvre le transport de colis nationaux et internationaux, le commerce numérique, le fret et le stockage, les services Innight, express et coursier et les opérations de dédouanement. Pour répondre à la demande toujours forte, la Poste investit notamment dans de nouveaux centres colis et de stockage. Par rapport à l'exercice précédent, le volume des colis transportés en Suisse a baissé de 3,9%, tandis que les volumes à l'importation et à l'exportation reculaient de 5,5%. Globalement, le repli a atteint 4,0%.

Un climat de consommation perturbé fait diminuer le volume des colis

**Services logistiques | Colis** en millions d'unités

2018 à 2022  
2018 = 100%



Nouvelles solutions numériques destinées aux entreprises, aux autorités et à la population

Points d'accès physiques toujours importants pour la population, en dépit du recul des opérations de guichet

Malgré l'arrêt de l'exploitation au Liechtenstein, la croissance de la demande se poursuit

## Services de communication

Dans le nouveau segment Services de communication, la Poste entend appliquer le vieux principe du secret des lettres également dans le monde numérique. S'appuyant sur sa longue expérience de prestataire de confiance en matière de transmission d'informations sensibles, elle propose de nouvelles solutions numériques aux entreprises, aux autorités et à la population, leur permettant ainsi d'échanger des données confidentielles en toute sécurité par l'intermédiaire d'un prestataire suisse. En tant qu'entreprise de service public propriété de la Confédération, la Poste soutient la transformation numérique de la Suisse et de ses PME, proposant des solutions sûres d'échange d'informations avec la population et la clientèle. Durant la première phase de développement du segment, elle vise à s'établir sur des marchés spécifiques, notamment par le biais d'acquisitions.

## RéseauPostal

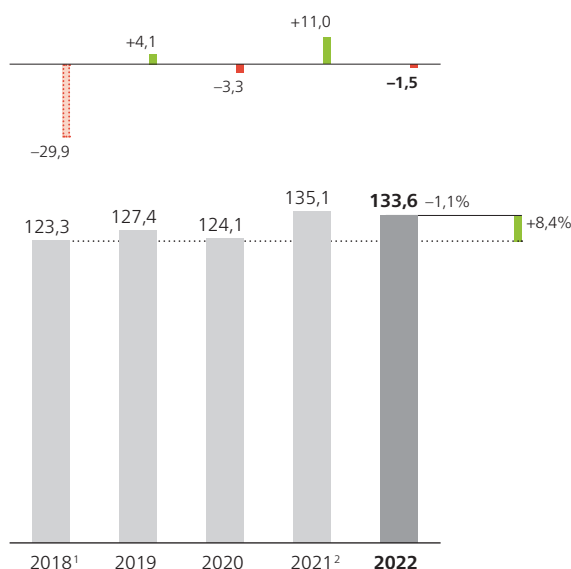
En 2022, RéseauPostal a enregistré plus de 340 000 opérations de la clientèle par jour, et continue d'être sollicitée malgré la diminution des opérations de guichet traditionnelles. Le nombre de paiements aux guichets a diminué de 15% par rapport à l'exercice précédent. La Poste s'emploie par ailleurs à maintenir la fiabilité et la qualité des services de RéseauPostal en combinant les points d'accès traditionnels et nouveaux. Elle ouvre en outre son réseau de filiales aux entreprises de services et aux autorités, tout en stabilisant le nombre de ses filiales en exploitation propre. Les partenaires concernés par cette ouverture non seulement profitent de ses prestations de services, mais ont également la possibilité, en pleine ère du numérique, de proposer des points de contact physiques à leurs clients dans les filiales de la Poste.

## Services de mobilité

Intégrée au segment Services de mobilité, CarPostal est la plus importante entreprise de transports publics par car de Suisse. Elle propose des transports régionaux d'excellente qualité ainsi que des solutions de mobilité et des prestations de gestion de systèmes innovantes, qu'elle adapte continuellement aux nouveaux besoins des clients. CarPostal enregistre une légère baisse de ses prestations annuelles, due notamment à la suppression des kilomètres parcourus au Liechtenstein. Les prestations de transport fournies par CarPostal en 2022 ont ainsi diminué de 1,1% pour s'établir à environ 133,6 millions de kilomètres parcourus.

L'arrivée à expiration du mandat au Liechtenstein entraîne une légère baisse des prestations annuelles

Services de mobilité | Prestations annuelles en millions de kilomètres  
2018 à 2022  
2018 = 100%

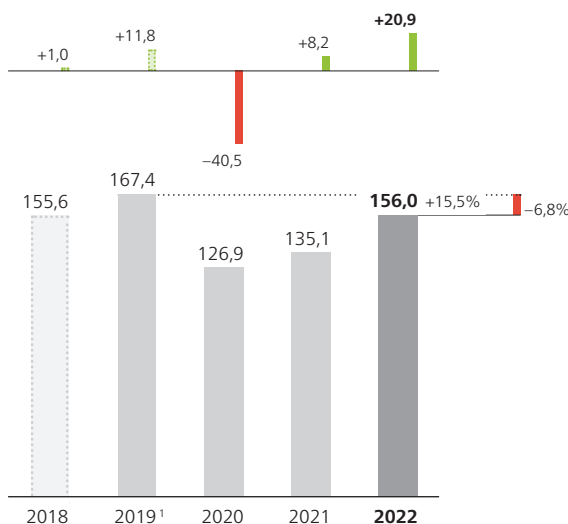




La croissance de la demande dans les transports publics a un impact positif sur le nombre de voyageurs

**Services de mobilité | Nombre de voyageurs (Suisse) en millions**

2018 à 2022  
2019 = 100%



L'innovation et la durabilité jouent un rôle important dans le développement du réseau de CarPostal. Depuis des années, l'entreprise mise donc de plus en plus sur les motorisations alternatives, avec par exemple l'utilisation de véhicules entièrement électriques à Sarnen et à Saas-Fee et d'un bus scolaire, également électrique, en Suisse romande. CarPostal entend mettre en circulation au moins 100 bus à motorisation alternative d'ici à 2024. Elle contribue ainsi à l'utilité sociale, économique et écologique des transports publics ainsi qu'au niveau élevé de la qualité de vie en Suisse. Faisant également partie du segment Services de mobilité, Post Company Cars se développe en tant que partenaire garant d'une gestion de flotte efficace et durable, aussi bien pour les clients internes qu'externes.

### PostFinance

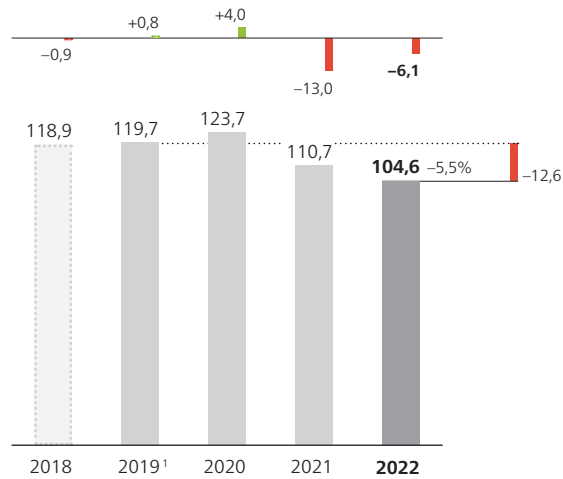
PostFinance est un prestataire de services financiers diversifié et innovant. Elle propose à ses clients des solutions originales et des innovations ingénieuses leur facilitant la gestion de leur argent. Pour cela, elle mise sur des outils et des technologies de pointe, qu'elle développe et adapte spécialement pour le marché suisse. PostFinance garantit le service universel en matière de services de paiement dans le cadre de la législation sur la Poste et contribue de manière déterminante au bon fonctionnement de l'économie suisse. PostFinance entretient en outre une relation d'affaires avec une majorité des ménages et des PME du pays. Pour plus d'informations sur le mandat de service universel de PostFinance, voir la ➔ page 20. PostFinance gère ses ressources et ses investissements de manière responsable, diligente et durable.

Un retour graduel à la normale en matière de marge d'intérêts globale ainsi que les produits accrus relevant des activités indépendantes des taux d'intérêt offrent le potentiel nécessaire pour améliorer sensiblement la rentabilité de PostFinance. L'environnement réglementaire reste cependant difficile pour PostFinance. Même l'environnement de taux positifs n'efface pas le désavantage concurrentiel résultant du fait qu'il est interdit à l'établissement financier d'octroyer des crédits et des hypothèques à son compte.

La normalisation progressive de la marge d'intérêts influence positivement les perspectives d'avenir

Le recul du patrimoine des clients au cours de l'année se stabilise grâce à la suppression des commissions sur avoirs en fin d'année

**PostFinance | Patrimoine des clients** en milliards de CHF (Ø mensuelle)  
2018 à 2022  
2019 = 100%

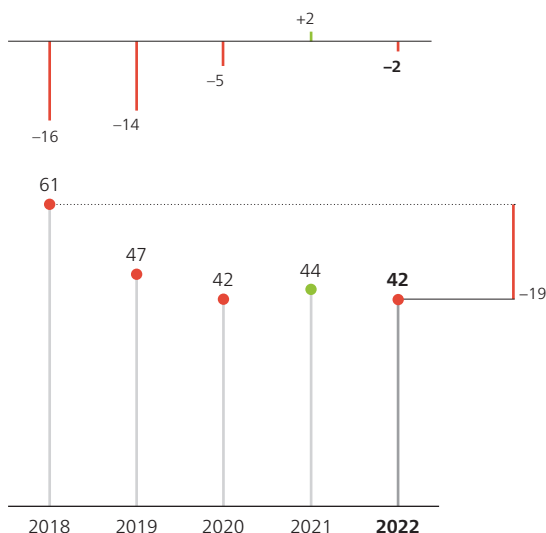


Le taux d'intérêt toujours négatif appliqué par la Banque nationale suisse (BNS) jusqu'en 2022 sur les avoirs à vue a accru la pression sur les opérations d'intérêts de PostFinance, sa plus importante source de revenus. Par rapport à l'exercice précédent, la marge d'intérêts a perdu 2 points de base pour s'établir à 42 points, restant ainsi à un faible niveau. Les taux d'intérêt négatifs ont fortement pesé sur l'activité de PostFinance. Chez la clientèle privée, l'adoption des nouveaux packages bancaires, en 2021, s'est traduite par une consolidation du portefeuille des clients ayant PostFinance comme relation bancaire principale et, parfois, par la résiliation de la relation client. Par ailleurs, un transfert vers les fonds et les placements en titres a pu être observé. Les commissions sur avoirs concernant les comptes de la clientèle privée possédant un patrimoine supérieur à 100 000 francs ont dû être maintenues jusqu'en septembre 2022. Les taux d'intérêt négatifs ont également été répercutés sur les clients commerciaux dont les avoirs dépassaient une certaine limite d'exemption. Dans le sillage des incertitudes géopolitiques et du fort ajustement des taux, des effets de marché négatifs ont en outre été enregistrés en 2022 sur le patrimoine des clients de PostFinance insensible aux taux d'intérêt. C'est dans ce contexte que le patrimoine des clients a diminué de 6,1 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent, pour finalement se stabiliser en fin d'année en raison de la suppression des commissions sur avoirs.

La marge d'intérêts se stabilise à un bas niveau

PostFinance | Marge d'intérêts en points de base

2018 à 2022  
2018 = 100%



## Résultats

### Valeur ajoutée de l'entreprise

La valeur ajoutée de l'entreprise reste négative durant la phase de transformation

En fixant ses objectifs financiers pour la période stratégique 2021–2024, le Conseil fédéral a tenu compte du fait que l'entreprise traverse actuellement une phase de transformation exigeante. Il a donc adapté ses attentes en conséquence, se contentant d'exiger de la Poste qu'elle crée durant les prochaines années de la période stratégique en cours les conditions qui lui permettront, à moyen terme, de garantir de nouveau durablement la génération d'une valeur ajoutée de l'entreprise. Il y a valeur ajoutée lorsque le résultat d'exploitation ajusté dépasse le coût du capital investi moyen. Cette approche intègre, outre le compte de résultat, les risques et le capital engagé. Aux fins de l'évaluation de la réalisation de l'objectif de valeur ajoutée de l'entreprise, le propriétaire a par ailleurs la possibilité de tenir compte d'autres critères, en particulier des charges financières liées à la fourniture du service universel.

La méthode de calcul de la valeur ajoutée de l'entreprise a été définie en accord avec le propriétaire. Elle met l'accent sur la performance opérationnelle. Les principaux éléments de cette méthode de calcul sont les suivants:

- CarPostal SA n'est pas prise en compte dans le calcul de la valeur ajoutée de l'entreprise, car il n'est pas permis de réaliser des bénéfices dans le secteur du transport régional de voyageurs.
- Les taux de coût du capital sont calculés sur la base d'attentes de rendement axées sur la durabilité. Le taux de coût moyen pondéré du capital pris en considération repose sur le risque opérationnel spécifique aux branches des divers segments et sur une structure du capital cible établie par comparaison avec celle d'entreprises de référence.
- Le calcul de la valeur ajoutée de l'entreprise tient compte des cotisations de l'employeur conformes à la LPP en lieu et place des charges de prévoyance selon IAS 19.
- Dans tous les segments, c'est le capital lié qui est pris en considération pour calculer la valeur ajoutée de l'entreprise qui a été générée.
- Le calcul de la valeur ajoutée de l'entreprise repose uniquement sur les liquidités nécessaires à l'exploitation.

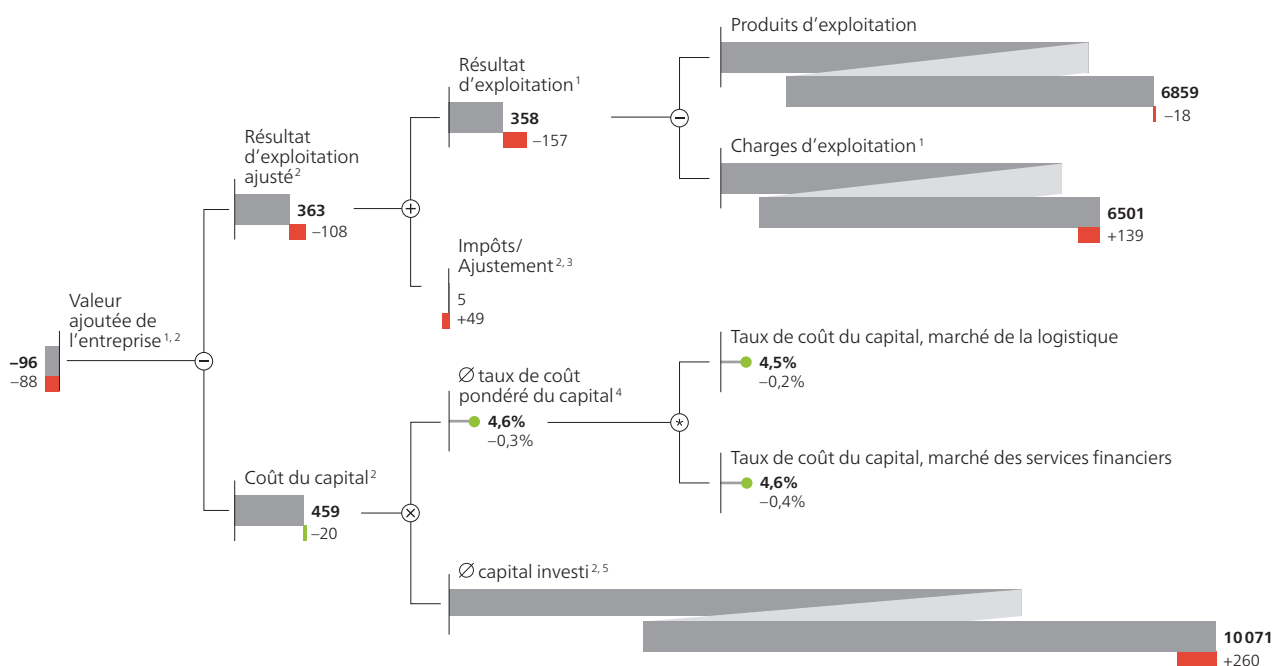
Dans le domaine de la logistique, la valeur ajoutée de l'entreprise se calcule en déduisant le coût du capital (taux de coût du capital sur le marché de la logistique multiplié par le capital investi moyen

[actifs opérationnels nets]) du résultat d'exploitation ajusté (résultat opérationnel net après impôts). Dans celui des services financiers, elle correspond au bénéfice avant impôts (EBT) calculé selon les International Financial Reporting Standards (IFRS), sous déduction du coût du capital (taux de coût du capital sur le marché des services financiers multiplié par le capital moyen concerné).

La valeur ajoutée de l'entreprise s'est chiffrée à -96 millions de francs, en baisse de 88 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce repli s'explique principalement par celui du résultat d'exploitation et par la diminution du résultat opérationnel net après impôts qui en a découlé. Le recul de la valeur ajoutée de l'entreprise n'a pu être que partiellement limité par un coût du capital moins élevé.

Le recul du résultat d'exploitation a entraîné une valeur ajoutée de l'entreprise négative et une dégradation par rapport à l'exercice précédent

Groupe | Valeur ajoutée de l'entreprise en millions de CHF  
2022



⊗ Pondéré selon le capital investi moyen sur les marchés de la logistique et des services financiers (PostFinance)

1 Valeurs comparatives normalisées 2021: voir sous «Effet exceptionnel 2021» à la page 46

2 Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en raison d'une évolution de la méthode de calcul.

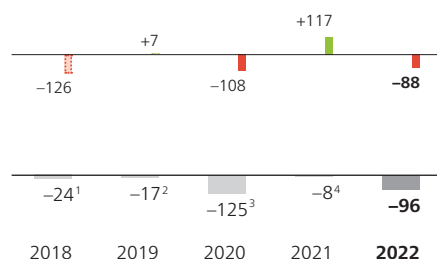
3 L'ajustement inclut la déduction en lien avec le résultat opérationnel net après impôts et le coût du capital de CarPostal.

4 Correspond au coût moyen pondéré du capital (WACC) après impôts sur le marché de la logistique et au taux de coût des fonds propres sur celui des services financiers.

5 Correspond aux fonds propres moyens selon les IFRS de 5894 millions de francs pour PostFinance et aux actifs opérationnels nets moyens de 4177 millions pour les unités logistiques.

Valeur ajoutée de l'entreprise toujours négative conformément aux prévisions

Groupe | Valeur ajoutée de l'entreprise en millions de CHF  
2018 à 2022



1 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2019, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes et Activités abandonnées)

2 La comparabilité avec la valeur de l'exercice de 2018 est limitée en raison d'une modification de la méthode de calcul opérée en 2019.

3 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2021, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

4 Valeur normalisée, voir «Effet exceptionnel 2021» à la page 36. La valeur de l'année 2021 a en outre été ajustée en raison d'une évolution de la méthode de calcul. Les valeurs de 2018 à 2020 ne peuvent pas être comparées.

## Compte de résultat

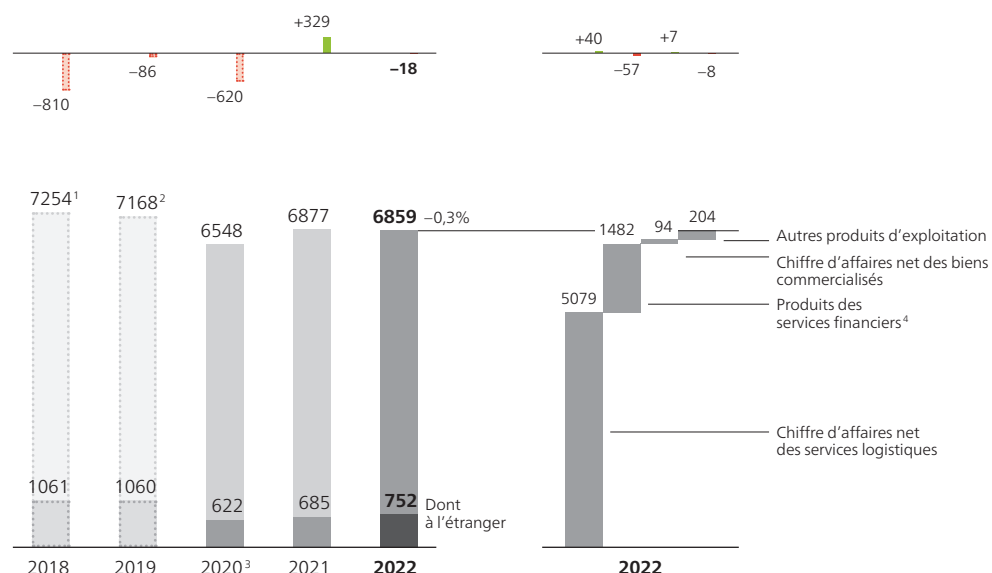
### Produits d'exploitation

Des produits en baisse dans l'activité de base ont entraîné un léger recul

En 2022, les produits d'exploitation ont atteint 6859 millions de francs, en recul de 18 millions par rapport à l'exercice précédent. La principale raison en est la baisse du résultat des opérations d'intérêts du segment PostFinance. De plus, le resserrement du volume des lettres adressées et des colis a réduit les produits d'exploitation. Les acquisitions réalisées dans les segments Services logistiques et Services de communication, de même que l'augmentation des recettes du transport de voyageurs dans les activités sous concession des Services de mobilité en raison de la reprise de la demande dans les transports publics après la pandémie, ont notamment permis de compenser cette baisse.

Les produits plus faibles des opérations sur services financiers ont entraîné globalement une réduction des produits d'exploitation

**Groupe | Produits d'exploitation** en millions de CHF  
2018 à 2022  
2020 = 100%



- Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2019, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes et Activités abandonnées)
- Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2020, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes). La valeur de 2017 ne peut pas être comparée avec celles des années 2018 à 2022.
- Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2021, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes). Les valeurs de 2018 et 2019 ne peuvent donc pas être comparées avec celles de 2020 à 2022.
- Dont «Autre chiffre d'affaires des services financiers» de 742 millions de francs au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021: 784 millions)

Le chiffre d'affaires net des services logistiques a augmenté de 40 millions de francs en raison des acquisitions réalisées par Services logistiques et Services de communication, ainsi que de l'augmentation des recettes du transport de voyageurs et des indemnités de transport sous concession chez Services de mobilité. L'effet de la baisse des volumes des lettres et des colis a ainsi pu être compensé en termes de produits. Les produits des services financiers ont quant à eux diminué de 57 millions de francs pour s'établir à 1482 millions. La principale raison en est le recul de 23 millions de francs des produits d'intérêts. La baisse de 14 millions de francs des produits des commissions et prestations de services et celle de 9 millions du résultat des opérations de négoce ont également pesé. Le chiffre d'affaires net des biens commercialisés a augmenté de 7 millions de francs grâce aux affaires fructueuses de Post Company Cars. Enfin, les autres produits d'exploitation ont diminué de 8 millions de francs pour s'établir à 204 millions.

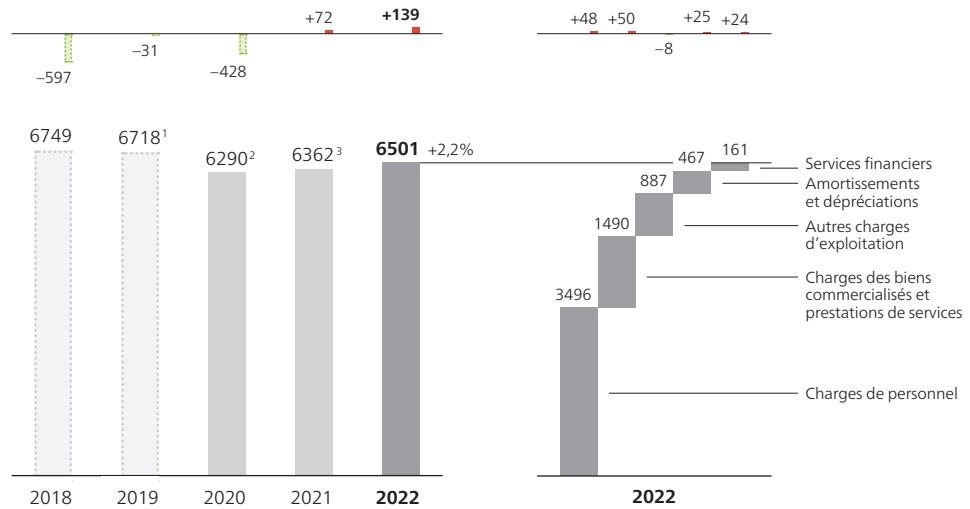
Légère hausse des charges d'exploitation en raison du renchérissement et de la croissance

## Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 139 millions de francs, par rapport à l'exercice précédent normalisé, pour atteindre 6501 millions. En 2022, les charges de personnel par rapport aux charges d'exploitation totales sont restées stables à 54%.

Des frais supplémentaires pour le personnel et les prestations de services ont entraîné une hausse globale des charges d'exploitation

Groupe | Charges d'exploitation en millions de CHF  
2018 à 2022  
2020 = 100%



- 1 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2020, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes). Les valeurs de 2017 et 2018 ne peuvent pas être comparées avec celles des années 2019 à 2022.
- 2 Valeurs ajustées (voir annexe des comptes consolidés 2021, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes). Les valeurs de 2018 et 2019 ne peuvent pas être comparées avec celles de 2020 à 2022.
- 3 Valeur normalisée: voir sous «Effet exceptionnel 2021» à la page 46

La hausse des charges de personnel résulte de l'augmentation des charges de salaires et d'appointements, des charges de prévoyance ainsi que des autres charges de personnel. Les charges des biens commercialisés et prestations de services s'élèvent à 1490 millions de francs. Cette progression de 50 millions de francs est notamment la conséquence d'une augmentation des charges de prestations de services liée au renchérissement et aux acquisitions. Quant à la hausse de 24 millions de francs des charges des services financiers, elle résulte en particulier des charges issues des opérations de mise en pension. Les autres charges d'exploitation ont reculé de 8 millions de francs en 2022. Enfin, les charges d'amortissements et de dépréciations ont augmenté de 25 millions de francs pour atteindre 467 millions.

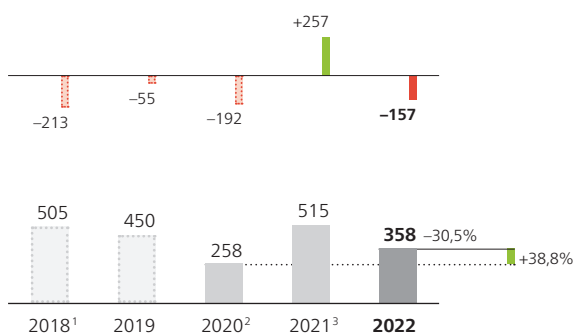
La volatilité des conditions de marché a pesé sur le résultat d'exploitation

## Résultat d'exploitation

En 2022, la Poste a réalisé un résultat d'exploitation de 358 millions de francs. Cela représente un recul de 157 millions de francs par rapport au résultat normalisé de l'exercice précédent. Cette baisse reflète les défis rencontrés sur les marchés clés de la Poste. Alors que l'évolution des volumes et le renchérissement ont eu un impact négatif sur Services logistiques, la baisse des produits d'intérêts et l'environnement de marché volatil ont pesé sur le résultat de PostFinance. Ces deux segments continuent toutefois de livrer la contribution la plus importante au résultat d'exploitation de la Poste. RéseauPostal n'est pas épargnée par la diminution des volumes et a enregistré un résultat d'exploitation inférieur à celui de l'exercice précédent. La mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain» avance comme prévu, ce qui se traduit le plus nettement dans l'évolution du segment Services de communication. Le segment Services de mobilité enregistre une progression de son résultat grâce au rebond de la demande dans les transports publics.

Le résultat d'exploitation baisse en raison des défis dans les services logistiques et les services financiers

**Groupe | Résultat d'exploitation** en millions de CHF  
2018 à 2022  
2020 = 100%



1 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2019, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes et Activités abandonnées). La valeur de 2017 ne peut pas être comparée avec celles des années 2018 à 2022.  
2 Valeurs ajustées (voir annexe des comptes consolidés 2021, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes). Les valeurs de 2018 et 2019 ne peuvent pas être comparées avec celles de 2020 à 2022.  
3 Valeurs normalisées; voir sous «Effet exceptionnel 2021» à la page 46

La baisse du résultat d'exploitation a fait reculer le bénéfice consolidé

## Bénéfice consolidé

Les produits financiers se sont élevés à 64 millions de francs et les charges financières à 66 millions. Se chiffrant à -1 million de francs, le résultat des sociétés associées et coentreprises a baissé de 24 millions par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'impôts sur le bénéfice ont baissé de 13 millions de francs pour atteindre 88 millions. Au final, la Poste a réalisé en 2022 un bénéfice consolidé de 295 millions de francs, en baisse de 157 millions par rapport au bénéfice consolidé normalisé de 2021.

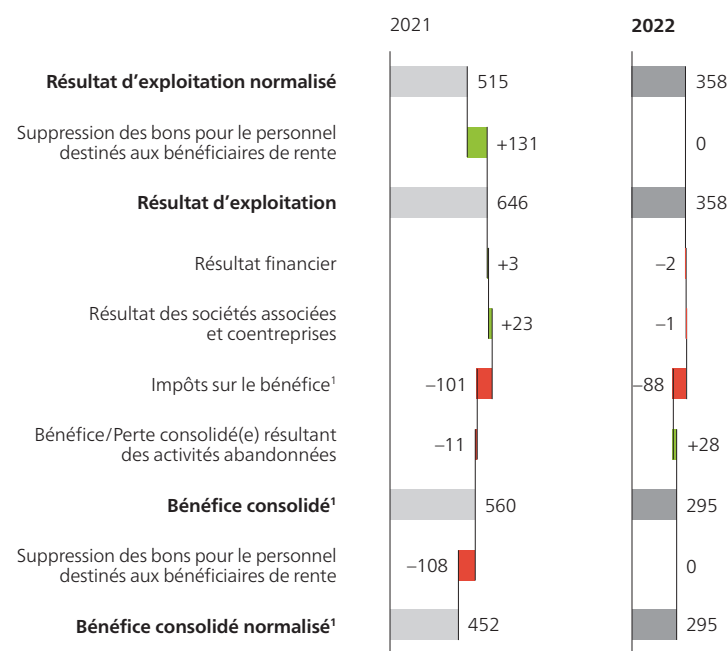
## Effet exceptionnel 2021

Le résultat financier au 31 décembre 2021 inclut l'effet exceptionnel ci-dessous, qui a donné lieu dans le rapport annuel à une normalisation visant à améliorer la comparabilité des données 2021 avec celles des exercices précédents.

À la suite de l'abrogation, avec effet début 2022, de la réglementation relative à la remise de bons pour le personnel aux bénéficiaires de rente, la Poste a dissous des provisions pour autres prestations à long terme pour collaborateurs à hauteur de 131 millions de francs, avec effet sur le résultat. Il en est résulté une diminution de 23 millions de francs des impôts latents, également avec effet sur le résultat. Sans normalisation, l'abrogation de cette réglementation aurait limité la comparabilité du résultat d'exploitation et du bénéfice consolidé 2021 avec ceux de l'exercice précédent. C'est pourquoi les deux effets ci-dessus avec incidence sur le résultat ont été normalisés dans les commentaires du résultat au 31 décembre 2021. La réconciliation avec le résultat d'exploitation et le bénéfice consolidé conformes aux IFRS est présentée dans le diagramme ci-dessous.

Un effet exceptionnel avec incidence sur le résultat d'exploitation et le bénéfice consolidé pour l'exercice précédent

Groupe | Effet exceptionnel dans le résultat d'exploitation et le bénéfice consolidé en millions de CHF  
01.01. au 31.12. des exercices 2021 et 2022



<sup>1</sup> Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2022, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)



## Résultats des segments

### Vue d'ensemble

Groupe   Résultats des segments 01.01. au 31.12.2022, avec comparaison par rapport à l'exercice précédent En millions de CHF, pour cent, unités de personnel	Produits d'exploitation <sup>1</sup>		Résultat d'exploitation <sup>1,2</sup>		Marge <sup>3</sup>		Effectif <sup>4</sup>	
	En millions de CHF		En millions de CHF		En pour cent		En unités de personnel	
	2021	2022	2021 <sup>5</sup>	2022	2021 <sup>5</sup>	2022	2021	2022
Services logistiques	4 176	4 194	465	358	11,1	8,5	20 291	21 032
Services de communication	38	73	-80	-72	-	-	247	474
RéseauPostal	613	577	-68	-71	-	-	3 509	3 373
Services de mobilité <sup>6</sup>	1 083	1 069	18	27			2 764	2 747
PostFinance <sup>7</sup>	1 624	1 566	272	229			3 237	3 250
Fonctions et management <sup>8</sup>	953	936	-111	-121			3 159	3 196
Consolidation <sup>9</sup>	-1 610	-1 556	19	8				
<b>Groupe</b>	<b>6 877</b>	<b>6 859</b>	<b>515</b>	<b>358</b>	<b>7,5</b>	<b>5,2</b>	<b>33 207</b>	<b>34 072</b>

<sup>1</sup> Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

<sup>2</sup> Le résultat d'exploitation correspond au résultat avant résultat financier non opérationnel et impôts (EBIT).

<sup>3</sup> PostFinance utilise le rendement des fonds propres comme indicateur; pour Services de mobilité, vu le modèle d'affaires, on ne présente pas de marge EBIT; pour Fonctions et management, on ne calcule pas de marge; les marges négatives ne sont pas présentées.

<sup>4</sup> Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

<sup>5</sup> Valeurs normalisées

<sup>6</sup> Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les résultats établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

<sup>7</sup> PostFinance SA applique aussi l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques». Les comptes établis respectivement selon la circulaire FINMA et selon les normes IFRS présentent des différences.

<sup>8</sup> Comprend les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication).

<sup>9</sup> Les effets de la consolidation incluent les postes intersociétés de l'activité abandonnée Swiss Post Solutions. Produits d'exploitation du 01.01. au 30.03.2022 (date de la vente): 13 millions de francs (du 01.01. au 31.12.2021: 38 millions); résultat d'exploitation du 01.01. au 30.03.2022 (date de la vente): 10 millions (du 01.01. au 31.12.2021: 20 millions).

### Services logistiques

La diminution des volumes et le renchérissement pèsent sur le résultat

En 2022, le segment Services logistiques a réalisé un résultat d'exploitation de 358 millions de francs, en baisse de 107 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce recul s'explique principalement par la diminution des volumes de lettres et colis, mais aussi par la baisse des importations et des exportations ainsi que des envois publicitaires non adressés et des journaux en abonnement. L'abandon des mesures de lutte contre la pandémie, les problèmes d'approvisionnement depuis l'Asie et le moral historiquement bas des consommateurs ont contribué à l'évolution négative des volumes. De plus, la persistance d'un renchérissement élevé a entraîné une hausse sensible des coûts. L'augmentation des coûts du carburant et de l'énergie, ainsi que celle des frais d'acquisition pour les matériaux d'exploitation et de construction a représenté un défi. Dans le secteur du courrier national, les mesures tarifaires en vigueur depuis 2022 ont eu un effet stabilisant sur le résultat, sans toutefois permettre de compenser la diminution des volumes. En ce qui concerne la logistique des marchandises, les reculs de chiffre d'affaires liés à la conjoncture ont été plus que compensés par l'acquisition de nouvelles sociétés du groupe.

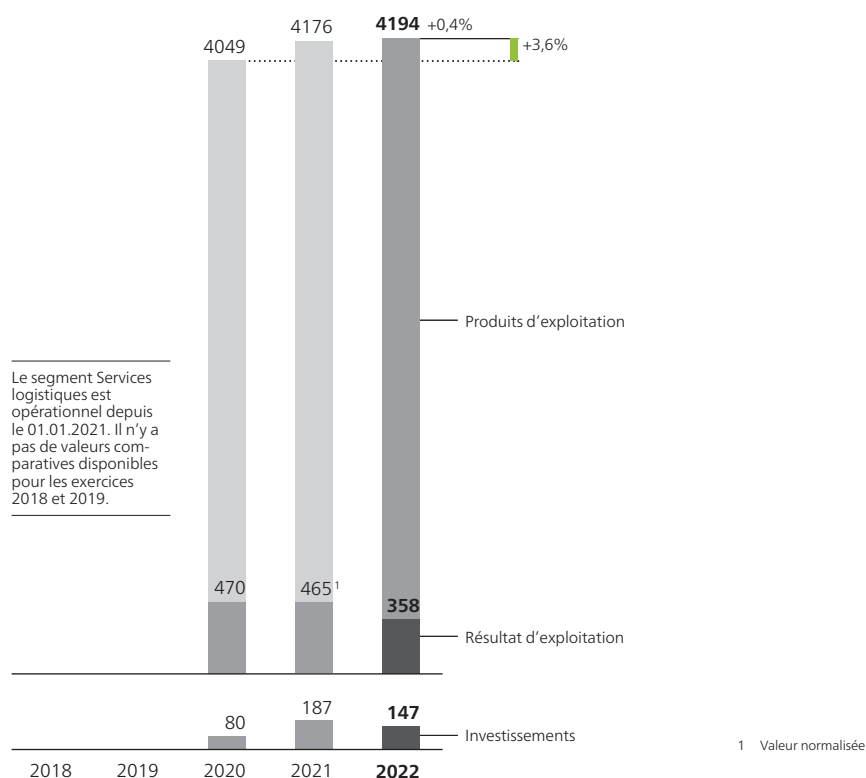
Les produits d'exploitation ont atteint 4194 millions de francs, affichant une progression de 18 millions par rapport à l'exercice précédent. Le recul des volumes évoqué plus haut, notamment pour les colis nationaux et internationaux (-4%) ainsi que pour l'importation et l'exportation de lettres et de petites marchandises (-12%), a entraîné une diminution des produits d'exploitation de l'activité clé. Cette diminution au niveau des produits a elle aussi été plus que compensée par les acquisitions de nouvelles filiales effectuées en 2021 et en 2022.

Les charges d'exploitation se sont accrues au total de 125 millions de francs pour atteindre 3836 millions. La principale raison de cette augmentation est la hausse des frais de personnel de 68 millions de francs, due d'une part aux charges de personnel plus élevées liées aux acquisitions et d'autre part au personnel supplémentaire nécessaire pour l'extension des capacités et l'assurance qualité, notamment dans le traitement des colis. De ce fait, l'effectif moyen a progressé de 741 unités de

personnel pour atteindre 21 032 unités. La hausse des prix des matières premières et des carburants, en plus de l'augmentation des frais d'acquisition de matériaux de construction pour les nouveaux centres colis, a entraîné des dépenses supplémentaires importantes.

Un environnement exigeant influence l'évolution des résultats ces dernières années

**Services logistiques | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements** en millions de CHF  
2020 à 2022



Ces trois dernières années, le résultat d'exploitation du segment Services logistiques a enregistré un net recul, en raison d'un environnement marqué par la volatilité des marchés clés que représentent les lettres, les colis, la publicité et la logistique des marchandises. La pandémie a entraîné l'essor considérable du marché des colis et de la logistique des marchandises, mais aussi une forte baisse pour le marché publicitaire et des lettres adressées. La brève période de normalisation consécutive à la pandémie s'est traduite par un retour partiel des volumes vers le commerce stationnaire. La phase d'incertitudes géopolitiques qui s'en est suivie, assortie d'une forte hausse de l'inflation et d'un climat de la consommation au plus bas, a entraîné un recul de la demande sur tous les marchés clés. Néanmoins, les produits d'exploitation progressent sur les trois derniers exercices, ce qui s'explique en particulier par les acquisitions d'entreprises réalisées dans la logistique des marchandises. L'augmentation progressive du volume des colis a elle aussi contribué à l'accroissement des recettes. Dans le domaine des lettres, par contre, les mesures tarifaires n'ont pas permis de compenser le recul des volumes.

La hausse des prix de l'énergie et des carburants ainsi que le développement de l'infrastructure logistique prévu sur le long terme ont entraîné une hausse des charges. Dans le même temps, la transformation structurelle avec la numérisation se poursuit sans relâche. Cette évolution a eu un impact négatif non seulement sur les activités des lettres et des journaux, mais aussi sur le marché de la publicité physique, où les charges n'ont pas pu être adaptées à l'évolution des volumes dans la mesure nécessaire.

En investissant dans des centres colis et des centres de tri régionaux, Services logistiques garantit un traitement des volumes avec un niveau de qualité irréprochable. Grâce à des acquisitions pon-

tuelles, le segment a continué à étendre ses compétences clés sur le marché de la logistique et a renforcé sa position de partenaire logistique fiable pour de nombreuses PME.

## Services de communication

La mise en œuvre de la stratégie d'acquisition entraîne une augmentation des produits d'exploitation et du résultat d'exploitation

En 2022, le résultat d'exploitation de l'unité du groupe Services de communication, qui se trouve en phase de développement, s'est établi à -72 millions de francs, soit une valeur supérieure aux attentes. Par rapport à l'exercice précédent, celle-ci est en progression de 8 millions de francs.

Les produits d'exploitation ont atteint environ 73 millions de francs. En augmentation de 35 millions, ils ont presque doublé. Cette progression s'explique pour l'essentiel par les reprises du groupe Tresorit, du groupe SwissSign et de DIALOG VERWALTUNGS-DATA AG au second semestre 2021. La croissance des produits a été renforcée au moyen d'acquisitions supplémentaires au second semestre 2022.

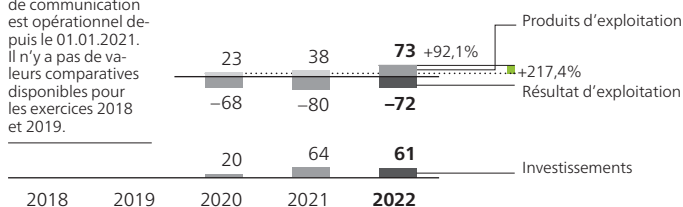
Les charges d'exploitation se sont élevées à 145 millions de francs, en augmentation de 27 millions par rapport à l'exercice précédent. L'acquisition au second semestre 2021 des sociétés mentionnées est le principal moteur de cette hausse des dépenses, qui a toutefois pu être partiellement compensée par une diminution des frais de personnel et d'informatique. De même, la baisse des dépenses de développement du vote électronique a contribué à l'amélioration des résultats.

À la suite des reprises d'entreprises, l'effectif moyen cumulé a augmenté pour passer de 227 à 474 unités de personnel.

### La poursuite de la stratégie de développement par des acquisitions marque le résultat financier

Services de communication | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF 2020 à 2022

Le segment Services de communication est opérationnel depuis le 01.01.2021. Il n'y a pas de valeurs comparatives disponibles pour les exercices 2018 et 2019.



Durant la période sous revue, les produits d'exploitation sont passés de 23 millions de francs à 73 millions, ce qui correspond à un taux de croissance moyen de 78%. Cette augmentation est majoritairement due à la croissance de filiales acquises. Sur la même période, le résultat d'exploitation n'a baissé que de 4 millions de francs, à -72 millions, malgré les coûts de mise en place nécessaires pour le nouveau segment. L'évolution va ainsi au-delà des attentes.

En 2022 également, conformément à la stratégie, Services de communication a investi dans le développement de ce nouveau segment. Se chiffrant à 61 millions de francs, ces investissements ont été consacrés principalement à l'acquisition de sociétés. Dans ce domaine, conformément aux objectifs stratégiques fixés par le propriétaire, Services de communication se concentre sur des entreprises qui complètent judicieusement les prestations sur le marché clé de la communication.

## RéseauPostal

Un résultat d'exploitation en léger repli seulement malgré une nouvelle diminution des volumes

Grâce au développement du réseau et à l'adaptation systématique des ressources à l'évolution des volumes, RéseauPostal a presque réussi à compenser les pertes subies dans les activités relevant de son cœur de métier, à savoir les lettres et les versements. En 2022, le résultat d'exploitation de RéseauPostal se chiffre à -71 millions de francs, présentant ainsi une diminution de 3 millions.

En 2022, les produits d'exploitation de RéseauPostal se sont élevés à 577 millions de francs, soit une baisse de 36 millions par rapport à l'exercice précédent. Les recettes des produits logistiques ont

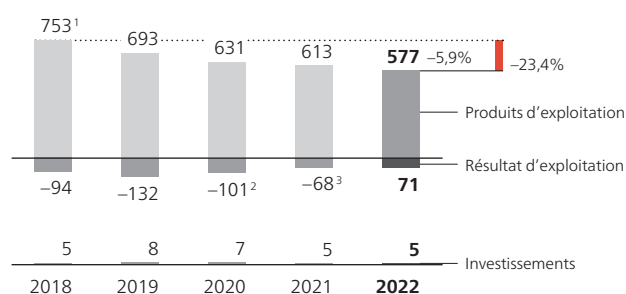
diminué de 16 millions de francs. Les volumes des lettres et des colis ont régressé par rapport à l'exercice précédent. Le recul continu du trafic des paiements aux guichets au profit de l'e-banking s'est poursuivi (-15%). Cette diminution du volume du trafic des paiements a entraîné une baisse de 19 millions de francs des recettes des produits financiers. Le chiffre d'affaires net de l'activité avec des tiers a baissé de 4 millions de francs, avec, pour la première fois, un produit généré par l'ouverture du réseau aux partenaires. Les recettes de la philatélie ont progressé de 3 millions de francs.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 648 millions de francs, soit une diminution de 33 millions par rapport à l'exercice précédent. Les charges de personnel ont reculé de 14 millions de francs, principalement en raison de la diminution de l'effectif découlant de l'évolution du réseau. Les charges des biens commercialisés et prestations de services ont diminué du fait du recul des volumes dans l'activité clé et de chiffres d'affaires en baisse de 8 millions de francs dans l'activité complémentaire. Les autres charges d'exploitation ont baissé de 11 millions de francs. Les amortissements sont restés stables par rapport à l'exercice précédent.

Comptant 3373 unités de personnel, l'effectif a diminué de 136 unités par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'évolution du réseau.

#### La diminution des volumes affecte RéseauPostal

RéseauPostal | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF  
2018 à 2022



- 1 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2019, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes et Activités abandonnées)
- 2 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2021, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)
- 3 Valeur normalisée

Depuis 2018, le résultat d'exploitation de RéseauPostal s'est amélioré, passant de -94 millions de francs à -71 millions en 2022. Durant cette période, l'accent a été mis sur la réduction de la contribution négative du segment au résultat du groupe. Le développement du réseau joue à cet égard un rôle déterminant. Les mesures mises en œuvre à cet effet ont contenu le recul des produits d'exploitation, tandis que les gains d'efficacité dans le réseau se sont traduits par des améliorations significatives du résultat.

Les investissements opérés sont demeurés constants au cours des dernières années, ce qui permet à RéseauPostal de fournir sa part du service universel.

### Services de mobilité

Le résultat d'exploitation a progressé de 9 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 27 millions. Par rapport à l'offre, CarPostal affiche dans les transports sous concession des produits plus élevés (y.c. les indemnités), qui ont été partiellement compensés par des coûts supplémentaires. La diminution des charges de prévoyance a aussi contribué à l'amélioration du résultat. Le résultat de l'exercice précédent avait en outre été grevé par l'imputation des réserves de droit spécial d'indemnisation des pertes de recettes liées à la pandémie. Le résultat de Post Company Cars est inférieur à celui de l'exercice précédent. Après la hausse des prix du carburant en 2021, qui avait entraîné une augmentation de la marge supérieure à la moyenne, celle-ci s'est stabilisée en raison de la stagnation actuelle des prix des matières premières. La croissance de la gestion de flottes pour clients tiers n'a compensé que partiellement les effets négatifs.

Les produits d'exploitation ont diminué de 14 millions de francs. Ce recul s'explique principalement par la perte du mandat d'exploitation de PostAuto Liechtenstein et par la vente de PubliBike. Grâce

Hausse du résultat d'exploitation grâce au rebond de la demande dans les transports publics

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

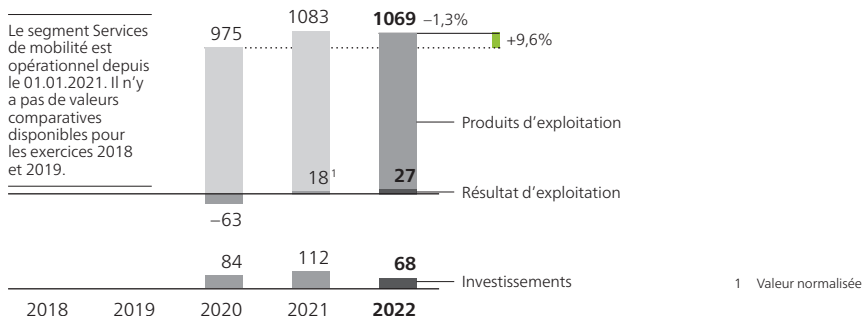
à la reprise de la demande et, partant, grâce à l'augmentation des recettes du transport dans l'activité sous concession, CarPostal a réussi à compenser partiellement les pertes de recettes dues à la suppression de transports de remplacement. Post Company Cars a amélioré ses recettes grâce à l'acquisition de nouveaux clients dans l'activité avec des tiers et à la hausse du prix du carburant.

Les charges d'exploitation ont diminué de 23 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par la vente de PubliBike et par l'arrêt de l'exploitation de CarPostal au Liechtenstein. Le recul des transports de remplacement s'est traduit par une réduction des charges pour CarPostal. L'augmentation du prix d'achat des carburants et les coûts supplémentaires occasionnés par la croissance de l'activité avec des tiers, ainsi que les charges à la hausse pour les véhicules de la flotte de la Poste ont fait progresser les charges d'exploitation de Post Company Cars.

Le nombre d'unités de personnel a diminué de 17 pour s'établir à 2747 unités. À la suite des sorties de PostAuto Liechtenstein et de PubliBike, l'effectif a été réduit de 112 postes à plein temps. L'augmentation de 95 unités de personnel chez CarPostal s'explique en particulier par le développement des prestations dans le secteur Ouest et par l'intégration d'entrepreneurs CarPostal.

Le rebond de la demande dans les transports publics a permis d'améliorer le résultat d'exploitation

Services de mobilité | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF 2020 à 2022



Le résultat d'exploitation a pu être amélioré lors des trois derniers exercices. L'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie, en particulier chez CarPostal. En 2021, les réserves de droit spécial encore disponibles avaient été prises en compte dans l'indemnisation des pertes de recettes en lien avec le coronavirus, ce qui avait pesé sur le résultat.

Durant la période considérée, les produits d'exploitation ont progressé de 5% en moyenne. En raison de la pandémie de coronavirus, CarPostal a vu la demande reculer fortement en 2020. Depuis, le nombre de voyageurs a augmenté et a presque atteint en 2022 le niveau antérieur à la pandémie.

Les charges d'exploitation s'inscrivent en hausse en raison du développement des prestations de CarPostal, de l'évolution positive de la gestion de la flotte et de la tendance générale concernant les prix. L'arrêt de l'exploitation au Liechtenstein et la vente de PubliBike ont permis de compenser la majeure partie de ces effets.

Pendant les trois derniers exercices, les investissements se sont élevés à 88 millions de francs en moyenne. Ils ont été consacrés pour l'essentiel à l'acquisition de véhicules de remplacement ou de véhicules supplémentaires. L'achat cyclique de véhicules ainsi que le développement des prestations ont induit des investissements annuels fluctuants pour CarPostal. La croissance dans les affaires avec clients tiers et l'électrification du parc de véhicules de distribution ont entraîné une hausse du volume d'investissements de Post Company Cars. En raison des difficultés d'approvisionnement dans le secteur automobile, tous les investissements prévus en 2022 n'ont pas pu être réalisés.

Des produits en repli induisent un résultat d'exploitation plus faible

## PostFinance

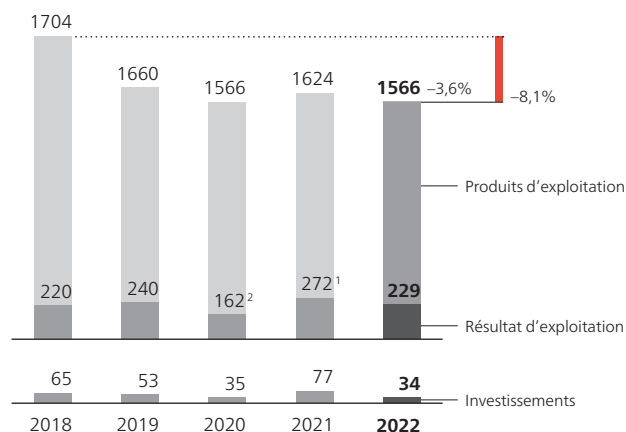
En 2022, PostFinance a enregistré un résultat d'exploitation de 229 millions de francs, en baisse de 43 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ont diminué de 58 millions de francs pour s'établir à 1566 millions. Les produits d'intérêts des immobilisations financières ont poursuivi leur recul dû aux conditions du marché. S'appuyant sur la décision historique de la Banque nationale suisse (BNS) de revenir à des taux directeurs positifs après huit ans environ, PostFinance a supprimé au 1<sup>er</sup> octobre 2022 les commissions sur avoirs qu'elle appliquait à la clientèle privée et commerciale. Parallèlement, elle n'a plus perçu les produits résultant des taux négatifs sur le marché monétaire interbancaire. En revanche, elle a enregistré de nouveaux produits provenant de la rémunération des avoirs auprès de la BNS et des rendements plus élevés de nouvelles tranches d'investissement dans les opérations de placement. Il en est résulté pour la période sous revue un produit d'intérêts inférieur de 23 millions de francs à celui de l'exercice précédent. En raison de la hausse des taux d'intérêt sur le marché des capitaux, on peut s'attendre à une augmentation sensible des produits d'intérêts sur les immobilisations financières. Ces dernières années, PostFinance a beaucoup œuvré à renforcer son positionnement en tant que banque de placement. Elle a notamment développé ses compétences, élargi sa gamme de produits et lancé de nouvelles solutions de placement numériques. Ces mesures et les frais de package bancaire perçus depuis juillet 2021 auprès de la clientèle privée n'ont toutefois pas permis de compenser le recul accéléré du trafic des paiements physique dans les filiales de la Poste, de sorte que le produit des commissions et des prestations de services s'inscrit en baisse de 14 millions de francs. Le résultat des opérations de négoce a diminué de 9 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Les chiffres d'affaires en hausse liés aux opérations de change en euros dans les filiales de la Poste, aux cartes de crédit et aux retraits en monnaie étrangère aux Postomat ont contribué à l'amélioration du résultat du négoce de devises. Néanmoins, celle-ci a été compensée par les pertes de valorisation enregistrées dans les opérations de couverture contre les fluctuations des taux de change. Le résultat des immobilisations financières est en recul de 9 millions de francs. Ce chiffre intègre les effets de valorisation résultant des remboursements anticipés et des ventes d'immobilisations financières.

Les charges d'exploitation ont reculé de 15 millions de francs pour s'établir à 1337 millions. Les charges de personnel ont diminué de 5 millions de francs, ce qui s'explique principalement par les charges de prévoyance. La diminution des charges liées aux activités de programme et de projet a contribué à réduire les charges d'exploitation d'un montant supplémentaire de 19 millions de francs. Les charges des services financiers ont augmenté de 5 millions de francs en raison des charges d'intérêts résultant d'opérations de repo avec des banques. Les charges en baisse concernant les versements et e-trading n'ont pas suffi à compenser cette hausse.

Baisse des produits d'exploitation résultant des opérations d'intérêts et du trafic des paiements physique

PostFinance | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF  
2018 à 2022



- 1 Valeur normalisée
- 2 Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2021, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

L'effectif moyen s'est établi à 3250 unités de personnel; il est en augmentation de 13 unités en raison de l'internalisation de spécialistes externes. Conformément à son orientation stratégique, PostFinance mise sur la simplification et la numérisation de ses processus. Les emplois vacants n'ont donc été repourvus qu'avec retenue, ce qui n'a pas empêché PostFinance d'investir de manière ciblée dans le développement de nouveaux secteurs d'activité et dans le recrutement des spécialistes nécessaires à cet effet, en particulier dans les domaines de l'informatique et de la data driven company.

Les taux d'intérêt très bas, voire négatifs, depuis des années ont érodé la marge d'intérêts. En raison de ces conditions de marché difficiles, les produits d'intérêts des immobilisations financières – le cœur de métier de PostFinance – ne cessent de reculer depuis plusieurs années. Or les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance. Par ailleurs, PostFinance opère dans un environnement réglementaire difficile. Le désavantage concurrentiel résultant du fait qu'il lui est interdit d'octroyer des crédits et des hypothèques à son compte s'est accentué et s'est reflété dans l'évolution globalement négative des produits d'exploitation et du résultat d'exploitation au cours des cinq derniers exercices.

En 2022, pour la première fois depuis 2015, la BNS a progressivement relevé son taux directeur et son taux d'intérêt sur les avoirs à vue, pour les faire passer à 1,0%. Le retour graduel de la marge d'intérêts à un niveau normal en raison de la hausse des taux d'intérêt sur le marché des capitaux offre à PostFinance le potentiel pour améliorer sensiblement sa rentabilité à l'avenir.

PostFinance opère sur un marché très dynamique et de plus en plus concurrentiel. Suite à la numérisation progressive des services bancaires, les entreprises technologiques mondiales et les start-up du secteur de la fintech sont de plus en plus nombreuses à se presser sur le marché. PostFinance a donc renforcé son orientation stratégique vers le monde numérique.

## Fonctions et management

En 2022, le résultat d'exploitation des unités de fonction a baissé de 10 millions de francs pour passer à –121 millions.

Des coûts de maintenance plus élevés dans l'informatique ainsi que des dépenses plus importantes dans le secteur immobilier ont pesé sur le résultat à hauteur de 16 millions de francs supplémentaires. En outre, les charges de Management assurances Poste ont augmenté de 9 millions de francs. Les effets négatifs qui en ont résulté ont été partiellement compensés par la disparition de charges uniques liées à la mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain», ainsi que par des coûts de projet moins élevés.

L'effectif moyen a augmenté de 1% pour atteindre 3196 unités de personnel. L'augmentation est principalement intervenue dans les unités Personnel, Informatique et Finances. Elle s'explique par l'intégration de collaboratrices et de collaborateurs externes et par des besoins accrus d'assistance pour la mise en œuvre de la stratégie de croissance.

---

Des charges plus élevées pour l'immobilier et la maintenance informatique pèsent également sur le résultat d'exploitation

---

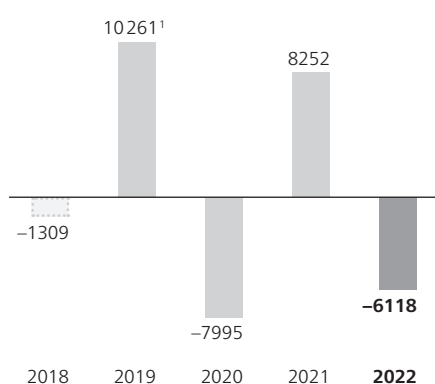
## Situation financière et patrimoniale

### Flux de trésorerie et investissements

En 2022, les flux de trésorerie des activités d'exploitation se sont chiffrés à -6118 millions de francs, contre 8252 millions en 2021. La sortie de fonds enregistrée en 2022 est imputable pour l'essentiel aux activités financières. Pour plus d'informations sur la variation du tableau des flux de trésorerie consolidés, voir la page 98.

Sortie de capitaux justifiée par des créances à recouvrer plus faibles dans les activités de financement concernant PostFinance

Groupe | Cash-flow en millions de CHF  
2018 à 2022



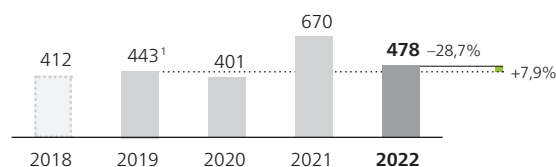
Hauteur de la colonne réduite d'un facteur 10 par rapport à l'échelle standard

<sup>1</sup> Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2020, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes). La valeur de l'année 2018 ne peut pas être comparée avec celles de 2019 à 2022.

Les investissements en immobilisations corporelles (323 millions de francs; principalement des immeubles d'exploitation et des véhicules), en immeubles de placement (37 millions), en immobilisations incorporelles (21 millions) et en participations (97 millions) sont globalement inférieurs de 192 millions à ceux opérés l'exercice précédent. Dans l'année qui vient, la Poste continuera d'investir dans un traitement encore plus efficace et dans la stratégie «Poste de demain». L'essentiel des investissements sont opérés en Suisse, dans des immobilisations corporelles et des participations.

La poursuite de la stratégie «Poste de demain» requiert des investissements supplémentaires

Groupe | Investissements en millions de CHF  
2018 à 2022



<sup>1</sup> Valeur ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2020, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes). La valeur de l'année 2018 ne peut pas être comparée avec celles de 2019 à 2022.



## Endettement net

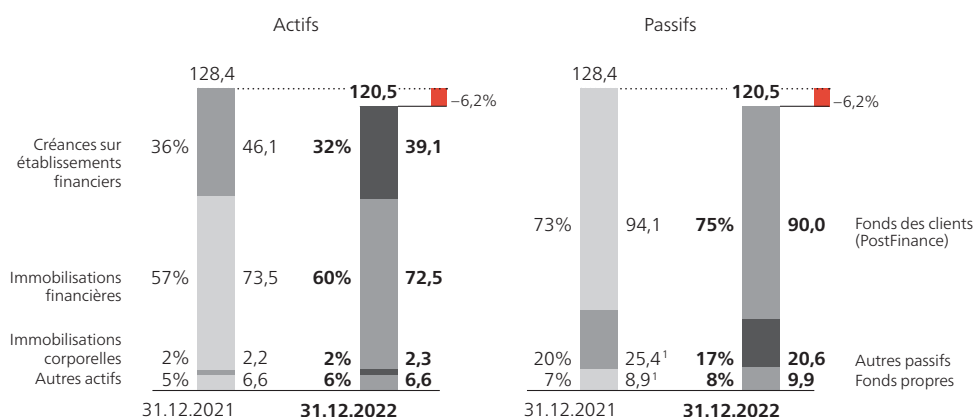
L'un des objectifs stratégiques que le propriétaire a fixés à la Poste concerne le ratio endettement net/bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA), qui ne doit pas dépasser la valeur de 1. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération dans le calcul de ce ratio. Le dépassement de la valeur maximale est admis à court terme. Un ratio inférieur à la valeur maximale est synonyme de marge de manœuvre financière pour la Poste. En 2022, l'objectif stratégique a été respecté.

## Bilan consolidé

Par rapport au 31 décembre 2021, les créances sur établissements financiers ont diminué de 7 milliards de francs, à la suite d'une levée de fonds à court terme relevant des activités financières effectuée en 2021.

Des créances à recouvrer plus faibles issues des activités de financement entraînent une réduction du bilan

**Groupe | Structure du bilan** en milliards de CHF  
Au 31.12.2021 et 31.12.2022



<sup>1</sup> Valeurs ajustées (voir annexe des comptes consolidés 2022, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

## Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont diminué de 1 milliard de francs par rapport au 31 décembre 2021, principalement du fait de PostFinance.

## Immobilisations corporelles

La valeur comptable des immobilisations corporelles a augmenté d'environ 0,1 milliard de francs par rapport au 31 décembre 2021. Cette stabilité à un niveau élevé s'explique par les investissements accrus opérés en particulier dans de nouveaux centres de traitement de l'unité Services logistiques.

## Fonds des clients

Par rapport à la fin de l'exercice précédent, les fonds des clients déposés auprès de PostFinance ont diminué de 4,1 milliards de francs pour s'établir à 90 milliards. Au 31 décembre 2022, ils représentaient environ 75% (exercice précédent: 73%) du total du bilan du groupe.

## Autres passifs

Les autres passifs comptabilisés au 31 décembre 2022 ont fortement diminué par rapport à l'exercice précédent. La principale raison de cette baisse réside dans l'évolution des autres engagements financiers résultant des opérations bancaires. Il s'agit en l'occurrence d'engagements à court terme résultant des opérations de repo de PostFinance. Les provisions hors prévoyance en faveur du personnel ont diminué de 36 millions de francs et se sont établies à 228 millions. Marqués par la hausse rapide des taux d'intérêt en 2022, les engagements de prévoyance en faveur du personnel ont reculé de 918 millions de francs pour s'établir à 11 millions.

## Fonds propres

Les fonds propres consolidés au 31 décembre 2022 (9,9 milliards de francs) tiennent compte de la répartition du bénéfice 2021.

## Perspectives

Selon la Banque nationale suisse (BNS), les perspectives économiques mondiales pour les prochains trimestres sont moroses. La situation énergétique en Europe, la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation et le durcissement des conditions de financement pèsent notamment sur la conjoncture. L'inflation restera élevée pour le moment. Cette dernière devrait cependant retrouver à moyen terme des niveaux plus modérés, notamment du fait du resserrement progressif des politiques monétaires dans de nombreux pays.

Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté d'environ 2% en 2022. Toutefois, l'affaiblissement de la demande étrangère et les prix élevés de l'énergie devraient nettement freiner l'activité économique. Dans ce contexte, la BNS prévoit une croissance du PIB d'environ 0,5% pour 2023.

Durant cette période très exigeante pour l'ensemble de la société, il apparaît que les services de la Poste sont essentiels tant pour l'économie que pour la population. Pour être à même de remplir son rôle de première importance à l'avenir également, la Poste s'occupe intensément des conditions-cadres de fond qui régissent ses activités et qui demeurent très exigeantes. Son ambition de continuer à financer le service universel par ses propres moyens reste intacte.

## Résultats non financiers significatifs

Outre ses objectifs financiers et commerciaux, la Poste poursuit les objectifs stratégiques ci-dessous, d'ordre non financier:

- Mesure annuelle de la satisfaction de la clientèle
- Personnel:
  - La Poste pratique une politique du personnel moderne et sociale, offre des conditions d'engagement attrayantes, qui garantissent sa compétitivité, et prend les mesures adéquates afin d'aider les collaborateurs à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.
  - La Poste suscite la confiance des collaborateurs par son style de gestion, ses programmes de développement du personnel et sa politique de communication, offre une formation professionnelle initiale conforme aux exigences de notre époque et s'efforce, par des mesures durables de formation et de perfectionnement, d'améliorer les chances de ses collaborateurs sur le marché de l'emploi.
  - La Poste mène des négociations en vue de conclure une convention collective de travail valable pour la Poste et les sociétés du groupe Poste en Suisse.
  - La Poste s'engage, en contrepartie d'éventuelles contributions extraordinaires à la caisse de pensions, à faire en sorte que les assurés fournissent une contribution équitable au financement de la caisse de pensions; elle informe le propriétaire suffisamment tôt.
- Climat et énergie:
  - À partir de 2025, la Poste vise la neutralité carbone pour la distribution des lettres et colis dans les centres urbains.
  - À partir de 2030, la Poste veut rendre son fonctionnement interne entièrement carbone-neutre. Il s'agit notamment de passer à des modes de propulsion alternatifs, d'utiliser de l'électricité issue à 100% de sources d'énergies renouvelables et d'abandonner la production de chaleur à partir de combustibles fossiles.
  - À partir de 2040, la Poste veut atteindre l'objectif de zéro émission nette dans l'ensemble de sa chaîne de création de valeur.

## Satisfaction de la clientèle

La clientèle est satisfaite de la Poste depuis de longues années

En 2022 également, la clientèle est satisfaite des services de la Poste, qui continue à structurer son offre de prestations en fonction des besoins des utilisateurs. La satisfaction globale de la clientèle interrogée vis-à-vis de la Poste a atteint 76 points.

L'indice de satisfaction de la clientèle est mesuré sur une échelle allant de 0 à 100 (interprétation des valeurs: 0 à 64 = insatisfait; 65 à 79 = satisfait; 80 à 100 = très satisfait).

### Groupe | Satisfaction des clients

2022 Indice 100 = maximum	Marque	2022 <sup>1</sup>
Groupe		76
Secteur d'activité Communication et Logistique	La Poste	74
Gros clients	La Poste	77
Petits clients/clients moyens	La Poste	71
Clients privés	La Poste	73
Secteur d'activité Services financiers	PostFinance	78
Gros clients	PostFinance	78
Petits clients/clients moyens	PostFinance	76
Clients privés	PostFinance	79
Secteur d'activité Transport de voyageurs	CarPostal	80
Clients privés	CarPostal	80

<sup>1</sup> Le sondage sur la satisfaction de la clientèle 2022 constitue un sondage zéro. En raison de changements apportés à la structure organisationnelle et de nouvelles pondérations, les valeurs de l'exercice sous revue ne sont pas comparables avec celles des exercices précédents.

Le sondage réalisé en 2022 constitue un sondage zéro sur le plan de la satisfaction de la clientèle: les résultats reflètent entièrement la nouvelle structure organisationnelle basée sur la stratégie «Poste de demain». Les secteurs d'activité (Communication et Logistique, Services financiers et Transport de voyageurs) comportent désormais jusqu'à trois segments de clientèle, qui varient fortement en termes de modèle de suivi et d'utilisation des produits et services. Autre nouveauté: le sondage intègre l'unité du groupe Services de communication et prend en compte la fusion de PostMail et de PostLogistics au sein de l'unité du groupe Services logistiques. À l'inverse, l'unité Swiss Post Solutions n'y figure plus, car la Poste a procédé à sa vente en 2022.

Les services du secteur d'activité Communication et Logistique (unités du groupe Services logistiques, Services de communication et RéseauPostal) obtiennent le score de 74 points. Au sein de ce secteur d'activité, ce sont les gros clients qui sont les plus satisfaits (77 points). Le segment des petits et moyens clients commerciaux recèle le principal potentiel d'amélioration. Même si le score de 71 points indique qu'ils sont satisfaits, leur évaluation des services de la Poste est nettement inférieure à celle des gros clients.

La clientèle est satisfaite des prestations du secteur d'activité Services financiers (PostFinance): la satisfaction globale atteint 78 points. La clientèle privée affiche le niveau de satisfaction le plus élevé avec 79 points. Quant à la satisfaction des gros clients, elle s'établit à 78 points.

Dans le secteur d'activité Transport de voyageurs (CarPostal), la clientèle privée s'est déclarée très satisfaite des prestations fournies. Avec une satisfaction globale qui atteint 80 points, ce secteur d'activité obtient le meilleur résultat.

## Collaboration avec des instituts d'études de marché indépendants

En 2022, les mesures de la satisfaction de la clientèle ont été réalisées par trois instituts d'études de marché indépendants. Les mesures pour les unités du groupe Services logistiques, Services de communication, PostFinance et CarPostal ont été confiées à LINK Marketing Services AG, alors que celles pour RéseauPostal ont été effectuées par Intervista AG et amPuls Etude de marché SA. Au total, 17 000 clients ont été interrogés, dont environ 5000 clients commerciaux.

## Personnel

### Satisfaction du personnel

Le sondage du personnel réalisé chaque année montre que les collaboratrices et les collaborateurs sont très satisfaits de la Poste en tant qu'employeur. Avec respectivement 83 et 80 points, les blocs thématiques «Mes responsables de conduite» et «Mon équipe» sont à nouveau particulièrement bien notés. Le résultat indique que le personnel perçoit de plus en plus la Poste comme un employeur attrayant et qu'il fait preuve d'un engagement accru.

Très bon résultat cette année aussi et meilleure évaluation de la mise en œuvre de la stratégie «Poste de demain»

#### Groupe | Sondage du personnel

2020, indice 100 = maximum<sup>1</sup>

	2021	2022
Mon travail	77	77
Mon équipe	80	80
Mes responsables de conduite	83	83
Notre culture d'entreprise	76	77
Notre Poste	76	77
Mon engagement <sup>2</sup>	n/a	80
Notre sondage du personnel	78	78
L'avenir de mon emploi <sup>3</sup>	n/a	74

<sup>1</sup> Modèle de mesure: 0 à 49 points: évaluation négative; 50 à 64 points: évaluation positive faible; 65 à 84 points: évaluation positive moyenne; 85 à 100 points: évaluation positive élevée. En raison de la vente de l'unité Swiss Post Solutions (SPS), les valeurs de l'exercice précédent ont été corrigées rétroactivement compte tenu de l'influence de SPS.

<sup>2</sup> En raison de la modification du questionnaire, l'indice n'est pas comparable avec les valeurs de 2020 et de 2021.

<sup>3</sup> Nouveau bloc thématique à partir de 2022

Avec 77 points, le score de l'indice «Mon travail» reste inchangé par rapport à 2021. Dans cet indice, les collaborateurs évaluent pour la première fois la façon dont ils voient l'avenir de leur emploi. Obtenant 74 points, ce thème est le moins bien noté à l'échelle du groupe, mais il est tout de même évalué positivement.

Les deux thèmes stratégiques relatifs à la «Poste de demain», à savoir «Notre Poste» (77 points) et «Notre culture d'entreprise» (77 points) ont chacun gagné un point par rapport à l'année précédente. Cela signifie que le personnel a encore plus confiance dans la stratégie du groupe et pense que la Poste continue à se développer en direction de la culture de demain.

Par rapport à 2020, l'enquête complémentaire «Santé et affaires sociales» effectuée tous les deux ans révèle une légère dégradation de l'évaluation subjective portant sur la santé physique et mentale. Des facteurs d'influence internes comme les ressources dédiées au soutien ou la pression liée au temps se sont améliorés par rapport à la dernière enquête. Par conséquent, il est vraisemblable que des facteurs principalement externes (p. ex. pandémie ou guerre en Ukraine) aient influencé le résultat, qui reflète la perception générale selon laquelle l'évaluation de l'état de santé décline dans la société.

En 2022, la Poste a innové en réalisant le sondage du personnel entièrement en ligne. Les collaborateurs ne disposant pas d'un compte e-mail ont reçu un courrier les invitant à répondre au questionnaire au moyen d'un lien/code QR. Le taux de réponse s'est établi à 73%, ce qui représente une progression de 2,2 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. Cet excellent résultat montre que le format numérique fonctionne très bien, également dans les unités où la majorité du personnel est affectée à l'exploitation.

## Développement des collaborateurs et des personnes exerçant des fonctions de conduite

La Poste encourage les formats d'apprentissage collaboratifs

Par rapport aux autres entreprises du secteur, la Poste offre à ses collaborateurs des conditions d'engagement exemplaires et des possibilités de développement à tous les niveaux et pour toutes les catégories d'âge. Elle propose notamment de nombreuses offres internes reposant sur différents formats d'apprentissage et met à disposition des réseaux favorisant et encourageant une culture de l'apprentissage collaborative. En 2022, les collaborateurs ont en outre bénéficié de mesures individuelles de formation continue auprès de prestataires externes pour un montant d'environ 9 millions de francs, dont environ 7 millions pris en charge par la Poste.

La Poste continue de soutenir l'initiative «Prêts pour le monde du travail», qui prévoit des mesures ciblées permettant de renforcer l'adéquation interne et externe des collaborateurs au marché du travail. Par ailleurs, elle promeut le développement professionnel de l'ensemble de son personnel par le biais de conseils personnalisés, de bilans individuels et d'ateliers organisés par son Centre de carrière.

### Promotion des apprentis et de la relève

En 2022, la Poste comptait dans tout le pays 1839 apprentis en moyenne dans 19 métiers, notamment dans les secteurs de la logistique, de l'entretien et du commerce de détail ou dans les domaines d'activité APEC ou ICT. L'offre de formation va du préapprentissage d'intégration en logistique, d'une durée d'un an, à la formation d'informaticien avec certificat fédéral de capacité (CFC), d'une durée de quatre ans. Les apprentis représentent environ 5,5% de l'ensemble de l'effectif de l'entreprise en Suisse.

La Poste figure au troisième rang des entreprises formatrices de Suisse. En 2022, le taux de réussite aux examens de fin d'apprentissage a atteint 97% et quelque 65% des nouveaux diplômés ont trouvé un emploi à la Poste après leur formation.

Dans le cadre de ses programmes Trainee, la Poste a en outre permis à 30 jeunes diplômés de hautes écoles d'entrer dans la vie professionnelle. Au terme du programme, 90% d'entre eux sont restés dans l'entreprise, venant y grossir les rangs de la relève.

En août 2022, quelque 750 apprentis ont commencé leur formation à la Poste. L'entreprise a reçu environ 16 000 candidatures de personnes en formation et a pu pourvoir 97% de ses places d'apprentissage. À titre de comparaison, 14% des places d'apprentissage à pourvoir en Suisse, tous métiers confondus, restent vacantes. La lutte pour attirer les talents s'est sensiblement durcie, si bien qu'il devient plus difficile de trouver des profils adaptés aux places d'apprentissage à pourvoir. Pour faire face à cette évolution, la Poste déploie des mesures de marketing originales et spécifiques aux groupes cibles. Des apprentis de la Poste se sont par exemple rendus dans des dizaines de classes pour y présenter leurs métiers et les nombreuses possibilités de formation. Et lors des championnats suisses des métiers SwissSkills, la Poste était présente avec son propre stand.

### À la recherche de nouvelles compétences

La transformation numérique requiert des compétences nouvelles et différentes de la part du personnel. Avec le projet «Apprentissage Next Level», la Poste jette les bases pour promouvoir un apprentissage en autonomie et intégré au quotidien professionnel. Outre la mise en place d'une plateforme d'apprentissage innovante qui sera introduite progressivement en 2023, l'équipe de projet et les unités du groupe travaillent à la définition de conditions-cadres propres à l'apprentissage autonome.

Par le biais de l'initiative «Digital Champions», la Poste veut améliorer les compétences numériques des collaborateurs à l'échelle du groupe. Élaboré à l'intention de groupes cibles variés, un programme accompagne les participants dans leurs besoins pratiques concrets à l'aide de modules d'auto-apprentissage, d'ateliers et de possibilités de réseautage au sein de différentes communautés.

Afin de pouvoir jouer au mieux leur rôle dans la transformation de la Poste, plus de 500 personnes exerçant des fonctions de cadres supérieurs ont suivi un programme de leadership axé spécifiquement sur la stratégie de la Poste. Ces collaborateurs, qui occupent des fonctions de responsables de conduite, de spécialistes ou de responsables de projet, se concentrent sur leur contribution à la transformation de l'entreprise dans le cadre d'ateliers et d'un parcours d'apprentissage qu'ils organisent eux-mêmes.

### Centre de carrière

Le Centre de carrière de la Poste accompagne et conseille les collaborateurs en matière de développement professionnel, sur les questions de carrière et en cas de réorientation professionnelle. En 2022, le Centre de carrière a traité 789 dossiers de conseil en carrière et 437 dossiers de réorientation professionnelle.

Il a également organisé des ateliers sur les thèmes suivants: Prêts pour le monde du travail (30), Personal branding (33), Entretien d'embauche (8), Candidature (13) et Postuler à plus de 50 ans (5). Ces ateliers ont permis d'accompagner 490 collaborateurs dans l'organisation de leur développement professionnel.

### Politique du personnel

Au travers de sa politique du personnel, la Poste assume ses responsabilités sociale et sociétale, aussi bien en tant qu'établissement d'importance systémique en Suisse que comme employeur à l'étranger. La politique du personnel a été remaniée en profondeur dans le cadre de la stratégie «Poste de demain». Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la nouvelle politique du personnel s'appuie sur les objectifs assignés par le Conseil fédéral dans ce domaine et définit le cadre de sa mise en œuvre dans le contexte de la stratégie «Poste de demain» (➔ [poste.ch/politique-du-personnel](https://poste.ch/politique-du-personnel)). Elle fixe en outre les conditions-cadres de la politique du personnel dans les participations et les coopérations de la Poste.

---

Focalisation sur le développement de nouvelles compétences pour la Poste de demain

---

L'image et l'attrait de la Poste en tant qu'employeur continuent d'évoluer positivement

## La Poste, un employeur attrayant

La Poste est le troisième plus gros employeur de Suisse. Il est donc d'importance stratégique qu'elle soit perçue comme un employeur attrayant et moderne par ses collaborateurs actuels et potentiels.

À cet égard, la communication d'informations sur ses thématiques d'avenir novatrices, sur sa mutation culturelle ainsi que sur l'énorme diversité de ses possibilités d'emploi et de développement est essentielle pour attirer l'attention sur la Poste en tant qu'employeur et enthousiasmer les candidats potentiels. C'est ainsi que la Poste entend recruter les personnes possédant les compétences et les aptitudes dont elle a besoin.

En ces temps de pénurie de spécialistes, de vague de départs à la retraite, de concurrence accrue sur le marché du travail, de numérisation continue et de mobilité professionnelle croissante, la Poste se doit de se profiler activement sur le marché du travail. C'est ce qui l'a poussée, en 2022, à diffuser sa nouvelle image sur le marché du travail, tant interne qu'externe. Son nouveau positionnement repose sur le slogan «Peins l'avenir en jaune». Les résultats des mesures régulières relatives à l'image de la Poste en tant qu'employeur montrent une évolution positive. On constate que, par rapport à 2019, l'évaluation de l'image de la Poste en tant qu'employeur a légèrement progressé auprès des personnes interrogées et que, depuis la première mesure réalisée en 2017, l'amélioration est constante. S'agissant de la Confédération, des CFF, de Migros et de Swisscom, leur image en tant qu'employeur n'obtient que quelques points de plus que celle de la Poste. Par ailleurs, le résultat de la Poste est nettement meilleur que celui d'autres entreprises du secteur logistique.

En 2022, la Poste a mis au concours environ 3800 emplois et reçu près de 62 000 candidatures (hors places d'apprentissage, emplois de PostFinance et emplois temporaires). Quelque 48% de ces emplois étaient proposés par l'unité Services logistiques. Le nombre d'emplois mis au concours par la Poste était de 350 à 400 postes en moyenne.

Recrutement		2021	2022
<b>Quantité</b>			
Offres d'emploi	Nombre <sup>1</sup>	3 300	3 800
Candidatures	Nombre <sup>1</sup>	62 000	61 900
<b>Durée</b>			
Durée moyenne entre la réception de la candidature et l'attribution du poste	Jours	28	29
<b>Qualité</b>			
Part des candidatures considérées comme de très bons dossiers lors de la présélection	Pour cent	env. 10%	env. 10%
<b>Propension à la recommandation</b>			
Part des candidats qui recommanderaient à un ami de soumettre un dossier de candidature à la Poste	Pour cent	n/a <sup>2</sup>	56%

<sup>1</sup> Arrondi

<sup>2</sup> La question relative à la satisfaction a été posée en 2021 et celle relative à la propension à recommander en 2022.

## Conseil social, Fonds du Personnel, Case Management

En tant qu'employeur socialement responsable, la Poste met à disposition différentes prestations de conseil et offres relatives à la promotion de la santé.

### Conseil social

Le Conseil social de la Poste assiste les collaborateurs qui rencontrent des difficultés dans leur vie privée et/ou leur vie professionnelle. Il décharge les responsables de conduite et les conseillers RH lors de conflits et de situations de crise complexes impliquant des collaborateurs ou des équipes et propose différentes formations. En 2022, 2326 personnes ont eu recours à cette offre de conseil.

Le Conseil social organise également des formations. En 2022, plus de 300 responsables de conduite et collaborateurs ont participé à des séminaires de prévention consacrés aux addictions, au harcèlement

180 apprentis de Services logistiques ont participé à l'atelier «Respect mutuel»

lement moral ou sexuel et à la discrimination. Quelque 633 apprentis ont en outre suivi une formation sur le thème des finances peu après le début de leur apprentissage et plus de 180 apprentis de l'unité Services logistiques ont participé à l'atelier «Respect mutuel».

Pendant le temps de travail, le Conseil social gère la ligne téléphonique de crise de la Poste (en dehors du temps de travail, les appels sont pris en charge par Medica). En 2022, le Conseil social a apporté son aide au personnel dans le cadre de 115 situations de crise aiguë. Les appels concernaient surtout des situations de détresse psychiques ou de graves problèmes au poste de travail, mais aussi des accidents ou des décès.

### Fonds du Personnel

La Fondation Fonds du Personnel Poste soutient les collaborateurs et les retraités en situation d'urgence sociale au moyen de cours de conseil en matière de budget, de contributions de soutien ou de prêts. Le fonds participe financièrement aux vacances REKA en Suisse, en particulier pour les collaborateurs ayant des obligations familiales et vivant dans des conditions modestes. En 2022, le Fonds du personnel a octroyé des contributions à fonds perdu pour un montant de 1 261 219 francs à 358 personnes et a accordé des prêts totalisant 406 919 francs à 68 personnes.

### Case Management

Le Case Management de la Poste soutient les collaborateurs malades ou accidentés se trouvant dans des situations complexes en matière de santé et les accompagne sur la voie de leur réintégration dans le processus de travail. Il intervient dans environ un quart de toutes les absences de longue durée, le suivi des cas moins complexes étant assuré par Conseil RH. Le Case Management assure la coordination entre les partenaires internes et externes et les conseille dans les dossiers de réintégration professionnelle. À l'interne, le Case Management collabore étroitement avec les responsables de conduite et les conseillers RH et, à l'externe, avec les assurances, les offices AI et les médecins. En 2022, le Case Management du groupe (hors PostFinance) a reçu 585 demandes d'accompagnement (année précédente: 530). Parmi celles-ci, 479 ont pu être menées à terme en 2022 (année précédente: 497).

### Conditions d'engagement

#### Conventions collectives de travail

Désireuse de contribuer à instaurer en Suisse des conditions d'engagement durables dans le secteur de la logistique, la Poste s'engage avec d'autres grandes entreprises logistiques pour la conclusion d'une convention collective de travail (CCT) de branche. À cette fin, il est prévu de fonder la nouvelle union patronale «Distribution Suisse».

Entamées en novembre 2021, les négociations portant sur une nouvelle CCT se sont poursuivies en 2022. L'objectif est de parvenir à inscrire cette CCT parmi celles dont le champ d'application est étendu.

Les négociations relatives à une nouvelle CCT d'entreprise pour Poste Immobilier Management et Services SA ont abouti à l'été 2022: le nouveau texte est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et s'applique dans un premier temps jusqu'à fin 2023.

La nouvelle CCT apporte des améliorations importantes pour le personnel, en particulier dans les domaines suivants: conditions d'engagement favorables à la vie de famille, conciliation entre vie professionnelle et vie privée, égalité de traitement et protection contre les discriminations.

De même, la précédente convention sociale est remplacée par un nouveau plan social qui repose, pour une large part, sur le plan social de la Poste. Poste Immobilier Management et Services SA est soumise à la CCT faîtière depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Négociée entre les partenaires sociaux de la Poste, la CCT faîtière règle les dispositions relevant du droit des obligations.

En novembre 2022, les partenaires sociaux de la Poste ont convenu de prolonger d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2024, les conventions collectives d'entreprise CCT Poste CH et CCT PostFinance ainsi que la CCT faîtière.

---

Contribution majeure de la Poste à des conditions d'engagement durables

---



À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la CCT faîtière s'applique aux quelque 33 500 collaboratrices et collaborateurs de La Poste Suisse SA et des sociétés du groupe Poste CH SA, Poste CH Réseau SA, Poste CH Communication SA, CarPostal SA, PostFinance SA, notime AG et Poste Immobilier Management et Services SA.

La CCT Poste CH définit les conditions d'engagement du personnel de La Poste Suisse SA et des sociétés du groupe Poste CH SA, Poste CH Réseau SA et Poste CH Communication SA.

Le personnel de PostFinance SA a été placé sous le régime d'une CCT d'entreprise distincte, conforme à la CCT faîtière mais tenant compte des particularités et des conditions-cadres spécifiques de la branche.

### Égalité des salaires

La Poste attache une grande importance à l'égalité des salaires. À travail égal, les collaboratrices et les collaborateurs de la Poste ont droit à un salaire égal. Pour le personnel soumis à la CCT, le respect de ce principe est garanti au moyen des échelons de fonction, qui reposent sur un système non discriminatoire d'évaluation des fonctions et visent à réduire les inégalités salariales. Le principe de l'égalité des salaires est établi dans la CCT Poste CH SA, la CCT CarPostal SA, la CCT PostFinance SA et la CCT Poste Immobilier Management et Services SA. En ce qui concerne les cadres, la Poste effectue des comparaisons internes et externes et procède si nécessaire à des ajustements.

L'égalité des salaires fait l'objet d'une analyse réalisée tous les deux ans, la dernière ayant eu lieu en 2021. La Poste mandate une entreprise externe indépendante afin d'auditer l'analyse. De cette manière, les résultats sont vérifiés et comparables avec le secteur public. La prochaine analyse de l'égalité des salaires aura lieu au printemps 2023.

### Diversité et inclusion à la Poste

La Poste est persuadée que la diversité et l'inclusion vécues au quotidien offrent des avantages aussi bien sociétaux qu'économiques. Par diversité et inclusion, on entend la prise en compte intégrale des dimensions suivantes: génération, genre+, langue, origine, handicap et vision du monde.

La Poste s'engage en faveur d'une gestion consciente de la diversité et de l'inclusion, de manière à saisir les chances qu'offrent ces dernières et à instaurer dans tout le groupe un environnement de travail innovant, valorisant et non discriminatoire.

Avec ses modèles de travail flexibles, le travail mobile, les possibilités de jobsharing et de topsharing, les congés de paternité et d'adoption, les prestations pour la garde d'enfants hors du cadre familial et son engagement clair en faveur de l'égalité et de la transparence des salaires, la Poste crée des conditions-cadres jouant un rôle important dans l'égalité de traitement.

### Caisse de pensions Poste

L'institution de prévoyance propre au groupe, à savoir la Fondation Caisse de pensions Poste (CP Poste), présente un bilan totalisant environ 16,3 milliards de francs. Elle gère la prévoyance professionnelle vieillesse obligatoire de la plupart des collaborateurs de la Poste en Suisse. La CP Poste verse annuellement 633 millions de francs de rentes à quelque 30 000 personnes. Elle est gérée par son Conseil de fondation, composé paritairement de représentants de l'employeur et des employés. Les cotisations ordinaires de l'employeur se sont élevées à environ 270 millions de francs en 2022.

La performance de la CP Poste sur ses placements s'est établie à -6,11% au cours de l'exercice. Ce résultat négatif enregistré en 2022 résulte de la hausse du niveau général des taux. Le degré de couverture selon l'OPP 2 était au 31 décembre 2022 de 101,4% (valeur provisoire) et le degré de couverture économique atteignait fin 2022 99,7% (valeur provisoire).

Pour plus d'informations sur le domaine du personnel, voir le rapport annuel aux [pages 52 à 59](#).

---

Des valeurs globalement stables pour la Caisse de pensions Poste

---

La Poste poursuit des objectifs climatiques et énergétiques ambitieux

## Responsabilité d'entreprise

### Meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques

D'ici 2030, la Poste s'engage à réduire de 42% les émissions directes de ses propres véhicules et bâtiments (scope 1 et scope 2) par rapport à l'année de référence 2021. Sur la même période, la Poste veut réduire de 25% les émissions indirectes de sa chaîne de création de valeur, par exemple en lien avec des sous-traitants ou des immobilisations corporelles louées (scope 3).

Scope	Définition	Exemple
Scope 1	Émissions directes provenant de sources au sein de la Poste.	Émissions liées aux combustibles utilisés pour la production de chaleur et d'électricité et émissions liées à l'utilisation de véhicules appartenant à l'organisation ou exploités par celle-ci.
Scope 2	Émissions indirectes résultant de l'utilisation d'énergies mises à disposition par un prestataire externe.	Émissions résultant de l'utilisation d'électricité, de chaleur ou de froid produits par un prestataire externe. Ces émissions sont considérées comme des émissions indirectes, car elles ne sont pas générées directement par la Poste, mais par l'utilisation de l'énergie consommée par la Poste.
Scope 3	Émissions indirectes générées par la Poste mais qui ne sont pas contrôlées directement par la Poste. Elles résultent d'activités en lien avec la Poste, mais que celle-ci n'effectue pas directement.	Émissions issues de l'utilisation de produits et de services vendus par la Poste, de l'élimination de produits utilisés par la Poste, de l'utilisation de moyens de transport n'appartenant pas à la Poste ou non exploités par la Poste, de la chaîne de création de valeur en amont, ainsi qu'émissions financées issues du portefeuille de placements pour compte propre (PostFinance).  La chaîne de création de valeur en amont décrit les activités nécessaires pour extraire, produire et transporter les matières premières, l'énergie ou les matériaux utilisés par la Poste avant leur utilisation par celle-ci.

À partir de 2040, toute l'entreprise devra être carbone-neutre et avoir atteint l'objectif de zéro émission nette. Pour y parvenir, la Poste mise sur différentes mesures de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. À compter de 2030, les émissions résiduelles qui ne peuvent pas être évitées seront neutralisées à l'aide d'un train de mesures élaboré actuellement par la Poste. Cet objectif climatique ambitieux est en adéquation avec celui des Nations Unies, qui consiste à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C au maximum. De plus, participant à l'initiative de la Confédération «Exemplarité Énergie et Climat», la Poste exploite pleinement le potentiel économique des installations photovoltaïques.

### Mesures

Pour réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>, la Poste a mis en œuvre toute une série de mesures:

- Entreprise logistique à forte intensité de transport, la Poste teste en permanence des motorisations et des carburants alternatifs et s'en sert dans l'exploitation quotidienne chaque fois que c'est possible. Le biodiesel et le courant écologique sont aujourd'hui la norme dans son parc automobile. Environ 60% de ses véhicules efficaces sur le plan énergétique sont propulsés par des moteurs électriques ou hybrides, alimentés exclusivement par du courant écologique certifié «naturemade star». De plus, on compte désormais 6371 véhicules électriques affectés à la distribution.
- CarPostal exploitait à la fin 2022 52 bus hybrides sur les routes suisses. Elle teste, depuis 2017, des bus électriques dans le trafic de ligne; on en compte actuellement 8 en circulation.
- D'ici à 2025, la Poste entend assurer l'essentiel de la distribution des lettres et colis dans les centres urbains au moyen de véhicules électriques.
- En janvier 2019, la Poste a adhéré à l'initiative internationale «100% Electric Vehicles» (EV100). Aux côtés d'autres entreprises, elle s'engage ainsi pour que la mobilité électrique devienne la norme d'ici à 2030.
- Du diesel contenant 7% de biodiesel tiré d'huiles alimentaires usagées est disponible auprès des stations-service de la société du groupe Post Company Cars.
- La Poste veille à sans cesse améliorer l'exploitation de ses véhicules et à en optimiser les parcours.
- Pour le transport des lettres et des colis entre les centres de tri, la Poste privilégie le rail lorsque c'est possible. Dans le transport combiné, les conteneurs jaunes se transbordent rapidement et simplement du camion sur le wagon porte-conteneurs, et inversement. Cette solution permet aux partenaires commerciaux d'améliorer leur écobilan et de diminuer leurs coûts de transport, tout en épargnant chaque jour à l'environnement des milliers de kilomètres-camion.
- Grâce à ses 30 camions à double pont pour les gros volumes de fret, la Poste peut transporter, pour chaque trajet effectué, jusqu'à 50% de marchandises en plus par rapport aux camions ordinaires.

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

- La Poste identifie systématiquement les potentiels d'économie d'énergie dans les bâtiments et met en œuvre des mesures telles que l'assainissement et l'isolation de l'enveloppe des bâtiments, le passage à des technologies de chauffage sans combustibles fossiles, le développement du photovoltaïque et l'installation de stations de charge pour véhicules électriques. Pour les nouvelles constructions et la rénovation de ses bâtiments, la Poste applique en règle générale la norme de construction «Système DGNB Suisse», qui vise à promouvoir une durabilité globale.
- D'ici 2030, la Poste chauffera 80% des surfaces chauffées dans ses propres bâtiments en Suisse avec des sources d'énergies renouvelables et renoncera aux chauffages à combustible fossile. À cet effet, elle recourt à des systèmes de technique du bâtiment efficaces sur le plan énergétique et exploite la chaleur dégagée par ses centres de calcul.
- La Poste couvre en principe l'intégralité de ses besoins en électricité à partir d'énergies renouvelables d'origine suisse, dont une part de 20% est certifiée «naturemade star». En 2022, une partie des besoins en électricité a été exceptionnellement couverte par de l'électricité européenne issue de sources renouvelables car, en raison de la sécheresse estivale, l'électricité issue de sources renouvelables avec garantie d'origine suisse n'était plus disponible.
- La Poste exploite 31 installations photovoltaïques montées en toiture et totalisant environ 68 000 m<sup>2</sup> de panneaux. Ces installations produisent annuellement quelque 10,9 gigawattheures (GWh) de courant solaire, ce qui correspond à 7% de la consommation d'électricité de la Poste. À l'instar d'autres bâtiments de la Poste disposant de grandes surfaces de toit, les centres colis régionaux sont équipés d'installations photovoltaïques qui, à elles seules, produisent au total 5,4 GWh de courant solaire par an. Un tiers de cette énergie est consommée par les centres eux-mêmes.
- Depuis 2021, la Poste distribue l'intégralité des lettres, colis, marchandises et produits de presse destinés à l'expédition en Suisse et à l'étranger avec compensation du CO<sub>2</sub> et sans supplément de prix pour la clientèle. C'est pourquoi les envois sont munis de l'étiquette «pro clima». Depuis 2017, la Poste achemine tous les envois PromoPost non adressés avec compensation du CO<sub>2</sub> et sans supplément de prix pour la clientèle et, depuis 2012, toutes les lettres domestiques avec l'étiquette «pro clima».
- La Poste a financé la réalisation de son premier projet de protection du climat certifié Gold Standard: dans 27 fermes suisses, des installations de biogaz valorisent les engrais de ferme et autres déchets organiques pour produire de l'électricité.
- La Poste encourage la mobilité durable de son personnel par la remise d'abonnements demi-tarif gratuits et par l'octroi de rabais sur les abonnements généraux des transports ferroviaires.
- La Poste adapte en continu l'infrastructure de charge pour les véhicules électriques.
- La Poste soutient l'action bike to work, et son personnel peut également profiter d'offres préférentielles de PubliBike.
- Des véhicules de pool, parmi lesquels des véhicules électriques ou hybrides, sont à disposition pour les déplacements professionnels. Afin de poursuivre le développement des offres, la Poste met en place à l'échelle du groupe un système de gestion de la mobilité qui répond de manière ciblée aux besoins du personnel.

## Remboursement de la taxe CO<sub>2</sub>

En 2010, la Poste a décidé d'investir les fonds annuels provenant de la redistribution de la taxe sur le CO<sub>2</sub> appliquée aux combustibles pour la protection du climat et pour des mesures d'efficacité énergétique dans le cadre du programme «pro clima – nous sommes passés à l'action». Ainsi, depuis 2010, le fonds pour le climat de la Poste a permis à lui seul d'investir plus de 21 millions de francs dans des mesures comme les bus électriques et hybrides, les véhicules de livraison électriques, l'infrastructure de charge électrique, le biogaz, le biodiesel, le remplacement des chauffages à énergie fossile, l'éclairage LED, des mesures de sensibilisation et bien plus encore.

## Émissions de gaz à effet de serre en 2022

En 2022, les émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) n'ont accusé qu'une très faible augmentation, soit 0,6%, par rapport à l'année précédente. Cette évolution a été sous-tendue par deux facteurs contraires: alors que, par rapport à l'année de la pandémie, un kilométrage plus important a été enregistré dans le service aux clients tiers chez Post Company Cars, entraînant ainsi une hausse des émissions de gaz à effet de serre, la baisse des degrés-jours de chauffage dans la production de chaleur a quant à elle induit une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Les mesures visant à accroître la

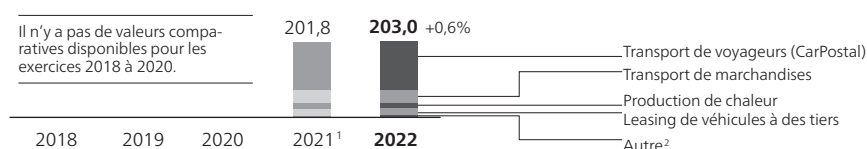
surface de référence énergétique chauffée sans énergies fossiles et à électrifier le parc des véhicules de la Poste utilisés pour la distribution, d'une part, et pour les déplacements professionnels, d'autre part, continuent de produire leurs effets, en limitant l'augmentation.

Pour la première fois en 2022, toutes les catégories du scope 3 pertinentes ont été prises en compte, des mesures et des objectifs ayant été définis en conséquence. Les effets de ces mesures sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre devraient être perceptibles dès 2025.

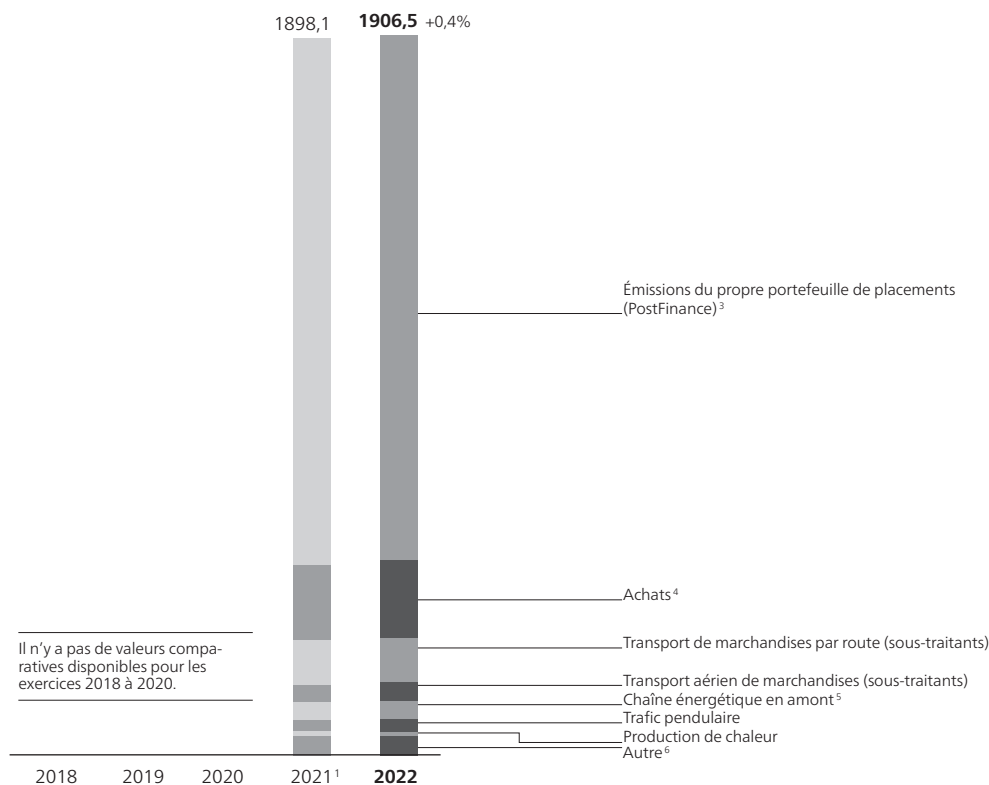
### Les mesures d'électrification et l'hiver clément compensent les prestations de transport supplémentaires

**Groupe | Émissions de gaz à effet de serre** en milliers de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub>  
2021 à 2022

**Émissions – scopes 1 et 2**  
(émissions directes des propres véhicules et bâtiments)



**Émissions – scope 3**  
(émissions indirectes de la chaîne de création de valeur)



1 L'année 2021 fait office de référence pour les objectifs à l'horizon 2030 et 2040. C'est la raison pour laquelle les valeurs correspondantes sont recalculées en cas d'acquisitions ou de ventes de sociétés du groupe, ou en cas de modifications de la qualité des données.

2 Sont incluses les émissions de tous les véhicules d'entreprise ainsi que celles liées à la consommation de fluides frigorigènes dans les bus et à la consommation d'électricité et de fluides frigorigènes dans les bâtiments.

3 Les émissions financées des obligations d'entreprises ont été intégrées dans l'écobilan des entreprises pour la première fois en 2022 et saisies rétroactivement pour 2021. Le degré de couverture est de 81%. Seules ont été prises en compte les émissions des scopes 1 et 2 des entreprises dans lesquelles des investissements ont été réalisés. En raison de la dépendance au volume d'investissements volatile et des fluctuations des émissions d'entreprises dues à des effets exceptionnels (p. ex. COVID-19), la valeur des émissions peut varier fortement d'une année à l'autre. Concernant les autres catégories de placement du portefeuille de PostFinance (notamment les emprunts d'État, prêts contre reconnaissance de dette et lettres de gage), il n'existe pas encore de méthodes de calcul standardisées. C'est la raison pour laquelle ces valeurs n'ont pas été prises en compte pour l'instant. De plus amples informations sont disponibles dans la publication des risques financiers liés au climat, sur le site Internet de PostFinance.

4 Les émissions des biens et services achetés ont été calculées pour la première fois en 2022 au moyen de facteurs d'émission par groupe de produits (données secondaires) et ont été saisies rétroactivement pour 2021. Avec l'évolution prévisible de la base de données (p. ex. données primaires), les émissions sont recalculées régulièrement et les éventuelles approximations imputables à une qualité ou à une disponibilité restreinte des données au moment du calcul initial sont corrigées.

5 Sont incluses les émissions de toutes les activités liées aux combustibles et à l'énergie décollant de l'achat de carburants.

6 Sont incluses les émissions des immobilisations corporelles louées (hors production de chaleur), des déchets, du transport de marchandises par train et par bateau, des déplacements professionnels, du leasing de véhicules (leasing financier), de la vente de carburants ainsi que de l'utilisation et de l'élimination des produits vendus.

Pour plus d'informations sur la stratégie en matière de responsabilité d'entreprise, voir les [pages 25 à 32](#).

---

## Rapport sur les risques

### Principes de la politique de risque

L'environnement de l'entreprise est en constante évolution. Pour y opérer avec succès, il est essentiel d'identifier à temps et de gérer opportunément les chances et les dangers qu'il présente (conscience du risque), sur la base de réflexions axées sur le capital et la rentabilité (propension au risque). La gestion des risques contribue ainsi de manière déterminante à la qualité des décisions, à la réalisation des objectifs de l'entreprise et à l'augmentation de sa valeur. Elle promeut en outre le développement d'une culture du risque dans toute l'entreprise ainsi qu'une prise de conscience des risques par tous les collaborateurs à tous les échelons hiérarchiques.

### Système de gestion des risques

Le Conseil d'administration édicte les directives et les principes d'ordre supérieur régissant le système de gestion des risques, définit la politique de risque de la Poste et valide la stratégie de risque. La stratégie de risque découle de la stratégie d'entreprise et détermine le positionnement de fond de la Poste en matière d'identification, de prise et de gestion des risques. Elle fait partie intégrante de l'action entrepreneuriale et sert de base à la conception et à la mise en œuvre opérationnelle de la gestion des risques de la Poste. Ses éléments fondamentaux sont les objectifs de sécurité de l'entreprise et les règles régissant la propension au risque sur les plans tant qualitatif que quantitatif.

Le système de gestion des risques est conforme aux lois en vigueur et au Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise. Il s'appuie sur le modèle COSO ERM (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission Enterprise Risk Management) et sur la norme ISO 31000:2018.

En 2022, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a conduit un audit sur la gestion des risques des filiales et a estimé que la gestion des risques était établie tant au niveau du groupe que de l'unité du groupe Services logistiques. La recommandation correspondante issue du rapport du CDF de 2019 a été mise en œuvre. Le CDF estime qu'il est possible d'optimiser la gestion des risques de la Poste et a donc formulé trois recommandations. Celles-ci concernent la mise en œuvre de la gestion des risques au sein des Business Units et des participations. La Poste est d'accord avec ces recommandations et les mettra en œuvre de manière appropriée.

### Définition du risque

Par risque, la Poste entend toute possibilité que survienne un événement ou un développement qui aura des répercussions négatives ou positives sur la réalisation des objectifs de l'entreprise. Le risque représente donc un danger (écart négatif par rapport à l'objectif) ou une chance (écart positif par rapport à l'objectif).

Le succès de l'action entrepreneuriale repose sur la prévention ou la gestion adéquate des dangers principaux et sur la saisie des chances qui s'offrent d'accroître la valeur de l'entreprise. L'évaluation des risques a lieu dans le cadre de la planification opérationnelle, pour une période de planification de quatre ans (2022–2025).

## Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique dans toutes les unités du groupe et unités de fonction et repose sur les processus stratégiques et de planification financière dans lesquels sont définis les objectifs de l'entreprise. Il contribue à atténuer les dangers qui empêchent la réalisation de ces objectifs et permet de saisir les chances identifiées. Les évaluations des risques sont réalisées par chacune des unités, puis consolidées et transmises à l'échelon hiérarchique supérieur.

Le processus de gestion des risques de la Poste comprend les cinq étapes ci-après.

Processus de gestion des risques



### – Identification des risques

La gestion des risques couvre tous les risques liés aux activités commerciales. Elle tient compte non seulement des risques financiers, mais également des risques liés à la réputation, aux personnes, à l'environnement et à la compliance. L'identification des risques repose, entre autres, sur un catalogue des dangers établi à l'échelle de l'entreprise ainsi que sur les stratégies du groupe et des unités.

### – Évaluation des risques

Pour leur évaluation, les dangers et les chances sont définis comme des écarts potentiels par rapport aux objectifs planifiés de l'entreprise. Une échelle d'évaluation individuelle propre (modèle de notation) est établie pour le groupe et pour chaque unité. Cette échelle permet d'évaluer de manière simple la probabilité de survenance d'un risque et la gravité de ses répercussions, au moyen de définitions clairement délimitées des différentes caractéristiques de ce risque. Outre les répercussions financières, sont pris en considération et présentés dans une vue d'ensemble l'impact sur la réputation, les atteintes à la compliance ainsi que les dommages aux personnes et les dommages environnementaux.

L'échelle d'évaluation permet de saisir les répercussions des risques sur les plans aussi bien quantitatif que qualitatif. Elle détermine également la stratégie de risque propre à chaque unité en définissant le seuil à partir duquel des mesures doivent être prises pour contrer les risques identifiés.

Il incombe aux cadres dirigeants et aux spécialistes d'évaluer au moins annuellement les risques identifiés. Cette évaluation est effectuée au moyen d'un scénario du pire cas crédible et d'un scénario du meilleur cas crédible, sur la base de données d'événements, d'analyses ou d'estimations d'experts. Au niveau du groupe, ce processus de bas en haut est complété par une évaluation du paysage des risques de la Poste réalisée par le management.

### – Définition des mesures

Dans le cadre du processus de gestion des risques, les unités d'entreprise définissent les mesures leur permettant, d'un côté, de saisir les chances qui s'offrent à elles et, de l'autre, de prévenir, de réduire ou de transférer à des tiers les dangers auxquels elles sont exposées.

### – Contrôle des mesures

Les mesures adoptées sont contrôlées de manière exhaustive quant à leur application et à leur efficacité en matière de gestion des risques. Si nécessaire, des mesures complémentaires sont définies.

#### – Rapports

Le reporting des risques est assuré annuellement aux niveaux des directions d'unité, de la Direction du groupe, du comité Audit, Risk & Compliance du Conseil d'administration et du Conseil d'administration lui-même. Les rapports présentent les dangers et les chances identifiés, les mesures planifiées et mises en œuvre, les indicateurs de risque ainsi que les besoins d'intervention.

## Mise en réseau de la gestion des risques

La Poste tient à disposer d'une vue d'ensemble intégrée de la gestion des risques, raison pour laquelle cette dernière est assurée en réseau avec, par exemple, les unités s'occupant de stratégie, de comptabilité, de controlling, d'assurances, de sécurité, du système de contrôle interne, de gestion des crises, de révision du groupe et de compliance.

Les fonctions de deuxième ligne de la Poste se soutiennent mutuellement et forment une Assurance Community dirigée par la Gestion des risques du groupe. Le but est d'échanger régulièrement des informations et des connaissances, ainsi que de coordonner les travaux, la terminologie, la logique d'évaluation, les activités de sensibilisation et les rapports. L'Assurance Community promeut ainsi la coordination, l'élaboration de bases communes et l'exploitation du potentiel d'intégration et de synergie.

## État des risques

À l'aide du processus de simulation de Monte-Carlo, tous les risques particuliers identifiés dans chaque unité sont agrégés en une position de risque globale du groupe. Sont alors calculés, d'une part, le potentiel de pertes/bénéfices moyen attendu et, d'autre part, le potentiel de pertes annuel maximal, avec un intervalle de confiance de 99%.

Selon les derniers calculs en date, le potentiel de pertes attendu au niveau du groupe pour la période 2022–2025 s'élève à 780 millions de francs. Pour ce qui est du potentiel de pertes quadriennal inattendu (VàR 99%) du groupe, il s'élève à 3100 millions de francs. La capacité de risque du groupe est donc garantie. Cela signifie que même en tenant compte d'un écart de cash-flow cumulé inattendu (VàR 99%), il devrait y avoir suffisamment de fonds propres à la fin de la période concernée (2025).

Les dangers principaux sont les risques de transport, l'évolution des résultats de PostFinance, les violations potentielles de prescriptions externes, les difficultés de mise en œuvre de la nouvelle stratégie, les défaillances dans la fourniture des prestations et les conséquences d'une grave pandémie. Des effets positifs pourraient en revanche résulter d'optimisations de l'exploitation, de l'acquisition de clients et de la mise en œuvre de projets de transformation.

Selon la dernière évaluation et compte tenu de la situation actuelle, aucun risque susceptible de menacer – à lui seul ou en combinaison avec d'autres – la pérennité du groupe n'a été identifié. Il n'est cependant pas possible d'exclure que des risques non encore identifiés ou actuellement considérés comme mineurs ne viennent compromettre de manière inattendue la réalisation des objectifs de l'entreprise. Il est également possible que des chances non encore identifiées se présentent ou que des chances actuellement considérées comme majeures perdent en importance.

Pour de plus amples informations sur la gestion des risques de la Poste, voir les  pages 162 à 170.

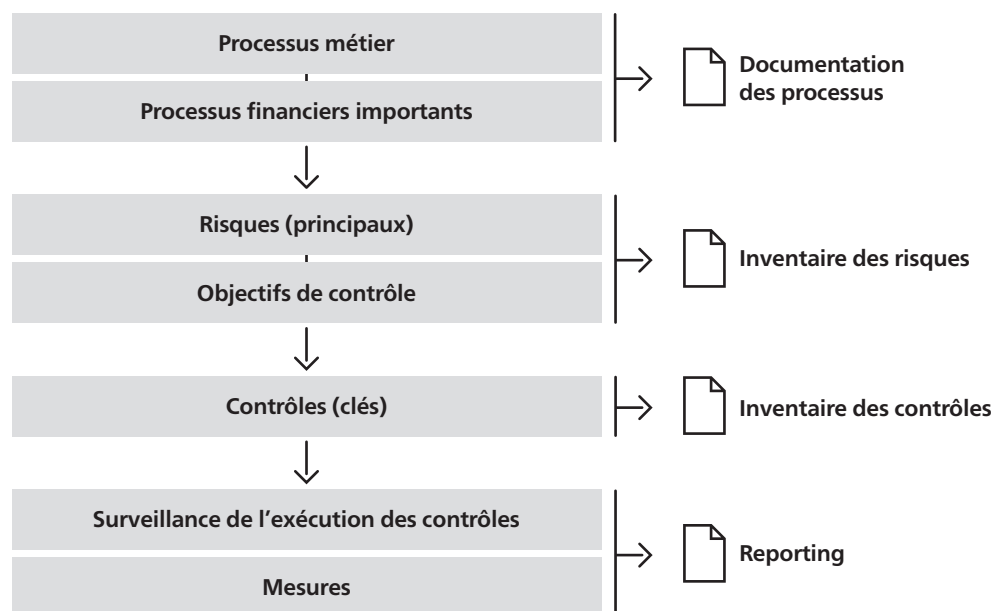
## Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration et la Direction du groupe sont responsables de la mise en place et du maintien d'un système de contrôle interne (SCI) approprié. Le SCI de La Poste Suisse SA doit fournir une garantie suffisante que le reporting financier est conforme aux normes comptables applicables et aux directives internes qui en découlent. Il comprend donc les principes, les processus et les mesures propres à assurer la régularité de la tenue des comptes et de leur présentation. Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du code suisse des obligations (CO), l'organe de révision externe vérifie annuellement, lors de la révision ordinaire des comptes, s'il existe un SCI.

## Conception du système de contrôle interne

Le SCI de La Poste est conçu sur la base du référentiel de contrôle interne – reconnu internationalement – défini par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). La sélection des postes comptables (compte de résultat/bilan) essentiels du point de vue du SCI, appelée «scoping», est toujours effectuée de manière standardisée pour l'ensemble du groupe, sur la base des états financiers de l'exercice précédent. Une fois ces postes identifiés, on procède à l'évaluation des risques qui en découlent, en prenant en considération leur dimension quantitative ainsi que des facteurs qualitatifs. Ces risques, dits risques principaux, doivent alors impérativement être traités dans le SCI Finances, autrement dit être couverts par des contrôles clés appropriés. Seuls s'appliquent des contrôles (concepts, processus et pratiques) garants d'une réduction appropriée du risque et fournissant l'assurance raisonnable que les objectifs de contrôle seront atteints et que les événements indésirables seront prévenus ou détectés et corrigés.

Système de contrôle interne (SCI)





## Surveillance et efficacité du système de contrôle interne

Les contrôles clés sont soumis annuellement à une évaluation de maturité. Celle-ci consiste à examiner si les contrôles sont effectivement propres à réduire ou à éliminer le risque décrit.

Le degré de maturité visé est au minimum «3 – standardisé». Des principes simples réglant l'utilisation du SCI Finances sont définis et les risques et contrôles relevant du SCI sont documentés. Les contrôles effectués sont documentés de manière à en garantir la traçabilité et sont régulièrement adaptés à l'évolution des risques. L'évaluation du degré de maturité est assurée par les responsables des contrôles, selon le principe de l'autoévaluation.

## Évaluation du système de contrôle interne au 31 décembre 2022

À la fin de l'exercice sous revue, tous les contrôles clés essentiels relevant du SCI ont été formellement évalués dans le cadre de la surveillance des contrôles. Aucune faiblesse systématique n'a été constatée. En raison des limites qui lui sont inhérentes, le SCI n'est toutefois pas à même de prévenir ou de découvrir toute éventuelle inexactitude que les états financiers pourraient présenter.

Ernst & Young SA, l'organe de révision indépendant de la Poste, a vérifié l'existence du système de contrôle interne relatif au reporting financier au 31 décembre 2022 et l'a confirmée sans réserves.



# Gouvernance d'entreprise

La Poste attache une grande importance à la gouvernance d'entreprise et applique depuis plusieurs années le Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise d'économiesuisse. Elle structure en outre son rapport de gestion conformément à la directive SIX applicable aux entreprises cotées en bourse.

Principes	74
Structure du groupe et actionnariat	74
Structure du capital	74
Conseil d'administration	75
Direction du groupe	83
Indemnités	87
Organe de révision	90
Politique d'information	90

---

## Principes

La gouvernance d'entreprise se définit comme l'ensemble des principes et des réglementations qui déterminent comment une entreprise est gérée. Son but est d'assurer une gestion d'entreprise efficace, transparente et créatrice de valeurs durables. À cette fin, il est essentiel que les tâches et les responsabilités soient réglées de manière claire et cohérente.

Les règles de La Poste Suisse SA relatives à la gouvernance d'entreprise figurent dans les statuts et dans le règlement d'organisation. Ces documents sont régulièrement contrôlés et mis à jour en fonction des adaptations nécessaires. Le règlement d'organisation comprend les règles de gestion des conflits d'intérêts, les règlements de récusation, la gestion des mandats des membres du Conseil d'administration ainsi que de la Direction du groupe. La gouvernance de La Poste Suisse SA repose sur les conditions-cadres qui s'appliquent à cette dernière, en particulier la loi sur l'organisation de la Poste et l'ordonnance y afférente. Dans le code de conduite, le Conseil d'administration a fixé les règles et principes centraux dont il est attendu de l'ensemble du personnel qu'il les respecte dans son quotidien professionnel. Aucune violation des valeurs et prescriptions de comportement fondamentales n'est tolérée.

---

## Structure du groupe et actionnariat

### Forme juridique et propriété

Depuis le 26 juin 2013, la Poste présente une structure de holding. En tant que société faitière, La Poste Suisse SA revêt la forme d'une société anonyme de droit public, propriété de la seule Confédération. L'organigramme de la ➔ page 13 présente les unités d'organisation du groupe, et le chapitre «Périmètre de consolidation», aux ➔ pages 197 à 201, l'ensemble de ses participations.

### Pilotage par la Confédération

La Confédération pilote la Poste en lui assignant des objectifs stratégiques, dont elle contrôle la réalisation sur la base du rapport annuel de la Poste destiné au propriétaire ainsi que des rapports sur le personnel (loi sur le personnel de la Confédération et ordonnance sur les salaires des cadres). Voir aussi la politique d'information à la ➔ page 90.

---

## Structure du capital

Les fonds propres consolidés de la Poste comprennent le capital-actions entièrement libéré de 1,3 milliard de francs, ainsi que les réserves issues du capital et des bénéfices d'environ 8,6 milliards. À la clôture de l'exercice, les fonds de tiers s'élevaient à quelque 0,8 milliard de francs.

Proposition est faite à l'Assemblée générale de verser un dividende de 50 millions de francs à la Confédération au titre de l'exercice 2022 (décision exercice précédent: 50 millions, versés en 2022). À la date de clôture, les fonds propres s'élevaient à 9,9 milliards de francs (exercice précédent: 8,9 milliards).

---

## Conseil d'administration

Le Conseil d'administration répond de la gestion uniforme de la Poste et des sociétés du groupe devant le Conseil fédéral. La société holding représente l'ensemble du groupe vis-à-vis du propriétaire et répond de l'exécution du mandat de service universel par la Poste. Elle a le droit de faire appel aux sociétés du groupe pour remplir ce mandat.

Le Conseil d'administration veille à la mise en œuvre des objectifs stratégiques, établit un rapport sur leur réalisation à l'intention du Conseil fédéral et lui fournit les informations nécessaires au contrôle. Il a par ailleurs tous les droits et obligations prévus par le droit de la société anonyme (code des obligations).

## Composition au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA était composé de neuf membres.

## Formation, activités professionnelles et groupements d'intérêt

Les pages qui suivent présentent l'essentiel des informations sur la formation, le parcours professionnel et les principaux mandats de chaque membre du Conseil d'administration hors du groupe. Avant d'accepter un nouveau mandat, les membres du Conseil d'administration sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration et de l'informer immédiatement de tout changement professionnel. Si le membre concerné est le président lui-même, il faut consulter le président du comité du Conseil d'administration Organisation, Nomination & Remuneration (CCA ONR). Les changements professionnels ou les nouveaux mandats sont examinés quant à leur compatibilité avec le mandat exercé au sein de la Poste. Un service interne établi, à l'attention de l'instance de contrôle, un rapport écrit quant aux potentiels conflits d'intérêts. Les membres du Conseil d'administration concernés reçoivent le rapport aux fins d'une prise de position. Le président décide de la compatibilité du nouveau mandat du membre du Conseil d'administration avec celui exercé auprès de la Poste. Dans le cas d'un nouveau mandat du président, la décision revient au président du CCA ONR. Dans le cadre des réunions du Conseil d'administration, le président informe régulièrement au sujet des mandats annoncés par les membres du Conseil d'administration. Les mandats privés de nouveaux membres rejoignant le Conseil d'administration sont également examinés par un service interne à la recherche d'éventuels conflits d'intérêts. Un rapport écrit est établi à l'intention du comité de nomination.

Chaque membre du Conseil d'administration doit régler ses relations personnelles et professionnelles de manière à éviter, dans la mesure du possible, tout conflit d'intérêts. Il existe un conflit d'intérêts en cas de traitement d'activités qui touchent les intérêts personnels des membres ou ceux de personnes physiques ou morales qui leur sont proches. En présence d'un conflit d'intérêts, le membre du Conseil d'administration concerné en informe le président du Conseil d'administration, ou le président du Conseil d'administration en informe le président du CCA ONR. Le président du CA ou le président du CCA ONR demande au Conseil d'administration de prendre une décision adaptée au degré du conflit d'intérêts. En présence d'un conflit d'intérêts, tout membre du Conseil d'administration concerné est tenu de se récuser. Le Conseil d'administration prend sa décision sans la participation du membre concerné.

Après le président, les autres membres du Conseil d'administration sont présentés ci-dessous dans l'ordre alphabétique de leur nom de famille.

**Christian Levrat**

Président du Conseil d'administration, depuis 2021  
Suisse, né en 1970, lic. en droit/MA

**Comités**

- Organisation, Nomination & Remuneration
- Audit, Risk & Compliance
- Audit, Risk & Compliance (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance)
- Investment, Mergers & Acquisitions

**Parcours professionnel**

- Conseiller aux États (Fribourg/PS, 2012–2021), membre et président de la Commission de l'économie et des redevances, membre et président de la Commission de politique extérieure, membre de la Commission des affaires juridiques, membre de la Commission des finances
- Membre et président de la délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles, président du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme
- Président du Parti socialiste suisse (2008–2020)
- Conseiller national (Fribourg, PS, 2003–2012), membre de la Commission des transports et des télécommunications, membre de la Commission des finances
- Syndicat de la Communication (secrétaire central et président, 2000–2008)
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), responsable du service juridique, membre du Comité (1997–2000)

**Principaux mandats**

- Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Fribourg, membre du Comité
- Commune de Vuadens, membre du Conseil général
- Forum Helveticum, membre du comité directeur

**Thomas Bucher**

Membre du Conseil d'administration, depuis 2019  
Suisse, né en 1966, lic. éc. de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

**Comités**

- Audit, Risk & Compliance
- Audit, Risk & Compliance (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance)

**Parcours professionnel**

- Archroma Management S.à.r.l., CFO, membre de la direction (depuis 2021)
- Alpiq Holding SA, CFO, membre de la direction (2015–2021)
- Gategroup, CFO, membre de la direction (2008–2014)
- Ciba Specialty Chemicals, CFO régional, responsable Business Support Center EMEA et CFO de division, responsable Business Support Center CEMEA (1992–2008)

**Principaux mandats**

- TARENO SA, membre du Conseil d'administration

**Ronny Kaufmann**

Membre du Conseil d'administration, représentant du personnel, depuis 2018  
Suisse, né en 1975, lic. rer. publ. de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

**Comités**

- Organisation, Nomination & Remuneration

**Parcours professionnel**

- Swisspower SA, CEO (depuis 2015)
- La Poste, responsable Politique et Corporate Social Responsibility (2006–2014)
- Mediapolis AG für Wirtschaft und Kommunikation, copropriétaire et partenaire (2003–2006)

**Principaux mandats**

- Muntagna - L'Expo des Alpes 2027+, membre du comité

## Bernadette Koch



Membre du Conseil d'administration, depuis 2018; vice-présidente, depuis 2022  
Suisse, née en 1968, experte-comptable diplômée, diplôme en économie d'entreprise de l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA)

### Comités

- Audit, Risk & Compliance (présidente)
- Audit, Risk & Compliance (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance)

### Parcours professionnel

- Ernst & Young SA, People Partner, membre du Management Committee d'Assurance Switzerland, partenaire/responsable du secteur de marché Public Sector, experte-comptable (1993–2018)

### Principaux mandats

- PostFinance SA, membre du Conseil d'administration et du comité Organisation, Nomination & Remuneration
- Energie Oberkirch AG, membre du Conseil d'administration
- Geberit AG, membre du Conseil d'administration
- Mobimo Holding AG, membre du Conseil d'administration
- EXPERTSuisse, membre de la Commission d'éthique professionnelle

## Denise Koopmans



Membre du Conseil d'administration, depuis 2019  
Pays-Bas, née en 1962, Master en droit

### Comités

- Investment, Mergers & Acquisitions (présidente)

### Parcours professionnel

- Wolters Kluwer, Managing Director Legal & Regulatory Division (2011–2015)
- LexisNexis Business Information Solutions, CEO (2007–2011)
- Capgemini Engineering, diverses fonctions de management (2000–2007)

### Principaux mandats

- Royal BAM Group NV (Pays-Bas), membre du Conseil d'administration
- Sanoma Corporation (Finlande), membre du Conseil d'administration
- Chambre des entreprises de la Cour d'appel d'Amsterdam (Pays-Bas), juge non professionnelle/experte
- Swiss Data Alliance, membre du Comité d'experts
- Cicor Technologies Ltd., membre du Conseil d'administration

## Nadja Lang



Membre du Conseil d'administration, depuis 2014  
Suisse, née en 1973, économiste d'entreprise HES

### Comités

- Organisation, Nomination & Remuneration (présidente)

### Parcours professionnel

- Genossenschaft ZFV-Unternehmungen, CEO (depuis 2021)
- Fondation Max Havelaar Suisse, directrice (2012–2017)
- Fairtrade International, présidente du comité de pilotage pour le Global Account Management, membre du Finance Committee (2010–2014)
- Fondation Max Havelaar Suisse, directrice commerciale et directrice suppléante (2005–2011)
- General Mills Europe Sarl, European Marketing Manager (2003–2005)
- The Coca Cola Company, divers postes, y compris de direction, au Brand Management et au département de l'innovation (1999–2003)

### Principaux mandats

- Genossenschaft ZFV-Unternehmungen, déléguée du Conseil d'administration
- Zürcher Hochschule Winterthur ZHAW, School of Management and Law, membre du Comité consultatif international
- Pax Holding (société coopérative), membre du Conseil d'administration

**Corrado Pardini**

Membre du Conseil d'administration, représentant du personnel, depuis 2020  
Suisse/Italie, né en 1965, ancien conseiller national, diplômé en gestion des associations,  
Université de Fribourg

**Comités**

- Investment, Mergers & Acquisitions

**Parcours professionnel**

- pardini consulting gmbh, conseiller d'entreprise indépendant (depuis 2020)
- Tribunal des prud'hommes du canton de Berne, juge spécialisé (depuis 2000)
- Conseiller national: Commission de l'économie et des redevances (CER), Commission des affaires juridiques (CAJ), Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) (2011–2019)
- Union syndicale suisse (USS), membre du Comité présidentiel (2014–2020)
- Unia, membre du Comité directeur et responsable du secteur Industrie (responsable national de l'industrie chimique et pharmaceutique), secrétaire de la région Bienne-Seeland/Canton de Soleure (1997–2020)
- Membre du Conseil de fondation des caisses de pensions des menuisiers (2005–2016)
- Membre du Grand Conseil du canton de Berne (2002–2011)

**Principaux mandats**

- Commission tripartite de la Confédération pour les affaires de l'Organisation internationale du travail (OIT), (Commission extraparlamentaire de la Confédération), membre
- Conseil de la Suva, membre
- Volkshaus AG Bern, président du Conseil d'administration
- Freienhof Thun AG, président du Conseil d'administration
- Contrôle du marché du travail du canton de Berne, président du Comité
- Union syndicale du canton de Berne, président de la direction
- Secrétariat central de syndicom, conseiller, présidence

**Dirk Reich**

Membre du Conseil d'administration, depuis 2021  
Suisse/Allemagne, né en 1963, diplômé de commerce de la WHU – Otto Beisheim School of Management

**Comités**

- Investment, Mergers & Acquisitions

**Parcours professionnel**

- Cargolux Airlines International S.A. (Luxembourg), président et CEO (2014–2016)
- Kühne + Nagel International S.A., membre de la direction du groupe (1994–2013)
- VIAG AG, responsable Controlling des participations Transport et Logistique (1993–1994)
- German Cargo Services GmbH, Route Manager, Amérique et Afrique de l'Ouest (1986–1992)

**Principaux mandats**

- Imperial Logistics Limited, Gauteng, Afrique du Sud, membre du Conseil de surveillance (directeur non exécutif, départ en 2022)
- Primafrio Group SL, membre du Conseil de surveillance (directeur non exécutif, départ en 2022)
- Det Forenede Dampskibs-Selskab (DFDS) A.S., membre du Conseil d'administration (directeur non exécutif)
- InstaFreight GmbH, président du Conseil de surveillance
- SkyCell AG, membre du Conseil d'administration
- Log-hub AG, président du Conseil d'administration
- Turkish Airlines Cargo, membre du Comité consultatif (départ en 2022)



## Maria Teresa Vacalli



Membre du Conseil d'administration, depuis 2022

Suisse, née en 1971, diplômée d'ingénierie en exploitation et production, EPF Zurich

### Comités

- Audit, Risk & Compliance
- Audit, Risk & Compliance (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance)

### Parcours professionnel

- Banque Cler, CEO (2019–2022)
- Banque Cantonale de Bâle, responsable du secteur Prestations de marché numériques (2018–2019)
- Moneyhouse AG, groupe de médias NZZ, CEO (2016–2018)
- Sunrise Communications AG, Executive Director Wholesale (2013–2016), directrice dans différentes sections (2008–2013)
- Cablecom S.à r.l., directrice (2002–2008)
- GCI Consulting, manager et responsable Business Process Design (2001–2002)
- Ernst & Young, Center of eBusiness Innovation (CBI), manager (2001)
- Seavantage SA, partenaire, cofondatrice et propriétaire (2000–2001)
- PwC, manager (1998–2000)

### Principaux mandats

- Burckhardt Compression Holding SA, membre du Conseil d'administration
- Kontivia AG, membre du Comité consultatif

## Roger Schoch



Secrétaire général, depuis 2018

Suisse, né en 1971, avocat, Executive M.B.L. de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

### Parcours professionnel

- Alpiq Holding SA, secrétaire général du Conseil d'administration (2013–2018)
- Chemins de fer fédéraux suisses CFF SA, secrétaire du Conseil d'administration/Vice General Counsel (2003–2012), secrétaire du Conseil d'administration/Chief Compliance Officer (2012–2013)

### Principaux mandats

- Aucun

## Changements durant l'exercice sous revue ou postérieurs à la date de clôture

En mai 2022, l'Assemblée générale ordinaire a désigné Maria Teresa Vacalli comme nouveau membre du Conseil d'administration. Maria Teresa Vacalli succède à Philippe Milliet, membre du Conseil d'administration et vice-président, qui a atteint la durée maximale de mandat. Depuis juin 2022, la membre du Conseil d'administration Bernadette Koch exerce la fonction de vice-présidente. Nadja Lang, membre du Conseil d'administration, a décidé de ne pas se représenter lors de l'Assemblée générale de mai 2023.

## Élection et durée du mandat

Le Conseil fédéral élit le président et les autres membres du Conseil d'administration pour une période de deux ans. Les réélections sont possibles, mais les membres du Conseil d'administration ne peuvent pas exercer leur mandat pendant plus de douze ans au total, ni au-delà de l'âge limite de 70 ans.

Conformément à la loi sur l'organisation de la Poste, le personnel a le droit d'être représenté de manière appropriée au sein du Conseil d'administration. En 2022, les représentants du personnel étaient Ronny Kaufmann et Corrado Pardini.

## Rôle et organisation interne

Dans le cadre des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral, le Conseil d'administration assure la haute direction et la haute surveillance des personnes chargées de la conduite des affaires. De plus, il définit la politique de l'entreprise, y compris sa politique commerciale, et fixe les objectifs à moyen et à long terme du groupe, de même que les moyens nécessaires à leur réalisation. Il approuve entre autres la structure de base du groupe, les normes de présentation des comptes, le budget, les rapports établis à l'intention du propriétaire, de l'OFCOM et de la PostCom ainsi que les grands projets et les projets stratégiques. En outre, il définit la stratégie de propriétaire de la Poste pour PostFinance et mandate les représentants de la Poste au Conseil d'administration de PostFinance SA. Enfin, il élit les membres de la Direction du groupe, approuve leur salaire et ratifie les conventions collectives de travail. Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration s'est réuni à douze reprises au total (soit douze journées de séance ordinaires). Les séances ont eu lieu soit en présentiel, soit par visioconférence. Le directeur général et le responsable Finances participent aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative.

Le président du Conseil d'administration entretient les bonnes relations avec le propriétaire et coordonne les affaires d'ordre supérieur, en particulier avec son homologue du Conseil d'administration de PostFinance SA. Il dirige les séances du Conseil d'administration et le représente à l'extérieur.

Le Conseil d'administration accorde une grande importance à son développement continu. Deux fois par an, une formation continue est organisée pour approfondir des thèmes choisis, avec la participation d'experts externes. Suite à l'élection d'un nouveau membre du Conseil d'administration, plusieurs séances d'introduction liées aux tâches sont organisées pour le préparer à ses nouvelles fonctions. Les membres du Conseil d'administration participent également à la réunion annuelle des cadres de La Poste Suisse SA. De plus, ils suivent régulièrement une formation sur le thème de la compliance et doivent effectuer un test une fois la formation achevée. Cette formation traite également du thème des conflits d'intérêts et sensibilise les membres du Conseil d'administration à la manière de gérer de telles situations. Le Conseil d'administration se soumet chaque année à une auto-évaluation qui, outre l'organe lui-même, met en lumière le travail des différents comités du Conseil d'administration. Les mesures nécessaires sont dérivées des enseignements ainsi acquis. Un service interne examine chaque année le caractère actuel des mandats que les membres du Conseil d'administration annoncent au moyen d'une autodéclaration. Il établit ensuite un aperçu général des mandats, qui est présenté pour information au comité du Conseil d'administration Organisation, Nomination & Remuneration.

## Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration institue un comité permanent pour chacun des domaines d'activité suivants: Audit, Risk & Compliance, Investment, Mergers & Acquisitions et Organisation, Nomination & Remuneration. Durant l'exercice sous revue, le comité du Conseil d'administration Audit, Risk & Compliance a de plus mis en place un comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance. Le Conseil d'administration peut en outre constituer à tout moment des comités temporaires. Chaque comité compte généralement trois à quatre membres issus du Conseil d'administration et ayant une solide expérience dans le domaine d'activité concerné. Les comités remplissent une fonction de conseil auprès du Conseil d'administration, préparent les dossiers que celui-ci doit traiter et assurent, au besoin, la mise en œuvre de ses décisions. Ils ont également des compétences décisionnelles, mais dans une mesure limitée.

### Comité Audit, Risk & Compliance

Le comité Audit, Risk & Compliance assiste le Conseil d'administration notamment pour l'examen de la comptabilité et du rapport financier. Il soutient également le Conseil d'administration dans sa mission de contrôle de la gestion des risques et évalue à intervalles réguliers le pilotage des risques de la Poste. Le comité est en outre responsable de la création et du développement de structures de surveillance internes appropriées et veille au respect des dispositions légales (compliance). Enfin, il étudie les observations et les recommandations de l'unité Révision du groupe et de l'organe de révision externe et soumet, le cas échéant, les propositions correspondantes au Conseil d'adminis-

tration. Au cours de l'exercice sous revue, le comité s'est réuni à neuf reprises (dont sept séances ordinaires et deux séances extraordinaires). Le directeur général, le responsable Finances et la responsable Révision du groupe participent à ses séances.

### **Comité du Conseil d'administration Audit, Risk & Compliance (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance)**

Le comité du Conseil d'administration Audit, Risk & Compliance (CCA ARC), en tant que comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance, prépare, sur mandat du Conseil d'administration de la Poste, les affaires qui doivent être traitées soit sur la base de propositions du Conseil d'administration de PostFinance SA à l'Assemblée générale de PostFinance SA, soit sur la base de propositions d'unités du groupe. Le CCA ARC (comité compétent pour les thèmes relatifs à PostFinance) prépare pour ces affaires la prise de décision au sein du Conseil d'administration de la Poste et émet des recommandations à leur sujet. Il se penche sur les défis stratégiques de PostFinance et accompagne la mise en œuvre de la stratégie. Depuis sa création, le comité compétent s'est réuni à quatre reprises lors de l'exercice sous revue. Outre les membres du CCA ARC, les représentants mandatés au sein du Conseil d'administration prennent part aux réunions du Conseil d'administration de PostFinance (outre Bernadette Koch, également Alex Glanzmann, Giulia Fitzpatrick et Jürg Brun). Le directeur général y participe également.

### **Comité Investment, Mergers & Acquisitions**

Le comité Investment, Mergers & Acquisitions s'occupe de la stratégie en matière de fusions et d'acquisitions ainsi que des différentes alliances stratégiques. Il identifie et examine les opportunités en matière de participations, de fusions et d'acquisitions ainsi que d'investissements et d'alliances. Il accompagne en outre la création, la liquidation et la vente de sociétés du groupe, de sociétés associées et de participations. Au cours de l'exercice sous revue, le comité s'est réuni à sept reprises (dont six séances ordinaires et une séance extraordinaire). En 2022, il a traité, dans le cadre des compétences présentées ci-dessus, de plusieurs projets à long terme novateurs, centrés sur des thématiques porteuses d'avenir pour la Poste. Le directeur général et le responsable Finances participent à ses séances.

### **Comité Organisation, Nomination & Remuneration**

Durant l'exercice sous revue, le comité Organisation, Nomination & Remuneration s'est réuni à huit reprises (dont six séances ordinaires et deux séances extraordinaires). Il remplit une fonction de conseil préalable auprès du Conseil d'administration dans son ensemble en matière de nomination et de révocation des membres de la Direction du groupe et de fixation de leur rémunération. Il est également chargé d'émettre une recommandation quant à la définition du mandat de négociation salariale annuelle avec les associations du personnel. Il prépare en outre toutes les décisions stratégiques en matière d'organisation à l'intention du Conseil d'administration, évalue la taille et la composition appropriées de ce dernier et en désigne les nouveaux membres. Enfin, le comité vérifie annuellement les directives en matière d'indépendance applicables aux membres du Conseil d'administration. Le directeur général et la responsable Personnel participent à ses séances.

## **Indépendance**

Aucun des membres du Conseil d'administration n'entretient de relations d'affaires avec la Poste ou ses sociétés, ni n'a assumé de fonction exécutive au sein du groupe Poste au cours des quatre dernières années.

Il n'existe aucun accord entre la Poste et une autre entreprise prévoyant une représentation réciproque au sein de leurs conseils d'administration.

## Instruments d'information et de contrôle

### Rapports

Le Conseil d'administration reçoit des rapports mensuels sur l'évolution de la situation financière du groupe et de ses différentes unités opérationnelles par rapport à l'exercice précédent. Ces rapports comprennent également des budgets, des valeurs attendues et des indicateurs sur les marchés ainsi que sur le personnel et les innovations.

Par ailleurs, le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre des rapports sur les finances et le controlling des projets et est informé par le comité Audit, Risk & Compliance du respect de la planification générale, de la planification financière stratégique et des directives stratégiques du Conseil fédéral.

Le président du Conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des séances de la Direction du groupe et le Conseil d'administration, les rapports de la gestion des risques (voir les pages 67 à 71 et 162 à 170), de la compliance, de la trésorerie, de la communication et de la révision du groupe. Lors de chaque séance du Conseil d'administration, le directeur général et le responsable Finances dressent un tableau de la situation de l'entreprise.

### Gestion des risques

La Poste dispose d'un système de gestion des risques qui s'appuie sur le référentiel COSO ERM (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission Enterprise Risk Management) et sur la norme ISO 31000:2018 (voir les pages 67 à 71).

### Système de contrôle interne

Dans le cadre de la gestion des risques, la Poste dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier et d'évaluer précocement les processus financiers ainsi que les risques liés à la tenue et à la présentation des comptes et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le Conseil d'administration reçoit une fois par an un rapport sur l'état de développement du SCI.

### Compliance

La Poste dispose d'un système de gestion de la compliance qui repose sur la norme ISO 37301:2021. Ce système est continuellement adapté en fonction des nouvelles exigences et réalités qui se font jour. Il tient compte de manière appropriée de la stratégie et des activités concrètes de la Poste, ainsi que des risques qui en découlent. En lien avec la compliance, la Poste encourage une culture dans laquelle tous les acteurs se comportent de manière irréprochable, tant au regard de l'éthique que du droit.

### Révision du groupe

L'unité Révision du groupe contrôle le respect des prescriptions externes et internes ainsi que l'efficacité et l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles ainsi que des processus de gestion et de surveillance, y compris les processus informatiques et la gestion de projet. Elle rend compte en permanence de ses activités au comité Audit, Risk & Compliance et annuellement au Conseil d'administration dans son ensemble. Elle travaille dans le respect des normes internationales et des principes relatifs à l'intégrité, à l'objectivité, à la confidentialité, aux compétences professionnelles et à l'assurance qualité. Enfin, pour garantir qu'elle soit aussi indépendante que possible, l'unité Révision du groupe est une unité d'organisation autonome subordonnée au Conseil d'administration.

---

## Direction du groupe

### Composition au 31 décembre 2022

Le directeur général et les sept autres membres de la Direction du groupe sont nommés par le Conseil d'administration. Ils répondent de la gestion opérationnelle de l'unité qui leur est confiée. Le directeur général représente la Direction du groupe devant le Conseil d'administration.

Le CEO de PostFinance SA participe aux réunions de la Direction du groupe avec voix consultative.

### Formation, activités professionnelles et groupements d'intérêt

Les pages qui suivent présentent l'essentiel des informations sur la formation, le parcours professionnel et les principaux mandats de chaque membre de la Direction du groupe. Avant d'accepter un nouveau mandat hors du groupe, les membres de la Direction du groupe sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration. Le nouveau mandat est examiné quant à sa compatibilité avec le mandat exercé au sein de la Poste. En cas de nouveaux mandats privés de membres de la Direction du groupe, un organe interne établit un rapport écrit sur les conflits d'intérêts potentiels à l'intention de l'instance de contrôle. Le président du Conseil d'administration décide de la compatibilité du nouveau mandat du membre de la Direction du groupe avec la fonction exercée au sein de la Direction du groupe. Les mandats privés de nouveaux membres rejoignant la Direction du groupe sont également examinés par un service interne à la recherche d'éventuels conflits d'intérêts. Un rapport écrit est établi à l'intention de l'organe de nomination.

Chaque membre de la Direction du groupe doit régler ses relations personnelles et professionnelles de manière à éviter, dans la mesure du possible, tout conflit d'intérêts. Il existe un conflit d'intérêts en cas de traitement d'activités qui touchent les intérêts personnels des membres ou ceux de personnes physiques ou morales qui leur sont proches. En présence d'un conflit d'intérêts, le membre concerné de la Direction du groupe en informe le directeur général ou le directeur général informe le président du Conseil d'administration. Tout membre de la Direction du groupe concerné est tenu de se récuser en présence d'un conflit d'intérêts. La Direction du groupe prend sa décision sans la participation du membre concerné.

Après le directeur général, les autres membres de la Direction du groupe sont présentés ci-dessous dans l'ordre alphabétique de leur nom de famille. La liste est complétée par le CEO de PostFinance SA.

**Roberto Cirillo**

Directeur général, depuis 2019

Suisse/Italie, né en 1971, ingénieur en génie mécanique EPF, Advanced Management Program, Columbia Business School, New York, États-Unis

**Parcours professionnel**

- Optegra Eye Health Care (Royaume-Uni), Group CEO (2014–2018)
- Groupe Sodexo (France), CEO France, COO, divers postes de direction (2007–2014)
- McKinsey & Company (Zurich et Amsterdam), Associate Principal (1999–2007)
- EPF Zurich, chercheur et chargé de cours (1995–1999)

**Principaux mandats**

- Croda International Plc (Royaume-Uni), Board of Directors, Non-Executive Director

**Thomas Baur**

Responsable RéseauPostal, depuis 2016; directeur général suppléant, depuis 2021  
Suisse, né en 1964, MBA EPF en gestion de la chaîne d'approvisionnement

**Parcours professionnel**

- CarPostal SA, responsable par intérim (2018)
- La Poste Suisse SA, PostMail, responsable Distribution (2005–2016); responsable Logistique (2001–2005); responsable Business Development ExpressPost (1994–2001)
- PTT, Centre de calcul électronique, responsable de projet Balico (Constructions et immeubles) (1992–1994); responsable Assurance qualité (1989–1990); programmeur/analyste (1983–1988)

**Principaux mandats**

- Aucun

**Nicole Burth**

Responsable Services de communication, depuis 2021

Suisse, née en 1972, Master en sciences économiques de l'Université de Zurich; Global Leadership Program de l'IESE Business School

**Parcours professionnel**

- The Adecco Group, responsable Autriche, Luxembourg, Belgique, Suisse; Adecco Group Suisse, CEO; Pontoon Solutions, responsable EMEA; Pontoon Solutions, CFO; The Adecco Group, responsable M&A; Business Executive Adecco Group Deutschland; The Adecco Group, responsable Investor Relations & Special Projects (2005–2020)
- Lombard Odier Darier Hentsch, responsable Technology & Business Service Equity Research (2002–2005)
- Deutsche Bank (Suisse) SA, Equity Research Analyst (2000–2002)
- UBS Suisse et Royaume-Uni, Junior Equity Research Analyst (1998–2000)

**Principaux mandats**

- Advance, membre du Conseil d'administration
- Ascom Holding SA, membre du Conseil d'administration et présidente du Compensation & Nomination Committee

**Johannes Cramer**

Responsable Services logistiques, depuis 2021

Allemagne, né en 1981, dr ès sc. pol. de la Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg

**Parcours professionnel**

- Digitec Galaxus SA, COO (logistique, succursales, service à la clientèle, service B2B, service après-vente) (2015–2020)
- Petobel GmbH, cofondateur et codirecteur (achats, logistique, finances, développement commercial, développement de contenus) (2013–2014)
- McKinsey & Company, Engagement Manager (gestion de portefeuille, intégration post-fusion, développement de stratégies, exploitation de magasins) (2007–2013)

**Principaux mandats**

- Aucun



## Wolfgang Eger



Responsable Informatique/Technologie, depuis 2022

Allemagne, né en 1966, diplômé en informatique de l'université de Karlsruhe; Leadership & Organizational Change Program, Harvard Business School, Boston

### Parcours professionnel

- Swisscom IT Services SA, Swisscom SA, Head of Operations; Head of Outsourcing Services, Head of System Integration; Head of Risk and Quality Management; Head of Bid & Product Management (2003–2019)
- EDS Information Business GmbH, Zürich, Client Executive Representative Mega Deals, EMEA; Atraxis AG, Zürich, VP Network, Finance & Flight Operations; VP eBusiness Solutions (2001–2003)
- TTI Consult GmbH, Francfort, consultant supérieur (1999–2000)
- McKinsey & Co. Inc., Zurich, Associate Business Technology Office (1998–1998)
- Atraxis AG, Zurich, responsable de projet global, Head of Warehouse Competence Center (1996–1997)
- Lufthansa Systems AG, Francfort, responsable de projet; ingénieur SW (1991–1996)

### Principaux mandats

- Aucun

## Alex Glanzmann



Responsable Finances, depuis 2016; directeur général suppléant, depuis 2021

Suisse, né en 1970, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, Executive MBA en Business Engineering de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

### Parcours professionnel

- Poste CH SA, PostLogistics, responsable Finances (2010–2016); responsable zone de distribution Centre (2008–2010); responsable Projets stratégiques et controlling commercial de l'unité Logistique des marchandises (2006–2008); gestionnaire de portefeuille de projets de l'unité Logistique des marchandises (2005–2006)
- BDO Visura, responsable du département de conseil «Direction et HRM» et vice-directeur (2004–2005); chef conseiller en entreprise (1999–2004)
- Office de l'informatique et de l'organisation du canton de Soleure, collaborateur scientifique (1998–1999)

### Principaux mandats

- PostFinance SA, membre du Conseil d'administration, membre du comité Risk et du comité Organisation, Nomination & Remuneration
- Caisse de pensions Poste (président du Conseil de fondation)

## Christian Plüss



Responsable Services de mobilité, depuis 2018

Suisse, né en 1962, dr ès sciences de l'EPF Zurich

### Parcours professionnel

- Alpiq SA, responsable Hydro Power Generation (2014–2018)
- MétéoSuisse, directeur (2011–2014)
- Erdgas Ostschweiz AG, CEO (2005–2011)
- CFF SA, responsable Gestion de l'offre (2002–2005)
- Cap Gemini SA, Managing Consultant (2000–2002)

### Principaux mandats

- Union des transports publics (UTP), coopérative, membre du Comité directeur
- LITRA (Ligue suisse pour l'organisation rationnelle du trafic), membre du Comité directeur
- Alliance SwissPass, vice-président du Conseil stratégique
- Association suisse d'inspection technique (ASIT), membre du Comité de direction
- öV Preis- und Vertriebssystemgesellschaft AG, président du Conseil d'administration (départ en 2022)

**Valérie Schelker**

Responsable Personnel, depuis 2017  
Suisse, née en 1972, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, CAS «Certified Strategy Professional» de l'Université de Saint-Gall

**Parcours professionnel**

– PostFinance SA, responsable Monde du travail RH et membre du comité directeur (2014–2017); responsable Stratégie RH, Développement de la gestion et de l'organisation (2009–2014); responsable Conseil RH, IT et Finances (2007–2009); collaboratrice Analyse des données et étude de marché dans l'unité Développement d'entreprise (2001–2007)

**Principaux mandats**

– Union patronale suisse, membre du Comité  
– Caisse de pensions Poste (membre du Conseil de fondation)

**Hansruedi Köng**

CEO de PostFinance SA<sup>1</sup>, depuis 2012  
Suisse, né en 1966, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, économiste et économiste d'entreprise, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute

**Parcours professionnel**

– PostFinance SA, responsable Trésorerie (2003–2006); responsable Finances (2007–2011)  
– BVgroup Berne, directeur suppléant (2001–2003)  
– PricewaterhouseCoopers AG, Senior Manager (1999–2001)  
– Banque cantonale bâloise, membre de la direction (1996–1999)  
– Banque Populaire Suisse, responsable Asset & Liability Management (1992–1995)

**Principaux mandats**

– Yuh SA, vice-président du Conseil d'administration

<sup>1</sup> En tant que CEO de PostFinance SA, Hansruedi Köng n'est pas membre de la Direction du groupe, mais participe néanmoins à ses réunions avec voix consultative.

## Changements durant l'exercice sous revue ou postérieurs à la date de clôture

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022, Wolfgang Eger, responsable Informatique/Technologie (CIO) depuis 2019, devient membre de la Direction du groupe. La Poste Suisse SA a finalisé la vente de sa filiale Swiss Post Solutions à la fin du mois de mars 2022. Depuis lors, Jörg Vollmer n'est plus membre de la Direction du groupe.

Hansruedi Köng, président de la direction de PostFinance, a annoncé le 6 mars 2023 qu'il allait de sa propre initiative quitter son poste fin février 2024.

## Contrats de management

Il n'existe aucun contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques en dehors du groupe.



## Indemnités

### Politique

Pour fixer le montant des indemnités des membres de la Direction du groupe, le Conseil d'administration tient compte du risque entrepreneurial, de l'ampleur et de l'importance stratégique du domaine de responsabilité du membre concerné ainsi que de l'ordonnance sur les salaires des cadres de la Confédération. La rémunération variable récompense les cadres pour leur action et leur comportement ancrés dans la durée et conformes à la stratégie de la Poste et de ses organisations affiliées, et permet une participation au résultat. Le Conseil d'administration a fixé la rémunération ainsi que les prestations annexes de ses membres dans le règlement sur les honoraires et les frais du Conseil d'administration de La Poste Suisse SA.

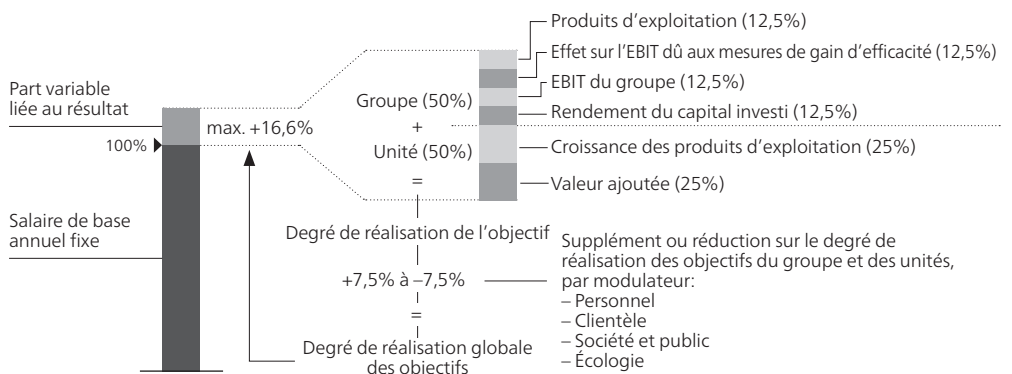
### Procédure de fixation

La rémunération du directeur général et des autres membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base annuel fixe et d'une part variable liée au résultat pouvant atteindre au maximum 16,6% du salaire de base annuel brut. Le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs et qualitatifs, en mettant la priorité sur les objectifs du groupe et compte tenu des activités de chaque unité. Il lui incombe également d'évaluer la réalisation de ces objectifs, et ce de manière identique pour tous les échelons de cadres. Le Conseil d'administration décide en outre chaque année s'il convient de fixer, en sus des objectifs au niveau du groupe, des objectifs propres aux différentes unités ou sociétés du groupe et en définit la pondération. Il peut déléguer la fixation des objectifs des unités, ainsi que leur pondération et l'évaluation de leur réalisation, au directeur général. S'agissant de PostFinance SA, les objectifs quantitatifs et qualitatifs annuels sont fixés par son propre Conseil d'administration. La prestation individuelle des collaboratrices et des collaborateurs n'est pas directement prise en considération.

Pour 2022, les critères de mesure fixés par le Conseil d'administration étaient, au niveau du groupe, les produits d'exploitation, l'effet sur l'EBIT dû aux mesures de gain d'efficacité, l'EBIT du groupe et le rendement du capital investi (pondération de 12,5% par critère) et, au niveau des unités, en règle générale la croissance des produits d'exploitation tiers et la valeur ajoutée de l'unité (pondération de 25% par critère). Pour les sociétés du groupe ou les filiales, il est possible de fixer d'autres critères de mesure au niveau des unités. De plus, pour déterminer la réalisation globale des objectifs, on tient compte également de valeurs complémentaires qualitatives (appelées modulateurs) reflétant les points de vue du personnel, de la clientèle, de la société et du public ainsi que de l'écologie. En fonction de l'évaluation des facteurs qualitatifs, il est possible, pour chaque modulateur, de majorer ou de minorer le degré de réalisation globale des objectifs. Le supplément ou la réduction ne doit cependant pas excéder 7,5% par modulateur. Enfin, la réalisation globale des objectifs ne peut en aucun cas dépasser 100%.

La part variable du salaire liée au résultat s'élève à 16,6% du salaire de base annuel fixe au maximum

**Direction du groupe | Composition de la rémunération 2022**



Les membres de la Direction du groupe ont droit à un abonnement général des CFF en 1<sup>re</sup> classe ou à un véhicule de fonction, à un téléphone mobile et à une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais. De plus, en cas de contribution personnelle exceptionnelle, une prime de performance individuelle peut être versée.

Aucun membre de la Direction du groupe ni aucune personne proche n'a bénéficié d'autres honoraires, rémunérations, garanties, avances, crédits, prêts ou prestations en nature au cours de l'exercice sous revue.

Le salaire annuel de base fixe et la part de salaire variable liée au résultat des membres de la Direction du groupe sont assurés selon la LPP: les composantes de salaire jusqu'à concurrence de 344 160 francs sont assurées auprès de la Caisse de pensions Poste; les composantes du salaire dépassant le salaire maximal à assurer auprès de la Caisse de pensions Poste sont assurées par le biais d'une assurance externe pour cadres. La prévoyance vieillesse dans la caisse de pensions comme dans la prévoyance pour cadres intervient selon le principe de la primauté des cotisations. L'employeur participe pour plus de la moitié (approximativement 60%) aux cotisations de la prévoyance professionnelle. Les contrats de travail se fondent sur le code des obligations. Le préavis de congé des membres de la Direction du groupe est de six mois. Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ.

## Montants

### Conseil d'administration

En 2022, les dix membres du Conseil d'administration (y c. le président) ont été rémunérés à hauteur de 1 001 022 francs au total (honoraires et prestations annexes). Inklusés dans ces indemnités globales, les prestations annexes se sont chiffrées à 84 221 francs. Les honoraires du président du Conseil d'administration ont atteint 225 000 francs, les prestations annexes se montant à 28 170 francs.

Fixée par l'Assemblée générale à 1 143 915 francs au total (y c. les cotisations d'assurances sociales et de prévoyance professionnelle à la charge de l'employeur), la limite supérieure des honoraires a été respectée.

### Direction du groupe

Les membres de la Direction du groupe, y compris le directeur général, ayant perçu des indemnités en 2022 ont été rémunérés à hauteur de 4 993 525 francs au total. Les prestations annexes, d'un montant total de 236 873 francs, sont incluses dans cette rémunération globale. Les parts variables liées au résultat calculées pour 2022 – qui dépendent de la réalisation des objectifs en 2021 et 2022 – se chiffrent à 648 272 francs au total. La décision relative à la part liée à la prestation (droit et calcul du montant) de l'ancienne directrice générale et de l'ancien responsable CarPostal, qui ont quitté l'entreprise en 2018, ne sera prise qu'au terme de l'enquête en cours sur les violations du droit des subventions commises dans le secteur du transport régional de voyageurs.

Le salaire de base annuel fixe du directeur général a atteint 671 527 francs au total. La part variable liée au résultat calculée en sus pour 2022 se monte à 111 473 francs.

Fixée par l'Assemblée générale à 6 828 026 francs au total (y c. les cotisations d'assurances sociales et de prévoyance professionnelle à la charge de l'employeur), la limite supérieure du montant global de la rémunération a été respectée.

## Indemnités

CHF	2022
<b>Président du Conseil d'administration (1)</b>	
Honoraires	225 000
Prestations annexes	28 170
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	22 500
Abonnement général 1 <sup>re</sup> classe	5 670
<b>Indemnités totales</b>	<b>253 170</b>
<b>Autres membres du Conseil d'administration (9)<sup>1</sup></b>	
Honoraires	691 801
Indemnité de base	561 601
Rémunération des comités	130 200
Prestations annexes	56 051
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	56 051
Autres prestations annexes	–
<b>Indemnités totales</b>	<b>747 852</b>
<b>Total Conseil d'administration (10)</b>	
Honoraires	916 801
Prestations annexes	84 221
<b>Indemnités totales</b>	<b>1 001 022</b>
<b>Directeur général</b>	
Salaire de base annuel fixe	671 527
Part de salaire variable liée au résultat (période 2022) <sup>2</sup>	111 473
Prestations annexes	39 246
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	30 000
Autres prestations annexes <sup>3</sup>	9 246
Autres paiements <sup>4</sup>	–
<b>Rémunération totale</b>	<b>822 246</b>
<b>Autres membres de la Direction du groupe (8)<sup>5</sup></b>	
Salaire de base annuel fixe	3 436 853
Part de salaire variable liée au résultat (période 2022) <sup>2</sup>	536 799
Prestations annexes	197 627
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	139 082
Autres prestations annexes <sup>3</sup>	58 545
Autres paiements <sup>4</sup>	–
<b>Rémunération totale</b>	<b>4 171 279</b>
<b>Total Direction du groupe (9)<sup>6</sup></b>	
Salaire de base annuel fixe et part de salaire variable liée au résultat <sup>2</sup>	4 756 652
Prestations annexes	236 873
<b>Rémunération totale</b>	<b>4 993 525</b>

1 Huit membres actifs et un membre sorti courant 2022.

2 Durant cette période, les parts liées à la prestation obtenues pendant l'exercice sous revue en cours sont mentionnées.

3 Les autres prestations annexes comprennent: abonnement général 1<sup>re</sup> classe, véhicule d'entreprise et téléphone mobile.

4 Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ.

5 Sept membres actifs et un membre sorti courant 2022. Les rémunérations du responsable SPS ont été prises en compte jusqu'au 30 mars 2022.

6 Huit membres actifs et un membre sorti courant 2022. Les rémunérations du responsable SPS ont été prises en compte jusqu'au 30 mars 2022.

---

## Organe de révision

L'organe de révision est désigné chaque année par l'Assemblée générale. Depuis le 16 avril 2019, le mandat de révision de La Poste Suisse SA et d'une grande partie des sociétés du groupe est exercé par Ernst & Young SA.

Les honoraires convenus pour la révision des comptes de l'exercice 2022 et ceux payés pour les prestations fournies durant ce même exercice se montent à 3 millions de francs au total.

---

## Politique d'information

Le propriétaire reçoit chaque année le rapport sur les objectifs stratégiques et les rapports sur le personnel (voir la page 74). De plus, la PostCom et l'OFCOM reçoivent respectivement un rapport sur la fourniture des services postaux et un rapport sur la fourniture des services de paiement relevant du service universel. La Poste soumet en outre son rapport de gestion au propriétaire pour approbation. Enfin, les affaires les plus importantes sont régulièrement discutées lors de rencontres réunissant des représentants de la Confédération et les hauts dirigeants de la Poste (rapport sur la Poste).

**Rapport annuel**

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

**Gouvernance d'entreprise**

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

**Comptes annuels**

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance



# Comptes annuels consolidés

Les comptes annuels consolidés comprennent toutes les sociétés du groupe Poste. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et répondent aux exigences de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Compte de résultat consolidé	94
État du résultat global consolidé	95
Bilan consolidé	96
Variation des fonds propres consolidés	97
Tableau des flux de trésorerie consolidés	98
Annexe	100
1   Activités	100
2   Normes de présentation des comptes	100
3   Principes de consolidation	103
4   Incertitudes d'estimation	105
5   Acquisitions et ventes de filiales	105
6   Informations sectorielles	112
7   Chiffre d'affaires	116
8   Résultat des services financiers	120
9   Autres produits d'exploitation	121
10   Charges de personnel	121
11   Prévoyance en faveur du personnel	122
12   Charges des biens commercialisés et prestations de services	129
13   Autres charges d'exploitation	130
14   Produits financiers	130
15   Charges financières	130
16   Sociétés associées et coentreprises	131
17   Impôts sur le bénéfice	133
18   Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	136
19   Actifs et passifs financiers	139
20   Stocks	148
21   Immobilisations corporelles	149
22   Immeubles de placement	151
23   Immobilisations incorporelles et goodwill	152
24   Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation (location)	155
25   Provisions	157
26   Fonds propres	159
27   Gestion et examen des risques	162
28   Données de juste valeur	193
29   Périmètre de consolidation	197
30   Transactions avec des parties liées	202
31   Événements postérieurs à la date de clôture	203
Rapport de l'organe de révision	204

## Compte de résultat consolidé

### Groupe | Compte de résultat

En millions de CHF	Note	2021 <sup>1</sup>	2022
<b>Activités poursuivies</b>			
Chiffre d'affaires	7	6 665	6 655
dont produits d'intérêts selon méthode du taux d'intérêt effectif		302	283
Autres produits d'exploitation	9	212	204
<b>Total des produits d'exploitation</b>	7,8	<b>6 877</b>	<b>6 859</b>
Charges de personnel	10, 11	-3 317	-3 496
Charges des biens commercialisés et prestations de services	12	-1 440	-1 490
Charges des services financiers	8	-137	-161
Amortissements et dépréciations	21-24	-442	-467
Autres charges d'exploitation	13	-895	-887
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-6 231</b>	<b>-6 501</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	6	<b>646</b>	<b>358</b>
Produits financiers	14	47	64
Charges financières	15	-44	-66
Résultat des sociétés associées et coentreprises	16	23	-1
<b>Bénéfice consolidé avant impôts résultant des activités poursuivies</b>		<b>672</b>	<b>355</b>
Impôts sur le bénéfice	17	-101	-88
<b>Bénéfice consolidé résultant des activités poursuivies</b>		<b>571</b>	<b>267</b>
<b>Activités abandonnées</b>			
Perte/Bénéfice consolidé(e) résultant des activités abandonnées	18	-11	28
<b>Bénéfice consolidé</b>		<b>560</b>	<b>295</b>
Répartition du bénéfice consolidé			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		567	306
Part des participations ne donnant pas le contrôle		-7	-11

<sup>1</sup> Valeurs ajustées (voir note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)



## État du résultat global consolidé

### Groupe | Etat du résultat global

En millions de CHF	Note	2021	2022
<b>Bénéfice consolidé</b>		<b>560</b>	<b>295</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel et des actifs de prévoyance en faveur du personnel	11	2 070	1 313
Variation des bénéfices/pertes non réalisés provenant des plus-values latentes sur instruments de fonds propres FVTOCI		102	-56
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	1	1
Variation des impôts sur le bénéfice	17	-354	-202
<b>Postes non reclassables en résultat, après impôts</b>	26	<b>1 819</b>	<b>1 056</b>
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-20	42
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	0	-4
Variation des bénéfices/pertes non réalisés provenant des plus-values latentes sur instruments de fonds de tiers FVTOCI		-155	-567
Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow		291	373
Bénéfices/Pertes réalisés provenant des couvertures du cash-flow reclassés dans le compte de résultat		-217	-181
Variation des impôts sur le bénéfice	17	15	74
<b>Postes reclassables en résultat, après impôts</b>	26	<b>-86</b>	<b>-263</b>
<b>Total autres éléments du résultat global</b>		<b>1 733</b>	<b>793</b>
<b>Résultat global</b>		<b>2 293</b>	<b>1 088</b>
Répartition du résultat global			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		2 299	1 098
Part des participations ne donnant pas le contrôle		-6	-10

## Bilan consolidé

### Groupe | Bilan

En millions de CHF	Note	01.01.2021 <sup>1</sup>	31.12.2021 <sup>1</sup>	31.12.2022
<b>Actifs</b>				
Avoirs en caisse	19	1 510	1 157	1 328
Créances sur établissements financiers	19	38 574	46 139	39 100
Créances rémunérées sur clients	19	878	910	607
Créances résultant de livraisons et prestations	19	707	667	691
Actifs contractuels		208	235	339
Autres créances	19	839	755	851
Stocks	20	57	32	56
Actifs détenus en vue de la vente	18	6	415	7
Actifs d'impôts courants sur le bénéfice		0	2	0
Immobilisations financières	19	76 563	73 475	72 488
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	16	149	62	45
Immobilisations corporelles	21	2 238	2 222	2 299
Immeubles de placement	22	342	409	432
Immobilisations incorporelles et goodwill	23	483	592	650
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	24	692	711	757
Actifs de prévoyance en faveur du personnel	11	–	–	349
Actifs d'impôts latents sur le bénéfice	17	1 028	614	471
<b>Total des actifs</b>		<b>124 274</b>	<b>128 397</b>	<b>120 470</b>
<b>Passifs</b>				
Fonds des clients (PostFinance)	19	109 337	94 110	89 994
Autres engagements financiers	19	2 868	22 546	18 756
Engagements résultant de livraisons et prestations	19	312	261	281
Passifs contractuels		283	276	324
Autres engagements	19	761	642	706
Engagements en relation avec des actifs détenus en vue de la vente	18	–	211	–
Passifs d'impôts courants sur le bénéfice		3	5	9
Provisions	25	492	264	228
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	11	2 971	929	11
Passifs d'impôts latents sur le bénéfice	17	250	235	277
<b>Total des fonds de tiers</b>		<b>117 277</b>	<b>119 479</b>	<b>110 586</b>
Capital-actions		1 300	1 300	1 300
Réserves issues du capital		2 279	2 229	2 215
Réserves issues des bénéfices		4 050	4 287	4 487
Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global		–626	1 106	1 897
<b>Fonds propres revenant au propriétaire</b>		<b>7 003</b>	<b>8 922</b>	<b>9 899</b>
Part des participations ne donnant pas le contrôle		–6	–4	–15
<b>Total des fonds propres</b>	26	<b>6 997</b>	<b>8 918</b>	<b>9 884</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>124 274</b>	<b>128 397</b>	<b>120 470</b>

1 Valeurs ajustées (voir note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

## Variation des fonds propres consolidés

### Groupe | Etat des fonds propres

En millions de CHF	Note	Capital- actions	Réserves issues du capital	Réserves issues des bénéfices	Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global	Fonds propres revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Etat présenté au 01.01.2021</b>		<b>1 300</b>	<b>2 279</b>	<b>3 959</b>	<b>-626</b>	<b>6 912</b>	<b>-6</b>	<b>6 906</b>
Ajustement impôts latents sur actifs nets de participations				91		91	-	91
<b>Etat ajusté au 01.01.2018</b>		<b>1 300</b>	<b>2 279</b>	<b>4 050</b>	<b>-626</b>	<b>7 003</b>	<b>-6</b>	<b>6 997</b>
Bénéfice consolidé				567		567	-7	560
Autres éléments du résultat global	26				1 732	1 732	1	1 733
<b>Résultat global</b>				<b>567</b>	<b>1 732</b>	<b>2 299</b>	<b>-6</b>	<b>2 293</b>
Reclassement des pertes réalisées sur instruments de fonds propres FVTOCI	19			-11		-11	-	-11
Dividende	26		-50			-50	-	-50
Variations de participations ne donnant pas le contrôle	5			0		0	3	3
Variations de participations ne donnant pas le contrôle dans des sociétés associées	16			-292		-292	-	-292
Augmentation de capital de participations ne donnant pas le contrôle						-	8	8
Options put sur des participations ne donnant pas le contrôle	28			-27		-27	-3	-30
<b>Total transactions avec le propriétaire</b>			<b>-50</b>	<b>-330</b>		<b>-380</b>	<b>8</b>	<b>-372</b>
<b>Etat ajusté au 31.01.2021</b>		<b>1 300</b>	<b>2 229</b>	<b>4 287</b>	<b>1 106</b>	<b>8 922</b>	<b>-4</b>	<b>8 918</b>
<b>Etat présenté au 01.01.2022</b>		<b>1 300</b>	<b>2 229</b>	<b>4 201</b>	<b>1 106</b>	<b>8 836</b>	<b>-4</b>	<b>8 832</b>
Ajustement impôts latents sur actifs nets de participations				86		86	-	86
<b>Etat ajusté au 01.01.2022</b>		<b>1 300</b>	<b>2 229</b>	<b>4 287</b>	<b>1 106</b>	<b>8 922</b>	<b>-4</b>	<b>8 918</b>
Bénéfice consolidé				306		306	-11	295
Autres éléments du résultat global	26				792	792	1	793
<b>Résultat global</b>				<b>306</b>	<b>792</b>	<b>1 098</b>	<b>-10</b>	<b>1 088</b>
Reclassement de profits actuariels				1	-1	-	-	-
Dividende	26		-14	-36		-50	0	-50
Variations de participations ne donnant pas le contrôle	5			-1		-1	5	4
Options put sur des participations ne donnant pas le contrôle	28			-70		-70	-6	-76
<b>Total transactions avec le propriétaire</b>			<b>-14</b>	<b>-106</b>	<b>-1</b>	<b>-121</b>	<b>-1</b>	<b>-122</b>
<b>Etat au 31.12.2022</b>		<b>1 300</b>	<b>2 215</b>	<b>4 487</b>	<b>1 897</b>	<b>9 899</b>	<b>-15</b>	<b>9 884</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

### Groupe | Tableau des flux de trésorerie

En millions de CHF	Note	2021	2022
Bénéfice consolidé avant impôts résultant des activités poursuivies		672	355
Bénéfice consolidé avant impôts résultant des activités abandonnées	18	3	32
Charges/Produits d'intérêts et dividendes		-538	-497
Amortissements et dépréciations	21-24, 27	453	456
Résultat des sociétés associées et coentreprises		-23	1
Bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles et de participations, net	5, 9, 13-16	-30	-51
(Bénéfices)/Pertes résultant de la vente d'immobilisations financières		-4	9
Augmentation/(Diminution) des provisions, net		-156	4
Différences de change, net		171	176
Autres charges/(produits) sans effet de trésorerie		-4	1
Variation de l'actif circulant net:			
Augmentation des créances, stocks et autres actifs		-65	-211
Augmentation/(diminution) des engagements et autres passifs		-116	35
Postes des services financiers:			
Variation des fonds des clients (PostFinance)/des créances rémunérées sur clients		-15 325	-3 806
Variation des autres engagements financiers, dérivés		19 638	-3 578
Variation des immobilisations financières FVTPL y compris dérivés		115	-212
Acquisition d'immobilisations financières coût amorti		-9 718	-11 229
Vente/Remboursement d'immobilisations financières coût amorti		12 108	11 437
Acquisition d'immobilisations financières FVTOCI		-423	-710
Vente/Remboursement d'immobilisations financières FVTOCI		891	1 146
Intérêts et dividendes perçus		637	582
Intérêts payés		-14	-38
Impôts sur le bénéfice payés		-20	-20
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>		<b>8 252</b>	<b>-6 118</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	21	-299	-323
Acquisition d'immeubles de placement	22	-65	-37
Acquisition d'immobilisations incorporelles (sans goodwill)	23	-56	-21
Acquisition de filiales, nette de trésorerie reprise	5	-229	-95
Acquisition de sociétés associées et coentreprises	16	-21	-2
Acquisition d'autres immobilisations financières		-1 073	-108
Vente d'immobilisations corporelles	21	57	26
Vente de filiales et de parties d'entreprises, nette de trésorerie cédée	5	-4	206
Vente de sociétés associées et coentreprises	16	5	1
Vente d'autres immobilisations financières		1 009	56
Dividendes perçus (hors services financiers)		10	6
Intérêts perçus (hors services financiers)		9	11
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		<b>-657</b>	<b>-280</b>

**Suite**

En millions de CHF	Note	2021	2022
Augmentation des autres engagements financiers	27	592	276
Diminution des autres engagements financiers	27	-731	-643
Intérêts payés (hors services financiers)		-25	-26
Entrées de trésorerie découlant de l'augmentation de capital de participations ne donnant pas le contrôle		8	-
Sorties de trésorerie découlant de l'achat de participations ne donnant pas le contrôle		0	-2
Distribution au propriétaire	26	-50	-50
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		<b>-206</b>	<b>-445</b>
Pertes de change sur liquidités		0	-2
<b>Variation des liquidités</b>		<b>7 389</b>	<b>-6 845</b>
Liquidités en début d'exercice		38 964	46 353
<b>Liquidités en fin de période sous revue</b>		<b>46 353</b>	<b>39 508</b>
Les liquidités comprennent les:			
Avoirs en caisse		1 157	1 328
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à 3 mois		45 169	38 180
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à 3 mois détenues en vue de la vente		27	-
Ne font pas partie des liquidités:			
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale supérieure à trois mois		970	920

## Annexe

### 1 | Activités

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son siège à la Wankdorfallee 4, 3030 Berne (Suisse), et appartenant entièrement à la Confédération suisse. La Poste Suisse SA et les sociétés du groupe (appelées ci-après conjointement la Poste) fournissent des prestations logistiques et financières en Suisse et à l'étranger (voir note 6 Informations sectorielles).

Les comptes annuels consolidés 2022 ont été validés par le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA le 6 mars 2023 en vue de leur publication et soumis à l'Assemblée générale du 2 mai 2023 pour approbation.

### 2 | Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes annuels de La Poste Suisse SA et des sociétés du groupe. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS) et correspondent aux dispositions de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de la valeur d'acquisition. Les exceptions à cette règle sont décrites dans les principes de présentation des comptes ci-après. En particulier, les instruments financiers dérivés ainsi que les immobilisations financières détenues à des fins de négoce, désignées comme devant être comptabilisées à la valeur de marché (juste valeur) et classées dans la catégorie «FVTOCI» sont portés au bilan à la juste valeur.

Afin de tenir compte de la particularité des services financiers et de leur importance pour la Poste, leur résultat est présenté séparément à la note 8 Résultat des services financiers. En outre, le bilan est structuré non pas en postes à court et à long terme, mais par ordre de liquidité décroissant. Les charges et les produits financiers des services financiers ainsi que les flux de liquidités y relatifs sont présentés comme charges, produits et flux de liquidités opérationnels. Les charges et les produits financiers des autres unités du groupe figurent dans le résultat financier non opérationnel (sans les services financiers), les flux de liquidités associés étant présentés comme transactions d'investissement ou de financement.

Les divers chiffres présentés sont arrondis aux fins de la publication, mais les calculs sont effectués sur la base des chiffres non arrondis. Il peut donc en résulter des différences d'arrondi.

#### 2.1 | International Financial Reporting Standards (IFRS) révisés et nouveaux

Les dispositions nouvelles ou amendées entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 n'ont pas eu d'incidences financières significatives.

Norme	Titre	Valable dès
Divers	Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2018–2020	01.01.2022
IAS 16	Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue	01.01.2022
IAS 37	Contrats déficitaires – Coûts d'exécution du contrat	01.01.2022

## 2.2 | Adaptation de la présentation des comptes

### Ajustement des impôts latents sur les participations

Au quatrième trimestre 2022, la Poste a modifié son interprétation des dispositions de la norme IAS 12 Impôts sur le résultat. Jusqu'à présent, les passifs d'impôts latents sur le bénéfice étaient généralement comptabilisés sur la différence entre la valeur comptable fiscale d'une participation et son prix de revient fiscal. Désormais, cette procédure ne s'applique que si le prix de revient de la participation est inférieur à la part proportionnelle des actifs nets de la participation prise en compte dans les comptes consolidés. Si le prix de revient est supérieur aux actifs nets, les passifs d'impôts latents sur le bénéfice sont comptabilisés sur la différence entre la valeur comptable fiscale de la participation et ses actifs nets.

Les effets de cette modification rétroactive sur le compte de résultat consolidé 2021 et le bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et au 31 décembre 2021 sont présentés ci-après.

#### Groupe | Compte de résultat

01.01. au 31.12.2021

En millions de CHF	Présenté		Ajustement	Ajusté
Impôts sur le bénéfice	-96	./. impôts latents sur les participations	-5	-101
<b>Bénéfice consolidé résultant des activités poursuivies</b>	<b>576</b>		<b>-5</b>	<b>571</b>
Perte consolidée résultant des activités abandonnées	-11		-	-11
<b>Bénéfice consolidé</b>	<b>565</b>		<b>-5</b>	<b>560</b>

#### Groupe | Bilan

01.01.2021

En millions de CHF	Présenté		Ajustement	Ajusté
Passifs d'impôts latents sur le bénéfice	341	./. impôts latents sur les participations	-91	250
<b>Total des fonds de tiers</b>	<b>117 368</b>		<b>-91</b>	<b>117 277</b>
Réserves issues des bénéfices	3 959	+ impôts latents sur les participations	91	4 050
<b>Fonds propres revenant au propriétaire</b>	<b>6 912</b>		<b>91</b>	<b>7 003</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>6 906</b>		<b>91</b>	<b>6 997</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>124 274</b>		<b>-</b>	<b>124 274</b>

#### Groupe | Bilan

31.12.2021

En millions de CHF	Présenté		Ajustement	Ajusté
Passifs d'impôts latents sur le bénéfice	321	./. impôts latents sur les participations	-86	235
<b>Total des fonds de tiers</b>	<b>119 565</b>		<b>-86</b>	<b>119 479</b>
Réserves issues des bénéfices	4 201	+ impôts latents sur les participations	86	4 287
<b>Fonds propres revenant au propriétaire</b>	<b>8 836</b>		<b>86</b>	<b>8 922</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>8 832</b>		<b>86</b>	<b>8 918</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>128 397</b>		<b>-</b>	<b>128 397</b>

## Présentation à la note 19 Actifs et passifs financiers

Des instruments non financiers sont également compris dans les postes du bilan Autres créances, Engagements résultant de livraisons et prestations et Autres engagements. Jusqu'à présent, il était tenu compte de ce fait dans la note susmentionnée sous la forme d'une note de bas de page insérée dans le tableau «Valeurs comptables». À partir du rapport financier 2022, afin d'assurer une meilleure lisibilité, seuls les instruments financiers sont présentés dans le tableau «Valeurs comptables». Les valeurs de l'exercice précédent dans les colonnes «Coût amorti» et «Total» ont été adaptées en conséquence:

### Groupe | Valeurs comptables

31.12.2021

En millions de CHF	Coût amorti			Total		
	Présenté	Ajustement	Ajusté	Présenté	Ajustement	Ajusté
Autres créances	755	-360	395	755	-360	395
<b>Total actifs financiers</b>	<b>114 840</b>	<b>-360</b>	<b>114 480</b>	<b>123 103</b>	<b>-360</b>	<b>122 743</b>
Engagements résultant de livraisons et prestations	261	-11	250	261	-11	250
Autres engagements	613	-587	26	642	-587	55
<b>Total passifs financiers</b>	<b>117 396</b>	<b>-598</b>	<b>116 798</b>	<b>117 559</b>	<b>-598</b>	<b>116 961</b>

## Perspectives

Plusieurs nouvelles normes IFRS ou compléments de normes IFRS sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 ou prendront effet ultérieurement.

Norme	Titre	Valable dès
IAS 1	Amendements «Informations à fournir sur les méthodes comptables»	01.01.2023
IAS 8	Amendements «Définition d'une estimation comptable»	01.01.2023
IAS 12	Amendements «Exemption de comptabilisation initiale des impôts différés»	01.01.2023
IFRS 17	Contrats d'assurance	01.01.2023
IAS 1	Classement des passifs avec clauses restrictives (covenants)	01.01.2024
IFRS 16	Adaptation et précision des prescriptions de cession-bail (sale and leaseback)	01.01.2024

La Poste a décidé de ne pas appliquer les normes ci-dessus à l'avance. Elles n'ont donc pas eu d'effets sur les présents états financiers consolidés. Les dispositions nouvelles ou amendées entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 ne devraient pas avoir d'incidences financières significatives.



### 3 | Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés de la Poste comprennent La Poste Suisse SA et toutes les sociétés que celle-ci contrôle directement ou indirectement. Par «contrôler», on entend le fait qu'en raison de son engagement dans une société, la Poste est exposée à des résultats économiques variables et qu'elle a le droit et la possibilité d'influer sur ces résultats économiques en exerçant son pouvoir de décision au sein de la société. La Poste dispose d'un pouvoir de décision lorsqu'en vertu des droits qui lui reviennent, elle a la possibilité de déterminer les activités principales de la société, autrement dit les activités ayant une influence significative sur les résultats économiques de cette dernière. C'est habituellement le cas lorsque la Poste détient, soit directement, soit indirectement, plus de 50% des droits de vote ou des droits de vote susceptibles d'être exercés dans la société. Ces sociétés sont intégralement consolidées. La consolidation se fonde sur les comptes individuels de La Poste Suisse SA et de chacune des sociétés du groupe, arrêtés selon des principes uniformes et à la même date.

La consolidation a pour effet d'éliminer la totalité des créances et des engagements internes au groupe, des charges et des produits découlant de transactions internes ainsi que des bénéfices intermédiaires non réalisés. Les parts des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans les fonds propres de sociétés consolidées sont présentées avec les fonds propres, sous un poste séparé. Les parts du résultat revenant aux participations ne donnant pas le contrôle sont saisies dans le compte de résultat/l'état du résultat global consolidé.

Les participations dans des sociétés associées avec droits de vote compris entre 20 et 50% et/ou dans des sociétés associées sur lesquelles la Poste exerce une influence prépondérante, mais qu'elle ne contrôle pas, sont non pas consolidées, mais comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (equity method) et enregistrées comme participations dans des sociétés associées. Les coentreprises (joint ventures) assorties de 50% de droits de vote, que la Poste gère conjointement avec une tierce partie, sont enregistrées et présentées selon la même méthode de la mise en équivalence. Celle-ci consiste à calculer la valeur de la participation à partir de la valeur d'acquisition, qui est ensuite adaptée en fonction des éventuelles variations de la part de la Poste aux actifs nets de la société. Les transactions et les montants importants concernant ces sociétés sont présentés séparément comme postes relatifs aux sociétés associées et coentreprises. Les participations inférieures à 20% sont présentées en tant qu'immobilisations financières relevant de la catégorie «juste valeur par le biais du résultat net» (fair value through profit or loss, FVTPL) ou, s'il s'agit de participations stratégiques à long terme, dans la catégorie «juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global» (fair value through other comprehensive income, FVTOCI).

Les sociétés acquises au cours de la période sous revue sont intégrées dans les comptes annuels consolidés à compter de la date de la prise de contrôle effective. Les sociétés vendues sont prises en compte jusqu'à la date de la cession de leur contrôle, qui correspond généralement à celle de la vente. Les résultats de la vente de sociétés du groupe, de sociétés associées et de coentreprises sont présentés dans le résultat financier, sauf s'il s'agit d'activités abandonnées, auquel cas ils sont présentés dans le résultat des activités abandonnées.

Une vue d'ensemble des sociétés du groupe ainsi que des sociétés associées et des coentreprises est présentée à la note 29 Périmètre de consolidation.

Les principes de présentation des comptes sont commentés dans les différentes notes relatives aux postes des comptes annuels consolidés, où ils sont clairement mis en évidence.

### 3.1 | Conversion des monnaies étrangères

Les comptes annuels consolidés de la Poste sont présentés en francs suisses (CHF).

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. À la date de clôture du bilan, les actifs et engagements monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les placements non monétaires classés dans la catégorie «FVTOCI» sont évalués à la valeur de marché et le résultat de change non réalisé est comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global.

L'actif et le passif des bilans établis en monnaie étrangère de sociétés entièrement consolidées sont convertis en francs suisses au cours du jour de clôture du bilan. Le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les autres états de variation sont convertis au cours moyen de la période sous revue. Les écarts résultant de la conversion du bilan annuel et de l'état du résultat global des sociétés étrangères du groupe sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global.

Les cours de conversion suivants ont été utilisés pour convertir les comptes des sociétés étrangères du groupe en francs suisses:

Cours de conversion		Cours au jour de clôture		Cours moyen de la période se terminant le	
		31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
Unité					
1 lev bulgare	BGN	0,53	0,51	0,55	0,51
1 dollar canadien	CAD	0,72	0,68	0,73	0,73
1 euro	EUR	1,03	0,98	1,08	1,01
1 livre sterling	GBP	1,23	1,11	1,26	1,18
100 forints hongrois	HUF	0,28	0,25	0,30	0,26
1 dollar des Etats-Unis	USD	0,91	0,92	0,91	0,96

## 4 | Incertitudes d'estimation

L'établissement des comptes annuels consolidés repose sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que la Direction du groupe Poste fasse ces estimations et hypothèses le plus scrupuleusement possible, compte tenu des informations les plus récentes sur les événements en cours ainsi que des mesures prévues au niveau du groupe, les résultats effectifs peuvent différer des prévisions. Les incertitudes d'estimation en rapport avec les méthodes comptables et d'évaluation qui, selon l'appréciation de la Direction du groupe, peuvent avoir une influence importante sur les comptes annuels consolidés sont commentées dans les notes de l'annexe ci-après.

Incertitudes d'estimation significatives en rapport avec les méthodes comptables et d'évaluation		
Description	Incertitude	Note
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	Hypothèses actuarielles	11
Impôts latents actifs	Préservation de la valeur	17
Instruments financiers	Valeur de marché	19
Pertes de crédit	Montant des pertes attendues	19
Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation	21
Immobilisations incorporelles	Durée d'utilisation	23
Goodwill	Préservation de la valeur	23
Location	Durée du contrat	24
Provisions	Estimation du management	25
Autres prestations à long terme pour collaborateurs	Hypothèses actuarielles	25

## 5 | Acquisitions et ventes de filiales

### Principes de présentation des comptes

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs et les passifs identifiables sont comptabilisés et évalués à la juste valeur selon la méthode de l'acquisition. Les éventuelles participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à hauteur de leur part proportionnelle des actifs nets identifiables de l'entreprise concernée. Une éventuelle différence positive par rapport au prix d'achat est inscrite à l'actif au coût d'acquisition en tant que goodwill, sous déduction de la dépréciation (impairment). Un bénéfice résultant d'une acquisition à un prix inférieur à la valeur de marché est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat en tant que reprise de dépréciation.

Si, lors de regroupements d'entreprises avec options de vente, le groupe n'acquiert pas la propriété économique des participations ne donnant pas le contrôle, celles-ci continuent de se voir imputer une part des bénéfices ou des pertes de l'entreprise concernée. À la date de clôture de l'exercice, ces participations sont comptabilisées en tant qu'engagements financiers comme si l'acquisition avait eu lieu à cette date. Tout éventuel excédent du montant reclassé ainsi que tous les ajustements de la juste valeur de l'engagement financier sont comptabilisés dans les réserves issues des bénéfices.

## 5.1 | Entrées et sorties de filiales

### Exercice 2021

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Swiss Post Solutions Holding Pte. Ltd. et Swiss Post Solutions Ltd ont racheté à Eastman Kodak Company les sites d'exploitation de Kodak Services for Business, Asia Pacific Region, en Chine et à Hong Kong. Le développement des services de gestion de documents visé par ce rachat renforcera la position de marché et accélérera la croissance de Swiss Post Solutions en Asie. La reprise comprenait les contrats clients et les moyens d'exploitation nécessaires à leur exécution, ainsi qu'environ 350 collaborateurs.

Le 18 janvier 2021, Poste CH SA a acquis 100% des parts d'Asendia Press EDS AG (depuis le 30 mars 2021: EDS Media AG). La société propose des solutions logistiques pour l'expédition nationale et internationale de publications et compte neuf collaborateurs.

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, Poste CH SA a acquis 100% des parts d'Ost-West Cargo Holding GmbH. Ost-West Cargo Holding GmbH possède 100% des parts d'Ost-West Cargo Europe GmbH Internationale Spedition, ainsi que 75% des parts d'Ost-West Cargo Baltic UAB et d'Ost-West Cargo Transport UAB. Durant la période sous revue, elle a acquis les 25% restants d'Ost-West Cargo Transport UAB. Avec la reprise du groupe Ost-West Cargo, la Poste réagit à la forte croissance du marché des expéditions transfrontalières en Europe. Elle renforce en particulier sa connexion au marché allemand et assoit sa présence en Europe de l'Ouest et de l'Est. Employant quelque 45 collaborateurs, ces sociétés opèrent dans le domaine de la logistique des marchandises.

Le 30 avril 2021, Poste CH SA a acquis 100% des parts de Lemoli Trasporti S.r.l. et de Lemoli Trasporti SA. Le groupe Lemoli fournit des prestations de transport intermodal et transfrontalier et emploie environ 50 collaborateurs. Avec la reprise du groupe Lemoli, la Poste étend son offre dans le domaine de la logistique des marchandises et renforce sa présence en Suisse méridionale et en Italie du Nord, afin de mieux couvrir l'axe Nord-Sud.

L'activité commerciale de SecurePost SA a été vendue le 3 mai 2021. Pour plus d'informations, voir la note 18 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Le 28 juin 2021, Poste CH SA a acquis 100% des parts d'Otto Schmidt SA. Otto Schmidt SA possède 67% des parts de OSA Logistik GmbH et environ 91% des parts d'OSA Spedition GmbH. OSA Spedition GmbH détient elle-même 26% des parts de Weliver Logistik GmbH. Comptant environ 70 collaborateurs, le groupe Otto Schmidt propose des services d'expédition, de transport de marchandises par la route et le rail, de stockage et de dédouanement. Grâce à la reprise du groupe Otto Schmidt, l'unité Logistique des marchandises de la Poste consolide sa présence dans la région frontalière de Bâle, complète son offre de transports transfrontaliers réguliers entre la Suisse et l'Allemagne et renforce ses services de transport combiné en les proposant sur le tronçon Bâle-Hambourg également.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, Poste CH SA a acquis 100% des parts d'InTraLog Hermes AG. InTraLog Hermes AG possède 100% des parts d'InTraLog Overseas AG. La reprise du groupe InTraLog permet de renforcer la présence et l'importance de l'unité Logistique des marchandises de la Poste dans la région frontalière de Bâle et de compléter son offre notamment par des transports transfrontaliers réguliers entre la Suisse, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la France et l'Allemagne. Le groupe emploie 58 collaborateurs.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, Poste CH SA a acquis 100% des parts de Livesystems Group SA. Livesystems Group SA possède 100% des parts de Livesystems SA et de Livesystems dooh SA. Le groupe propose des espaces publicitaires numériques dans les transports publics ainsi que la diffusion de publicité extérieure numérique en temps réel en Suisse. Cette reprise renforce la position de la Poste sur le marché de la publicité et lui permet de proposer non seulement des produits physiques de marketing direct, mais également des solutions publicitaires numériques et hybrides (en ligne et hors ligne). Le groupe compte environ 89 collaborateurs.

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

Le 6 juillet 2021, Poste CH Communication SA a acquis environ 90% des parts de Tresorit S.A. Tresorit S.A. possède 100% des parts de Tresorit Kft., de Tresorit AG, de Tresorit GmbH et du manteau d'actions Tresorit Inc. Le groupe Tresorit est spécialisé dans les services de stockage et de partage de données hautement sécurisés, mais néanmoins faciles à utiliser. Avec cette acquisition, la Poste devient prestataire leader dans le domaine de la transmission sûre, efficace et confidentielle d'informations sensibles et renforce ainsi sa position sur le marché de la communication. Le groupe Tresorit emploie environ 120 collaborateurs.

Le 15 septembre 2021, Poste CH SA a acquis, en sus des quelque 6% qu'elle détenait déjà, environ 75% des parts de Bring! Labs AG. À la suite de ce rachat, la Poste détient la majorité des parts (environ 81%) de la société. Bring! Labs AG possède en outre 100% de Bring! Labs Deutschland GmbH. Depuis leur rachat, les deux sociétés sont présentées dans les comptes consolidés en tant que filiales entièrement consolidées. Bring! Labs AG est une entreprise technologique spécialisée dans la publicité sur terminaux mobiles, qui exploite Bring!, une application de gestion de listes de courses. En prenant son contrôle, la Poste étend son offre de publicité fondée sur le marketing mobile, destinée aux détaillants et aux fabricants de produits de marque. La société emploie environ 28 collaborateurs.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, Swiss Post Solutions Ltd a acquis 100% des parts de Mitie Business Services Limited (désormais: Swiss Post Solutions Business Services Limited) et de Mitie Business Services UK Limited (désormais: Swiss Post Solutions Business Services UK Limited). Avec l'acquisition de ces deux sociétés, Swiss Post Solutions renforce sa position dans les domaines de la gestion de documents et des Business Process Services sur les marchés britannique et irlandais. Les deux sociétés comptent environ 900 collaborateurs au total.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, Poste CH SA a acquis 65% des parts de Steriplus AG. Depuis avril 2022, cette société se charge, pour le compte de clients en Suisse, de la stérilisation d'instruments chirurgicaux, qu'elle livre directement en salle d'opération, avec également des consommables. Elle emploie actuellement trois collaborateurs. Son effectif augmente progressivement depuis qu'elle est entrée en phase opérationnelle au printemps 2022.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, Poste CH Communication SA a acquis les 83% restants des parts de SwissSign Group SA. Désormais, la Poste est donc seule propriétaire de la société. SwissSign Group SA possède 100% des parts de SwissSign AG et de SwissSign AG (LI). SwissSign Group SA propose des services numériques, tels que SwissID, et des solutions de signature et de certificat. Ses services renforcent les offres numériques de la Poste ainsi que sa position de partenaire de confiance des particuliers, des entreprises et des autorités pour la transmission sécurisée de données. La société emploie environ 100 collaborateurs.

Le 15 novembre 2021, Poste CH Communication SA a acquis environ 82% des parts de DIALOG VERWALTUNGS-DATA AG. Spécialisée dans l'échange numérique et sécurisé d'informations, la société développe des solutions logicielles et des solutions cloud pour les administrations publiques en Suisse. La Poste apporte déjà un précieux soutien aux communes et aux autorités avec ses services physiques. À l'avenir, elle entend répondre également aux besoins des administrations publiques en matière de transformation numérique et de protection des données sensibles. La société emploie environ 63 collaborateurs.

## Exercice 2022

Le 3 janvier 2022, Bächle Logistics GmbH a acquis 100% des parts de LCV GmbH. La société est spécialisée dans les services de stockage. Avec cette acquisition, l'unité Logistique des marchandises de la Poste renforce sa présence dans le sud de l'Allemagne. La société emploie environ 15 collaborateurs.

Le 3 janvier 2022, Bächle Logistics GmbH a acquis l'exploitation opérationnelle de Hugger GmbH Spedition + Logistik, une entreprise spécialisée dans le transport routier de marchandises.

Le 4 janvier 2022, Poste CH SA a acquis 100% des parts de Stella Brandenberger Transporte AG, qui détient elle-même 100% des parts de Ferimpex AG. Ferimpex AG a fusionné avec Stella Brandenberger Transporte AG avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La société est spécialisée dans

le transport routier national et emploie quelque 77 collaborateurs. Avec cette acquisition, la Poste développe ses ressources dans un espace économique central pour la Suisse et renforce sa position de partenaire logistique fiable pour de nombreuses PME en Suisse.

Le 4 février 2022, PubliBike SA a été vendue (100%). Pour plus d'informations, voir la note 18 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Le 14 mars 2022, Poste CH SA a acquis 100% des parts de MW Partners Holding SA. MW Partners Holding SA détient 100% des parts de Stericenter SA, Mediwar AG, Marcel Blanc et Cie S.A. et resot.care SA. Les sociétés fournissent des prestations aux hôpitaux, aux cabinets médicaux et aux cliniques. Cette acquisition permet de compléter l'éventail de prestations logistiques proposées au secteur de la santé en Suisse alémanique. À l'avenir, le secteur de la santé bénéficiera d'un soutien optimal également en Suisse romande. Les sociétés emploient environ 55 collaborateurs.

Le 30 mars 2022, SPS Holding SA a été vendue (100%). La société détient, directement ou indirectement, 100% des parts des sociétés suivantes:

- Swiss Post Solutions SA, Zurich
- Swiss Post Solutions S.p.A., Milan
- Swiss Post Solutions Ltd., Hô Chi Minh-Ville
- Swiss Post Solutions SAS, Paris
- Swiss Post US Holding Inc., New York
- Swiss Post Solutions Inc., New York
- Swiss Post Solutions Ltd, Richmond
- Swiss Post Solutions Business Services Ltd, Richmond
- Swiss Post Solutions Business Services UK Ltd, Richmond
- Swiss Post Solutions Holding Pte. Ltd., Singapour
- Swiss Post Enterprise Services (SHA) Co. Ltd., Shanghai
- Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg
- Swiss Post Solutions GmbH, Prien

Pour plus d'informations, voir la note 18 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Le 1<sup>er</sup> juin 2022, Otto Schmidt SA a acquis les 33% restants des parts de OSA Logistik GmbH.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, Poste CH Communication SA a acquis 100% des parts de Sysmosoft SA. Fournisseur de logiciels spécialisé dans les signatures électroniques et les sceaux électroniques, Sysmosoft propose des solutions fiables et réglementées pour les processus commerciaux numériques basés sur des transactions, dans le cadre desquels la confidentialité, la vie privée et la sécurité revêtent une importance décisive. Sysmosoft SA emploie environ 7 collaborateurs et a fusionné avec Swiss-Sign AG le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Le 5 juillet 2022, Poste CH Communication SA a acquis, en plus des quelque 12% de parts qu'elle détenait déjà, environ 68% de parts supplémentaires de Hacknowledge SA. Hacknowledge SA détient 100% des parts de Hacknowledge Lux SA. Le groupe Hacknowledge est un fournisseur de services de sécurité gérés (activité de base) et de services professionnels de cybersécurité. Il emploie environ 35 collaborateurs.

Le 30 septembre 2022, Poste CH Communication SA a acquis 75% des parts d'axsana AG. axsana AG fournit une infrastructure conforme à la LDEP aux prestataires de services du secteur de la santé tels que les hôpitaux, les homes médicalisés, les cabinets médicaux et les services d'aide et de soins à domicile. À la faveur de cette prise de participation majoritaire, la Poste devient, avec son infrastructure technique, le fournisseur de la plateforme technologique DEP et entend renforcer son rôle de partenaire technologique dans le domaine du dossier électronique du patient. La société axsana AG emploie environ 15 collaborateurs.

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

Le 3 octobre 2022, Poste CH SA a acquis 100% des parts d'eoscop AG. Société spécialisée dans les logiciels de gestion logistique, eoscop AG développe des applications numériques spécifiques, garantes d'une logistique moderne. L'acquisition d'eoscop permet à la Poste de standardiser et de poursuivre le développement de son logiciel destiné à la planification de processus logistiques dédiés. La société emploie environ 20 collaborateurs.

Le 31 octobre 2022, Poste CH Communication SA a acquis 51% des parts de T2i Holding SA. T2i Holding SA détient 100% des parts de Groupe T2i Suisse SA. Le groupe T2i Holding est un éditeur de logiciels et prestataire de services qui opère en Suisse romande pour des administrations publiques et des entreprises dans différents secteurs de la numérisation. En prenant une participation majoritaire, la Poste renforce son offre numérique existante à l'intention des autorités et des entreprises. Le groupe emploie environ 130 collaborateurs.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2022, Poste CH Communication SA a acquis environ 51% des parts d'unblu inc., qui détient 100% des parts des sociétés suivantes:

- Unblu Cloud GmbH
- Unblu GmbH
- Unblu Services Bulgaria EOOD
- UNBLU LTD.
- unblu Corp.
- UNBLU CANADA CORP.

Avec la plateforme conversationnelle d'unblu, l'assistance et le suivi de la clientèle sont transférés en toute sécurité du monde physique vers le monde numérique. Les entreprises peuvent échanger des informations, y compris des données sensibles, de manière rapide, directe et sécurisée avec leur clientèle. En prenant une participation majoritaire dans le groupe unblu, la Poste entend renforcer la sécurité et la confiance dans le domaine de la gestion des données clients et accompagner les entreprises dans leur transformation numérique. L'objectif est d'accélérer les activités opérationnelles et les processus décisionnels, et de simplifier la communication avec la clientèle. unblu emploie environ 100 collaborateurs.

Le 18 novembre 2022, unblu inc. a acquis 100% des parts d'adiacom ag. La société est spécialisée dans le développement et la mise en œuvre de solutions de conseil par vidéo et à distance dans des domaines très réglementés tels que le secteur financier et le secteur public. adiacom ag emploie environ 13 collaborateurs.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2022, Poste CH SA a acquis 100% des parts de H. Bucher Internationale Transporte AG, une entreprise spécialisée dans les transports en Suisse et en Europe. Grâce à ce rachat, la Poste élargit son offre à l'intention de la clientèle commerciale et peut notamment lui proposer des espaces de stockage et des trajets de transport supplémentaires. La société emploie environ 47 collaborateurs.

Le 16 décembre 2022, Poste CH SA a acquis 100% des parts de Kickbag GmbH. La société propose des solutions d'emballage réutilisables pour le secteur de l'e-commerce. Cette acquisition permet à la Poste d'étendre son offre de conteneurs réutilisables durables dans le domaine de l'économie circulaire.

Le 23 décembre 2022, notime AG a acquis les quelque 21% restants des parts de notime (Schweiz) AG.

## 5.2 | Actifs et engagements résultant des acquisitions

Les acquisitions de filiales et de parties d'entreprises ont entraîné l'inscription dans les comptes consolidés, sur la base de valeurs provisoires, des nouveaux actifs et engagements ci-dessous. Le caractère provisoire s'explique par le fait que l'examen du bilan d'acquisition n'était pas encore achevé au 31 décembre 2022. Les actifs et les engagements inclus dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021 sont désormais définitifs et les valeurs provisoires présentées dans l'exercice précédent n'ont pas été ajustées.

Actifs et engagements résultant des acquisitions				Total	Total <sup>3</sup>	
	En millions de CHF	Groupe Livesystems	Groupe Tresorit	Autres <sup>1,2</sup>	2021	2022
Liquidités <sup>4</sup>		1	4	32	37	15
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances		5	4	39	48	27
Stocks		0	–	0	0	5
Immobilisations corporelles et incorporelles, actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation et immobilisations financières		24	10	60	94	91
Autres engagements financiers		–9	–1	–13	–23	–53
Engagements résultant de livraisons et prestations		–2	0	–17	–19	–7
Provisions et autres engagements		–8	–9	–51	–68	–42
<b>Juste valeur des actifs nets</b>		<b>11</b>	<b>8</b>	<b>50</b>	<b>69</b>	<b>36</b>
Goodwill		97	43	94	234	82
Liquidités acquises <sup>4</sup>		–1	–4	–32	–37	–15
Juste valeur des participations existantes		–	–	–2	–2	–2
Parts ne donnant pas le contrôle		–	–1	–3	–4	–6
Paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts et retenues sur le prix de vente)		–19	–	–14	–33	–9
Paiement d'engagements résultant d'acquisitions des exercices précédents		–	–	1	1	9
Ecart de change		–	1	0	1	0
<b>Sortie nette de capitaux résultant des acquisitions</b>		<b>88</b>	<b>47</b>	<b>94</b>	<b>229</b>	<b>95</b>

1 Composition: sites d'exploitation de Kodak Services for Business Asia Pacific Region, EDS Media AG, groupe Ost-West Cargo, Iemoli Trasporti S.r.l., Iemoli Trasporti SA, groupe Otto Schmidt, groupe InTraLog, groupe Bring! Labs, Swiss Post Solutions Business Services Limited, Swiss Post Solutions Business Services UK Limited, Steriplus AG, groupe SwissSign et DIALOG VERWALTUNGS-DATA AG

2 Les actifs et les engagements au 31 décembre 2021 des sociétés et des parties d'entreprises acquises de l'activité abandonnée Swiss Post Solutions sont présentés dans les actifs détenus en vue de la vente et les engagements en relation avec des actifs détenus en vue de la vente.

3 Composition: LCV GmbH, actifs de Hugger GmbH Spedition + Logistik, Stella Brandenberger Transporte AG, groupe MW Partners Holding, Sysmosoft SA, groupe Hacknowledge, axsansa AG, eoscop AG, groupe TZI Holding, groupe unblu, H. Bucher Internationale Transporte AG et Kickbag GmbH

4 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur des banques

Le groupe Livesystems et le groupe Tresorit ont été acquis au cours de l'exercice précédent. Depuis son acquisition, le groupe Livesystems a contribué aux produits d'exploitation à concurrence de 17 millions de francs et au résultat d'exploitation de l'exercice précédent à concurrence de 4 millions. Le groupe Tresorit a contribué aux produits d'exploitation à concurrence de 6 millions de francs, tandis que sa contribution au résultat d'exploitation de l'exercice précédent est négative, mais reste inférieure à –1 million.

Pour les entreprises acquises en 2022, les paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts et retenues sur le prix de vente, voir également la note 28.2 Hiérarchie de la juste valeur) dépendent de l'évolution économique de ces entreprises. Le goodwill lié à ces transactions est constitué d'actifs non distincts ou ne pouvant pas être déterminés de manière fiable. Il s'agit pour l'essentiel d'effets de synergie exploitables au sein du groupe, de l'acquisition de savoir-faire et de potentiel de croissance. Le goodwill n'est pas fiscalement déductible. Les frais d'acquisition directement attribuables



aux transactions se montent à 2 millions de francs (exercice précédent: 2 millions) et sont comptabilisés dans le compte de résultat, au poste «Autres charges d'exploitation». Depuis leur acquisition, les sociétés achetées ont contribué aux produits d'exploitation à hauteur de 77 millions de francs (exercice précédent: 92 millions) et au résultat d'exploitation à hauteur de -3 millions (exercice précédent: 4 millions).

Les effets des acquisitions en 2022 sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

## 5.3 | Actifs et engagements résultant des ventes

Les ventes de filiales et de parties d'entreprises ont entraîné la déconsolidation des actifs et engagements ci-après.

Actifs et engagements résultant des ventes	Valeur comptable totale <sup>1</sup>	
	2021	2022
En millions de CHF		
Liquidités <sup>3</sup>	41	60
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	3	148
Stocks	-	5
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill et actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	21	226
Actifs d'impôts sur le bénéfice	-	14
Autres engagements financiers	-	-42
Engagements résultant de livraisons et prestations et autres engagements	-29	-117
Provisions et engagements de prévoyance en faveur du personnel	-	-62
Passifs d'impôts sur le bénéfice	-	-21
<b>Valeur comptable des actifs nets vendus</b>	<b>36</b>	<b>211</b>
Liquidités cédées <sup>3</sup>	-41	-60
Bénéfice net résultant des ventes <sup>4</sup>	1	24
Réserves issues de la conversion de monnaies réalisées	-	51
Paiements additionnels	-	-20
<b>Sortie/entrée nette de fonds résultant des ventes</b>	<b>-4</b>	<b>206</b>

1 Composition: partie d'entreprise de SecurePost SA

2 Composition: PubliBike SA et segment Swiss Post Solutions

3 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur des banques

4 Total du bénéfice net résultant des ventes: moins un million de francs (PubliBike SA) est porté au bilan dans le résultat financier et 25 millions (segment Swiss Post Solutions) sont portés au bilan dans le bénéfice consolidé résultant des activités abandonnées.

En 2022, le bénéfice résultant des ventes a atteint 24 millions de francs (exercice précédent: moins de 1 million).

Pour plus d'informations, voir la note 18 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

## 6 | Informations sectorielles

### 6.1 | Segmentation

Les segments de la Poste soumis à l'obligation d'établir un rapport sont les suivants:

Segmentation	Description
Services logistiques	Services dans les domaines suivants: courrier adressé (Suisse, import et export), journaux, envois non adressés, commerce numérique, colis (Suisse, import et export), fret et stockage, dédouanement ainsi que services Innight/express/coursier/SameDay en Suisse et dans les régions transfrontalières
Services de communication	Solutions pour des interactions numériques intuitives et un mode de gestion simple et sécurisé des données à l'intention des particuliers, des entreprises, des autorités et du secteur de la santé
RéseauPostal	Canal de distribution de services postaux et, à titre complémentaire, de produits de tiers pour la clientèle privée et pour les PME
Services de mobilité	Solutions efficaces et durables pour le trafic régional, local et d'agglomération et pour la gestion de flottes dans toute la Suisse
PostFinance	Paiements, épargne, placements, prévoyance, financement et assurances en nom propre, en coopération ou comme intermédiaire
Fonctions et management	Unités non attribuables aux autres segments, telles que les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication)
Consolidation	Effets des éliminations internes au groupe

### 6.2 | Fondements

La délimitation des segments se fonde sur les unités d'organisation pour lesquelles des comptes sont rendus au management du groupe. Les produits et les services proposés servent de base à la répartition. Il n'y a pas de regroupement de segments. Le pouvoir de décision appartient principalement à la Direction du groupe.

Les relations entre les segments reposent sur un catalogue de prestations et un concept de prix de transfert. Ces prix sont déterminés sur la base de critères relevant de l'économie d'entreprise, ce qui signifie que les transactions entre les segments ont lieu aux mêmes conditions que celles réalisées avec des tiers.

L'évolution des segments est évaluée sur la base du résultat d'exploitation et en conformité avec le résultat d'exploitation dans les comptes consolidés. Le financement du groupe (y compris le résultat financier) ainsi que les impôts sur le bénéfice sont gérés de manière uniforme à l'échelle du groupe et ne sont pas attribués aux différents segments.

Les actifs et les engagements résultant des activités d'exploitation d'un segment lui sont si possible attribués. Comme le résultat du segment PostFinance est constitué de produits et de charges d'exploitation de nature financière, les avoirs et les engagements rémunérés correspondants sont présentés respectivement avec les actifs et les engagements du segment.

Les actifs et les engagements du segment Fonctions et management contiennent principalement:

- la valeur comptable des immeubles de Poste Immobilier SA gérés de manière centralisée
- les engagements de prévoyance en faveur du personnel

Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs non opérationnels (surtout des immobilisations financières et des actifs d'impôts latents sur le bénéfice) et des dettes non opérationnelles (surtout des autres engagements financiers et des passifs d'impôts latents sur le bénéfice).

**Rapport annuel**

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

**Gouvernance d'entreprise**

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

**Comptes annuels**

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

Les autres charges et produits sans incidence sur les liquidités comprennent surtout la constitution de provisions et leur dissolution sans effet sur les flux de liquidités.

La répartition des unités de la Poste et des sociétés du groupe entre les différents segments est présentée à la note 29 Périmètre de consolidation.

### 6.3 | Mandats de prestations légaux

Ses mandats de prestations légaux obligent la Poste à assurer le service universel relevant des services postaux et des services de paiement. La Poste n'est pas libre de fixer ses prix comme elle l'entend. Dans le domaine des services réservés (monopole), le Conseil fédéral fixe un plafond de prix. De plus, en raison de la position de marché dominante de la Poste, le Surveillant des prix peut examiner à tout moment les prix de la plupart des produits et services relevant ou non du service universel. Les services réservés comprennent les lettres adressées du service intérieur et les lettres en provenance de l'étranger jusqu'à 50 grammes. Ils sont fournis par le segment Services logistiques.

### 6.4 | Indemnisation par l'État

CarPostal SA a perçu des indemnités de 238 millions de francs (exercice précédent: 232 millions) de la Confédération suisse, de 225 millions (exercice précédent: 224 millions) des cantons et de 14 millions (exercice précédent: 8 millions) des communes pour la fourniture des prestations prescrites par la loi dans le domaine du transport de voyageurs assuré au titre des transports publics. Ces indemnités sont incluses dans le chiffre d'affaires net des services logistiques du segment Services de mobilité.

## 6.5 | Informations par segment

Informations par segment										
Jusqu'au/au 31.12.2021 En millions de CHF	Note	Services logistiques	Services de commu- nication	Réseau- Postal	Services de mobilité <sup>1</sup>	Swiss Post Solutions <sup>2</sup>	Post- Finance <sup>3</sup>	Fonctions et mana- gement <sup>4</sup>	Conso- lidation <sup>5</sup>	Groupe
Chiffre d'affaires										
avec clients		4 108	32	64	900	–	1 539	22		6 665
avec autres segments		56	1	548	82	–	8	523	– 1 218	–
Autres produits d'exploitation		12	5	1	101	–	77	408	– 392	212
<b>Total des produits d'exploitation<sup>6</sup></b>		<b>4 176</b>	<b>38</b>	<b>613</b>	<b>1 083</b>	<b>–</b>	<b>1 624</b>	<b>953</b>	<b>– 1 610</b>	<b>6 877</b>
<b>Résultat d'exploitation<sup>6</sup></b>		<b>538</b>	<b>– 80</b>	<b>– 36</b>	<b>19</b>	<b>–</b>	<b>281</b>	<b>– 95</b>	<b>19</b>	<b>646</b>
Résultat financier	14, 15									3
Résultat des sociétés associées et coentreprises	16	26	–	–	0	–	– 3	–		23
Impôts sur le bénéfice <sup>7</sup>	17									– 101
<b>Bénéfice consolidé résultant des activités poursuivies<sup>7</sup></b>										<b>571</b>
Actifs du segment		1 693	151	281	872	410	121 620	3 658	– 1 049	127 636
Sociétés associées et coentreprises	16	34	–	–	2	–	26	–		62
Actifs non attribués <sup>8</sup>										699
<b>Total des actifs</b>										<b>128 397</b>
Engagements du segment		1 069	138	318	581	218	115 528	661	– 1 049	117 464
Passifs non attribués <sup>7, 8</sup>										2 015
<b>Total des fonds de tiers<sup>7</sup></b>										<b>119 479</b>
Investissements en immobilisations corporelles, immeubles de placement et immobilisations incorporelles	21-23	58	5	5	112	11	56	173		420
Amortissements et dépréciations/(reprises de dépréciations) sur immobilisations corporelles, immeubles de placement, immobilisations incorporelles et actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	21-24	65	7	7	84	–	83	196		442
Dépréciations et (reprises de déprécia- tions) sur immobilisations financières	27	–	– 2	–	–	–	– 8	0		– 10
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		– 78	– 12	– 4	– 45	– 21	– 39	– 31		– 230
Effectif <sup>9</sup>		20 291	247	3 509	2 764	–	3 237	3 159		33 207

1 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

2 Le segment Swiss Post Solutions a été classé comme groupe sortant et activité abandonnée (voir note 18.3 Activités abandonnées).

3 PostFinance SA applique aussi l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques». Les comptes établis respectivement selon la circulaire FINMA et selon les normes IFRS présentent des différences.

4 Comprend les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication).

5 Les effets de la consolidation incluent les postes intersociétés de l'activité abandonnée Swiss Post Solutions. Total des produits d'exploitation du 01.01. au 31.12.2021: 38 millions de francs; résultat d'exploitation du 01.01. au 31.12.2021: 20 millions.

6 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

7 Valeurs ajustées (voir note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

8 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments. Les actifs non attribués incluent des immobilisations financières (sans PostFinance) de 85 millions de francs et des actifs d'impôts latents sur le bénéfice de 614 millions. Les passifs non attribués incluent les autres engagements financiers (sans PostFinance) de 1 780 millions de francs et des passifs d'impôts latents sur le bénéfice de 235 millions. Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.

9 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

## Informations par segment

Jusqu'au/au 31.12.2022 En millions de CHF	Note	Services logistiques	Services de commu- nication	Réseau- Postal	Services de mobilité <sup>1</sup>	Post- Finance <sup>2</sup>	Fonctions et man- gement <sup>3</sup>	Conso- lidation <sup>4</sup>	Groupe
<b>Chiffre d'affaires</b>									
avec clients		4 139	61	62	885	1 482	26		6 655
avec autres segments		36	3	513	84	10	524	-1 170	-
Autres produits d'exploitation		19	9	2	100	74	386	-386	204
<b>Total des produits d'exploitation<sup>5</sup></b>		<b>4 194</b>	<b>73</b>	<b>577</b>	<b>1 069</b>	<b>1 566</b>	<b>936</b>	<b>-1 556</b>	<b>6 859</b>
<b>Résultat d'exploitation<sup>5</sup></b>		<b>358</b>	<b>-72</b>	<b>-71</b>	<b>27</b>	<b>229</b>	<b>-121</b>	<b>8</b>	<b>358</b>
Résultat financier	14, 15								-2
Résultat des sociétés associées et coentreprises	16	6	-	-	0	-7	-		-1
Impôts sur le bénéfice	17								-88
<b>Bénéfice consolidé résultant des activités poursuivies</b>									<b>267</b>
Actifs du segment		2 549	240	672	954	113 400	5 016	-3 083	119 748
Sociétés associées et coentreprises	16	25	-	-	-	20	-		45
Actifs non attribués <sup>6</sup>									677
<b>Total des actifs</b>									<b>120 470</b>
Engagements du segment		1 534	349	528	538	107 602	1 314	-3 083	108 782
Passifs non attribués <sup>6</sup>									1 804
<b>Total des fonds de tiers</b>									<b>110 586</b>
Investissements en immobilisations corporelles, immeubles de placement et immobilisations incorporelles	21-23	103	11	5	68	32	163		382
Amortissements et dépréciations/(reprises de dépréciations) sur immobilisations corporelles, immeubles de placement, immobilisations incorporelles et actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	21-24	91	10	6	82	82	196		467
Dépréciations et (reprises de dépréciations) sur immobilisations financières	27	-	-	-	-	-2	1		-1
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		-156	-6	-37	-28	-44	-53		-324
Effectif <sup>7</sup>		21 032	474	3 373	2 747	3 250	3 196		34 072

1 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

2 PostFinance SA applique aussi l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques». Les comptes établis respectivement selon la circulaire FINMA et selon les normes IFRS présentent des différences.

3 Comprend les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication).

4 Les effets de la consolidation incluent les postes intersociétés de l'activité abandonnée Swiss Post Solutions. Total des produits d'exploitation du 01.01. au 30.03.2022 (date de la vente): 13 millions de francs; résultat d'exploitation du 01.01. au 30.03.2022 (date de la vente): 10 millions.

5 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

6 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments. Les actifs non attribués incluent des immobilisations financières (sans PostFinance) de 206 millions de francs et des actifs d'impôts latents sur le bénéfice de 471 millions. Les passifs non attribués incluent les autres engagements financiers (sans PostFinance) de 1527 millions de francs et des passifs d'impôts latents sur le bénéfice de 277 millions. Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.

7 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

## 6.6 | Informations géographiques

La décision de vendre le segment Swiss Post Solutions a été prise à la mi-décembre 2021 et la vente a été réalisée le 30 mars 2022. Cette unité d'affaires est présentée séparément dans le compte de résultat consolidé en tant qu'activité abandonnée et ne figure plus dans les comptes par segment ni dans le chiffre d'affaires. C'est pourquoi la présentation des résultats par région a été remaniée et comporte désormais les régions «Suisse» et «Autres pays». Les chiffres de l'exercice précédent ont été ajustés en conséquence à des fins de comparabilité.

La Poste opère en Suisse et principalement dans les régions frontalières des pays voisins. Le siège social de la clientèle est déterminant pour l'attribution aux régions géographiques «Suisse» et «Autres pays». Les chiffres d'affaires avec les clients et les actifs non courants sont présentés pour les deux régions. Les actifs non courants comprennent les immobilisations corporelles, les immeubles de placement, les immobilisations incorporelles et les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation.

### Informations par région

Jusqu'au/au 31.12.2021  
En millions de CHF

	Note	Suisse	Autres pays	Groupe
Chiffre d'affaires avec clients <sup>1</sup>		6 036	629	6 665
Actifs non courants <sup>1</sup>	21-24	3 849	85	3 934

<sup>1</sup> Valeurs ajustées (voir note 6.6 Informations géographiques)

### Informations par région

Jusqu'au/au 31.12.2022  
En millions de CHF

	Note	Suisse	Autres pays	Groupe
Chiffre d'affaires avec clients		5 973	682	6 655
Actifs non courants	21-24	4 020	118	4 138

## 7 | Chiffre d'affaires

### Principes de présentation des comptes

#### Comptabilisation des chiffres d'affaires provenant des contrats conclus avec des clients

Les chiffres d'affaires provenant des contrats conclus avec des clients sont réputés réalisés au moment où le contrôle du bien ou du service concerné est transféré au client. Le chiffre d'affaires est déterminé d'après le prix de la transaction convenu contractuellement, ce qui signifie qu'il est comptabilisé à hauteur de la contrepartie que la Poste perçoit pour le transfert de biens ou la fourniture de services (obligation de prestations souscrite).

Les obligations de prestations sont remplies soit à un moment précis, soit sur une certaine période. Lorsqu'une obligation de prestations court sur une certaine période, le degré d'avancement de son exécution et, partant, la réalisation proportionnelle du chiffre d'affaires sont déterminés sur la base de caractéristiques appropriées spécifiques au contrat concerné, selon une méthode fondée soit sur les jalons internes (saisie du chiffre d'affaires sur la base des efforts déjà investis par l'entreprise pour remplir l'obligation de prestations), soit sur les jalons externes (saisie du chiffre d'affaires sur la base de l'évaluation directe de la valeur des biens ou des services déjà fournis par rapport aux biens ou aux services promis dans le contrat et restant à fournir).

Un actif contractuel naît lorsqu'une obligation de prestations résultant d'un contrat conclu avec un client a été remplie, mais qu'il n'existe pas encore de droit inconditionnel à l'obtention de la contrepartie, ni de créance. Les actifs contractuels sont comptabilisés à hauteur de la

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

contrepartie attendue et vérifiés quant à leur dépréciation à l'aide du modèle de dépréciation simplifié, conformément à IFRS 9.

Un passif contractuel est comptabilisé lorsqu'un client remplit l'obligation lui incombant en vertu d'un contrat – autrement dit paie le montant dû pour la contrepartie promise – avant que la Poste n'ait rempli l'obligation de prestations concernée.

La Poste réalise des chiffres d'affaires provenant de contrats conclus avec des clients en relation avec les services logistiques, la vente de biens commerciaux, les activités financières et les opérations de commissions.

### Services logistiques

Les chiffres d'affaires de Services logistiques proviennent principalement des services logistiques. Les lettres adressées et les colis domestiques sont à l'origine de la majeure partie du chiffre d'affaires du segment Services logistiques. Les lettres adressées comprennent les envois prioritaires, les envois isolés et en nombre non prioritaires, les lettres avec code à barres ainsi que les actes officiels. Les colis domestiques comprennent les prestations relevant du secteur national des colis, en particulier les prestations PostPac Priority et PostPac Economy. Les clients paient les prestations lors du dépôt des lettres et des colis à la Poste, sur la base des tarifs publiés. S'agissant de la clientèle commerciale, les prix des colis sont convenus contractuellement en cas de volumes importants. Dans les autres cas, les prix courants s'appliquent. Si un client dépose régulièrement des lettres et des colis, la Poste facture ses prestations de manière groupée mensuellement ou, si le client le demande, bimensuellement. Le délai de paiement ordinaire est de 30 jours. L'obligation de prestations de la Poste est remplie avec la distribution des lettres et des colis ou, en cas d'impossibilité de distribution, avec leur renvoi à l'expéditeur. Les lettres et les colis sont réputés distribués lorsque la Poste les a remis au destinataire ou, à défaut, lui a laissé un avis de retrait, les a placés dans la boîte aux lettres ou les a distribués à un autre endroit prévu à cet effet. À la date de clôture du bilan, le temps de production, qui court du dépôt des lettres et des colis jusqu'à leur distribution, est pris en compte moyennant des régularisations.

### Services de communication

Services de communication génère des chiffres d'affaires provenant principalement de services logistiques. Les prestations relevant des offres numériques dans le secteur de la santé (dossier électronique du patient [DEP] et Medbase), des solutions de collaboration hautement sécurisées (Tresorit) et des solutions de sécurité des données (SwissSign) sont à l'origine de la majeure partie du chiffre d'affaires du segment Services de communication.

Le DEP est un ensemble de documents personnels, de données et d'informations sur la santé de son titulaire, qui peuvent aussi être consultés par des professionnels de la santé. La Poste met une plateforme conforme aux règles régissant le DEP à la disposition des communautés de référence et en assure l'exploitation courante. Medbase est un prestataire de services de santé qui propose des prestations médicales, thérapeutiques, pharmaceutiques et dentaires. La Poste fournit des services numériques gérés (IT Managed Services) aux médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, thérapeutes et autres professionnels de la santé membres de Medbase. Le prix est convenu contractuellement, tant pour le DEP que pour Medbase, et il est fixe. Selon le contrat, les prestations sont facturées mensuellement, trimestriellement ou annuellement. Le délai de paiement ordinaire est de 30 jours. L'obligation de prestations est remplie tout au long de la durée de validité du contrat. Le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la fourniture des prestations.

Tresorit propose une solution de productivité chiffrée de bout en bout pour une collaboration hautement sécurisée. Cette solution comprend des fonctionnalités assurant la gestion, le stockage, la synchronisation et la transmission des données en toute sécurité. Les prix dépendent du plan de prestations choisi (comprend la licence, le stockage des données, la maintenance, le support, etc.) et des éventuelles modifications demandées par le client. Les prix et les services en vigueur sont publiés sur le site web de Tresorit. Le plan de prestations est facturé mensuellement ou annuellement en fonction de la période de décompte choisie par le client. L'abonnement est automatiquement renouvelé à la fin de chaque période de décompte pour

une période de durée équivalente. Le délai de paiement ordinaire est de 30 jours. Le chiffre d'affaires généré par le plan de prestations est comptabilisé de manière linéaire sur toute la durée de la période d'abonnement.

SwissSign AG fournit des services dans les domaines des certificats électroniques, des identités numériques ainsi que des signatures électroniques. La facturation est établie annuellement à l'avance sur la base de la quantité commandée par le client et de listes de prix fixes comportant des rabais de volume. À l'issue d'une période d'utilisation d'un an, les volumes effectivement utilisés sont décomptés et font l'objet d'une facturation complémentaire en cas de dépassement du volume commandé. Le délai de paiement est de 30 jours. Le service est généralement fourni de manière uniforme sur la durée du contrat (p. ex. durée de validité de certificat). C'est pourquoi le chiffre d'affaires est réalisé de manière linéaire sur toute la durée du contrat.

### **RéseauPostal**

RéseauPostal réalise avec d'autres segments des chiffres d'affaires provenant de services logistiques et, avec la clientèle, des chiffres d'affaires provenant de biens commercialisés. Les biens commercialisés par RéseauPostal consistent principalement en des vignettes, des téléphones mobiles, y compris leurs accessoires, et des cartes cadeaux. Les produits proposés peuvent être achetés aussi bien dans les filiales que dans la boutique en ligne. Si la vente a lieu dans une filiale, la transaction se déroule en un seul temps: le paiement et l'exécution de l'obligation de prestations ont lieu simultanément, au moment de la conclusion de l'affaire. Si la vente a lieu dans la boutique en ligne, le paiement intervient en règle générale immédiatement après la conclusion de l'affaire. En cas de paiement contre facture, le délai de paiement est généralement de 30 jours. Pour les achats dans la boutique en ligne, l'obligation de prestations est remplie avec la distribution de la commande au client. Lorsque RéseauPostal ne livre pas le produit ou ne fournit pas le service elle-même et agit par conséquent en qualité d'agent, seule la marge (commission) est comptabilisée dans le chiffre d'affaires.

### **Services de mobilité**

Les chiffres d'affaires de Services de mobilité proviennent principalement des services logistiques. Les prestations de transport de voyageurs de CarPostal sont à l'origine de la majeure partie du chiffre d'affaires du segment Services de mobilité. CarPostal est une entreprise de transport concessionnaire qui fournit des prestations de transport de voyageurs pour la Confédération, les cantons et les communes. La concession est accordée pour une période de dix ans et autorise CarPostal à assurer le transport régulier et professionnel de voyageurs. Les prestations sont commandées tous les deux ans par les pouvoirs publics par voie d'appels d'offres et définies dans des conventions d'offre annuelles conclues avec l'entreprise adjudicataire des lignes mises au concours. CarPostal s'engage à desservir les lignes conformément à la convention d'offre et a le droit d'utiliser les arrêts aménagés par les pouvoirs publics. En contrepartie de la fourniture de ses prestations, CarPostal perçoit mensuellement une part des recettes des voyageurs ainsi que des indemnités trimestrielles versées par les pouvoirs publics, conformément à un accord d'indemnisation des coûts non couverts des prestations de transport commandées. L'obligation de prestations est remplie linéairement sur toute la durée de la période de prestations. La concession est traitée conformément à IFRIC 12 Accords de concession de services, tandis que les chiffres d'affaires qui en résultent, y compris les indemnités, sont comptabilisés selon IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients.

### **PostFinance**

Le chiffre d'affaires provenant des activités financières et des opérations de commissions de PostFinance comprend les produits des secteurs d'activité paiements, épargne, placements, prévoyance, financement et assurances, que PostFinance propose de manière autonome, en coopération ou comme intermédiaire. Les clients paient les prestations sur la base de prix convenus contractuellement. L'obligation de prestations est remplie soit avec la fourniture des prestations pendant la période de prestations, soit au moment de la transaction.



**Composition du chiffre d'affaires net des contrats avec des clients**

Jusqu'au/au 31.12.2021 En millions de CHF	Services logistiques	Services de communication	RéseauPostal	Services de mobilité	PostFinance	Fonctions et management	Consolidation	Groupe
Chiffre d'affaires net des contrats avec des clients								
dont services logistiques	4 162	33	546	959	–	545	–1 206	5 039
dont biens commercialisés	2	0	66	23	–	–	–4	87
dont services financiers et opérations de commissions	–	–	–	–	763	–	–8	755
<b>Total chiffre d'affaires net des contrats avec des clients</b>	<b>4 164</b>	<b>33</b>	<b>612</b>	<b>982</b>	<b>763</b>	<b>545</b>	<b>–1 218</b>	<b>5 881</b>
Autre chiffre d'affaires des services financiers <sup>1</sup>								784
<b>Total chiffre d'affaires</b>								<b>6 665</b>
Autres produits d'exploitation								212
<b>Total des produits d'exploitation</b>								<b>6 877</b>

<sup>1</sup> Autre chiffre d'affaires des services financiers comprend principalement les produits des immobilisations financières, les produits d'intérêts et le résultat du négoce de devises de PostFinance.

**Composition du chiffre d'affaires net des contrats avec des clients**

Jusqu'au/au 31.12.2022 En millions de CHF	Services logistiques	Services de communication	RéseauPostal	Services de mobilité	PostFinance	Fonctions et management	Consolidation	Groupe
Chiffre d'affaires net des contrats avec des clients								
dont services logistiques	4 174	64	510	938	–	550	–1 157	5 079
dont biens commercialisés	1	0	65	32	–	–	–4	94
dont services financiers et opérations de commissions	–	–	–	–	747	–	–7	740
<b>Total chiffre d'affaires net des contrats avec des clients</b>	<b>4 175</b>	<b>64</b>	<b>575</b>	<b>970</b>	<b>747</b>	<b>550</b>	<b>–1 168</b>	<b>5 913</b>
Autre chiffre d'affaires des services financiers <sup>1</sup>								742
<b>Total chiffre d'affaires</b>								<b>6 655</b>
Autres produits d'exploitation								204
<b>Total des produits d'exploitation</b>								<b>6 859</b>

<sup>1</sup> Autre chiffre d'affaires des services financiers comprend principalement les produits des immobilisations financières, les produits d'intérêts et le résultat du négoce de devises de PostFinance.

## 7.1 | Futurs chiffres d'affaires provenant d'obligations de prestations ouvertes

Au 31 décembre 2022, le montant total des prix de transaction des obligations de prestations existantes, mais non encore remplies, s'élevait à 96 millions de francs (exercice précédent: 130 millions). Une part de 28 millions de francs devrait être comptabilisée en tant que chiffre d'affaires durant l'exercice en cours, une autre de 46 millions lors des deux à trois prochains exercices et le solde de 22 millions ultérieurement. Sont inclus dans les montants ci-dessus les contrats dont la durée initiale prévue dépasse un an. En sont exclus les futurs chiffres d'affaires provenant d'obligations de prestations pour lesquelles la Poste a droit, de la part du client, à une contre-prestation dont le montant correspond directement à la valeur des prestations qu'elle a déjà fournies.

## 7.2 | Chiffres d'affaires provenant de soldes de contrats

Durant la période sous revue, en raison d'obligations de prestations déjà remplies durant les périodes précédentes, le chiffre d'affaires a progressé de moins de 1 million de francs (exercice précédent: baisse de 5 millions), par exemple à la suite de modifications des prix de transaction ou de nouvelles estimations des obligations de prestations remplies. Ont en outre été comptabilisés 266 millions de francs (exercice précédent: 250 millions) de chiffre d'affaires qui étaient inclus dans le solde des passifs contractuels en début de période.

## 8 | Résultat des services financiers

La présentation ci-dessous tient compte des caractéristiques propres aux opérations des services financiers. Sa structure est conforme à celle en usage dans les banques.

<b>Résultat des services financiers</b>		
En millions de CHF	2021	2022
Produits d'intérêts des instruments financiers au coût amorti, y c. les effets des opérations de couverture	512	496
Produits d'intérêts des immobilisations financières FVTOCI, y c. les effets des opérations de couverture	38	39
Résultat des opérations d'intérêts des instruments financiers FVTPL, y c. les effets des opérations de couverture	1	1
Produits de dividendes des immobilisations financières	12	12
<b>Produits d'intérêts et de dividendes</b>	<b>563</b>	<b>548</b>
Charges d'intérêts des instruments financiers au coût amorti	-12	-42
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-12</b>	<b>-42</b>
<b>Résultat des opérations d'intérêts et de dividendes</b>	<b>551</b>	<b>506</b>
Dépréciations/Reprises de dépréciations sur créances sur établissements financiers, créances rémunérées sur clients et immobilisations financières	11	3
<b>Résultat des opérations d'intérêts et de dividendes après dépréciations/reprises de dépréciations</b>	<b>562</b>	<b>509</b>
Produits des commissions des opérations de crédit	19	20
Produits des commissions des opérations sur titres et placements	96	91
Produits des commissions sur les autres prestations de services	96	110
Charges des commissions	-52	-54
Résultat des prestations de services	485	461
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de services</b>	<b>644</b>	<b>628</b>
Résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire	215	212
Résultat de la vente d'immobilisations financières FVTOCI	7	1
Résultat de la sortie d'immobilisations financières au coût amorti	-3	-10
Pertes des services de paiement	-10	-11
Autres taxes et droits	-13	-8
<b>Résultat des services financiers</b>	<b>1 402</b>	<b>1 321</b>
Présentation à la note 7 Chiffre d'affaires et dans le compte de résultat consolidé:		
Chiffre d'affaires net des contrats conclus avec des clients, des opérations sur services financiers et des opérations de commissions	755	740
Autre chiffre d'affaires des services financiers	784	742
Charges des services financiers	-137	-161

En 2022, les produits d'intérêts des opérations passives se sont montés à 165 millions de francs (exercice précédent: 231 millions) et les charges d'intérêts des actifs financiers ont atteint 1 million (exercice précédent: 1 million).

## 9 | Autres produits d'exploitation

<b>Autres produits d'exploitation</b>		
En millions de CHF	2021	2022
Revenus locatifs	116	126
Revenus locatifs provenant de contrats de sous-location	0	–
Bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles	31	29
Autres produits	65	49
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>212</b>	<b>204</b>

Les revenus locatifs ont été générés en grande partie en Suisse. Les baux sont conformes aux usages du marché dans ce domaine. Les autres produits d'exploitation comprennent essentiellement les indemnités pour les prestations de gestion dans le domaine des transports publics ainsi que les recettes résultant des charges pour des biens loués.

## 10 | Charges de personnel

<b>Composition</b>			
En millions de CHF	Note	2021	2022
Salaires et appointements		2 677	2 814
Prestations sociales		295	290
Charges de prévoyance	11	302	310
Autres charges de personnel		43	82
<b>Total des charges de personnel</b>		<b>3 317</b>	<b>3 496</b>

<b>Effectif</b>		
Unités de personnel <sup>1</sup>	2021	2022
Effectif du groupe Poste (sans apprentis)	33 207	34 072
Apprentis du groupe Poste	1 860	1 839

<sup>1</sup> Effectif moyen converti en postes à plein temps

## 11 | Prévoyance en faveur du personnel

### Incertitudes d'estimation

#### Prévoyance en faveur du personnel

La majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pensions Poste selon un plan de prévoyance à primauté des prestations, conformément à la norme IAS 19. Ce plan couvre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, conformément aux dispositions légales. Les coûts des services et les engagements résultant du plan de prévoyance sont calculés annuellement selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Celle-ci se fonde sur le nombre d'années de service accomplies par les collaborateurs au moment de la clôture du bilan et, entre autres, sur des hypothèses quant à l'évolution des salaires. Le montant à porter au bilan en tant qu'engagements ou avoirs correspond à la valeur actuelle des engagements de prévoyance à primauté des prestations (capital de couverture selon IAS 19 pour les assurés actifs et les bénéficiaires de rente calculé selon la méthode des unités de crédit projetées), sous déduction des actifs de prévoyance à la valeur de marché (actifs de la Caisse de pensions Poste répartis sur la base du capital de couverture des assurés actifs et des bénéficiaires de rente).

Les droits aux prestations acquis en sus (coût des services rendus au cours de la période), le coût des services passés, les bénéfices et les pertes résultant des liquidations de plans (settlements) et le résultat net des intérêts sont immédiatement portés au compte de résultat. Les profits et les pertes actuariels résultant des engagements de prévoyance en faveur du personnel, les produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts) et la variation de l'effet du plafonnement des actifs (sans le résultat des intérêts) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la fixation des hypothèses financières, en présence d'engagements de prévoyance nets en faveur du personnel, il est tenu compte – en deux étapes – de facteurs de partage de risque, qui limitent la part de l'employeur aux coûts des futures prestations et soumettent aussi les employés à l'obligation de verser d'éventuelles cotisations supplémentaires destinées à combler un découvert. Les deux étapes sont directement intégrées dans le calcul des engagements pour plans de prévoyance à primauté des prestations (defined benefit obligations, DBO) et ont donc une influence sur le futur coût des services selon IAS 19. Les hypothèses reposent sur les dispositions formelles du plan de prévoyance, qui comprennent – s'agissant d'un plan suisse – aussi bien le règlement de l'institution de prévoyance que les lois, ordonnances et directives applicables en matière de prévoyance professionnelle, en particulier leurs dispositions relatives au financement et aux mesures visant à combler les découverts d'institutions de prévoyance.

En cas d'actifs de prévoyance en faveur du personnel, l'excédent est comptabilisé à la valeur la plus basse de l'excédent de couverture et de la valeur actuelle d'un avantage économique sous la forme de réductions des futurs paiements de cotisation. L'avantage économique maximal est calculé conformément à IFRIC 14.

Pour les autres plans de prévoyance, les cotisations versées par l'employeur grèvent le compte de résultat, conformément aux règles applicables aux plans à primauté des cotisations.

En Suisse, la Poste dispose de divers plans de prévoyance en faveur de ses collaborateurs. Les actifs de ces plans sont gérés séparément dans des fondations autonomes ou des fondations collectives. Les conseils de fondation des institutions autonomes se composent à parts égales de représentants des employés et de l'employeur (organes paritaires). Tant la loi que les règlements de prévoyance obligent les conseils de fondation à agir exclusivement dans l'intérêt de la fondation et des destinataires des prestations (au 31 décembre 2022: 38 112 assurés actifs et 30 942 bénéficiaires de rente).

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

L'employeur ne peut donc pas décider seul des prestations ni de leur financement, toute décision devant être prise de façon paritaire. Il incombe aux conseils de fondation de définir la stratégie de placement, de décider des modifications des règlements de prévoyance (en particulier des prestations assurées) et de déterminer les modalités de financement des prestations.

Les prestations de prévoyance dépendent du salaire assuré et de l'avoir de vieillesse. Au moment de la retraite, les assurés ont le choix entre une rente viagère, incluant une future rente de viduité, ou un versement en capital. Outre les prestations de vieillesse, les prestations de prévoyance incluent des rentes d'invalidité et de survivant, calculées en pour cent du salaire assuré. Les assurés peuvent en outre améliorer leur situation de prévoyance en effectuant des rachats jusqu'à concurrence du montant réglementaire maximal, ou retirer des fonds de manière anticipée en vue de l'acquisition d'un logement à usage propre.

Lors de la fixation des prestations, il y a lieu d'observer les prescriptions minimales de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'exécution. La LPP fixe en particulier un salaire assuré et des bonifications de vieillesse minimaux. De plus, le taux d'intérêt minimal applicable à l'avoir de vieillesse est déterminé au moins tous les deux ans par le Conseil fédéral. En 2022, il était de 1,00% (exercice précédent: 1,00%).

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions de la LPP, l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de placement, le risque d'inflation – s'il en résulte des augmentations de salaire –, le risque de taux d'intérêt, le risque d'invalidité et le risque de longévité. Les cotisations des employés et de l'employeur sont fixées par les conseils de fondation, l'employeur devant prendre à sa charge au moins 50% des cotisations totales nécessaires. En cas de découvert, tant l'employeur que les employés peuvent être appelés à verser des cotisations d'assainissement destinées à le combler.

Les prestations versées par la Caisse de pensions Poste sont supérieures au minimum légal et l'âge ordinaire de la retraite est de 65 ans. Le montant de la rente est calculé sur la base du taux de conversion applicable à l'avoir de vieillesse de l'assuré concerné au moment où il prend sa retraite. En cas de retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion est actuellement de 5,10% (à partir de 2024: 5,00%). L'avoir de vieillesse est constitué des cotisations de l'employé et de celles de l'employeur versées sur le compte d'épargne individuel de l'assuré, ainsi que des intérêts crédités sur cette épargne. Le taux d'intérêt rémunérant l'avoir de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation.

Le groupe Poste juge hautement probable que la Caisse de pensions Poste doit prendre des mesures de stabilisation à l'avenir. C'est pourquoi on a notamment énoncé des hypothèses sur la base desquelles déterminer quelle sera la participation financière respective de l'employeur et des employés au comblement des déficits de financement de la caisse de pensions (partage de risque).

## 11.1 | Hypothèses actuarielles

Les paramètres utilisés aux fins des calculs sont les suivants (moyenne pondérée):

<b>Hypothèses actuarielles du calcul des charges de l'exercice</b>		
En pour cent	2021	2022
Taux d'actualisation	0,17	0,30
<b>Hypothèses actuarielles au 31 décembre</b>		
En pour cent	2021	2022
Taux d'actualisation	0,30	2,25
Evolution attendue des salaires	1,00	1,50
Indexation des rentes	0,00	0,00
Rémunération des avoires de vieillesse	1,25	1,25
Fluctuation	4,89	4,94
Taux de versement en capital	30,00	30,00
Part des employés à la couverture du déficit de financement	25,00	25,00
En années		
Espérance de vie moyenne actuelle à l'âge de 65 ans, hommes/femmes	22/24	22/24
Table de mortalité	LPP TG 2020	LPP TG 2020

La prise en considération des hypothèses financières relatives au partage de risque a lieu en deux étapes. Compte tenu de l'hypothèse implicite d'une future rente à hauteur du taux d'actualisation, les cotisations périodiques réglementaires sont insuffisantes pour assurer correctement le financement courant des prestations réglementaires promises. Il en résulte un déficit de financement structurel. Dans son estimation, la Poste part du principe que les mesures adoptées à ce jour par la Caisse de pensions Poste ne sont pas suffisantes pour couvrir les déficits de financement auxquels il faut s'attendre à l'avenir. Aux fins des calculs actuariels, on a donc pris pour hypothèse, dans une première étape, que le Conseil de fondation – conformément aux règles formelles applicables en la matière – adoptera encore des mesures visant à combler le déficit de financement (abaissement du taux de conversion à 4,69% jusqu'en 2033, avec compensation de 75% de la réduction des prestations qui en résultera, calculée sur l'avoir de vieillesse disponible). Cette hypothèse repose en outre sur un taux d'intérêt technique de 1,50% (à partir de 2033: 1,25%) et sur le fait que le Conseil de fondation décide de réduire progressivement, sur une période de dix ans, les futures rentes de vieillesse à l'âge de 65 ans. Toutefois, même en réduisant ainsi les prestations, le déficit de financement structurel persistera et la seconde étape consiste donc à réaliser un calcul visant à partager ce risque entre l'employeur et les employés. L'hypothèse est en l'occurrence que l'obligation de l'employeur de combler le déficit de financement se limite légalement à 50% et dans les faits à 75% dudit déficit. Cette hypothèse repose, d'une part, sur les dispositions légales régissant la suppression des découverts et, d'autre part, sur le comportement effectif que l'employeur et le Conseil de fondation ont eu et sur les mesures concrètes qu'ils ont appliquées dans le passé.

En cas d'actifs de prévoyance en faveur du personnel, l'excédent est comptabilisé à la valeur la plus basse de l'excédent de couverture et de la valeur actuelle d'un avantage économique sous la forme de réductions des futurs paiements de cotisation. L'avantage économique maximal est calculé conformément à IFRIC 14.

À la suite de la forte progression de la courbe des taux d'intérêt depuis le début de l'année pour les obligations du Swiss Bond Index notées AA et utilisées pour déterminer le taux d'intérêt de calcul, il en a résulté au 31 décembre 2022 des actifs de prévoyance en faveur du personnel selon IAS 19 de 349 millions de francs et des engagements de prévoyance en faveur du personnel de 11 millions (31 décembre 2021: engagements de prévoyance en faveur du personnel de 929 millions). L'excédent des actifs des plans par rapport au montant brut des engagements de prévoyance en faveur du personnel s'élève à 892 millions de francs. L'avantage économique maximal se chiffre à 349 millions de francs et remplit les critères selon IFRIC 14.

La modification de la procédure d'estimation moyennant la fixation d'hypothèses financières incluant le partage de risque a été décidée en 2017 et appliquée pour la première fois au 30 avril 2017, le but étant de présenter à l'avenir une image plus réaliste des coûts du plan de prévoyance à la charge de l'entreprise.

Les autres prestations à long terme versées aux collaborateurs sont présentées et décrites à la note 25 Provisions.

## 11.2 | Charges de prévoyance en faveur du personnel

### Charges de prévoyance

En millions de CHF	2021	2022
Coût des services rendus au cours de la période	328	300
Coût des services passés	-1	0
(Bénéfices)/Pertes résultant de liquidations de plans	-20	-
Coûts administratifs	9	8
Prestations supplémentaires pour employés	1	1
Autres plans, reclassements, autres charges	-15	1
<b>Total des charges de prévoyance saisies dans les charges de personnel</b>	<b>302</b>	<b>310</b>
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	44	53
Produits d'intérêts des actifs	-40	-51
<b>Total des charges d'intérêts nettes saisies dans les charges financières</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
<b>Total des charges de prévoyance saisies dans le compte de résultat</b>	<b>306</b>	<b>312</b>

### Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global

En millions de CHF	2021	2022
Pertes actuarielles		
dues à l'adaptation d'hypothèses démographiques	-1 102	28
dues à l'adaptation d'hypothèses financières	-197	-3 104
dues à des écarts empiriques	268	484
Produits des actifs des plans (sans produits d'intérêts)	-1 021	737
Variation de l'effet du plafond des actifs (sans résultat des intérêts)	-	542
Autres	-18	-
<b>Total des résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global (OCI)</b>	<b>-2 070</b>	<b>-1 313</b>
<b>Total des charges de prévoyance en faveur du personnel</b>	<b>-1 764</b>	<b>-1 001</b>

L'effet de la modification des hypothèses démographiques tient compte de la mise à jour des probabilités de retraite anticipée sur la base d'une nouvelle analyse des données ayant trait à la période 2016 à 2021.

L'effet de la modification des hypothèses financières tient compte des adaptations du taux d'intérêt de calcul de 0,30% à 2,25% ainsi que de l'adaptation des hypothèses relatives à l'évolution tant des salaires que de l'AVS (indice mixte composé de l'indexation des salaires et de l'inflation).

En 2022, l'application des facteurs de partage de risque a entraîné une diminution de 8 millions de francs (exercice précédent: 28 millions) des charges de prévoyance et de 70 millions (exercice précédent: 442 millions) des engagements de prévoyance comptabilisés au 31 décembre 2022.

Les échanges de prestations entre la Fondation Caisse de pensions Poste et la Poste ont lieu aux conditions usuelles du marché.

### 11.3 | État de la couverture

L'état de la couverture présente les engagements de prévoyance portés au bilan pour les plans à primauté des prestations significatifs. Il s'agit principalement des plans de la Fondation Caisse de pensions Poste en Suisse. Les valeurs au 31 décembre 2021 n'incluent pas l'activité abandonnée Swiss Post Solutions, car celle-ci fait partie, dans le bilan consolidé, des engagements en relation avec des actifs détenus en vue de la vente. Au 31 décembre 2022, les actifs de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations s'élèvent à 349 millions de francs et les engagements de prévoyance portés au bilan à 11 millions.

#### Récapitulatif de l'état de la couverture

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Valeur actuelle des engagements de prévoyance avec actifs séparés	18 149	15 144
Actifs de prévoyance à la valeur de marché	-17 223	-16 026
<b>Découvert/(excédent de couverture)</b>	<b>926</b>	<b>-882</b>
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	2	2
Effet du plafond des actifs	-	542
<b>Total des engagements de prévoyance/(actifs de prévoyance) portés au bilan pour plans à primauté des prestations, net</b>	<b>928</b>	<b>-338</b>
Engagements de prévoyance résultant d'autres plans de prévoyance	1	0
<b>Total des engagements de prévoyance/(actifs de prévoyance) portés au bilan, net</b>	<b>929</b>	<b>-338</b>
dont:		
actifs de prévoyance portés au bilan	-	-349
engagements de prévoyance portés au bilan	929	11

### 11.4 | Évolution des engagements de prévoyance et des actifs de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations

#### Evolution des engagements de prévoyance et des actifs de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations (sans les autres plans), net

En millions de CHF	2021	2022
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>2 962</b>	<b>928</b>
Charges de prévoyance des plans à primauté des prestations	329	311
Résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global	-2 070	-1 313
Cotisations de l'employeur	-284	-269
Paiements de rentes par l'employeur	-1	0
Ecart de conversion	-1	-
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	18	5
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-25	-
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>928</b>	<b>-338</b>
dont:		
à court terme (paiements échéant dans les douze prochains mois)	272	269
à long terme	656	-607



## 11.5 | Évolution des engagements de prévoyance

### Evolution des engagements de prévoyance

En millions de CHF	2021	2022
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>20 099</b>	<b>18 151</b>
Coût des services rendus au cours de la période	335	300
Cotisations des employés	218	207
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	45	53
(Profits)/Pertes actuariels	-1 031	-2 592
Liquidations de plans	-85	-
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	82	49
Prestations supplémentaires pour employés	1	1
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-923	-1 023
Paiements de rentes par l'employeur	-1	0
Modifications de plans	-1	0
Transferts, reclassements et autres	-359	-
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-228	-
Ecart de conversion	-1	-
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>18 151</b>	<b>15 146</b>
Engagements de prévoyance avec actifs séparés	18 149	15 144
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	2	2
<b>Total des engagements de prévoyance</b>	<b>18 151</b>	<b>15 146</b>

## 11.6 | Évolution des actifs de prévoyance

### Evolution des actifs de prévoyance (valeur de marché)

En millions de CHF	2021	2022
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>17 137</b>	<b>17 223</b>
Produits d'intérêts des actifs	41	51
Produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts)	1 021	-737
Cotisations des employés	218	207
Cotisations de l'employeur	284	269
Liquidations de plans	-65	-
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	64	44
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-923	-1 023
Coûts administratifs	-9	-8
Transferts, reclassements et autres	-341	-
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-203	-
Ecart de conversion	-1	-
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>17 223</b>	<b>16 026</b>

## 11.7 | Catégories de placements

Répartition des actifs En millions de CHF	31.12.2021			31.12.2022		
	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Obligations	4 014	2 765	6 779	3 527	2 694	6 221
Actions	5 211	–	5 211	4 035	–	4 035
Immobilier	7	2 481	2 488	8	2 685	2 693
Placements alternatifs	529	1 712	2 241	401	1 833	2 234
Titres d'assurances qualifiés	–	16	16	–	–	–
Autres placements financiers	–	10	10	–	18	18
Liquidités	–	681	681	–	825	825
<b>Total</b>	<b>9 761</b>	<b>7 665</b>	<b>17 426</b>	<b>7 971</b>	<b>8 055</b>	<b>16 026</b>
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5			–203			–
<b>Total y compris les sorties résultant de reclassements selon IFRS 5</b>			<b>17 223</b>			<b>16 026</b>

Aux fins du placement du patrimoine de prévoyance, le Conseil de fondation de l'institution de prévoyance édicte des directives de placement, qui définissent la tactique d'allocation des actifs et contiennent également des valeurs de référence (benchmark) permettant de comparer les résultats avec ceux d'un univers de placement général. Le Conseil de fondation met en outre sur pied un comité de placement, chargé de mettre en œuvre la stratégie de placement. Il incombe également à ce comité de désigner les gérants de fortune ainsi que le conservateur mondial (global custodian). Les actifs des plans de prévoyance sont bien diversifiés. Soulignons qu'en matière de diversification et de sécurité, ces actifs sont soumis aux prescriptions de la LPP. Les biens immobiliers ne sont pas détenus directement.

Le Conseil de fondation vérifie régulièrement que la stratégie de placement adoptée est propre à garantir la fourniture des prestations de prévoyance et que le budget de risque correspond à la structure démographique. De plus, le respect des directives de placement et les résultats des conseillers en placement sont aussi régulièrement contrôlés par les collaborateurs responsables au sein de la Caisse de pensions Poste ainsi que par un contrôleur des investissements externe. Enfin, un cabinet de conseil externe vérifie périodiquement l'efficacité et l'adéquation de la stratégie de placement.

Les actifs de la Caisse de pensions Poste ne contiennent aucune immobilisation de la Poste ni aucun immeuble pris à bail par la Poste.

## 11.8 | Sensibilité

Effets d'une augmentation ou d'une diminution des principales hypothèses actuarielles ci-dessous sur la valeur actuelle des engagements de prévoyance au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022:

Sensibilité des engagements de prévoyance aux variations des hypothèses actuarielles En millions de CHF	Variation hypothèse	Variation de la valeur actuelle en résultant		Variation hypothèse	Variation de la valeur actuelle en résultant	
		31.12.2021	31.12.2022		31.12.2021	31.12.2022
Taux d'intérêt technique	+0,25 pt pourcentage	–463	–190	–0,25 pt pourcentage	489	217
Evolution attendue des salaires	+0,25 pt pourcentage	36	14	–0,25 pt pourcentage	–36	–14
Indexation des rentes	+0,25 pt pourcentage	339	149	–0,25 pt pourcentage	–	–
Rémunération des avoirs de vieillesse	+0,25 pt pourcentage	54	23	–0,25 pt pourcentage	–53	–22
Taux de versement en capital	+5,00 pt pourcentage	–61	2	–5,00 pt pourcentage	61	–2
Part des employés à la couverture du déficit de financement ou à l'excédent de couverture	+10,00 pt pourcentage	–96	115	–10,00 pt pourcentage	96	–115
Espérance de vie à l'âge de 65 ans	+1 an	524	267	–1 an	–537	–266

## 11.9 | Informations sur les cotisations de l'employeur

Le tableau ci-dessous présente les cotisations de l'employeur versées au titre de l'exercice sous revue et celles prévues pour l'exercice 2023.

Cotisations de l'employeur		
En millions de CHF	Effectif	Attendu
2022	269	272
2023		269

## 11.10 | Profil des échéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations

Au 31 décembre 2022, la durée moyenne pondérée des engagements de prévoyance en primauté des prestations était de 12,6 ans (exercice précédent: 14,6 ans).

## 11.11 | Paiements de rentes attendus

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du profil des échéances, les prévisions de flux de liquidités pour paiements de rentes pour les dix ans à venir.

Flux de liquidités de la prévoyance en faveur du personnel		Paiements de prestations nominaux (estimation)
En millions de CHF		
2023		942
2024		936
2025		931
2026		924
2027		923
2028–2032		4 417

## 12 | Charges des biens commercialisés et prestations de services

Charges des biens commercialisés et prestations de services		
En millions de CHF	2021	2022
Charges des matériaux et des produits finis et semi-finis	7	7
Charges des biens commercialisés	48	59
Charges des prestations de services	219	275
Indemnités versées aux entrepreneurs CarPostal	339	334
Indemnités versées aux entreprises de transport	481	508
Indemnités versées au service postal international	103	98
Collaborateurs temporaires	243	209
<b>Total des charges des biens commercialisés et prestations de services</b>	<b>1 440</b>	<b>1 490</b>

## 13 | Autres charges d'exploitation

### Autres charges d'exploitation

En millions de CHF	2021	2022
Coûts des locaux	50	57
Entretien et réparation d'immobilisations corporelles	127	123
Energie et carburants	47	41
Matériel d'exploitation	31	42
Frais de conseil, de bureau et d'administration	391	395
Marketing et communication	80	96
Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles	1	3
Autres charges	168	130
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>895</b>	<b>887</b>

## 14 | Produits financiers

### Produits financiers

En millions de CHF	Note	2021	2022
Produits d'intérêts des immobilisations financières au coût amorti	27	8	12
Produits d'intérêts de location		4	4
Gains de change		19	31
Autres produits financiers		16	17
<b>Total des produits financiers</b>		<b>47</b>	<b>64</b>

Les produits des activités financières sont comptabilisés comme chiffre d'affaires dans le compte de résultat consolidé.

## 15 | Charges financières

### Charges financières

En millions de CHF	Note	2021	2022
Charges d'intérêts des engagements financiers au coût amorti	27	11	12
Charges d'intérêts nettes des engagements de prévoyance en faveur du personnel	11	4	2
Charges d'intérêts de location		13	14
Pertes de change		15	32
Autres charges financières		1	6
<b>Total des charges financières</b>		<b>44</b>	<b>66</b>

Les charges des activités financières sont comptabilisées comme charges des services financiers dans le compte de résultat consolidé.

## 16 | Sociétés associées et coentreprises

### Principes de présentation des comptes

Les sociétés associées et les coentreprises du groupe Poste peuvent elles-mêmes détenir des participations. Si une société associée ou une coentreprise contrôle une société sans pour autant en détenir 100% des parts, il peut arriver qu'elle rachète, au fil du temps, les participations minoritaires ne donnant pas le contrôle de cette société. Inversement, il peut arriver qu'une société associée ou une coentreprise qui détient 100% des parts d'une autre société en vende une partie sans pour autant perdre le contrôle de cette société. Au niveau du groupe, les bénéfices ou les pertes résultant de ces rachats ou de ces ventes de participations minoritaires sont comptabilisés directement dans les fonds propres (réserves issues des bénéfices), selon la méthode comptable choisie et sans effet sur le résultat.

### 16.1 | Entrées et sorties de sociétés associées et coentreprises

#### Exercice 2021

Le 3 mai 2021, PostFinance SA a acquis 50% des parts de Yuh SA.

Le 28 juin 2021, Poste CH SA a acquis 100% des parts d'Otto Schmidt SA. À la suite de cette acquisition, elle détient aussi environ 91% des parts d'OSA Spedition GmbH, qui possède elle-même 26% des parts de Weliver Logistik GmbH. Pour plus d'informations, voir la note 5.1 Entrées et sorties de filiales.

Le 26 novembre 2021, La Poste Suisse SA a vendu la participation de 25% qu'elle détenait dans Liechtensteinische Post AG.

#### Exercice 2022

Le 30 juin 2022, PostFinance SA a acquis, en plus des quelque 35% de parts qu'elle détenait déjà, environ 12% de parts supplémentaires de Ormera AG en liquidation. Désormais, PostFinance SA détient ainsi une participation d'environ 47% dans la société.

Le 16 décembre 2022, CarPostal SA a cédé ses parts (34%) dans la société Sensetalbahn AG.

### 16.2 | Participations dans des sociétés associées et coentreprises

Début mars 2021, La Poste Suisse SA a accordé un prêt d'environ 217 millions de francs à Asendia Holding SA, en vue du rachat de toutes les participations minoritaires dans une société du groupe Asendia. Il n'est ni prévu ni probable que ce prêt soit remboursé dans un avenir prévisible, si bien qu'il constitue, du point de vue économique, une augmentation de fait de l'investissement net de La Poste Suisse SA dans le groupe Asendia, qui est géré en tant que participation dans une société associée. Ce rachat de toutes les participations minoritaires a entraîné en 2021 pour le groupe Poste un effet de -292 millions de francs, qui a été comptabilisé dans les réserves issues des bénéfices selon la méthode comptable choisie et sans incidence sur le résultat (112 millions en tant que diminution des participations dans des sociétés associées et coentreprises et 180 millions en tant que réduction du prêt).

En 2022, La Poste Suisse SA a octroyé des prêts à hauteur de 83 millions de francs à Asendia Holding SA. Il n'y a pas eu d'autres transactions significatives entre le groupe et ses sociétés associées et coentreprises (voir aussi la note 30 Transactions avec des parties liées).

#### Participations dans des sociétés associées et coentreprises

En millions de CHF	2021	2022
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>149</b>	<b>62</b>
Entrées	21	2
Sorties	-5	-2
Variations des participations ne donnant pas le contrôle	-112	-
Reclassement en prêt sans effet sur le résultat	-	-3
Dividendes	-10	-17
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	23	-1
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	1	-3
Ecart de change	-5	7
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>62</b>	<b>45</b>

En 2022, le groupe Asendia a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2514 millions de francs (exercice précédent: 2340 millions) et un bénéfice consolidé de 1 million (exercice précédent: 55 millions). Au 31 décembre 2022, les actifs du groupe s'élevaient à 975 millions de francs (exercice précédent: 787 millions) et les passifs à 826 millions (exercice précédent: 663 millions). La Poste détient une participation de 40% dans le groupe Asendia.

Il n'y a pas d'autres participations importantes dans des sociétés associées et coentreprises.

La Poste n'a pas saisi les pertes d'un montant total de 12 millions de francs (exercice précédent: 11 millions) en lien avec ses participations dans des sociétés associées et coentreprises, car aucun engagement ne découle pour elle de ces pertes.

## 16.3 | Résultat global des sociétés associées

#### Résultat des sociétés associées

En millions de CHF	2021	2022
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	26	7
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	1	-3
<b>Résultat global des sociétés associées</b>	<b>27</b>	<b>4</b>

## 16.4 | Résultat global des coentreprises

#### Résultat des coentreprises

En millions de CHF	2021	2022
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	-3	-8
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	-	-
<b>Résultat global des coentreprises</b>	<b>-3</b>	<b>-8</b>

## 17 | Impôts sur le bénéfice

### Principes de présentation des comptes

En matière d'imposition, La Poste Suisse SA est assimilée aux sociétés de capitaux privées, conformément à l'art. 10 de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP). Les sociétés du groupe en Suisse et à l'étranger sont soumises aux impôts ordinaires sur les bénéfices perçus dans leur pays.

Pour la Poste et ses sociétés du groupe, les impôts latents sur le bénéfice sont calculés sur la base des taux d'imposition actuels ou attendus dans le pays concerné. Ils tiennent compte des effets en matière d'impôts sur le bénéfice des écarts de durée limitée (différences temporaires) entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon l'approche bilan de la méthode du report variable (balance sheet liability method).

### Incertitudes d'estimation

Les actifs d'impôts latents sur le bénéfice basés sur des différences temporaires et sur des reports de pertes fiscales ne sont pris en compte dans le calcul des impôts latents que dans la mesure où une compensation avec des bénéfices imposables futurs est probable. Le management vérifie à chaque date de clôture du bilan que les impôts latents actifs sont réalisables.

#### Impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat

En millions de CHF	2021 <sup>1</sup>	2022
(Charges) d'impôts courants sur le bénéfice	-55	-37
(Charges) d'impôts latents sur le bénéfice	-46	-51
<b>Total (charges) des impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat</b>	<b>-101</b>	<b>-88</b>

<sup>1</sup> Valeurs ajustées (voir note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

Sont comptabilisés en sus dans les autres éléments du résultat global des impôts sur le bénéfice dont la composition est la suivante:

#### Impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global

En millions de CHF	2021	2022
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel et des actifs de prévoyance en faveur du personnel	-336	-211
Plus-values latentes instruments de fonds propres FVTOCI	-18	9
Réserves issues de la conversion de monnaies	-	3
Plus-values latentes instruments de fonds de tiers FVTOCI	28	106
Réserves de couverture	-13	-35
<b>Total des impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>-339</b>	<b>-128</b>

## 17.1 | Impôts latents sur postes du bilan

Impôts latents sur postes du bilan	31.12.2021 <sup>1</sup>			31.12.2022		
	Impôts latents actifs	Impôts latents passifs	Avoirs/(Engagements), net	Impôts latents actifs	Impôts latents passifs	Avoirs/(Engagements), net
En millions de CHF						
Immobilisations financières	26	-80	-54	77	-54	23
Participations dans des sociétés du groupe, sociétés associées et coentreprises	2	-26	-24	-	-21	-21
Immobilisations corporelles	171	-1	170	174	-2	172
Immobilisations incorporelles	86	-4	82	69	-6	63
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	-	-112	-112	-	-124	-124
Actifs de prévoyance en faveur du personnel <sup>2</sup>	5	-	5	-	-51	-51
Passifs locatifs	115	-	115	127	-	127
Provisions	2	-4	-2	-	-4	-4
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	155	-	155	2	-	2
Autres postes du bilan <sup>2</sup>	0	-8	-8	0	-15	-15
<b>Impôts latents résultant de différences temporaires</b>	<b>562</b>	<b>-235</b>	<b>327</b>	<b>449</b>	<b>-277</b>	<b>172</b>
Actifs d'impôts résultant de reports de pertes	52	-	52	22	-	22
<b>Impôts latents actifs/passifs, brut</b>	<b>614</b>	<b>-235</b>	<b>379</b>	<b>471</b>	<b>-277</b>	<b>194</b>
Impôts latents actifs/passifs de l'exercice précédent	-1 028	250	-778	-614	235	-379
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	16	-20	-4	-	-	-
Activité abandonnée	10	0	10	-	-	-
Impôts latents saisis dans les autres éléments du résultat global	350	-11	339	98	33	131
Modification du périmètre de consolidation	-7	15	8	-10	13	3
<b>Impôts latents saisis dans le compte de résultat</b>	<b>-45</b>	<b>-1</b>	<b>-46</b>	<b>-55</b>	<b>4</b>	<b>-51</b>

<sup>1</sup> Valeurs ajustées (voir note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

<sup>2</sup> Les impôts latents sur les actifs de prévoyance en faveur du personnel étaient présentés dans les autres postes du bilan pour l'exercice précédent.

Les impôts latents actifs de 471 millions de francs (exercice précédent: 614 millions) comprennent essentiellement des écarts de durée limitée (différences temporaires) sur des immobilisations financières et des immobilisations corporelles et incorporelles, des passifs locatifs ainsi que des reports de pertes fiscales.

Les impôts latents passifs de 277 millions de francs (exercice précédent: 235 millions) résultent principalement d'écarts temporaires (différences temporaires) sur les immobilisations financières, les participations, les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation et les actifs de prévoyance en faveur du personnel selon IAS 19.

Au 31 décembre 2022, on enregistrait des différences temporaires sur participations à hauteur de 375 millions de francs (exercice précédent [valeur ajustée]: 256 millions) n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts latents passifs. Il s'agit là de différences temporaires qui, en cas d'inversion, ne sont soumises qu'à une imposition minimale en raison de la réduction pour participations.



## 17.2 | Reports de pertes déductibles fiscalement

Reports de pertes déductibles fiscalement En millions de CHF	31.12.2021			31.12.2022		
	Activés	Non activés	Total	Activés	Non activés	Total
Echéance de 1 an	–	0	0	–	5	5
Echéance de 2 à 6 ans	240	534	774	74	304	378
Echéance de plus de 6 ans	45	111	156	49	12	61
<b>Total des reports de pertes déductibles fiscalement</b>	<b>285</b>	<b>645</b>	<b>930</b>	<b>123</b>	<b>321</b>	<b>444</b>

Des reports de pertes fiscales de 321 millions de francs (exercice précédent: 645 millions) n'ont pas été portés à l'actif du groupe, car leur réalisation future paraît incertaine.

## 17.3 | Analyse des charges d'impôts sur le bénéfice

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées. Le taux d'imposition moyen pondéré applicable s'élève à 20,3% (exercice précédent: 8,2%). Cette augmentation de 12,1 points de pourcentage du taux d'imposition du groupe découle d'un changement dans la composition des contributions positives et négatives des sociétés du groupe au résultat.

Réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées		
En millions de CHF	2021 <sup>1</sup>	2022
Bénéfice consolidé avant impôts résultant des activités poursuivies	672	355
Taux d'imposition moyen pondéré	8,2%	20,3%
<b>Charges d'impôts selon le taux d'imposition moyen pondéré</b>	<b>55</b>	<b>72</b>
Réconciliation avec les charges d'impôts sur le bénéfice comptabilisées:		
Effet résultant du changement de statut fiscal/de taux d'imposition	0	3
Effet résultant des participations/de la dépréciation du goodwill	–1	27
Effet résultant des compléments et remboursements d'impôts des exercices précédents	0	–1
Effet résultant des variations des correctifs de valeur d'actifs d'impôts latents sur le bénéfice	0	0
Effet résultant de produits/charges sans incidence fiscale	0	–
Effet résultant des reports de pertes	9	–24
Autres effets	38	11
<b>Charges d'impôts sur le bénéfice comptabilisées</b>	<b>101</b>	<b>88</b>

<sup>1</sup> Valeurs ajustées (voir note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

## 18 | Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

### Principes de présentation des comptes

Les actifs non courants (immobilisations corporelles et incorporelles) ou les groupes sortants (p. ex. des parties entières d'entreprise) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable doit être réalisée majoritairement par leur vente et non par la poursuite de leur utilisation et que l'intention est effectivement de les vendre. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués à la plus faible des valeurs entre la valeur comptable et la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et ne sont plus amortis. La vente a normalement lieu dans le délai d'un an.

Un groupe sortant est classé comme activité abandonnée lorsqu'il représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou lorsqu'il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les activités abandonnées ne sont pas comprises dans le résultat des activités poursuivies et sont présentées dans un poste séparé du compte de résultat, en tant que résultat après impôts provenant des activités abandonnées. Les chiffres du compte de résultat de l'exercice précédent ont été ajustés en conséquence à des fins de comparabilité.

### 18.1 | Actifs non courants détenus en vue de la vente et engagements en relation avec ces actifs

#### Actifs non courants détenus en vue de la vente

En millions de CHF	Note	Immobilisations corporelles	Filiales	Total
<b>Etat au 01.01.2021</b>		<b>6</b>	<b>-</b>	<b>6</b>
Entrées		19	473	492
Ventes		-18	-65	-83
<b>Etat au 31.12.2021</b>		<b>7</b>	<b>408<sup>1</sup></b>	<b>415</b>
<b>Etat au 01.01.2022</b>		<b>7</b>	<b>408<sup>1</sup></b>	<b>415</b>
Entrées		19	45	64
Ventes	5	-19	-453	-472
<b>Etat au 31.12.2022</b>		<b>7</b>	<b>-</b>	<b>7</b>

<sup>1</sup> Y compris le groupe sortant PubliBike SA: 2 millions de francs

### Engagements en relation avec des actifs détenus en vue de la vente

En millions de CHF	Note	Filiales	Total
<b>Etat au 01.01.2021</b>		-	-
Entrées		240	240
Ventes		-29	-29
<b>Etat au 31.12.2021</b>		<b>211<sup>1</sup></b>	<b>211</b>
<b>Etat au 01.01.2022</b>		<b>211<sup>1</sup></b>	<b>211</b>
Entrées		31	31
Ventes	5	-242	-242
<b>Etat au 31.12.2022</b>		<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> Y compris le groupe sortant PubliBike SA: 11 millions de francs

## 18.2 | Groupe sortant vendu

Le 4 février 2022, La Poste Suisse SA a vendu 100% des parts de PubliBike SA (segment Services de mobilité). Les actifs et les passifs de PubliBike SA avaient été classés comme détenus en vue de la vente le 31 décembre 2021. Le 4 février 2022, des actifs d'un montant de 13 millions de francs et des passifs d'un montant de 11 millions ont été cédés. Le résultat de la vente est insignifiant.

## 18.3 | Activités abandonnées

Mi-décembre 2021, le Conseil d'administration de La Poste a décidé, pour des raisons d'ordre stratégique, de vendre SPS Holding SA ainsi que toutes ses filiales. À la suite de cette décision, le segment Swiss Post Solutions a été classé comme groupe sortant et activité abandonnée avec effet au 31 décembre 2021. Depuis lors, Swiss Post Solutions est présentée séparément dans le compte de résultat consolidé, en tant qu'activité abandonnée, et ne figure plus dans les comptes par segment, ni dans le chiffre d'affaires. La vente a eu lieu le 30 mars 2022.

SPS Holding SA détient directement ou indirectement treize filiales (voir la note 5.1 Entrées et sorties de filiales).

Les transactions intragroupe ont été entièrement éliminées. Les éliminations ont été ventilées entre les activités poursuivies et les activités abandonnées de manière à ce que l'élimination soit toujours effectuée là où le poste concerné était comptabilisé (p. ex. la créance chez le créancier et la dette chez le débiteur).

**Segment Swiss Post Solutions | Compte de résultat**

En millions de CHF	2021	2022
	01.01. au 31.12.	01.01. au 30.03.
Chiffre d'affaires net des contrats avec des clients	565	160
Autres produits d'exploitation	5	2
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>570</b>	<b>162</b>
Charges d'exploitation	-563	-154
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
Résultat financier	-4	-1
Bénéfice résultant de la vente	-	25
<b>Bénéfice consolidé avant impôts résultant des activités abandonnées</b>	<b>3</b>	<b>32</b>
Impôts sur le bénéfice en relation avec le bénéfice avant impôts résultant des activités ordinaires durant la période sous revue	-14	-4
<b>Perte/Bénéfice consolidé(e) après impôts résultant des activités abandonnées</b>	<b>-11</b>	<b>28</b>

**Segment Swiss Post Solutions | Flux de trésorerie nets**

En millions de CHF	2021	2022
	01.01. au 31.12.	01.01. au 30.03.
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	31	-106
Flux de trésorerie des activités d'investissement	-52	-1
Flux de trésorerie des activités de financement	-9	-2
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-30</b>	<b>-109</b>

**Segment Swiss Post Solutions | Bilan**

En millions de CHF	30.03.2022
<b>Actifs</b>	
Créances sur établissements financiers	51
Créances résultant de livraisons et prestations	116
Autres créances	30
Stocks	3
Immobilisations corporelles	20
Immobilisations incorporelles et goodwill	187
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	19
Actifs d'impôts sur le bénéfice	14
<b>Total des actifs de l'activité abandonnée cédés</b>	<b>440</b>
<b>Passifs</b>	
Autres engagements financiers	42
Engagements résultant de livraisons et prestations	26
Autres engagements	88
Provisions	22
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	32
Passifs d'impôts sur le bénéfice	21
<b>Total des engagements cédés en relation avec les actifs de l'activité abandonnée cédés</b>	<b>231</b>
<b>Actif net de l'activité abandonnée</b>	<b>209</b>
Liquidités cédées	-51
Bénéfice net résultant de la vente <sup>1</sup>	25
Réserves issues de la conversion de monnaies réalisées	51
Paieement additionnel	-20
<b>Entrée nette de fonds résultant de la vente</b>	<b>214</b>

1 Le bénéfice net résultant de la vente est présenté dans le bénéfice consolidé résultant des activités abandonnées.

## 19 | Actifs et passifs financiers

### Principes de présentation des comptes

#### Avoirs en caisse

Les avoirs en caisse comprennent le stock de numéraire en francs suisses et en monnaies étrangères ainsi que les fonds en instance de comptabilisation (versements en espèces aux filiales de la Poste non encore inscrits au crédit du compte de PostFinance auprès de la BNS). L'évaluation des avoirs en caisse a lieu à la valeur nominale.

#### Créances financières

Les créances sur établissements financiers et celles rémunérées sur les clients sont évaluées selon la méthode du taux d'intérêt effectif et au coût amorti, qui correspond généralement à la valeur nominale. Les créances sur établissements financiers sont constituées principalement d'avoirs en compte courant, de placements sur le marché monétaire et d'opérations de prise en pension. Elles incluent d'importantes réserves de liquidités, déposées en grande partie auprès de la BNS. Les créances rémunérées sur clients se composent des découverts techniques des comptes postaux, des crédits transitoires COVID-19 octroyés à partir du 26 mars 2020 en relation avec la crise du coronavirus, des créances sur cartes de crédit et des opérations de prise en pension relevant du segment Autres. Jusqu'à la fin de l'année 2021, les créances résultant d'affacturage avec recours et d'affacturage inversé (offre de Working Capital Management de PostFinance) étaient également incluses dans cette position.

#### Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances

Les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances sont comptabilisées au coût amorti, qui correspond généralement à la valeur nominale. La perte future attendue est calculée au moyen du modèle de dépréciation simplifié et fait l'objet d'un correctif de valeur, conformément à IFRS 9.

#### Immobilisations financières

##### Comptabilisation et évaluation initiale

Les achats et les ventes d'immobilisations financières sont comptabilisés selon le principe de la date de conclusion (trade date accounting). Lors de sa première comptabilisation, l'immobilisation financière est classée dans la catégorie concernée selon les prescriptions d'IFRS 9 et évaluée à la juste valeur de la contre-prestation fournie, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'achat. Pour les immobilisations financières de la catégorie «FVTPL», les coûts de transaction sont immédiatement comptabilisés avec effet sur le résultat.

##### Classification et évaluation subséquente des instruments de dette

L'approche suivie pour classer et évaluer les instruments de dette tient compte du modèle économique appliqué à la gestion de ces instruments, dans la mesure où les instruments financiers remplissent les conditions relatives aux flux de trésorerie (test SPPI: solely payments of principal and interest). IFRS 9 classe les instruments de dette en trois catégories principales:

- coût amorti;
- juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (fair value through other comprehensive income, FVTOCI);
- juste valeur par le biais du résultat net (fair value through profit or loss, FVTPL).

Par la suite, les instruments de dette de la catégorie «coût amorti» sont évalués au coût amorti, tandis que ceux des catégories «FVTPL» ou «FVTOCI» sont présentés à la juste valeur dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global. Les produits d'intérêts des actifs financiers des catégories «coût amorti» et «FVTOCI» sont comptabilisés dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée à l'aide de la méthode de la valeur actuelle, de sorte qu'une rémunération constante est garantie jusqu'à l'échéance. Les bénéfices et les pertes comptables résultant des instruments de dette de la catégorie «FVTOCI» sont transférés, après le remboursement ou la vente des instruments, des autres éléments du résultat global au compte de résultat.

### **Classification et évaluation subséquente des instruments de fonds propres**

Les instruments de fonds propres sont classés soit dans la catégorie «FVTPL», soit dans la catégorie «FVTOCI» (FVTOCI par option), en fonction du modèle économique. Les participations dans des start-up sont classées dans la catégorie «FVTPL» et toutes les autres participations (principalement dans les infrastructures financières) dans la catégorie «FVTOCI».

La juste valeur des participations est vérifiée annuellement ou en cas d'indices de variation de valeur. Lorsque suffisamment d'informations sont disponibles pour déterminer une nouvelle juste valeur, la valeur comptable est ajustée en conséquence. Si rien n'indique que la juste valeur a changé, la valeur comptable n'est pas ajustée.

Les variations de la juste valeur des participations dans les infrastructures financières (FVTOCI) sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. En cas de sortie, il n'y a pas de transfert au compte de résultat. Les plus-values latentes cumulées sont reclassées, à la date de la sortie, du poste des fonds propres «Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global» dans les réserves issues des bénéfices. Les produits de dividendes provenant de cette catégorie sont comptabilisés au compte de résultat.

Tous les autres instruments de fonds propres sont obligatoirement classés dans la catégorie «FVTPL», conformément à IFRS 9. Les variations de valeur de marché et les produits de dividendes sont comptabilisés au compte de résultat.

### **Modèle économique**

La Poste distingue un portefeuille principal et un portefeuille secondaire. Le portefeuille principal sert à dégager des produits d'intérêts destinés à couvrir les charges d'intérêts des produits de dépôt. Il se compose de placements porteurs d'intérêts sur le marché des capitaux et d'opérations sur le marché monétaire, ainsi que des opérations de couverture les concernant. Le portefeuille secondaire sert à réaliser des revenus complémentaires. Des placements sont également effectués en dehors des opérations d'intérêts traditionnelles, par exemple dans des actions ou des fonds de placement.

La Poste définit ses modèles économiques comme suit:

#### **Instruments financiers détenus afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels (held to collect) – coût amorti**

Instruments de fonds de tiers du portefeuille principal et du portefeuille secondaire détenus dans l'intention de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de conserver les positions jusqu'à l'échéance.

Sont compatibles avec ce modèle économique les ventes suivantes:

- ventes motivées par un risque de défaillance accru (risque de crédit);
- ventes sporadiques (même importantes) ou ventes isolées ou groupées peu importantes (même fréquentes);
- ventes opérées peu avant l'échéance des instruments de dette et dont les produits correspondent pratiquement aux flux de trésorerie contractuels restant dus.

### **Instruments financiers détenus afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et des produits de vente (held to collect and sell) – FVTOCI**

Instruments de fonds de tiers du portefeuille principal et du portefeuille secondaire détenus dans l'intention de percevoir des flux de trésorerie contractuels et des produits de vente.

### **Autres modèles économiques – FVTPL**

Les instruments financiers qui ne sont pas détenus selon les modèles économiques «held to collect» ou «held to collect and sell» sont classés dans un des modèles économiques suivants: «détenu à des fins de transaction» ou «gestion des instruments financiers sur la base de la juste valeur».

### **Conditions relatives aux flux de trésorerie**

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur de l'instrument de fonds de tiers est définie comme étant le principal. Les intérêts sont quant à eux définis comme indemnisation de la valeur actuelle des fonds ainsi que du risque de crédit et autres risques généraux de prêt courus.

Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent exclusivement au remboursement du principal et au paiement des intérêts (test SPPI: solely payments of principal and interest), la Poste se fonde sur les conditions contractuelles de l'instrument financier. Ce faisant, elle examine aussi si l'actif financier contient une disposition contractuelle susceptible d'influencer le moment ou le montant des flux de trésorerie contractuels. Une telle disposition pourrait déboucher sur un constat de non-satisfaction des conditions. Lors de l'estimation, la Poste tient compte des points suivants:

- événements conditionnels susceptibles d'influencer le montant ou le moment des flux de trésorerie contractuels;
- composantes à effet de levier;
- clauses de remboursement anticipé et dispositions de prolongation;
- dispositions selon lesquelles les flux de trésorerie de l'actif financier ne proviennent que d'actifs prédéfinis du débiteur (non-recourse asset arrangements);
- composantes ayant une influence sur la valeur actuelle des fonds (p. ex. fixation périodique du taux d'intérêt, avec une période de fixation ne coïncidant pas avec la fréquence de fixation).

Si les flux de trésorerie contractuels varient considérablement, cela indique qu'ils sont à échéance. Dans ce cas, l'actif financier est décomptabilisé et un nouvel actif financier est mis en compte à la valeur de marché. Si les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ajusté ne diffèrent pas sensiblement des anciens flux et si l'instrument est géré dans les catégories «coût amorti» ou «FVTOCI», l'actif n'est pas décomptabilisé. Dans ce cas, la Poste effectue un nouveau calcul de la valeur comptable brute et comptabilise la différence entre l'ancienne et la nouvelle valeur dans le compte de résultat, en tant que bénéfice/perte d'ajustement. Enfin, si les flux de trésorerie contractuels sont ajustés en raison de difficultés financières du débiteur, la différence constatée entre l'ancienne et la nouvelle valeur comptable est présentée avec les charges de dépréciation.

### **Garanties financières**

Les garanties financières sont des contrats qui obligent l'émetteur de la garantie à effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le titulaire de la garantie d'une perte qu'il subit parce qu'un débiteur déterminé n'effectue pas des paiements échus conformément aux conditions d'un titre de créance.

Lors de leur comptabilisation initiale, les garanties financières sont évaluées à la juste valeur. Par la suite, elles sont portées au bilan à la valeur la plus haute entre celle résultant des correctifs de valeur pour pertes attendues et celle correspondant à la valeur de comptabilisation initiale moins la rémunération perçue.

### **Correctifs de valeur sur actifs financiers**

Conformément à IFRS 9, les correctifs de valeur sur actifs financiers sont déterminés selon un modèle prospectif reposant sur les pertes de crédit attendues (expected credit loss, ECL). Ce modèle nécessite d'estimer comment l'évolution de certains facteurs économiques va influencer sur le besoin de correctifs de valeur. À cet effet, sont prises en considération en particulier des données d'entrée rétrospectives et prospectives, telles que les probabilités de défaillance, les taux de pertes de crédit et les engagements de crédit au moment de la défaillance. Le modèle de la dépréciation s'applique aux actifs financiers et aux actifs contractuels évalués au coût amorti ainsi qu'aux instruments de dette de la catégorie «FVTOCI».

Compte tenu de la variation du risque de crédit observée depuis son entrée, chaque actif financier est classé à l'un des trois niveaux prévus à cet effet. Selon le niveau, le correctif de valeur correspond à la perte attendue sur l'année à venir (niveau 1) ou à la perte attendue sur la durée résiduelle de l'instrument (niveaux 2 et 3).

#### **Méthode de calcul et classement dans les niveaux**

Perte de crédit attendue sur les douze mois à venir (niveau 1):

La perte attendue sur l'année à venir dépend de l'exposition de la position au risque de défaillance durant l'année concernée, de la probabilité de défaillance de l'instrument liée à la conjoncture et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveaux 2 et 3):

La perte attendue sur la durée résiduelle dépend de la probabilité de défaillance liée à la conjoncture pendant la durée résiduelle de la position, de la future exposition de la position au risque de défaillance et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

#### ***Instruments de dette des catégories «coût amorti» et «FVTOCI»***

Classement des positions dans les trois niveaux:

Au moment de son acquisition, un instrument de qualité est classé au niveau 1. Si le risque de crédit augmente ensuite de manière significative par rapport à la comptabilisation initiale, l'instrument est déclassé au niveau 2. Il y a augmentation significative du risque de crédit lorsque la notation courante d'une position tombe au-dessous d'un seuil défini, fixé en fonction de la notation initiale de la position. Les notations attribuées correspondent à celles des agences de notation reconnues. En l'absence de telles notations, on a recours aux notations d'agences non reconnues, telles que Credit Suisse Group SA, UBS SA, Banque Cantonale de Zurich ou autre. En raison de l'évolution exponentielle de la probabilité de défaillance, meilleure est la notation d'un instrument au moment de son acquisition, plus la variation relative de la probabilité de défaillance doit être importante. Un retard de paiement de plus de 30 jours est également un critère justifiant un déclasserement au niveau 2. De plus, un organe dédié à cette tâche est chargé d'évaluer si certaines positions placées sous observation spéciale ont subi une augmentation significative du risque de crédit, qui nécessite de les déclasser au niveau 2. Sont concernées les positions présentant une notation «non-investment grade» ou dont le spread dépasse une valeur définie, ainsi que les positions «Lower Tier 2» ou celles sans notation externe. En présence d'un cas de défaillance (default) à la date de clôture du bilan, la position est déclassée au niveau 3. Il y a cas de défaillance lorsque PostFinance juge très probable que le débiteur ne puisse pas tenir tout ou partie de ses engagements comme convenu, qu'une notation de défaillance (D-Rating) est émise ou que l'exécution de l'engagement de la contrepartie est en souffrance depuis plus de 90 jours.

Si une position a été déclassée au niveau 2 ou 3, elle peut revenir respectivement au niveau 1 ou 2 dès qu'elle remplit de nouveau les critères propres au niveau concerné.

#### ***Paramètres de calcul de la perte de crédit attendue***

La perte de crédit attendue d'un instrument est calculée à l'aide des paramètres suivants: la probabilité de défaillance, le taux de perte de crédit et l'engagement de crédit au moment de la défaillance. Les probabilités de défaillance sont établies à partir de matrices de migration provenant de sources externes. Elles sont en outre adaptées périodiquement en fonction des



prévisions conjoncturelles. Les paramètres de modélisation servant à déterminer le taux de perte de crédit sont tirés de différentes sources externes et appréciés par des experts. Enfin, l'engagement de crédit au moment de la défaillance correspond en règle générale au coût amorti ou à une projection du coût amorti, plus les intérêts dus.

Pour les créances sur établissements financiers, la perte de crédit attendue est calculée sur la base du risque de défaillance des emprunts en cours et de leur notation de crédit.

Les correctifs de valeur sur les créances rémunérées sur clients et sur leurs limites sont calculés sur une base collective. Les portefeuilles utilisés ont été constitués compte tenu des caractéristiques appliquées dans la gestion de produit. À leur entrée, les créances sont classées au niveau 1. Le déclassement au niveau 2 ou 3 intervient lorsque la durée maximale du retard de paiement définie pour le niveau courant est atteinte. Le taux de défaillance servant à calculer la perte attendue est déterminé sur la base de données historiques relatives aux déclassements aux niveaux 2 et 3. À la date de clôture du bilan, la probabilité de défaillance calculée est vérifiée quant à la nécessité de l'adapter, compte tenu d'informations courantes et prospectives.

Pour déterminer les pertes de crédit attendues sur les créances résultant de livraisons et prestations, les actifs contractuels, les créances résultant de contrats de location et les autres créances, on a recours à l'approche simplifiée admise par IFRS 9: un taux de perte historique est calculé annuellement pour chaque poste du bilan au niveau de l'unité de comptabilisation. Pour tenir compte de l'évolution future de la solvabilité du débiteur, on prend également en considération une prime de risque. Les pertes attendues sur les créances en souffrance sont calculées à l'aide de fourchettes.

#### **Garanties financières émises**

Des correctifs de valeur pour pertes de crédit attendues sont également comptabilisés pour les garanties financières émises.

#### **Présentation**

Les correctifs de valeur pour pertes de crédit attendues sur des actifs financiers de la catégorie «coût amorti» sont présentés en déduction de la valeur comptable brute. Pour les instruments de fonds de tiers gérés dans la catégorie «FVTOCI», la valeur comptable correspond à la valeur de marché. Pour ces instruments, les correctifs de valeur sont présentés dans les autres éléments du résultat global, avec les fonds propres, au lieu d'être déduits de la valeur comptable de l'instrument. Les correctifs de valeur sur les garanties financières émises sont présentés dans les autres provisions. La radiation définitive d'un actif financier intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'il ne pourra plus être recouvré.

#### **Netting**

Les actifs et les passifs financiers sont présentés nets si la Poste a le droit d'en compenser les montants entre eux ainsi que l'intention de régler ou d'encaisser le montant net, ou encore de simultanément encaisser l'actif et régler le passif.

Les recettes et les dépenses ne sont présentées nettes que si les IFRS l'autorisent expressément, ou s'il s'agit de bénéfiques et de pertes résultant d'un groupe de transactions similaires, telles que les activités de négoce de la Poste.

#### **Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture**

Les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à la juste valeur, en tant que valeurs de remplacement positives ou négatives. Ils sont utilisés essentiellement pour couvrir les risques de change et de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, pour le négoce.

La Poste inscrit les opérations de couverture au bilan (comptabilité de couverture) conformément aux prescriptions d'IFRS 9. La comptabilité de couverture s'applique lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des opérations de base couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée mensuellement.

Les couvertures de la juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument de base sont portées au compte de résultat, aux postes «Résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire» et «Produits d'intérêts des instruments financiers au coût amorti, y c. les effets des opérations de couverture».

Les couvertures du cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues et les flux de paiement variables. La partie efficace de la variation est imputée sur les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat, au poste «Résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire». Dès que l'opération de base couverte est saisie avec effet sur le résultat, les variations de la valeur de marché cumulées dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisées aux postes «Résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire et «Produits d'intérêts des immobilisations financières FVTOCI, y c. les effets des opérations de couverture».

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou servent à des fins de négoce sont traités comme des instruments de négoce. Les variations de la valeur de marché sont présentées au poste «Résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire», tandis que le résultat des opérations d'intérêts l'est au poste «Résultat des opérations d'intérêts des instruments financiers FVTPL, y c. les effets des opérations de couverture» ou «Produits d'intérêts des instruments financiers au coût amorti, y c. les effets des opérations de couverture».

### **Valeur de remplacement**

La valeur de remplacement d'un instrument financier dérivé correspond à sa valeur de marché, autrement dit au prix que l'on devrait payer pour conclure une affaire de remplacement en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement positive est exposée au risque de crédit et représente la perte maximale que la Poste subirait à la date du bilan en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement négative correspond au montant de la perte maximale que la contrepartie subirait si la Poste ne remplissait pas son obligation de prestations.

### **Volume des contrats**

Le volume des contrats correspond à la part créancière de la valeur de base ou de la valeur nominale (underlying value) sur laquelle reposent les instruments financiers dérivés.

### **Valeur de marché (juste valeur)**

La valeur de marché, ou juste valeur, est le prix que l'on obtiendrait pour la vente d'un actif le jour de référence de son évaluation dans le cadre d'une transaction ordinaire entre acteurs du marché, ou que l'on devrait payer en cas de transfert d'un passif. On part du principe que la transaction est réalisée sur le marché principal ou, s'il n'en existe pas, sur le marché le plus avantageux. La valeur de marché d'un engagement reflète le risque de non-respect de l'engagement.

La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). Dans le cas des instruments financiers cotés, la valeur de marché correspond à la valeur boursière. Pour les instruments financiers monétaires non cotés, la valeur de marché est calculée sur la base de l'actualisation du cash-flow en utilisant le taux d'intérêt actuel s'appliquant à des instruments comparables de même échéance.

## Opérations de mise en pension et de prise en pension et opérations de prêt de titres

Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances sur établissements financiers ou créances rémunérées sur clients (Autres). Les immobilisations financières obtenues à titre de sûretés pour ces opérations ne sont pas portées au bilan. L'inscription au bilan se fait au jour d'exécution. Les produits d'intérêts issus d'opérations de prise en pension sont régularisés par période.

Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. L'apport de liquidités est enregistré dans les autres engagements financiers. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont régularisées par période.

En ce qui concerne les opérations de prêts/emprunts de titres, la Poste n'a recours qu'au prêt de titres (securities lending). Les instruments financiers prêtés continuent à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

La couverture des titres des opérations de mise en pension et de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour à la valeur de marché.

### Fonds des clients (PostFinance)

Les fonds des clients déposés auprès de PostFinance sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement ainsi que les obligations de caisse et les placements sur le marché monétaire sont évalués au coût amorti, qui correspond généralement à la valeur nominale. Les dépôts de banques sont présentés dans les autres engagements financiers. Les charges d'intérêts sont régularisées par période.

### Autres engagements financiers

Les autres engagements financiers se composent des engagements envers des établissements financiers, des engagements de location, des opérations de mise en pension (repurchase), des placements privés et des engagements Autres, évalués au coût amorti, ainsi que des instruments financiers dérivés et des paiements additionnels (earnouts), évalués à la valeur de marché.

## Incertitudes d'estimation

### Valeur de marché des instruments financiers

La valeur de marché des immobilisations financières non cotées en bourse repose sur des méthodes d'estimation reconnues. Les hypothèses adoptées s'appuient en particulier sur des informations tirées du marché. Pour la détermination de la valeur de marché de quelques immobilisations financières non cotées de la catégorie «FVTOCI», on a utilisé la méthode des cash-flows actualisés. Le calcul de la valeur actualisée des cash-flows repose sur les courbes d'intérêts de Bloomberg, compte tenu des paramètres pertinents (notation, durée, etc.). Pour les instruments de fonds propres non cotés, la juste valeur est aussi calculée à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés, ou selon l'approche du capital-risque.

## Montant des pertes de crédit attendues

Le montant des pertes de crédit attendues dépend de plusieurs facteurs. Les principales hypothèses sont les suivantes:

- estimation générale de l'évolution à venir de la conjoncture (même avec la prise en compte et la pondération de différents scénarios);
- identification en temps utile des variations significatives du risque de crédit;
- estimations relatives aux paramètres de modélisation des probabilités de défaillance et des taux de perte.

### Valeurs comptables

31.12.2021 En millions de CHF	FVTPL y c. dérivés	FVTOCI instruments de fonds de tiers	FVTOCI instruments de fonds propres	Coût amorti <sup>1</sup>	Total <sup>1</sup>
Avoirs en caisse				1 157	1 157
Créances sur établissements financiers				46 139	46 139
Créances rémunérées sur clients				910	910
Créances résultant de livraisons et prestations				667	667
Autres créances				395	395
dont créances résultant de location-financement				164	164
Immobilisations financières	609	7 353	301	65 212	73 475
Dérivés	460				460
Obligations	2	7 353		50 909	58 264
Actions	24		301		325
Fonds	123				123
Prêts				14 303	14 303
<b>Total actifs financiers</b>	<b>609</b>	<b>7 353</b>	<b>301</b>	<b>114 480</b>	<b>122 743</b>
Comptes postaux				94 110	94 110
Autres engagements financiers	134			22 412	22 546
Engagements envers des établissements financiers				1 218	1 218
Dérivés	105				105
Passifs locatifs				731	731
Opérations de mise en pension				19 593	19 593
Placement privé				810	810
Autres	29			60	89
Engagements résultant de livraisons et prestations				250	250
Autres engagements	29			26	55
<b>Total passifs financiers</b>	<b>163</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>116 798</b>	<b>116 961</b>

<sup>1</sup> Valeurs ajustées (voir note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

**Valeurs comptables**

31.12.2022  
En millions de CHF

	FVTPL y c. dérivés	FVTOCI instruments de fonds de tiers	FVTOCI instruments de fonds propres	Coût amorti	Total
Avoirs en caisse				1 328	1 328
Créances sur établissements financiers				39 100	39 100
Créances rémunérées sur clients				607	607
Créances résultant de livraisons et prestations				691	691
Autres créances				399	399
dont créances résultant de location-financement				152	152
Immobilisations financières	1 353	6 105	268	64 762	72 488
Dérivés	1 189				1 189
Obligations	4	6 105		50 467	56 576
Actions	38		268		306
Fonds	122				122
Prêts				14 295	14 295
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1 353</b>	<b>6 105</b>	<b>268</b>	<b>106 887</b>	<b>114 613</b>
Comptes postaux				89 994	89 994
Autres engagements financiers	43			18 713	18 756
Engagements envers des établissements financiers				1 429	1 429
Dérivés	23				23
Passifs locatifs				778	778
Placement privé				775	775
Opérations de mise en pension				15 626	15 626
Autres	20			105	125
Engagements résultant de livraisons et prestations				274	274
Autres engagements	104			38	142
<b>Total passifs financiers</b>	<b>147</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>109 019</b>	<b>109 166</b>

Les créances rémunérées sur clients comprennent les crédits d'urgence intégralement garantis par la Confédération. Au 31 décembre 2022, des limites de crédit d'urgence avaient été octroyées pour un montant total de 474 millions de francs, dont 266 millions étaient utilisés. Au 31 décembre 2021, les créances résultant de l'offre de Working Capital Management de PostFinance (affacturage) étaient également encore comptabilisées dans les créances rémunérées sur clients (180 millions de francs) et dans les autres créances (14 millions).

Les prêts incluent celui que La Poste Suisse SA a accordé à Asendia Holding SA début mars 2021, en vue du rachat de toutes les participations minoritaires dans une société du groupe Asendia. En lien avec la présentation sans incidence sur le résultat de l'effet résultant de ce prêt, une part de 180 millions de francs de ce dernier a été reclassée en 2021 dans les réserves issues des bénéfices. Pour plus d'informations à ce sujet, voir la note 16.2 Participations dans des sociétés associées et coentreprises.

Les participations de PostFinance détenues en relation avec le traitement des paiements et avec les transactions sur titres ainsi que les participations stratégiques à long terme sont comptabilisées dans les autres segments, sous FVTOCI instruments de fonds propres. Étant donné qu'ils n'ont pas été acquis dans l'intention de réaliser des bénéfices à court terme, ces instruments de fonds propres sont évalués dans les autres éléments du résultat global (FVTOCI par option), sans effet sur le résultat. Durant l'exercice sous revue, les produits des dividendes de ces participations se sont élevés à environ 5 millions de francs (exercice précédent: 5 millions).

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, les 83% restants des parts de SwissSign Group SA ont été rachetées et toutes les parts de la société ont ainsi été reprises. La participation détenue précédemment (17%) était comptabilisée comme immobilisation financière dans la catégorie «FVTOCI instruments de fonds propres». À la suite de la transaction, les pertes cumulées de 11 millions de francs comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, sous les fonds propres, ont été reclassées des autres éléments du résultat global dans les réserves issues des bénéfices. Pour plus d'informations, voir la note 5.1 Entrées et sorties de filiales.

## 20 | Stocks

### Principes de présentation des comptes

Les stocks comprennent les biens commercialisés, les carburants, le matériel d'exploitation, les matériaux et le matériel de production. Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur réalisable nette si celle-ci est plus basse. Pour les stocks non courants, des correctifs de valeur correspondants sont constitués.

#### Stocks

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Biens commercialisés	8	14
Carburants et matériel d'exploitation	18	38
Matériaux et matériel de production	7	4
Produits finis et semi-finis	–	0
Correctifs de valeur sur stocks non courants	–1	0
<b>Total des stocks</b>	<b>32</b>	<b>56</b>

## 21 | Immobilisations corporelles

### Principes de présentation des comptes

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée, présentée ci-dessous.

#### Durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles

Terrains	indéterminée
Immeubles d'exploitation	20–60 ans
Installations d'exploitation	3–20 ans
Machines	3–15 ans
Équipements informatiques	3–10 ans
Mobilier	3–20 ans
Véhicules ferroviaires	10–30 ans
Autres véhicules	3–15 ans

Les aménagements du locataire et les installations réalisées dans des locaux loués inscrits à l'actif sont amortis sur leur durée de vie économique estimée ou sur la durée du bail si elle est plus courte. Les composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées de vie différentes sont saisies et amorties séparément les unes des autres. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est vérifiée annuellement.

Les rénovations importantes et autres coûts augmentant la valeur des bâtiments sont activés et amortis sur la durée de vie économique estimée. Les frais ordinaires de réparation ou d'entretien sont comptabilisés en charges. Les coûts d'emprunts liés à des immobilisations en construction sont inscrits à l'actif.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de dépréciation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat.

### Incertitudes d'estimation

La durée d'utilité est établie compte tenu de l'état de la technique et des enseignements tirés du passé. La durée d'utilité effective peut toutefois différer de la durée établie initialement en raison des progrès technologiques et de l'évolution des conditions du marché. Le cas échéant, soit la durée d'utilité est ajustée de manière prospective, soit les immobilisations corporelles concernées sont vendues.

Les engagements d'investissements en immobilisations corporelles se montent à 197 millions de francs (exercice précédent: 159 millions).

Au 31 décembre 2022, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas d'immobilisations corporelles gagées en relation avec des hypothèques.

En 2022, comme lors de l'exercice précédent, il n'y a pas eu de coûts d'emprunt portés à l'actif.

**Immobilisations corporelles**

2021 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Etat au 01.01.2021</b>	<b>4 601</b>	<b>137</b>	<b>1 277</b>	<b>806</b>	<b>58</b>	<b>6 879</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	5	-	4	2	0	11
Entrées	0	85	62	80	68	295
Sorties	-119	-1	-64	-60	0	-244
Reclassements	51	-92	54	39	-90	-38
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-12	-	-117	-69	0	-198
Ecarts de change	-1	0	0	0	0	-1
<b>Etat au 31.12.2021</b>	<b>4 525</b>	<b>129</b>	<b>1 216</b>	<b>798</b>	<b>36</b>	<b>6 704</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>Etat au 01.01.2021</b>	<b>3 404</b>	<b>-</b>	<b>856</b>	<b>381</b>	<b>-</b>	<b>4 641</b>
Amortissements	81	-	83	82	-	246
Dépréciations	0	-	1	0	0	1
Sorties	-115	-	-58	-54	-	-227
Reclassements	-24	-	0	-8	-	-32
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-10	-	-86	-51	0	-147
Ecarts de change	0	-	0	0	-	0
<b>Etat au 31.12.2021</b>	<b>3 336</b>	<b>-</b>	<b>796</b>	<b>350</b>	<b>0</b>	<b>4 482</b>
<b>Valeur comptable au 01.01.2021</b>	<b>1 197</b>	<b>137</b>	<b>421</b>	<b>425</b>	<b>58</b>	<b>2 238</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2021</b>	<b>1 189</b>	<b>129</b>	<b>420</b>	<b>448</b>	<b>36</b>	<b>2 222</b>

**Immobilisations corporelles**

2022 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Etat au 01.01.2022</b>	<b>4 525</b>	<b>129</b>	<b>1 216</b>	<b>798</b>	<b>36</b>	<b>6 704</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	25	-	2	6	-	33
Entrées	7	133	50	56	95	341
Sorties	-78	-2	-62	-34	0	-176
Reclassements	58	-76	1	44	-57	-30
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	0	-	-1	-50	0	-51
Ecarts de change	-1	0	0	-1	0	-2
<b>Etat au 31.12.2022</b>	<b>4 536</b>	<b>184</b>	<b>1 206</b>	<b>819</b>	<b>74</b>	<b>6 819</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>Etat au 01.01.2022</b>	<b>3 336</b>	<b>-</b>	<b>796</b>	<b>350</b>	<b>-</b>	<b>4 482</b>
Amortissements	73	-	73	81	-	227
Dépréciations	0	9	15	1	-	25
Sorties	-74	-	-61	-33	-	-168
Reclassements	-14	-	0	-1	-	-15
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	0	-	0	-31	-	-31
Ecarts de change	0	-	0	0	-	0
<b>Etat au 31.12.2022</b>	<b>3 321</b>	<b>9</b>	<b>823</b>	<b>367</b>	<b>-</b>	<b>4 520</b>
<b>Valeur comptable au 01.01.2022</b>	<b>1 189</b>	<b>129</b>	<b>420</b>	<b>448</b>	<b>36</b>	<b>2 222</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2022</b>	<b>1 215</b>	<b>175</b>	<b>383</b>	<b>452</b>	<b>74</b>	<b>2 299</b>



## 22 | Immeubles de placement

### Principes de présentation des comptes

Les immeubles de placement sont des terrains, des bâtiments et/ou des parties de bâtiments détenus par le propriétaire pour en retirer des loyers et pour valoriser le capital. En font aussi partie les immobilisations en construction destinées à être utilisées en tant qu'immeubles de placement.

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leur coût d'acquisition ou de construction. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement du groupe Poste sont évalués et portés au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement en fonction de leur durée d'utilité estimée (indéterminée pour les terrains et de 20 à 60 ans pour les bâtiments, par analogie avec les immeubles d'exploitation). Les immobilisations en construction ne sont pas amorties.

Les dépenses de remplacement, de modernisation ou de rénovation d'un immeuble de placement ou de l'un de ses éléments sont comptabilisées à l'actif comme investissements de remplacement. Les coûts d'entretien sont non pas portés à l'actif, mais immédiatement saisis dans le compte de résultat.

S'il y a changement d'affectation d'un immeuble, il faut procéder au transfert correspondant au sein ou hors de la catégorie des immeubles de placement.

Immeubles de placement	2021			2022		
	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total
En millions de CHF						
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>358</b>	<b>67</b>	<b>425</b>	<b>379</b>	<b>143</b>	<b>522</b>
Entrées	–	64	64	–	37	37
Sorties	0	0	0	–18	–	–18
Reclassements	21	12	33	161	–144	17
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>379</b>	<b>143</b>	<b>522</b>	<b>522</b>	<b>36</b>	<b>558</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>83</b>	<b>113</b>	<b>–</b>	<b>113</b>
Amortissements	14	–	14	16	–	16
Dépréciations	–	–	–	1	–	1
Sorties	0	–	0	–18	–	–18
Reclassements	16	–	16	14	–	14
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>113</b>	<b>–</b>	<b>113</b>	<b>126</b>	<b>–</b>	<b>126</b>
<b>Valeur comptable au 01.01.</b>	<b>275</b>	<b>67</b>	<b>342</b>	<b>266</b>	<b>143</b>	<b>409</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.</b>	<b>266</b>	<b>143</b>	<b>409</b>	<b>396</b>	<b>36</b>	<b>432</b>

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 28 Données de juste valeur.

Les montants provenant des immeubles de placement comptabilisés en résultat sont les suivants:

- revenus locatifs: 27 millions de francs (exercice précédent: 22 millions);
- charges d'exploitation directes (y compris les amortissements) ayant permis de générer des revenus locatifs durant la période sous revue: 24 millions de francs (exercice précédent: 19 millions).

Au 31 décembre 2022, on ne relevait aucune restriction relative à la possibilité de vendre les immeubles de placement, ni au virement de leurs revenus ou des produits de leur vente.

Les engagements d'investissements dans des immeubles de placement se montent à 9 millions de francs (exercice précédent: 18 millions).

## 23 | Immobilisations incorporelles et goodwill

### Principes de présentation des comptes

Les actifs incorporels acquis ou produits en interne et ayant une durée de vie limitée sont comptabilisés au coût d'acquisition ou de production et amortis linéairement sur leur durée de vie économique. Ceux résultant de regroupements d'entreprises (sans goodwill) sont portés au bilan à la juste valeur et aussi amortis linéairement sur leur durée de vie économique. L'amortissement commence dès que l'actif peut être utilisé. Les durées de vie économique estimées des actifs incorporels sont généralement inférieures à dix ans.

Les actifs incorporels (sans goodwill) sont régulièrement vérifiés quant à la présence d'indices de dépréciation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat.

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs et les passifs identifiables sont comptabilisés et évalués à la juste valeur selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à hauteur de leur part proportionnelle des actifs nets identifiables de l'entreprise concernée. Une éventuelle différence positive par rapport au prix d'achat est inscrite à l'actif au coût d'acquisition en tant que goodwill, sous déduction de la dépréciation (impairment).

La préservation de la valeur du goodwill est vérifiée dès que des indices de dépréciation apparaissent, mais au moins une fois par année. Il y a dépréciation lorsque la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été attribué dépasse leur valeur recouvrable.

## Incertitudes d'estimation

Le management estime la durée pendant laquelle les actifs incorporels dont la durée de vie est limitée auront une utilité économique pour l'entreprise. Les durées de vie économique estimées des actifs incorporels sont régulièrement vérifiées.

L'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie ainsi que le calcul de la valeur recouvrable sont laissés à l'appréciation du management. Les taux d'actualisation incluent des primes de risque spécifiques dépendant de l'estimation du risque propre à chaque unité génératrice de trésorerie. Les flux de fonds attendus ainsi que les hypothèses appliquées reposent sur des données historiques provenant de sources d'informations internes et externes, ainsi que de la planification financière stratégique approuvée par le management.

### Immobilisations incorporelles et goodwill

En millions de CHF	2021				2022			
	Goodwill <sup>1</sup>	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total	Goodwill <sup>1</sup>	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>								
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>311</b>	<b>559</b>	<b>21</b>	<b>891</b>	<b>380</b>	<b>539</b>	<b>42</b>	<b>961</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	234	69	0	303	82	22	–	104
Entrées	–	21	35	56	–	13	8	21
Sorties	–7	–12	0	–19	–	–12	0	–12
Reclassements	–	11	–10	1	–	39	–39	–
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–157	–109	–4	–270	–	–	–	–
Ecart de change	–1	0	0	–1	–2	0	0	–2
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>380</b>	<b>539</b>	<b>42</b>	<b>961</b>	<b>460</b>	<b>601</b>	<b>11</b>	<b>1072</b>
<b>Amortissements cumulés</b>								
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>49</b>	<b>359</b>	<b>–</b>	<b>408</b>	<b>21</b>	<b>348</b>	<b>–</b>	<b>369</b>
Amortissements	–	57	–	57	–	65	–	65
Dépréciations	0	1	0	1	–	–	–	–
Sorties	–7	–12	–	–19	–	–12	–	–12
Reclassements	–	0	–	0	–	0	–	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–21	–57	0	–78	–	–	–	–
Ecart de change	0	0	–	0	0	0	–	0
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>21</b>	<b>348</b>	<b>–</b>	<b>369</b>	<b>21</b>	<b>401</b>	<b>–</b>	<b>422</b>
<b>Valeur comptable au 01.01.</b>	<b>262</b>	<b>200</b>	<b>21</b>	<b>483</b>	<b>359</b>	<b>191</b>	<b>42</b>	<b>592</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.</b>	<b>359</b>	<b>191</b>	<b>42</b>	<b>592</b>	<b>439</b>	<b>200</b>	<b>11</b>	<b>650</b>

<sup>1</sup> Goodwill de sociétés entièrement consolidées. Le goodwill résultant de l'acquisition de participations dans des sociétés associées et coentreprises est compris dans la valeur de la participation mise en compte (voir note 16 Sociétés associées et coentreprises).

Les autres immobilisations incorporelles consistent principalement en des logiciels standard et des logiciels bancaires achetés.

À la clôture de l'exercice, il n'y avait aucun engagement d'investissements en immobilisations incorporelles (exercice précédent: 10 millions de francs).

## 23.1 | Vérification de la préservation de la valeur du goodwill

Lors de nouvelles acquisitions, le goodwill est réparti sur différentes unités génératrices de trésorerie ou sur un groupe d'unités génératrices de trésorerie, et il est ensuite soumis à un test de préservation de sa valeur au cours du quatrième trimestre de chaque exercice. Un segment correspond généralement à une unité génératrice de trésorerie, car la surveillance du goodwill à des fins de gestion interne a lieu principalement à ce niveau.

Le goodwill se rapporte aux segments ci-après:

<b>Goodwill par segment</b>		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Segment Services logistiques	271	293
Segment Services de communication	88	146
<b>Total goodwill</b>	<b>359</b>	<b>439</b>

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est déterminée par un calcul de la valeur d'utilité (value in use) effectué selon la méthode des cash-flows actualisés et intégrant les données de la planification financière stratégique approuvée par le management. Le calcul de la valeur d'utilité tient compte des flux de liquidités des cinq exercices suivants, avec actualisation du coût moyen pondéré du capital (weighted average cost of capital, WACC), ainsi que d'une valeur résiduelle estimée. Celle-ci inclut une composante de croissance à hauteur de l'inflation spécifique au pays concerné. Le WACC est déterminé à l'aide du «Capital Asset Pricing Model» et se compose du coût pondéré des fonds propres et des fonds de tiers. Le taux d'intérêt sans risque appliqué est celui des emprunts d'État à dix ans du pays dans lequel l'unité génératrice de trésorerie opère.

Les taux d'actualisation qui ont été utilisés pour calculer la valeur du goodwill sont les suivants:

<b>Taux d'actualisation</b>	WACC avant impôts	
	2021	2022
En pour cent		
Segment Services logistiques	6,7	6,6
Segment Services de communication	6,6	7,1

### Résultats de la vérification de la préservation de la valeur du goodwill

Au 31 décembre 2022, tous les postes de goodwill avaient préservé leur valeur (exercice précédent: aucune dépréciation). Au moment de l'évaluation, la valeur recouvrable (valeur d'utilité) de ces unités génératrices de trésorerie dépassait leur valeur comptable. La Poste estime qu'aucun changement raisonnable et considéré comme possible d'une hypothèse clé ne pourrait conduire à ce que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

## 24 | Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation (location)

### Principes de présentation des comptes

Lorsqu'elle conclut un contrat de location en tant que preneur, la Poste examine s'il s'agit d'un contrat de location au sens d'IFRS 16. Si c'est le cas, elle comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif locatif. Font exception les contrats de location expirant à brève échéance (moins de douze mois) et ceux dont l'actif loué présente une valeur à l'état neuf inférieure à 5000 francs; ces contrats sont comptabilisés dans les charges du compte de résultat.

Le montant du passif locatif correspond à la valeur actualisée des futurs paiements de loyers à la date de conclusion du contrat de location. La valeur actualisée doit être calculée en utilisant le taux d'intérêt sous-jacent au contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Poste sur le marché concerné.

Les actifs portés au bilan au titre du droit d'utilisation sont initialement comptabilisés au coût. Le coût correspond pour l'essentiel à la valeur actualisée des futurs paiements de loyers mentionnée ci-dessus, plus les éventuels paiements anticipés, les engagements de démantèlement ou les charges initiales directes, moins les avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée la plus courte entre leur durée de vie économique et la durée du contrat de location et font l'objet, si nécessaire, de correctifs de valeur.

Le management procède à une estimation de la durée de location future compte tenu des options de prolongation ou de résiliation existantes. Cette estimation peut différer de la durée de location qui se vérifiera effectivement.

En tant que bailleur, la Poste examine, lors de la conclusion du contrat, si l'essentiel des risques et des avantages liés à la propriété sont transférés au locataire. Si c'est le cas, le rapport de location est présenté comme location-financement et, si ce n'est pas le cas, comme location simple.

Un test de préservation de la valeur est réalisé dès que des indices de dépréciation apparaissent, notamment en cas de vacance.

### Incertitudes d'estimation

La durée de la location détermine le montant des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation ainsi que des engagements de location. Le management procède à une estimation de la durée de location future compte tenu des options de prolongation ou de résiliation existantes. Cette estimation peut différer de la durée de location qui se vérifiera effectivement.

## Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation

2021 En millions de CHF	Terrains	Immeubles d'exploitation	Installations d'exploitation, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres immobilisations	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>113</b>	<b>782</b>	<b>18</b>	<b>35</b>	<b>948</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	-	7	5	1	13
Entrées	1	216	15	2	234
Sorties	-1	-93	-3	0	-97
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-	-24	-7	-4	-35
Ecart de change	-	0	0	0	0
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>113</b>	<b>888</b>	<b>28</b>	<b>34</b>	<b>1 063</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>8</b>	<b>226</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>256</b>
Amortissements	4	119	6	8	137
Dépréciations	-	7	-	-	7
Sorties	-1	-27	-2	-1	-31
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-	-12	-3	-2	-17
Ecart de change	-	0	0	0	0
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>11</b>	<b>313</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>352</b>
<b>Valeur comptable au 01.01.</b>	<b>105</b>	<b>556</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>692</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.</b>	<b>102</b>	<b>575</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>711</b>

## Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation

2022 En millions de CHF	Terrains	Immeubles d'exploitation	Installations d'exploitation, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres immobilisations	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>113</b>	<b>888</b>	<b>28</b>	<b>34</b>	<b>1 063</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	-	34	0	2	36
Entrées	0	166	5	9	180
Sorties	-2	-58	-1	-11	-72
Ecart de change	-	0	0	0	0
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>111</b>	<b>1 030</b>	<b>32</b>	<b>34</b>	<b>1 207</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>11</b>	<b>313</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>352</b>
Amortissements	4	118	6	6	134
Dépréciations	-	0	-	-	0
Sorties	0	-25	0	-11	-36
Ecart de change	-	0	0	0	0
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>15</b>	<b>406</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>450</b>
<b>Valeur comptable au 01.01.</b>	<b>102</b>	<b>575</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>711</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.</b>	<b>96</b>	<b>624</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>757</b>

Dans le cadre de ses activités, la Poste prend en location des immeubles affectés à la fourniture de ses prestations d'exploitation. Selon la situation, elle loue également du matériel d'exploitation et des véhicules, mais cela reste l'exception. Lors de la conclusion des contrats de location, les garanties de valeur résiduelle et les options de prolongation ou de résiliation sont évaluées quant à leur probabilité d'être exercées. Par la suite, elles sont réévaluées dès que des indices de modifications des conditions-cadres apparaissent. Au 31 décembre 2022, aucune réévaluation significative n'avait été opérée. À la même date, le volume des contrats de location déjà conclus, mais n'ayant pas encore pris effet, s'élevait à 1 million de francs (exercice précédent: 39 millions). Le portefeuille ne présente pas de transactions de cession-bail (sale and leaseback), ni de restrictions ou de clauses restrictives (covenants) qu'il y aurait lieu de mentionner.

## 25 | Provisions

### Principes de présentation des comptes

Des provisions sont constituées si, au moment de l'inscription au bilan, un événement passé se traduit par une obligation actuelle et qu'une sortie de fonds dont le montant peut être calculé de manière fiable est probable.

Les provisions pour restructuration ne sont constituées qu'après présentation et communication d'un plan détaillé.

La Poste assume elle-même divers risques par une autoassurance. Les charges attendues pour des sinistres survenus et non assurés auprès de tiers sont provisionnées.

### Incertitudes d'estimation

L'état des provisions est déterminé selon le principe de la meilleure estimation. Cette procédure s'appuie sur les estimations du management concernant les probabilités de survenance, ainsi que sur d'autres points de vue. L'acquisition de nouvelles informations peut conduire à une différence entre les engagements effectifs et les valeurs inscrites au bilan. Les provisions pour les autres prestations à long terme versées aux collaborateurs (primes de fidélité), de même que les provisions pour congés sabbatiques des cadres supérieurs et des cadres dirigeants, sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Les coûts des services, le résultat net des intérêts et les réévaluations sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

Provisions En millions de CHF	Autres prestations à long terme pour collaborateurs					Total
	Restructuration	Sinistres survenus	Risques de procès	Autres		
<b>Etat au 01.01.2021</b>	<b>245</b>	<b>68</b>	<b>46</b>	<b>6</b>	<b>127</b>	<b>492</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	–	–	–	–	2	2
Constitution	11	15	19	5	23	73
Ajustement à la valeur actuelle	0	–	–	–	–	0
Utilisation	–16	–39	–11	–1	–35	–102
Dissolution	–139	–2	–16	–1	–12	–170
Transferts	1	–	–	–	–1	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–2	–8	–	–2	–19	–31
Ecart de change	0	0	–	0	0	0
<b>Etat au 31.12.2021</b>	<b>100</b>	<b>34</b>	<b>38</b>	<b>7</b>	<b>85</b>	<b>264</b>
dont à court terme	15	14	23	4	7	63
<b>Etat au 01.01.2022</b>	<b>100</b>	<b>34</b>	<b>38</b>	<b>7</b>	<b>85</b>	<b>264</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	–	–	–	–	1	1
Constitution	11	18	19	2	6	56
Ajustement à la valeur actuelle	0	–	–	–	0	0
Utilisation	–12	–10	–11	–3	–15	–51
Dissolution	–1	–11	–15	–3	–12	–42
Transferts	–	–	–	2	–2	–
Ecart de change	0	0	–	–	0	0
<b>Etat au 31.12.2022</b>	<b>98</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>63</b>	<b>228</b>
dont à court terme	12	24	22	2	5	65

Des provisions d'un montant de 18 millions de francs (exercice précédent: 15 millions) ont été constituées aux fins de la réalisation de projets de restructuration déjà planifiés et annoncés. Ce montant couvre les prestations exigibles en vertu du plan social de la convention collective de travail ainsi que les prestations supplémentaires.

## 25.1 | Engagements conditionnels: cautionnements et engagements de garantie

À la fin de 2022, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas de cautionnements ni d'engagements de garantie.

## 25.2 | Engagements conditionnels: litiges

Aucune provision n'est constituée pour les prétentions ou les litiges dont il n'est pas possible d'estimer avec fiabilité les engagements qui pourraient en résulter. La Direction du groupe part du principe que ces prétentions ou litiges sont soit sans fondement, soit sans influence significative sur la situation financière ou sur le résultat d'exploitation du groupe. Durant l'exercice sous revue, les engagements conditionnels résultant de litiges se sont élevés à 14 millions de francs (exercice précédent: 43 millions).



## 25.3 | Autres prestations à long terme pour collaborateurs

Les autres prestations à long terme pour collaborateurs comprennent pour l'essentiel les primes de fidélité à l'entreprise (y compris les congés sabbatiques accordés aux collaborateurs et aux cadres). La réglementation relative à la remise de bons pour le personnel aux bénéficiaires de rente a été abrogée en 2021. L'évolution des autres prestations à long terme pour collaborateurs est présentée dans les tableaux ci-après:

Autres prestations à long terme pour collaborateurs	Primes de fidélité		Bons pour le personnel		Total	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
En millions de CHF						
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>108</b>	<b>99</b>	<b>136</b>	<b>-</b>	<b>244</b>	<b>99</b>
Droits acquis	10	9	2	-	12	9
Prestations payées	-13	-12	-2	-	-15	-12
Rémunération des engagements	0	0	0	-	0	0
Charges/Produits des modifications de plans	-1	1	-131	-	-132	1
(Bénéfices)/Pertes résultant de l'adaptation des hypothèses	-5	-1	-2	-	-7	-1
(Profits)/Pertes actuariels	1	1	-3	-	-2	1
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-1	-	-	-	-1	-
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>99</b>	<b>97</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>99</b>	<b>97</b>

Outre les primes de fidélité et les congés sabbatiques, les provisions pour autres prestations à long terme pour collaborateurs incluent d'autres prestations pour un montant de l'ordre de 1 million de francs (exercice précédent: 1 million). Les produits des modifications de plans de 132 millions de francs comptabilisés en 2021 résultent pour l'essentiel de l'abrogation de la réglementation relative à la remise de bons pour le personnel aux bénéficiaires de rente.

Les paramètres appliqués sont les suivants:

Hypothèses de calcul	Primes de fidélité	
	31.12.2021	31.12.2022
Au		
Taux d'intérêt	0,26%	2,22%
Evolution annuelle des salaires	1,00%	1,50%
Part de vacances	55,80%	55,80%
Fluctuation volontaire	9,80%	9,86%
Durée d'activité moyenne résiduelle, en années	8,70	9,22

## 26 | Fonds propres

### 26.1 | Capital-actions

Au 1<sup>er</sup> janvier 1998, la Confédération suisse avait doté la Poste d'un capital sans intérêts de 1,3 milliard de francs. Le 26 juin 2013, la Poste a été transformée – avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013 – d'établissement de droit public en société anonyme de droit public conforme à la loi sur l'organisation de la Poste, dotée d'un capital-actions de 1,3 milliard de francs et ayant toujours la Confédération pour seul propriétaire.

Le capital-actions se compose de 1 300 000 actions nominatives, d'une valeur nominale de 1000 francs chacune. Toutes les actions sont entièrement libérées.

## 26.2 | Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global

### Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel et des actifs de prévoyance en faveur du personnel

L'évolution en cours d'exercice des résultats de la réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel et des actifs de prévoyance en faveur du personnel conformément à la norme IAS 19 – comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (OCI) comme élément des fonds propres – est présentée dans le tableau ci-après. Les résultats de la réévaluation sont dus aux variations des hypothèses (valeurs estimées) et aux écarts se manifestant entre ces dernières et les valeurs effectives que présentent ensuite les paramètres concernés.

### Plus-values latentes

Les plus-values latentes résultent des fluctuations de la valeur des immobilisations financières FVTOCI, découlant elles-mêmes principalement des variations des taux d'intérêt sur le marché des capitaux. Lors de la vente d'instruments de fonds de tiers, les bénéfices/pertes cumulés sont transférés au compte de résultat. S'agissant des instruments de fonds propres détenus dans la catégorie «FVTOCI par option», il y a reclassement dans les réserves issues des bénéfices à la date de la vente.

### Réserves de couverture

Les réserves de couverture (hedging reserve) incluent les plus-values et moins-values nettes résultant des variations de la valeur de marché de la partie efficace des couvertures du cash-flow (cash flow hedges). Si l'opération de base se réalise, les réserves de couverture sont dissoutes avec effet sur le résultat.

### Réserves issues de la conversion de monnaies

Les réserves issues de la conversion de monnaies incluent les écarts cumulés résultant de la conversion en francs suisses de la monnaie fonctionnelle des comptes des sociétés du groupe, des sociétés associées et des coentreprises à l'étranger. En cas de vente d'une société dont la monnaie fonctionnelle est une monnaie étrangère, les réserves correspondantes sont dissoutes avec effet sur le résultat.

### Autres bénéfices et pertes

Ces réserves comprennent d'autres bénéfices et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, provenant par exemple de sociétés associées et de coentreprises.

## 26.3 | Distribution au propriétaire

Le 3 mai 2022, l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA a décidé de distribuer au propriétaire un montant total de 50 millions de francs (exercice précédent: 50 millions), soit 38,46 francs par action (exercice précédent: 38,46 francs). Le paiement a été effectué le 31 mai 2022.

Pour l'exercice 2022, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA de distribuer un montant de 50 millions de francs. Pour plus de détails, voir les comptes annuels de La Poste Suisse SA.

Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global:

<b>Groupe   Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global</b>		Réévaluation des engagements/actifs de prévoyance en faveur du personnel	Plus-values latentes	Réserves de couverture	Réserves issues de la conversion de monnaies	Autres bénéfices et pertes	Part revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
En millions de CHF	Note								
<b>Etat au 01.01.2021</b>		<b>-790</b>	<b>372</b>	<b>-153</b>	<b>-59</b>	<b>4</b>	<b>-626</b>	<b>-</b>	<b>-626</b>
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	11	2 069	-	-	-	-	2 069	1	2 070
Variation des plus-values latentes sur instruments de fonds propres FVTOCI		-	102	-	-	-	102	-	102
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	-	-	-	-	1	1	-	1
Variation des impôts sur le bénéfice	17	-336	-18	-	-	-	-354	-	-354
<b>Postes non reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>1 733</b>	<b>84</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1 818</b>	<b>1</b>	<b>1 819</b>
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-	-	-	-20	-	-20	-	-20
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	-	-	-	-	0	0	-	0
Variation des plus-values latentes sur instruments de fonds de tiers FVTOCI, net		-	-155	-	-	-	-155	-	-155
Variation des réserves de couverture, net <sup>1</sup>		-	-	74	-	-	74	-	74
Variation des impôts sur le bénéfice	17	-	28	-13	-	-	15	-	15
<b>Postes reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>-</b>	<b>-127</b>	<b>61</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>-86</b>	<b>-</b>	<b>-86</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>1 733</b>	<b>-43</b>	<b>61</b>	<b>-20</b>	<b>1</b>	<b>1 732</b>	<b>1</b>	<b>1 733</b>
<b>Etat au 31.12.2021</b>		<b>943</b>	<b>329</b>	<b>-92</b>	<b>-79</b>	<b>5</b>	<b>1 106</b>	<b>1</b>	<b>1 107</b>
<b>Etat au 01.01.2022</b>		<b>943</b>	<b>329</b>	<b>-92</b>	<b>-79</b>	<b>5</b>	<b>1 106</b>	<b>1</b>	<b>1 107</b>
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel et des actifs de prévoyance en faveur du personnel	11	1 312	-	-	-	-	1 312	1	1 313
Variation des plus-values latentes sur instruments de fonds propres FVTOCI		-	-56	-	-	-	-56	-	-56
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	-	-	-	-	1	1	-	1
Variation des impôts sur le bénéfice	17	-211	9	-	-	-	-202	0	-202
<b>Postes non reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>1 101</b>	<b>-47</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1 055</b>	<b>1</b>	<b>1 056</b>
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-	-	-	42	-	42	0	42
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises	16	-	-	-	-	-4	-4	-	-4
Variation des plus-values latentes sur instruments de fonds de tiers FVTOCI, net		-	-567	-	-	-	-567	-	-567
Variation des réserves de couverture, net <sup>1</sup>		-	-	192	-	-	192	-	192
Variation des impôts sur le bénéfice	17	-	107	-36	3	-	74	-	74
<b>Postes reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>-</b>	<b>-460</b>	<b>156</b>	<b>45</b>	<b>-4</b>	<b>-263</b>	<b>0</b>	<b>-263</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>1 101</b>	<b>-507</b>	<b>156</b>	<b>45</b>	<b>-3</b>	<b>792</b>	<b>1</b>	<b>793</b>
Reclassement des bénéfices actuariels en réserves issues du bénéfice		-1	-	-	-	-	-1	-	-1
<b>Etat au 31.12.2022</b>		<b>2 043</b>	<b>-178</b>	<b>64</b>	<b>-34</b>	<b>2</b>	<b>1 897</b>	<b>2</b>	<b>1 899</b>

<sup>1</sup> Informations complémentaires dans l'état du résultat global consolidé

## 27 | Gestion et examen des risques

### 27.1 | Gestion des risques (Corporate Risk Management)

#### Organisation

La Poste dispose d'un système complet de gestion des risques, dont la conception repose sur la norme ISO 31000:2018. Le champ d'application du système couvre toutes les unités du groupe et unités de fonction de la Poste. Les sociétés du groupe et les sociétés associées sont impliquées dans les processus de gestion des risques des unités du groupe auxquelles elles sont rattachées sur le plan organisationnel. Le Conseil d'administration édicte les directives et les principes d'ordre supérieur régissant le système de gestion des risques, définit la politique de risque de la Poste et valide la stratégie de risque, tandis que la mise en œuvre – autrement dit la gestion des risques proprement dite – incombe à la hiérarchie. Les membres des directions des différentes unités de l'entreprise sont responsables du portefeuille de risques. Il leur incombe à ce titre d'assurer l'identification, l'évaluation et le pilotage des risques par des mesures appropriées.

La Gestion des risques du groupe dirige le processus, développe une méthode de gestion des risques à l'échelle du groupe et s'assure que tous les risques importants pouvant être détectés sont identifiés, intégralement enregistrés dans les systèmes d'analyse et de reporting des risques et documentés dans les rapports destinés à la Direction du groupe et au Conseil d'administration. Il lui incombe également de surveiller les mesures, les contrôles et les limites nécessaires ainsi que l'exposition aux risques.

La Poste tient à disposer d'une vue d'ensemble intégrée de la gestion des risques, raison pour laquelle cette dernière est assurée en réseau avec, par exemple, les unités s'occupant de développement d'entreprise, de comptabilité, de controlling, d'assurances, de sécurité, du système de contrôle interne, de gestion des crises et de révision du groupe, ainsi qu'avec le service spécialisé Compliance. Les fonctions de deuxième ligne de la Poste se soutiennent mutuellement et forment une Assurance Community. Le but est d'échanger régulièrement des informations et des connaissances, ainsi que de coordonner les travaux, la terminologie, la logique d'évaluation, les activités de sensibilisation et les rapports. L'Assurance Community promeut la coordination, l'élaboration de bases communes et l'exploitation des potentiels d'intégration et de synergie.

#### État des risques

Par risque, la Poste entend la possibilité que survienne un événement ou un développement qui aura des répercussions négatives ou positives sur la réalisation des objectifs de l'entreprise. Le risque représente donc un danger (écart négatif par rapport à l'objectif) ou une chance (écart positif par rapport à l'objectif).

Le succès de l'action entrepreneuriale repose sur la prévention ou la gestion adéquate des dangers principaux et sur la saisie des chances qui s'offrent d'accroître la valeur de l'entreprise. L'évaluation des risques a lieu dans le cadre de la planification opérationnelle, pour une période de planification de quatre ans (de 2022 à 2025).

Les cadres dirigeants et les spécialistes évaluent chaque année les risques identifiés (dangers et chances). Cette évaluation est effectuée au moyen d'un scénario du pire cas crédible (dangers) et d'un scénario du meilleur cas crédible (chances), sur la base de données d'événements, d'analyses ou d'estimations d'experts. Le scénario du pire cas crédible représente le pire cas (dangers) et le scénario du meilleur cas crédible le meilleur cas (chances) que l'on puisse envisager de manière réaliste.

L'évaluation des deux scénarios est réalisée à l'aide du modèle de notation en évaluant les paramètres suivants:

- étendue des répercussions cumulées sur un horizon quadriennal, évaluée pour au moins l'un des types de répercussions suivants: finances, réputation, dommages aux personnes/à l'environnement, compliance;
- probabilité de survenance des répercussions cumulées présentées.

À l'aide de la procédure de simulation de Monte-Carlo et compte tenu des corrélations résultant des distributions de probabilité de chaque risque, on calcule la distribution de probabilité de l'ensemble du portefeuille de risques du groupe. Cette distribution permet ensuite de déterminer, sous la forme d'indicateurs de risque, le potentiel de pertes/bénéfices attendu, ainsi que le potentiel de pertes maximal pour un intervalle de confiance de 99%.

Selon les derniers calculs en date, le potentiel de pertes attendu au niveau du groupe pour la période 2022 à 2025 s'élève à 780 millions de francs. Pour ce qui est du potentiel de pertes quadriennal inattendu (VaR 99%) du groupe, il s'élève à 3100 millions de francs. La capacité de risque du groupe est donc garantie. Cela signifie que même en tenant compte d'un écart de cash-flow cumulé inattendu (VaR 99%), il devrait y avoir suffisamment de fonds propres à la fin de la période concernée (2025).

Les dangers principaux sont les risques de transport, l'évolution des résultats de PostFinance, les difficultés de mise en œuvre de la nouvelle stratégie, la violation potentielle des prescriptions et les conséquences d'une grave pandémie. Des effets positifs pourraient en revanche résulter d'optimisations de l'exploitation, de l'acquisition de clients et de la mise en œuvre de projets de transformation.

## 27.2 | Gestion des risques financiers de la logistique

Suite à l'application de la norme IFRS 9 Instruments financiers et compte tenu des modèles économiques fondamentalement différents coexistant au sein du groupe Poste, la présentation de la gestion des risques financiers a lieu en deux parties (Logistique et PostFinance). La partie logistique comprend l'ensemble des activités de la Poste, sans le segment PostFinance.

Le bilan consolidé de la Poste au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 réparti selon les modèles économiques respectifs de la logistique et de PostFinance se présente comme suit:

**Bilan résumé, réparti selon le modèle économique**

En millions de CHF	31.12.2021			31.12.2022		
	PostFinance	Logistique	Groupe	PostFinance	Logistique	Groupe
Avoirs en caisse	1 156	1	1 157	1 327	1	1 328
Créances sur établissements financiers	44 883	1 256	46 139	38 045	1 055	39 100
Créances rémunérées sur clients	910	–	910	607	–	607
Créances résultant de livraisons et prestations	3	664	667	3	688	691
Actifs contractuels	26	209	235	30	309	339
Autres créances	348	407	755	286	565	851
dont instruments financiers	229	166	395	240	159	399
Immobilisations financières	73 390	85	73 475	72 282	206	72 488
Coût amorti	65 158	54	65 212	64 622	141	64 763
FVTPL y compris instruments financiers dérivés	579	30	609	1 309	43	1 352
FVTOCI instruments de fonds propres	300	1	301	246	22	268
FVTOCI instruments de fonds de tiers	7 353	–	7 353	6 105	–	6 105
Autres actifs <sup>1</sup>	1 008	4 051	5 059	972	4 094	5 066
<b>Total des actifs</b>	<b>121 724</b>	<b>6 673</b>	<b>128 397</b>	<b>113 552</b>	<b>6 918</b>	<b>120 470</b>
Fonds des clients (PostFinance)	94 110	–	94 110	89 994	–	89 994
Autres engagements financiers	20 563	1 983	22 546	16 976	1 780	18 756
Engagements envers des établissements financiers	815	403	1 218	1 284	144	1 428
Dérivés	105	–	105	23	0	23
Passifs locatifs	48	683	731	43	736	779
Placement privé	–	810	810	–	775	775
Opérations de mise en pension	19 593	–	19 593	15 626	–	15 626
Autres	2	87	89	–	125	125
Engagements résultant de livraisons et prestations	21	240	261	36	245	281
dont instruments financiers	19	231	250	34	240	274
Autres engagements	80	562	642	76	630	706
dont instruments financiers	4	51	55	7	135	142
Autres passifs <sup>1</sup>	6 950	3 888	10 838	6 470	4 263	10 733
<b>Total des passifs</b>	<b>121 724</b>	<b>6 673</b>	<b>128 397</b>	<b>113 552</b>	<b>6 918</b>	<b>120 470</b>

<sup>1</sup> Les autres actifs et passifs ne sont pas des instruments financiers. Ils sont néanmoins présentés ici pour des raisons de cohérence du bilan.

Les informations relatives à la gestion des risques de PostFinance sont publiées aux [pages 171 ss.](#) Les commentaires ci-après se rapportent à la gestion des risques financiers liés au modèle économique de la logistique.

### Risque de crédit

Le risque de crédit découlant de la fourniture de services logistiques comprend le risque de défaillance sur les avoirs en caisse, les créances sur établissements financiers (avoirs en comptes courants, dépôts à terme), les créances résultant de livraisons et prestations, les actifs contractuels et les autres créances (instruments financiers), ainsi que sur les immobilisations financières évaluées au coût amorti. Le risque de crédit maximal correspond aux montants figurant au bilan ainsi qu'aux montants des garanties fournies.

Les correctifs de valeur requis pour d'éventuelles futures défaillances sur les avoirs en comptes courants, les dépôts à terme et les créances sur établissements financiers sont déterminés compte tenu de l'historique des risques de défaillance ainsi que sur la base d'une estimation de la probabilité de réalisation de risques de défaillance à l'avenir. Le calcul des pertes de crédit attendues dans le modèle économique de la logistique repose sur le même modèle ECL que dans le modèle économique de PostFinance.

La solvabilité des contreparties importantes est surveillée en permanence. Aux fins de la gestion des risques, une limite – recalculée à intervalles réguliers – est fixée pour chaque contrepartie. Les créances à recouvrer auprès des contreparties importantes sont surveillées et documentées en permanence.

Les créances résultant de livraisons et prestations figurant au bilan proviennent en grande partie de la facturation des prestations de Services logistiques fournies aux clients commerciaux. Un contrôle d'adresse est effectué de manière systématique avant l'ouverture automatique de toute nouvelle relation client. S'il apparaît, au moment de l'enregistrement, qu'il faut s'attendre à un volume d'envois déposés important pour un client, la solvabilité est déterminée à l'aide d'un contrôle ad hoc. Une vérification exhaustive de la solvabilité lors de l'ouverture d'une relation client n'est pas applicable dans la pratique. Pour réduire les risques, des limites de crédit standard ou spécifiques au client sont donc fixées dans le système de facturation principal de Services logistiques. Si la limite est dépassée, une notification s'affiche automatiquement. En cas d'irrégularités, l'équipe Débiteurs et Services financiers procède à des clarifications supplémentaires, par exemple au moyen d'une vérification de la solvabilité et, si nécessaire, procède à la modification des modalités de facturation ou de paiement. Si le risque de perte est trop élevé, les prestations ne sont fournies que contre paiement anticipé ou en espèces. Les mesures mentionnées précédemment sont appliquées également lors du suivi périodique des créances ouvertes dans le cadre de procédures de recouvrement ou de la liste des paiements en retard.

Pour déterminer les pertes de crédit attendues sur les créances résultant de livraisons et prestations, les actifs contractuels et les autres créances (instruments financiers), on a recours à l'approche simplifiée admise par IFRS 9: un taux de défaillance historique est calculé chaque année au niveau de l'unité de comptabilisation. Pour tenir compte de l'évolution future de la solvabilité du débiteur, on prend également en considération une prime de risque. Les pertes attendues sur les créances en souffrance sont calculées à l'aide de fourchettes. En cas de retard de paiement de 1 à 90 jours, le correctif de valeur est de 10% au plus du montant de la créance (91 à 180 jours: 75% au plus; 181 à 360 jours: 100% au plus; plus de 360 jours: 100% au plus). Le montant du correctif de valeur est fixé compte tenu des informations sur la morale de paiement et la solvabilité du client fournies par la gestion des recouvrements, ainsi que des informations provenant du service de vente (branche, marché). La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée.

À la date de référence, les correctifs de valeur sur instruments financiers comptabilisés dans le modèle économique de la logistique étaient les suivants:

Logistique   Correctifs de valeur sur instruments financiers	31.12.2021			31.12.2022		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
Avoirs en caisse	1	–	1	1	–	1
Créances sur établissements financiers	1 256	0	1 256	1 055	0	1 055
Créances résultant de livraisons et prestations	670	–6	664	694	–6	688
Actifs contractuels	209	–	209	309	–	309
Autres créances	168	–2	166	161	–2	159
Immobilisations financières						
Coût amorti	54	0	54	142	–1	141
<b>Total instruments financiers</b>	<b>2 358</b>	<b>–8</b>	<b>2 350</b>	<b>2 362</b>	<b>–9</b>	<b>2 353</b>

À la date de référence, les créances en souffrance étaient les suivantes:

Logistique   Créances échues	31.12.2021				31.12.2022			
	1-90 jours	91-180 jours	181-365 jours	> 1 an	1-90 jours	91-180 jours	181-365 jours	> 1 an
En millions de CHF								
Créances résultant de livraisons et prestations	33	2	11	6	34	8	3	11
<b>Total des créances échues</b>	<b>33</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>34</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, les correctifs de valeur sur les créances sur établissements financiers, sur les immobilisations financières évaluées au coût amorti, sur les créances résultant de livraisons et prestations et sur les autres créances (instruments financiers) étaient répartis comme suit entre les niveaux 1 à 3:

Logistique   Correctifs de valeur sur instruments financiers	31.12.2021				31.12.2022			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
En millions de CHF								
ECL sur créances sur établissements financiers	0	-	0	-	0	-	0	-
ECL sur immobilisations financières au coût amorti	0	0	-	-	-1	-1	-	-
<b>Les correctifs de valeur ci-après ont été déterminés selon l'approche simplifiée</b>								
ECL sur créances résultant de livraisons et prestations <sup>1</sup>	-5				-6			
ECL sur autres créances <sup>1</sup>	-2				-2			

<sup>1</sup> Valeur correspondant à la perte attendue sur la durée résiduelle

Les autres créances comprennent également les créances résultant de contrats de paiement par acomptes avec les entrepreneurs CarPostal. Étant donné que le matériel d'exploitation est remis à la valeur nominale conformément aux dispositions de l'Office fédéral des transports (OFT), il correspond à la juste valeur des créances. Il en a été tenu compte lors de la fixation du correctif de valeur.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir entièrement et à temps des obligations de paiement actuelles ou futures. La gestion des liquidités garantit que la Poste dispose à tout moment de liquidités suffisantes pour remplir ses obligations de paiement sans pertes ni atteintes à sa réputation, même en situation de crise.

La liquidité de l'entreprise est surveillée quotidiennement par la trésorerie du groupe et fait l'objet de rapports mensuels à l'intention des décideurs au niveau du groupe. Le cash-flow du groupe donne lieu à une planification trimestrielle. Le montant minimal des liquidités (liquidité minimale/taux d'épuisement des liquidités [cash burn rate]) correspond au total des charges avec effet de trésorerie du mois courant et des deux mois suivants. La planification du cash-flow à court terme est actualisée et surveillée en permanence. Le modèle économique de la logistique présente les échéances d'instruments financiers suivantes:



## Logistique | Échéances des instruments financiers

31.12.2021

En millions de CHF

	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans	Total
<b>Actifs financiers</b>						
Avoirs en caisse	1	–	–	–	–	1
Créances sur établissements financiers	596	380	280	–	–	1 256
Créances résultant de livraisons et prestations	664	0	0	–	–	664
Autres créances	7	24	82	53	–	166
Immobilisations financières						
Coût amorti	0	3	1	25	25 <sup>1</sup>	54
FVTPL y compris instruments financiers dérivés	2	0	9	–	19	30
FVTOCI instruments de fonds propres	–	–	–	–	1	1
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1 270</b>	<b>407</b>	<b>372</b>	<b>78</b>	<b>45</b>	<b>2 172</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Autres engagements financiers						
Engagements envers des établissements financiers	301	100	2	–	–	403
Passifs locatifs	6	107	313	257	–	683
Placement privé <sup>2</sup>	–	35	35	740	–	810
Autres	63	–	21	3	–	87
Engagements résultant de livraisons et prestations	231	0	0	–	–	231
Autres engagements	17	–	17	17	–	51
<b>Total passifs financiers</b>	<b>618</b>	<b>242</b>	<b>388</b>	<b>1 017</b>	<b>–</b>	<b>2 265</b>

<sup>1</sup> Prêt à Asendia Holding SA (voir aussi notes 16.2 Participations dans des sociétés associées et 19 Actifs et passifs financiers)

<sup>2</sup> La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts obligataires contractés par placement privé pour un montant total de 810 millions de francs. Dix tranches au total échéant entre 2022 et 2061 restent dues à de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart, sur le marché des capitaux. Ces placements privés sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 1,05%; fin 2021, leur durée résiduelle moyenne était de dix ans.

## Logistique | Échéances des instruments financiers

31.12.2022

En millions de CHF

	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans	Total
<b>Actifs financiers</b>						
Avoirs en caisse	1	–	–	–	–	1
Créances sur établissements financiers	315	640	100	–	–	1 055
Créances résultant de livraisons et prestations	667	10	11	–	–	688
Autres créances	12	23	77	47	–	159
Immobilisations financières						
Coût amorti	1	1	0	92	47 <sup>1</sup>	141
FVTPL y compris instruments financiers dérivés	1	–	10	–	32	43
FVTOCI instruments de fonds propres	–	–	–	–	22	22
<b>Total actifs financiers</b>	<b>997</b>	<b>674</b>	<b>198</b>	<b>139</b>	<b>101</b>	<b>2 109</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Autres engagements financiers						
Engagements envers des établissements financiers	133	1	2	8	–	144
Dérivés	0	–	–	–	–	0
Passifs locatifs	4	115	337	280	–	736
Placement privé <sup>2</sup>	–	–	35	740	–	775
Autres	2	99	8	16	–	125
Engagements résultant de livraisons et prestations	240	0	0	–	–	240
Autres engagements	31	10	77	17	–	135
<b>Total passifs financiers</b>	<b>410</b>	<b>225</b>	<b>459</b>	<b>1 061</b>	<b>–</b>	<b>2 155</b>

<sup>1</sup> Prêt à Asendia Holding SA (voir aussi notes 16.2 Participations dans des sociétés associées et 19 Actifs et passifs financiers)

<sup>2</sup> La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts obligataires contractés par placement privé pour un montant total de 775 millions de francs. Neuf tranches au total échéant entre 2026 et 2061 restent dues à de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart, sur le marché des capitaux. Le taux d'intérêt moyen de ces placements privés s'élève à 1,06%; fin 2022, leur durée résiduelle moyenne était de 9,5 ans.

**Logistique | Valeur actuelle des engagements de location**

En millions de CHF	31.12.2021			31.12.2022		
	Valeur nominale	Actualisation	Valeur actuelle	Valeur nominale	Actualisation	Valeur actuelle
Echéance de moins de 1 an	124	-11	113	131	-12	119
Echéance de 1 à 5 ans	342	-30	312	369	-32	337
Echéance de plus de 5 ans	317	-59	258	338	-58	280
<b>Total</b>	<b>783</b>	<b>-100</b>	<b>683</b>	<b>838</b>	<b>-102</b>	<b>736</b>

Les autres engagements financiers avec variation du flux de trésorerie des activités de financement (point de vue du groupe) se composent comme suit:

**Groupe | Variations des autres engagements financiers**

En millions de CHF	Engagements envers des établissements financiers	Instruments financiers dérivés	Passifs locatifs	Opérations de mise en pension	Placement privé	Autres <sup>1</sup>	Total <sup>1</sup>
<b>Etat au 01.01.2021</b>	<b>1 090</b>	<b>334</b>	<b>702</b>	<b>22</b>	<b>710</b>	<b>10</b>	<b>2 868</b>
Autres engagements financiers avec variation des flux de trésorerie des activités d'exploitation et des activités d'investissement	530	330	-	22	-	4	886
<b>Autres engagements financiers avec variation du flux de trésorerie des activités de financement au 01.01.2021</b>	<b>560</b>	<b>4</b>	<b>702</b>	<b>-</b>	<b>710</b>	<b>6</b>	<b>1 982</b>
Augmentations avec effet de trésorerie <sup>2</sup>	402	-	-	-	135	55	592
Diminutions avec effet de trésorerie <sup>2</sup>	-561	-	-132	-	-35	-3	-731
Modifications du périmètre de consolidation	4	-	13	-	-	4	21
Ecarts de change	0	-	0	-	-	0	0
Autres variations avec effet de trésorerie	-2	-4	148	-	-	-4	138
<b>Autres engagements financiers avec variation du flux de trésorerie des activités de financement au 31.12.2021</b>	<b>403</b>	<b>-</b>	<b>731</b>	<b>-</b>	<b>810</b>	<b>58</b>	<b>2 002</b>
Autres engagements financiers avec variation des flux de trésorerie des activités d'exploitation et des activités d'investissement	815	105	-	19 593	-	31	20 544
<b>Etat au 31.12.2021</b>	<b>1 218</b>	<b>105</b>	<b>731</b>	<b>19 593</b>	<b>810</b>	<b>89</b>	<b>22 546</b>
<b>Etat au 01.01.2022</b>	<b>1 218</b>	<b>105</b>	<b>731</b>	<b>19 593</b>	<b>810</b>	<b>89</b>	<b>22 546</b>
Autres engagements financiers avec variation des flux de trésorerie des activités d'exploitation et des activités d'investissement	815	105	-	19 593	-	31	20 544
<b>Autres engagements financiers avec variation du flux de trésorerie des activités de financement au 01.01.2022</b>	<b>403</b>	<b>-</b>	<b>731</b>	<b>-</b>	<b>810</b>	<b>58</b>	<b>2 002</b>
Augmentations avec effet de trésorerie <sup>2</sup>	100	-	-	-	-	176	276
Diminutions avec effet de trésorerie <sup>2</sup>	-372	-	-133	-	-35	-103	-643
Modifications du périmètre de consolidation	15	-	37	-	-	2	54
Ecarts de change	0	-	-1	-	-	-5	-6
Autres variations avec effet de trésorerie	-2	-	145	-	0	-23	120
<b>Autres engagements financiers avec variation du flux de trésorerie des activités de financement au 31.12.2022</b>	<b>144</b>	<b>-</b>	<b>779</b>	<b>-</b>	<b>775</b>	<b>105</b>	<b>1 803</b>
Autres engagements financiers avec variation des flux de trésorerie des activités d'exploitation et des activités d'investissement	1 284	23	-	15 626	-	20	16 953
<b>Etat au 31.12.2022</b>	<b>1 428</b>	<b>23</b>	<b>779</b>	<b>15 626</b>	<b>775</b>	<b>125</b>	<b>18 756</b>

<sup>1</sup> Les divers autres engagements financiers incluent des engagements earnout avec variation des flux de trésorerie des activités d'exploitation et des activités d'investissement. Pour l'exercice précédent, ceux-ci ont été présentés par erreur dans les divers autres engagements financiers avec variation du flux de trésorerie des activités de financement. Les valeurs de l'exercice précédent ont été adaptées en conséquence.

<sup>2</sup> Les augmentations et les diminutions avec effet de trésorerie sont désormais présentées séparément. La présentation de l'exercice précédent a été adaptée en conséquence.

La variation des fonds des clients (PostFinance) présentés dans les engagements financiers est comprise dans le flux de trésorerie des activités d'exploitation.

## Risque de change

Le risque de change est surveillé en permanence par la trésorerie du groupe. Il est en outre continuellement réduit au moyen d'opérations de caisse et d'opérations de change à terme. Seuls sont détenus les avoirs en monnaie étrangère nécessaires pour remplir les obligations en devises à court terme. La surveillance est automatisée et assurée quotidiennement, au moyen de soldes transmis en temps réel. Les sociétés du groupe sans liaison automatisée transfèrent immédiatement leurs excédents de liquidités en monnaie étrangère au groupe.

Les bilans des devises ci-dessous présentent l'exposition au risque de change au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022.

Logistique   Instruments financiers par monnaie	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères					Total
		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	
31.12.2021 En millions de CHF							
<b>Actifs</b>							
Avoirs en caisse	1	0	0	–	–	–	1
Créances sur établissements financiers	1 239	1	16	0	0	–	1 256
Créances résultant de livraisons et prestations	602	–	45	0	0	17	664
Autres créances	166	–	–	–	–	–	166
Immobilisations financières							
Coût amorti	4	–	25	25	–	–	54
FVTPL y compris instruments financiers dérivés	17	–	6	8	–	–	31
<b>Fonds de tiers</b>							
Autres engagements financiers							
Engagements envers des établissements financiers	403	–	–	–	–	–	403
Passifs locatifs	683	–	–	–	–	–	683
Placement privé	810	–	–	–	–	–	810
Autres	35	–	52	–	–	–	87
Engagements résultant de livraisons et prestations	185	–	40	2	0	4	231
Autres engagements	45	–	6	–	–	–	51

**Logistique | Instruments financiers  
par monnaie**31.12.2022  
En millions de CHF

	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères					Total
		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	
<b>Actifs</b>							
Avoirs en caisse	1	–	0	–	–	–	1
Créances sur établissements financiers	1 035	–	20	0	0	–	1 055
Créances résultant de livraisons et prestations	623	–	51	0	0	14	688
Autres créances	152	–	6	1	–	–	159
Immobilisations financières							
Coût amorti	21	–	97	23	–	–	141
FVTPL y compris instruments financiers dérivés	17	–	15	11	–	–	43
<b>Fonds de tiers</b>							
Autres engagements financiers							
Engagements envers des établissements financiers	144	–	–	–	–	–	144
Dérivés	0	–	–	–	–	–	0
Passifs locatifs	736	–	–	–	–	–	736
Placement privé	775	–	–	–	–	–	775
Autres	22	–	103	–	–	–	125
Engagements résultant de livraisons et prestations	210	–	20	1	0	9	240
Autres engagements	125	–	10	–	–	–	135

**Risque de taux d'intérêt**

Tous les financements et refinancements sont surveillés quotidiennement et les positions porteuses d'intérêts variables sont répliquées. Les rapports de trésorerie trimestriels incluent le calcul de la valeur actualisée nette (net present value), de la durée et de la variation de valeur en cas de mouvement parallèle de la courbe des taux de 1 point de base (DV01). Le risque de taux d'intérêt est ainsi réduit autant que possible.

**Risque de prix des marchandises**

La gestion des risques identifie, évalue et pilote le risque de prix des marchandises auquel le groupe est exposé. Des risques importants de prix des marchandises sont observés entre autres chez Services logistiques, en raison de la pression sur les marges due à une concurrence croissante dans le secteur des colis, et chez CarPostal, en raison de l'évolution des prix des carburants.

## 27.3 | Gestion des risques de PostFinance

### Modèle économique et profil de risque

PostFinance opère principalement dans les domaines des services de paiement, de l'acceptation de fonds des clients et de la gestion de comptes, y compris les services afférents à cette dernière. Elle pratique en outre le négoce de valeurs mobilières pour le compte de clients, effectue des placements en son nom propre et fournit d'autres services financiers sur mandat de tiers. Ce modèle économique expose PostFinance à certains risques. Si ces risques se réalisent, il peut en résulter des pertes ou des écarts à la baisse par rapport au résultat attendu.

Compte tenu de son modèle économique, PostFinance définit trois catégories de risques:

- **les risques financiers**, qui couvrent le risque de subir des pertes inattendues dans les activités de placement et de dépôt. PostFinance distingue en l'occurrence les risques de taux d'intérêt, de marché, de crédit et de liquidité;
- **les risques stratégiques**, qui couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus;
- **les risques opérationnels**, qui couvrent le risque de devoir faire face à des coûts inattendus ou à des événements indésirables (p. ex. événements nuisant à la réputation ou infractions à la compliance) dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Font également partie des risques opérationnels les risques liés au reporting financier.

### Gouvernance et rapports

Sur le plan formel, le pilotage, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel COSO II et sur le concept dit des «trois lignes de défense». Le référentiel COSO II intègre la gestion, le contrôle et la surveillance des risques. PostFinance observe en outre la norme ISO 31000.

Le Conseil d'administration arrête la politique de risque et les principes de la gestion des risques. Il est également responsable de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace, ainsi que de la création d'un environnement de risque et de contrôle approprié au sein de PostFinance. De plus, le Conseil d'administration définit la propension au risque de PostFinance, autrement dit détermine l'ensemble des risques que cette dernière est disposée à courir. La propension au risque doit prendre en considération les risques stratégiques, financiers et opérationnels et être compatible avec la capacité de risque de l'entreprise. La capacité de risque découle quant à elle des exigences légales et réglementaires en vigueur, dont le respect permet à PostFinance de continuer à exister. Enfin, la propension au risque doit également tenir compte des directives et des lignes directrices du propriétaire.

Le Conseil d'administration et tous ses comités (Risk; Audit & Compliance; Technologies de l'information et numérisation; Organisation, Nomination & Remuneration) sont tenus d'appliquer les principes régissant les risques. Les comités Risk et Audit & Compliance jouent à cet égard un rôle particulier, car ils exercent une fonction de surveillance explicite au niveau du Conseil d'administration, le comité Risk se concentrant en particulier sur les risques financiers et le comité Audit & Compliance sur les risques non financiers.

Il incombe au comité directeur de PostFinance d'appliquer les directives du Conseil d'administration en matière de gestion et de surveillance des risques dans le cadre des première et deuxième lignes de défense, ainsi que d'assurer le respect de la capacité de risque et de la propension au risque. Il lui revient également d'appliquer les directives du Conseil d'administration concernant la mise en place, le maintien et le réexamen régulier des activités de contrôle ainsi que des unités de contrôle. De plus, le comité directeur est responsable de la gestion active des risques financiers, stratégiques et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques à l'échelle de l'établissement appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Le Chief

Risk Officer (CRO) est membre du comité directeur. Il répond du fait que les instances de contrôle placées sous sa direction remplissent les tâches qui leur incombent.

Les unités de la première ligne de défense assument la responsabilité principale des risques liés à leur secteur et remplissent leur fonction de contrôle de la gestion des risques en procédant en particulier à l'identification, à la mesure, au pilotage, à la surveillance et au reporting de ces risques. Ce faisant, elles observent les directives des première et deuxième lignes de défense et consignent l'intégralité de leurs risques et de leurs contrôles dans l'inventaire des risques et des contrôles, en veillant à ce que cet inventaire soit toujours à jour. La première ligne de défense inclut des unités avec responsabilité des résultats et des unités sans responsabilité directe des résultats, qui ont par exemple pour fonction d'assurer le support d'autres unités ou du comité directeur. Ainsi, l'unité Risk Management soutient les instances décisionnelles dans le pilotage et la surveillance des risques financiers au niveau de l'ensemble du bilan. Elle identifie, modélise et mesure les risques financiers courus par PostFinance, propose des mesures de pilotage axées sur le risque et le rendement, surveille leur efficacité et en rend régulièrement compte aux instances décisionnelles. L'unité Compliance Services assure quant à elle le respect des dispositions légales ainsi que des directives de la deuxième ligne de défense dans les activités opérationnelles ainsi qu'au niveau des interfaces clientèle. Enfin, l'unité Security s'occupe du pilotage des risques de sécurité au niveau opérationnel.

Les unités de la deuxième ligne de défense surveillent la gestion des risques de la première ligne de défense en toute indépendance et s'assurent ainsi à l'échelle de l'entreprise que tous les risques sont adéquatement identifiés, mesurés, pilotés, surveillés et rapportés. Elles édictent en outre des directives visant à garantir que les prescriptions internes et externes sont respectées et définissent des méthodes et des processus applicables à la gestion des risques.

Chez PostFinance, ce sont les unités Governance, Compliance et Risk Control qui remplissent les fonctions de la deuxième ligne de défense, en qualité d'instances de contrôle. L'indépendance des unités de la deuxième ligne de défense vis-à-vis de celles de la première ligne est garantie sur le plan organisationnel par le fait qu'elles sont rattachées à l'unité du CRO.

L'unité Risk Control surveille de manière indépendante tous les risques qui ne sont pas surveillés par les unités Compliance ou Governance. Sont concernés en particulier les risques financiers, opérationnels, sécuritaires et stratégiques. Risk Control surveille donc en permanence l'état de ces risques, examine les processus centraux de gestion des risques, les méthodes de mesure et d'évaluation des risques ainsi que les systèmes de surveillance des risques de la première ligne de défense et contrôle qu'ils sont correctement mis en œuvre et appliqués. Risk Control définit en outre des directives et des processus appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de surveillance des risques courus par PostFinance. Risk Control met à disposition un système approprié de tenue d'un inventaire présentant tous les risques, les stratégies de maîtrise des risques, les contrôles et les événements. De plus, en tant qu'unité de la deuxième ligne de défense, Risk Control veille à ce que les unités de la première ligne de défense tiennent l'inventaire de manière à ce qu'il soit toujours complet et à jour et effectue continuellement des contrôles de plausibilité de l'inventaire quant à son exhaustivité et son exactitude.

L'unité Compliance surveille de manière indépendante que les prescriptions légales, réglementaires et internes concernant le blanchiment d'argent, la compliance fiscale et la fourniture de services financiers sont respectées. L'unité Governance surveille quant à elle que les collaborateurs observent l'ensemble des règles de gouvernance et de comportement.

En tant qu'instances de contrôle indépendantes, les unités de la deuxième ligne de défense surveillent le profil de risque actuel de PostFinance à l'aide d'instruments appropriés, établissent une vue d'ensemble centralisée de son évolution et la présentent conjointement au moins une fois par trimestre au comité directeur et au Conseil d'administration. De plus, elles portent tout état de fait de portée majeure immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration, dans un rapport ad hoc. Risk Control coordonne les activités de reporting de toutes les unités remplissant une fonction dans la deuxième ligne de défense.

En tant qu'élément de la troisième ligne de défense, l'unité Révision interne assure la surveillance des première et deuxième lignes de défense et rend compte directement au Conseil d'administration de PostFinance.

## Méthodes de mesure des risques

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs	Méthode de description et de pilotage du risque
<b>Risques financiers</b>		
– Risque de crédit	Pertes résultant de la dégradation de la solvabilité ou de la défaillance de contreparties	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque  Limites de concentrations, de structures de notation et de portefeuilles par pays, ainsi que limites nominales au niveau des contreparties; pilotage du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits
– Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur actuelle des capitaux propres à la suite de variations des taux d'intérêt du marché  Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps	Limites de sensibilité absolue et relative des capitaux propres  Réalisation d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes
– Risque de liquidité	Insolvabilité	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR) et de ratio structurel de liquidité à long terme (net stable funding ratio, NSFR)  Détention d'une réserve de liquidités destinée à couvrir les exigences de liquidités en cas de crise
– Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat ainsi que les réserves OCI	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque  Limites de valeur à risque (VàR) pour les effets de la valeur de marché sur le compte de résultat et sur les capitaux propres
<b>Risques stratégiques</b>		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant de la non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel.  Surveillance de l'évolution des risques stratégiques principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.
<b>Risques opérationnels</b>		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant d'événements dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel.  Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour les risques opérationnels principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.

PostFinance mesure et surveille les risques financiers au niveau de chaque portefeuille ainsi qu'à celui du bilan dans son ensemble. La délimitation des risques est assurée à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, Risk Management a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes. Concrètement, ces méthodes sont fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les revenus), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des modèles stochastiques visant à déterminer les indicateurs de risque relatifs à la valeur à risque et à la perte attendue (expected shortfall) (p. ex. pour mesurer le risque de marché ou pour quantifier le risque de concentration économique dans

le portefeuille de crédits). L'objectif prioritaire de la mesure des risques est de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

Tous les risques de PostFinance sont évalués à l'aide d'un scénario du pire cas crédible. Il s'agit en l'occurrence d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste, se rapportant au risque concerné. Ce scénario est assorti d'une probabilité de survenance ainsi que d'une estimation de l'étendue du dommage du point de vue quantitatif et/ou qualitatif. Cette estimation est effectuée aussi bien pour le risque brut que pour le risque résiduel, c'est-à-dire le risque subsistant après la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise du risque concerné. Chaque risque est évalué en fonction d'une valeur seuil déterminant s'il doit être répertorié et faire l'objet de mesures de contrôle. La fixation d'une limite d'acceptabilité pour chaque risque permet en outre d'avoir connaissance du risque et de l'autoriser en fonction de son niveau, ainsi que de mettre en œuvre la stratégie de maîtrise du risque correspondante. À l'échelon supérieur, le Conseil d'administration et le comité directeur définissent, selon une approche descendante et sur la base de l'inventaire des risques, les risques principaux ayant une importance cruciale pour PostFinance et auxquels le management doit être particulièrement attentif. La mesure des risques opérationnels principaux est assurée par agrégation des différents groupes de risques spécifiques. Les risques principaux et les positions de risque agrégées sont assortis d'un niveau d'alerte dont le dépassement déclenche l'information immédiate du Conseil d'administration.

## Tests de résistance

Afin d'identifier les développements particulièrement menaçants pour PostFinance, l'unité Risk Management réalise régulièrement des tests de résistance inversés. Ces tests permettent d'identifier les scénarios dans lesquels un niveau de risque prédéfini est atteint, compte tenu d'hypothèses très défavorables. Leurs résultats sont régulièrement discutés au sein du Conseil d'administration et du comité directeur.

L'unité Risk Control se sert des tests de résistance non seulement dans une perspective de pilotage des risques, mais également à des fins de surveillance, notamment pour identifier les (nouveaux) risques importants, repérer les concentrations de risques et contrôler l'adéquation de la propension au risque dans des situations de crise.

## Gestion des risques financiers de PostFinance

Une vue d'ensemble de la répartition des instruments financiers figurant au bilan consolidé de la Poste au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 entre les modèles économiques respectifs de PostFinance et de la logistique (autres sociétés) est présentée aux [pages 163 ss.](#)

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers ci-après.

## Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat, effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances. Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des dépôts des clients non échus, sans engagements fermes concernant les taux d'intérêt. Les engagements concernant les taux d'intérêt sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplcation, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité de leurs marges d'intérêts. Les variations de volume à court terme sont couvertes par un volant de liquidité supplémentaire. Les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux sont fixées en fonction de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, ce qui définit du même coup la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.



La sensibilité de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification adverse de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs).

#### PostFinance | Variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Aplatissement de la courbe selon circ. FINMA 2019/2 <sup>1</sup>	-279	
Déplacement bref vers le haut selon circ. FINMA 2019/2 <sup>1</sup>		-242

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée à l'aide des six scénarios standardisés de choc de taux d'intérêt selon la circulaire FINMA 2019/2 «Risques de taux – banques». Le scénario présenté est celui qui entraîne la variation négative la plus importante de la valeur actuelle des fonds propres à la date de référence.

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence, en cours d'exercice, à des simulations de rendement dynamiques pour un large éventail de scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplification, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. Les simulations de rendement dynamiques sont réalisées par l'unité Risk Management. Des propositions de pilotage sont élaborées sur la base des résultats des simulations et régulièrement discutées avec le comité directeur.

## Risque de crédit

PostFinance SA dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013. Elle n'a toutefois pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements pour ce qui est des secteurs, des pays et des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Une part importante des fonds des clients est en outre déposée auprès de la BNS, en tant qu'avoirs en compte de virement. Au 31 décembre 2022, ces avoirs s'élevaient à 35 240 millions de francs (exercice précédent: 44 835 millions).

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Une forte dégradation de la solvabilité d'une contrepartie peut en outre contraindre son créancier à opérer des correctifs de valeur supplémentaires. Le risque de crédit croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Pour limiter l'exposition globale au risque de crédit, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé. Il émet en outre les directives relatives à la structure de notation des placements, limite les risques pays potentiels et délègue la compétence de valider les limites de contrepartie importantes au comité Risk. Les placements ne peuvent être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité soit de qualité «investment grade».

Outre les limites de portefeuille définies par le Conseil d'administration, le comité directeur limite également le risque de crédit inhérent aux activités de placement au moyen de limites de contrepartie et d'autres directives de pilotage.

Les directives relatives aux limites de contrepartie reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées, ainsi que sur les systèmes internes de limites, avec également la prise en compte de critères environnementaux,

sociaux et de gouvernance (critères ESG). Ces critères ESG incluent l'analyse et la prise en compte des risques financiers liés au climat. PostFinance publie dans un rapport séparé des informations sur les risques financiers liés au climat auxquels elle est exposée. Dans ces systèmes de limites, les notations publiquement accessibles sont examinées de manière critique moyennant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative axée sur les risques d'indicateurs de bilan et d'indicateurs d'alerte précoces, puis des limites sont fixées compte tenu du portefeuille existant. Le développement et l'application des systèmes internes de limites sont placés sous la responsabilité de l'unité Risk Management. Ces systèmes doivent cependant être soumis au comité directeur aux fins de validation au moins une fois par année. Les variations de la solvabilité de contreparties ou celles d'indicateurs importants ou encore de critères ESG entraînent l'adaptation immédiate des directives applicables. Le respect des directives en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié par l'unité Trésorerie avant chaque opération.

Les limites de portefeuille et de contrepartie sont fixées compte tenu du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits. Pour mesurer ce risque, PostFinance se sert d'un modèle de portefeuille de crédits qui quantifie le risque de crédit dans le portefeuille moyennant la prise en compte d'effets de corrélation. Sur la base des indicateurs de risque modélisés (perte attendue et risques correspondants découlant de sous-portefeuilles), il est alors possible de fixer des limites et d'édicter des directives de pilotage qui améliorent l'efficacité du portefeuille tout en jugulant le risque de concentration.

La large diversification des placements financiers pour ce qui est des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Le tableau ci-après présente une vue d'ensemble des trois principales contreparties au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022.

#### PostFinance | Composition des principales contreparties <sup>1</sup>

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA, Zurich	9 431	9 131
Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	8 321	8 263
Confédération suisse, Berne	1 819	4 786

<sup>1</sup> Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale.

Le pilotage des risques pays est assuré moyennant la fixation de limites applicables aux divers portefeuilles nationaux. Ces limites favorisent une large diversification des placements financiers opérés à l'étranger. Le tableau ci-après présente une vue d'ensemble des trois principales expositions par pays au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022.

#### Composition des principales expositions par pays <sup>1</sup>

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Suisse	44 445	47 731
Etats-Unis	5 980	5 720
Canada	3 413	2 943

<sup>1</sup> Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale.

L'unité Risk Management informe le comité directeur mensuellement sur le niveau des risques par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage des dépassements de limites qui se produisent à la suite de l'adaptation de limites de contrepartie.

En tant qu'éléments faisant partie intégrante du pilotage du risque de crédit, les systèmes de limites sont régulièrement examinés par Risk Control.

Le risque de crédit lié aux opérations clients est peu important chez PostFinance et résulte de l'offre de découverts de compte en relation avec le trafic des paiements et de celle de cartes de crédit. Ce risque est identifié et surveillé à l'aide de processus spécifiques aux produits concernés. Le comité directeur émet des directives générales relatives à l'examen des crédits et fixe les compétences en matière d'autorisation des limites.

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées si ce risque se concrétise. Les concentrations résultant des sûretés remises (à l'exception des sûretés en espèces) sont mesurées et surveillées et font l'objet de rapports mensuels destinés au comité directeur. Ces rapports incluent une évaluation des concentrations du point de vue du risque de corrélation (wrong-way risk) ainsi que des propositions de pilotage des concentrations identifiées.

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB) depuis juin 2008 et avec la Banque Valiant SA depuis 2010. Ce risque est entièrement supporté par les banques partenaires.

### Dépréciations et analyse des pertes attendues

À la date de référence, les correctifs de valeur sur instruments financiers comptabilisés dans le modèle économique de PostFinance étaient les suivants:

PostFinance   Correctifs de valeur sur instruments financiers	31.12.2021			31.12.2022		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
Avoirs en caisse	1 156	–	1 156	1 327	–	1 327
Créances sur établissements financiers	44 929	–46	44 883	38 091	–46	38 045
Créances rémunérées sur clients	918	–8	910	614	–7	607
Créances résultant de livraisons et prestations	3	–	3	3	–	3
Actifs contractuels	26	–	26	30	–	30
Autres créances	229	0	229	240	0	240
Immobilisations financières						
Coût amorti	65 186	–28	65 158	64 649	–27	64 622
FVTOCI instruments de fonds de tiers	7 353	–5 <sup>1</sup>	7 353	6 105	–4 <sup>1</sup>	6 105
<b>Total instruments financiers</b>	<b>119 800</b>	<b>–87</b>	<b>119 718</b>	<b>111 059</b>	<b>–84</b>	<b>110 979</b>

1 Le correctif de valeur est saisi et actualisé dans les autres éléments du résultat global.

Les dépréciations sont déterminées sur la base du modèle des pertes de crédit attendues (expected credit loss, ECL). Conformément aux dispositions d'IFRS 9, cette approche est de type prospectif et le calcul intègre les attentes relatives à l'évolution future du cycle conjoncturel.

Pour déterminer les pertes de crédit attendues sur les créances résultant de livraisons et prestations, sur les actifs contractuels et sur les autres créances, on a recours à l'approche simplifiée admise par IFRS 9, comme indiqué plus haut en relation avec le modèle économique de la logistique. Dans le modèle économique de PostFinance, les dépréciations sont globalement insignifiantes.

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, les créances sur établissements financiers, les créances rémunérées ainsi que les immobilisations et les garanties financières réparties selon les niveaux ECL se présentaient comme suit:

## PostFinance | Analyse des pertes attendues

31.12.2021

31.12.2022

En millions de CHF	31.12.2021			Total	31.12.2022			Total
	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)		Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	
<b>Coût amorti</b>								
Créances sur établissements financiers	44 883	–	46	44 929	38 045	–	46	38 091
Correctifs de valeur	–	–	–46	–46	0	–	–46	–46
<b>Valeur comptable</b>	<b>44 883</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>44 883</b>	<b>38 045</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>38 045</b>
Créances rémunérées sur clients	907	4	7	918	605	3	6	614
Correctifs de valeur	–2	–2	–4	–8	–3	–1	–3	–7
<b>Valeur comptable</b>	<b>905</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>910</b>	<b>602</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>607</b>
Obligations et prêts								
AAA à AA–	46 044	–	–	46 044	44 779	–	–	44 779
A+ à A–	13 507	–	–	13 507	14 343	–	–	14 343
BBB+ à BBB–	5 486	–	–	5 486	5 395	–	–	5 395
BB+ à B–	36	0	–	36	42	0	–	42
Sans notation	103	–	10	113	79	–	11	90
<b>Total</b>	<b>65 176</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>65 186</b>	<b>64 638</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>64 649</b>
Correctifs de valeur	–18	0	–10	–28	–16	0	–11	–27
<b>Valeur comptable</b>	<b>65 158</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>65 158</b>	<b>64 622</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64 622</b>
<b>FVTOCI</b>								
Instruments de fonds de tiers								
AAA à AA–	1 946	–	–	1 946	1 946	–	–	1 946
A+ à A–	3 940	–	–	3 940	3 132	–	–	3 132
BBB+ à BBB–	1 467	–	–	1 467	1 027	–	–	1 027
<b>Valeur comptable</b>	<b>7 353</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>7 353</b>	<b>6 105</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6 105</b>
Correctifs de valeur	–5	–	–	–5	–4	–	–	–4
<b>Garanties financières</b>								
Garanties financières	86	–	–	86	63	–	–	63
Provisions pour pertes attendues	0	–	–	0	0	–	–	0

Les perspectives de l'économie peuvent avoir un impact sur la qualité de crédit des obligations et des créances. Au début de l'année 2022, les prévisions quant à la croissance étaient positives, portées par la reprise post-pandémie. Toutefois, en raison de la guerre en Ukraine, de la crise énergétique et de l'inflation, elles ont été revues à la baisse, notamment au second semestre. Néanmoins, il n'y a pas de récession attendue en Suisse. Les répercussions sur l'état des pertes attendues sur immobilisations financières et créances demeurent incertaines. Les transferts entre les trois niveaux ont été insignifiants. L'actualisation des paramètres du modèle appliqué pour les pertes attendues sur immobilisations financières et créances se traduit par une diminution de 1,5 million de francs des correctifs de valeur nécessaires pour l'exercice sous revue.

### Compensations potentielles d'actifs et de passifs financiers

Il n'y a pas eu de compensations. Le tableau ci-après présente les actifs et les passifs financiers qui, au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, étaient soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou d'autres accords comparables. Pour ce qui est des opérations de mise en pension et de prise en pension, sont utilisés aussi bien le contrat-cadre suisse pour opérations de repo (version multilatérale) que le contrat sur l'exécution d'opérations de repo (Agreement on the Settlement of Repo Transactions, ou Triparty Service Agreement). Pour les opérations de prêt de titres, il existe aussi un contrat-cadre ainsi que des contrats de gestion tripartite des sûretés (Triparty Collateral Management, TCM) entre SIX Group SA, des parties tierces et PostFinance.

PostFinance   Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec passifs financiers	Actifs financier saprès compensation (net)	Passifs financiers	Sûretés obtenues	
31.12.2021, en millions de CHF						
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement positive	451	–	451	–	– 365	86

PostFinance   Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Passifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Passifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Passifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec actifs financiers	Passifs financiers après compensation (net)	Actifs financiers	Sûretés fournies	
31.12.2021, en millions de CHF						
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement négative	105	–	105	–	– 15	90
Opérations de mise en pension	19 593	–	19 593	–	– 19 595	–
Prêts de titres et accords similaires	3 339	–	3 339	–	– 3 532	–

PostFinance   Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec passifs financiers	Actifs financiers après compensation (net)	Passifs financiers	Sûretés obtenues	
31.12.2022, en millions de CHF						
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement positive	1 179	–	1 179	–	– 115	1 064
Opérations de prise en pension	10	–	10	–	– 10	–

PostFinance   Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Passifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Passifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Passifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec actifs financiers	Passifs financiers après compensation (net)	Actifs financiers	Sûretés fournies	
31.12.2022, en millions de CHF						
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement négative	23	–	23	–	– 2	21
Opérations de mise en pension	15 626	–	15 626	–	– 15 673	–
Prêts de titres et accords similaires	1 658	–	1 658	–	– 1 768	–

**Transferts d'actifs financiers**

Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Les titres transférés en tant que sûretés lors d'opérations de mise en pension continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les instruments financiers prêtés lors d'opérations de prêt de titres continuent aussi à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

Des immobilisations financières sont gagées en relation avec des opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres à hauteur des montants suivants:

**PostFinance | Opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres**

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Créances pour dépôts en espèces dans opérations de prise en pension	–	10
dont saisies en créances sur établissements financiers	–	10
<b>Engagements</b>		
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de mise en pension	19 593	15 626
dont saisis en engagements/autres engagements financiers	19 593	15 626
<b>Couverture des titres</b>		
Propres titres prêtés ou titres mis à disposition comme sûretés pour des titres empruntés lors d'opérations de mise en pension	22 934	17 331
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restrictions	3 338	1 658
dont saisis dans immobilisations financières détenues au coût amorti	3 337	1 627
dont saisis dans immobilisations financières FVTOCI instruments de fonds de tiers	1	31
Titres empruntés ou titres obtenus comme sûretés pour des titres prêtés lors d'opérations de prêt de titres et de prise en pension	3 532	1 768

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement actuelles ou futures en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré avec différents horizons temporels: un jour, un mois et à long terme. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volumes de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volumes de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

S'agissant de garantir la liquidité avec un horizon d'un mois, on mesure et limite un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR).

### PostFinance | Liquidité avec un horizon à court terme

En pour cent	31.12.2021	31.12.2022
Ratio de liquidité à court terme	156%	155%

Pour garantir la liquidité avec un horizon un peu plus lointain, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité. La stabilité du financement à long terme, autrement dit avec un horizon d'un an, est garantie sur la base du ratio structurel de liquidité à long terme (net stable funding ratio, NSFR).

### PostFinance | Financement stable à long terme

En pour cent	31.12.2021	31.12.2022
Ratio structurel de liquidité à long terme	170%	168%

Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Le tableau ci-après présente une analyse des actifs et des passifs financiers en fonction de leur durée résiduelle au jour de clôture du bilan.

### PostFinance | Echéances

31.12.2021  
En millions de CHF

	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Actifs financiers</b>					
Avoirs en caisse	1 156	–	–	–	1 156
Créances sur établissements financiers	44 929	–	–	–	44 929
Créances rémunérées sur clients	918	–	–	–	918
Immobilisations financières (sans dérivés)					
Coût amorti	1 735	6 199	31 683	25 344	64 961
FVTOCI instruments de fonds de tiers	129	966	4 972	1 122	7 189
FVTPL instruments de fonds de tiers	–	0	1	–	1
<b>Total des actifs financiers non dérivés</b>	<b>48 867</b>	<b>7 165</b>	<b>36 656</b>	<b>26 466</b>	<b>119 154</b>
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–4 878	–927	–3	–	–5 808
Entrées	4 952	942	3	–	5 897
Instruments financiers dérivés pour sûretés (gestion des risques)					
Sorties	–142	–91	–245	–1 946	–2 424
Entrées	128	26	59	1 894	2 107
<b>Total des actifs financiers dérivés</b>	<b>60</b>	<b>–50</b>	<b>–186</b>	<b>–52</b>	<b>–228</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Comptes postaux	67 186	–	–	–	67 186
Comptes d'épargne et de placement	26 901	–	–	–	26 901
Obligations de caisse pour clients	1	1	6	–	8
Placements sur le marché monétaire pour clients	15	–	–	–	15
<b>Total des fonds des clients</b>	<b>94 103</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>94 110</b>
Engagements envers des établissements financiers	813	2	–	–	815
Autres engagements financiers	2	9	19	20	50
Opérations de mise en pension	19 593	–	–	–	19 593
<b>Total des autres engagements financiers (sans dérivés)</b>	<b>20 408</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>20 458</b>
Garanties financières irrévocables	9	24	32	21	86
Engagements de crédit irrévocables	–	0	0	317	317
<b>Total des postes hors bilan</b>	<b>9</b>	<b>24</b>	<b>32</b>	<b>338</b>	<b>403</b>
<b>Total des passifs financiers non dérivés</b>	<b>114 520</b>	<b>36</b>	<b>57</b>	<b>358</b>	<b>114 971</b>
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–734	–96	–3	–	–833
Entrées	729	95	3	–	827
Instruments financiers dérivés pour sûretés (gestion des risques)					
Sorties	–57	–222	–406	–1 263	–1 948
Entrées	42	201	299	1 138	1 680
<b>Total des passifs financiers dérivés</b>	<b>–20</b>	<b>–22</b>	<b>–107</b>	<b>–125</b>	<b>–274</b>



**PostFinance | Échéances**

31.12.2022  
En millions de CHF

	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Actifs financiers</b>					
Avoirs en caisse	1 327	–	–	–	1 327
Créances sur établissements financiers	38 091	–	–	–	38 091
Créances rémunérées sur clients	615	–	–	–	615
Immobilisations financières (sans dérivés)					
Coût amorti	2 238	7 054	31 187	24 023	64 502
FVTOCI instruments de fonds de tiers	231	1 100	3 944	1 232	6 507
FVTPL instruments de fonds de tiers	0	0	3	–	3
<b>Total des actifs financiers non dérivés</b>	<b>42 502</b>	<b>8 154</b>	<b>35 134</b>	<b>25 255</b>	<b>111 045</b>
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–3 852	–717	–20	–	–4 589
Entrées	3 918	734	20	–	4 672
Instruments financiers dérivés pour sûretés (gestion des risques)					
Sorties	–146	–93	–263	–2 831	–3 333
Entrées	129	41	147	2 816	3 133
<b>Total des actifs financiers dérivés</b>	<b>49</b>	<b>–35</b>	<b>–116</b>	<b>–15</b>	<b>–117</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Comptes postaux	63 755	–	–	–	63 755
Comptes d'épargne et de placement	25 184	–	–	–	25 184
Obligations de caisse pour clients	1	2	8	0	11
Placements sur le marché monétaire pour clients	–	1 044	–	–	1 044
<b>Total des fonds des clients</b>	<b>88 940</b>	<b>1 046</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>89 994</b>
Engagements envers des établissements financiers	1 284	–	–	–	1 284
Autres engagements financiers	1	7	15	19	42
Opérations de mise en pension	15 626	–	–	–	15 626
<b>Total des autres engagements financiers (sans dérivés)</b>	<b>16 911</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>16 952</b>
Garanties financières irrévocables	5	31	14	13	63
Engagements de crédit irrévocables	–	10	0	208	218
<b>Total des postes hors bilan</b>	<b>5</b>	<b>41</b>	<b>14</b>	<b>221</b>	<b>281</b>
<b>Total des passifs financiers non dérivés</b>	<b>105 856</b>	<b>1 094</b>	<b>37</b>	<b>240</b>	<b>107 227</b>
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–1 971	–465	–20	–	–2 456
Entrées	1 954	461	20	–	2 435
Instruments financiers dérivés pour sûretés (gestion des risques)					
Sorties	–51	–137	–	–	–188
Entrées	50	135	–	–	185
<b>Total des passifs financiers dérivés</b>	<b>–18</b>	<b>–6</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>–24</b>

**PostFinance | Valeur actuelle  
des engagements de location**

En millions de CHF	31.12.2021			31.12.2022		
	Valeur nominale	Actualisation	Valeur actuelle	Valeur nominale	Actualisation	Valeur actuelle
Echéance de moins de 1 an	10	-1	9	9	-1	8
Echéance de 1 à 5 ans	21	-2	19	17	-2	15
Echéance de plus de 5 ans	37	-17	20	36	-17	19
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>-20</b>	<b>48</b>	<b>62</b>	<b>-20</b>	<b>42</b>

**Risque de marché**

PostFinance n'a pas de portefeuille de négoce et suit, pour déterminer les fonds propres minimaux requis pour couvrir le risque de marché, l'approche standard conforme à l'article 86 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Pour limiter l'exposition au risque de marché, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé.

Dans le modèle économique de PostFinance, le risque de marché s'exprime dans le compte de résultat et dans les autres éléments du résultat global (OCI) par une volatilité accrue pour les échéances les plus courtes. PostFinance est exposée au risque de marché pour deux raisons différentes:

- les positions en monnaie étrangère ouvertes et les fluctuations de valeur des dérivés de change influencent la volatilité du compte de résultat (risque de change);
- les fluctuations de valeur des instruments qui sont portés au bilan à la juste valeur (p. ex. positions en actions, fonds de placement dans le portefeuille bancaire, positions à revenu fixe disponibles à la vente et instruments de couverture afférents) influencent la volatilité des autres éléments du résultat global et éventuellement du compte de résultat.

Le risque de marché est modélisé au moyen de la valeur à risque (VàR) et limité par le Conseil d'administration, au niveau du compte de résultat comme à celui des autres éléments du résultat global. Pour mesurer le risque de marché, on associe à chaque position les facteurs de risque ayant une influence sur la valeur actuelle de la position. Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position. À cet effet, il faut définir une relation fonctionnelle entre la valeur de la position et les facteurs de risque concernés. Tous les facteurs de risque importants font l'objet d'une détermination de la stochasticité sur les 250 jours à venir à l'aide d'hypothèses de distribution des probabilités. Le calibrage des distributions de probabilités repose sur l'utilisation de séries temporelles de données du marché. À l'aide de la relation fonctionnelle définie entre la position du portefeuille et les facteurs de risque, il est alors possible de déterminer la distribution des variations des autres éléments du résultat global IFRS et du compte de résultat IFRS sur une année. La VàR est ensuite déterminée en calculant le quantile à 95%. L'unité Risk Management mesure le risque de marché sur une base hebdomadaire, informe le comité directeur du niveau du risque par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage.

Le tableau ci-après présente le risque de marché calculé au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022.

**PostFinance | Valeur à risque résultant du risque de marché**

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
<b>Valeur à risque compte de résultat agrégée</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
Valeur à risque compte de résultat due au risque de change	3	5
Valeur à risque compte de résultat due au risque de cours des actions	-	-
Valeur à risque compte de résultat due au risque de spread de crédit	5	4
Valeur à risque compte de résultat due au risque de taux d'intérêt	1	2
<b>Valeur à risque OCI agrégée</b>	<b>204</b>	<b>171</b>
Valeur à risque OCI due au risque de change	0	0
Valeur à risque OCI due au risque de cours des actions	22	15
Valeur à risque OCI due au risque de spread de crédit	90	83
Valeur à risque OCI due au risque de taux d'intérêt	92	73

Le tableau ci-après présente l'exposition au risque de change dans le modèle économique de PostFinance au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022:

PostFinance   Instruments financiers par monnaie	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères				Total
		EUR	USD	GBP	Autres	
31.12.2021 En millions de CHF						
<b>Actifs</b>						
Avoirs en caisse	1 068	88	–	–	–	1 156
Créances sur établissements financiers	44 855	10	3	1	14	44 883
Créances rémunérées sur clients	899	7	4	0	0	910
Créances résultant de livraisons et prestations	3	–	–	–	–	3
Autres créances	148	48	29	–	4	229
Immobilisations financières						
Coût amorti	56 742	5 000	2 766	–	650	65 158
FVTOCI instruments de fonds de tiers	–	5 679	1 623	–	51	7 353
<b>Fonds de tiers</b>						
Fonds des clients (PostFinance)	91 234	2 284	496	47	49	94 110
Autres engagements financiers sans dérivés						
Engagements envers des établissements financiers	800	14	1	0	0	815
Passifs locatifs	48	–	–	–	–	48
Opérations de mise en pension	19 593	–	–	–	–	19 593
Autres	2	0	–	–	–	2
Engagements résultant de livraisons et prestations	17	2	0	0	–	19
Autres engagements	4	0	–	–	–	4
<b>PostFinance   Instruments financiers par monnaie</b>						
31.12.2022 En millions de CHF						
<b>Actifs</b>						
Avoirs en caisse	1 238	89	–	–	–	1 327
Créances sur établissements financiers	37 983	45	4	0	13	38 045
Créances rémunérées sur clients	606	1	0	0	0	607
Créances résultant de livraisons et prestations	3	–	–	–	–	3
Autres créances	156	51	30	–	3	240
Immobilisations financières						
Coût amorti	55 970	5 332	2 773	–	547	64 622
FVTOCI instruments de fonds de tiers	–	4 557	1 504	–	44	6 105
<b>Fonds de tiers</b>						
Fonds des clients (PostFinance)	87 146	2 197	556	48	47	89 994
Autres engagements financiers sans dérivés						
Engagements envers des établissements financiers	1 272	9	3	0	0	1 284
Passifs locatifs	43	–	–	–	–	43
Opérations de mise en pension	15 626	–	–	–	–	15 626
Engagements résultant de livraisons et prestations	33	1	0	0	–	34
Autres engagements	7	0	0	0	0	7

## Risques opérationnels et stratégiques

### Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes financières directes, de diminution des produits ou d'augmentation de charges internes, ou également d'une combinaison de ces risques, dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Quant aux risques stratégiques, ils couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus ou en raison d'une évaluation erronée de l'environnement économique, réglementaire et sociétal de l'entreprise. Le Conseil d'administration fixe les principes de la gestion des risques opérationnels et stratégiques et définit la propension au risque les concernant dans le règlement relatif à la politique de risque.

La propension au risque est définie sur la base de directives quantitatives et/ou qualitatives et joue un rôle essentiel dans le pilotage des activités de PostFinance. S'appuyant sur des instruments de pilotage appropriés, le processus de gestion des risques garantit que les risques pris sont conformes à la propension au risque et que la capacité de risque ne pourrait être dépassée, tout comme les exigences légales et réglementaires pourraient ne plus être respectées, que dans une situation de crise. De plus, il existe un plan d'urgence et de stabilisation qui présente, sous la forme d'un concept de mesures, les options dont PostFinance dispose en cas de crise pour assurer la continuité de ses activités ou, à défaut, procéder à une liquidation ordonnée garantissant le maintien de ses fonctions d'importance systémique.

La propension au risque concernant les risques opérationnels est définie selon des principes couvrant différentes catégories de risques. Aucun risque de compliance ou de sécurité ou autre risque opérationnel qui serait susceptible, selon des scénarios adverses plausibles, d'entraîner des violations graves de lois ou de prescriptions n'est toléré. Pour ce qui est des risques comportementaux, PostFinance ne tolère aucune activité illégale ou contraire à l'éthique ou portant atteinte d'une quelconque autre manière à sa réputation d'entreprise crédible, fiable, digne de confiance et responsable. Pour les partenariats de sourcing, elle applique le principe selon lequel les services externalisés doivent être surveillés de manière appropriée et respecter les prescriptions réglementaires.

Enfin, s'agissant de la propension au risque en matière de risques stratégiques, le Conseil d'administration la prend en considération lors de l'élaboration de la stratégie d'entreprise. Il reçoit en outre périodiquement une estimation de l'étendue des risques stratégiques ainsi que, dans le cadre de la planification des capitaux propres, un justificatif montrant que si la propension au risque est respectée, la stratégie est viable dans toutes ses dimensions.

## 27.4 | Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (groupe)

La Poste acquiert des instruments financiers dérivés essentiellement à des fins de couverture. PostFinance détient de tels instruments pour gérer le risque de taux d'intérêt actuel et futur ainsi que le risque de change. Ces dérivés incluent des swaps de taux d'intérêt, des swaps combinés d'intérêts et de devises et des opérations de change à terme (FX forwards). Dans le modèle économique de la logistique, des dérivés sont sporadiquement détenus pour couvrir le risque de change et le risque de prix des matières premières.

Les opérations de couverture ne sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture, micro-couvertures) que pour PostFinance. La comptabilité de couverture s'applique lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de remplacement ou du flux de liquidités des opérations de base couvertes.

### Utilisation d'instruments financiers dérivés par PostFinance

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

Le marché des obligations en francs suisses ne suffit pas à couvrir les besoins de placement de PostFinance, raison pour laquelle celle-ci investit dans des obligations en monnaies étrangères. Le risque de change auquel PostFinance s'expose est couvert selon deux méthodes. Une partie des obligations en monnaies étrangères refinancées en francs suisses sont couvertes au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises (cross currency interest rate swaps, CCIRS). PostFinance applique en l'occurrence la comptabilité de couverture. Cette méthode a pour avantage que le montant de tous les flux de paiements futurs (coupons, remboursement de la valeur nominale) sont connus en francs suisses dès la conclusion de l'opération. On renonce toutefois ainsi aux avantages de la diversification qui peuvent résulter des différences de montants et d'évolution des spreads de taux d'intérêt dans les courbes de taux des différentes monnaies étrangères. La seconde méthode permet au contraire de profiter des potentiels de diversification et de s'ouvrir des marchés des obligations sur lesquels les CCIRS ne sont disponibles qu'avec une forte décote pour illiquidité. Le risque de change d'une autre partie des obligations en monnaies étrangères est en l'occurrence couvert par superposition de devises (currency overlay) sur la base d'opérations de change à court terme roulantes.

Le risque de change des autres instruments financiers est couvert par des opérations de change à terme roulantes.

PostFinance se sert de swaps de taux d'intérêt pour gérer la duration d'actifs. Les obligations à duration longue (brève) sont transformées en obligations à duration brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt (micro-couvertures) sont utilisés pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

### Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est régulièrement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, par l'observation notamment de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

## Mesure de l'efficacité

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-après sont pour l'essentiel remplis:

- La couverture est jugée très efficace lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide de la méthode de la concordance des conditions essentielles [critical terms match]).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération de base et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.

## Inefficacité

Si la couverture présente une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée au moyen d'une approche quantitative régulière basée sur la méthode dite «dollar offset». Ensuite, une comparaison est établie entre les variations absolues de valeur de l'opération de base et de l'instrument de couverture pour la période concernée.

Dans la vue d'ensemble ci-après, les dérivés souscrits sur ordre de clients de PostFinance sont présentés en tant que dérivés détenus à des fins de négoce.

Groupe   Vue d'ensemble des instruments financiers dérivés	31.12.2021		31.12.2022	
	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative
En millions de CHF				
<b>Couvertures du cash-flow</b>				
Risque de change				
Swaps combinés d'intérêts et de devises	317	4	657	–
Autres				
Opérations conclues, mais non exécutées	0	–	0	0
<b>Couvertures de la juste valeur</b>				
Risques de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	43	95	439	1
<b>Dérivés à des fins de couverture, sans comptabilité de couverture</b>				
Risque de change				
Opérations de change à terme	89	3	81	17
Autres				
Swaps de matières premières	9	–	10	0
<b>Dérivés à des fins de négoce</b>				
Risque de change				
Opérations de change à terme	2	3	2	5
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>460</b>	<b>105</b>	<b>1 189</b>	<b>23</b>

## Couvertures du cash-flow

PostFinance se sert des couvertures du cash-flow pour couvrir la volatilité des cash-flows qui proviennent d'instruments de taux d'intérêt et présentent une forte probabilité de réalisation. Les couvertures du cash-flow s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe en monnaie étrangère au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises (monnaies: EUR, USD et SEK).

### PostFinance | Volume des contrats de couverture du cash-flow

En millions de CHF	Echéance				
	Total	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>31.12.2021</b>					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	7 619	146	1 020	5 290	1 163
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	3	3	-	-	-
<b>31.12.2022</b>					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	7 095	275	1 232	4 287	1 301
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	18	18	-	-	-

Les valeurs de remplacement positives sont portées au bilan sous les immobilisations financières et les valeurs de remplacement négatives sous les autres engagements financiers.

Les montants ci-après provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat consolidés.

### PostFinance | Variation des instruments de couverture du cash-flow

En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Variation de la juste valeur durant l'exercice sous revue prise en compte dans le calcul de l'inefficacité	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture saisie dans les autres éléments du résultat global	Inefficacité saisie dans le compte de résultat	Montant net
						reclassé des autres éléments du résultat global dans le compte de résultat
<b>31.12.2021</b>						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	317	4	291	291	-	-217
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	-	0	0	-	-
<b>31.12.2022</b>						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	657	-	373	373	-	-181
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	0	0	0	-	-

Durant les périodes sous revue, les effets ci-après provenant des opérations de base désignées (poste du bilan: immobilisations financières) ont été comptabilisés:

<b>PostFinance   Effets opérations de base couvertures du cash-flow</b>	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité	Réserves de couverture
En millions de CHF		
<b>31.12.2021</b>		
Risque de change		
FVTOCI		
Obligations	-291	-114
<b>31.12.2022</b>		
Risque de change		
FVTOCI		
Obligations	-373	78

Durant les périodes sous revue, les réserves de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ont varié comme suit:

<b>PostFinance   Réserves de couverture</b>	2021	2022
En millions de CHF		
<b>Etat au 01.01.</b>	<b>-153</b>	<b>-92</b>
Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture		
Risque de change	291	373
Autres	0	0
Montant net reclassé des réserves de couverture du cash-flow dans le compte de résultat		
Risque de change	-217	-181
découlant de relations de couverture supprimées	4	0
découlant des variations de spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère	-3	12
Variation des impôts latents sur le bénéfice	-13	-36
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>-92</b>	<b>64</b>

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat dans les périodes suivantes:

<b>PostFinance   Flux de fonds (non actualisés)</b>	Echéance			
En millions de CHF	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>31.12.2021</b>				
Entrées de fonds	6	27	67	9
Sorties de fonds	-27	-86	-243	-27
<b>31.12.2022</b>				
Entrées de fonds	6	31	93	20
Sorties de fonds	-25	-86	-233	-37



## Couvertures de la juste valeur

PostFinance se sert des couvertures de la juste valeur pour couvrir les variations de valeur d'actifs sensibles aux taux d'intérêt. Les couvertures de la juste valeur s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt.

### PostFinance | Volume des contrats de couverture de la juste valeur

En millions de CHF	Echéance				
	Total	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>31.12.2021</b>					
Risques de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	3 553	40	200	290	3 023
<b>31.12.2022</b>					
Risques de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	2 941	50	135	–	2 756

Les valeurs de remplacement positives sont portées au bilan sous les immobilisations financières et les valeurs de remplacement négatives sous les autres engagements financiers.

Les montants ci-après provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat consolidés:

### PostFinance | Variation des instruments de couverture de la juste valeur

En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Variation de la juste valeur durant l'exercice sous revue prise en compte dans le calcul de l'inefficacité	Inefficacité saisie dans le compte de résultat
<b>31.12.2021</b>				
Risques de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	43	95	125	–
<b>31.12.2022</b>				
Risques de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	439	1	480	–

Durant les périodes sous revue, les montants ci-après provenant des opérations de base désignées (poste du bilan: immobilisations financières) ont été comptabilisés.

<b>PostFinance   Effets opérations de base couvertures de la juste valeur</b>					
En millions de CHF	Valeur comptable opérations de base	Charges ou produits cumulés résultant des adaptations de la couverture de la juste valeur qui ont été saisis dans la valeur comptable des opérations de base	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité	Montant cumulé restant au bilan résultant des adaptations de la couverture de la juste valeur pour les opérations de base qui ne sont plus ajustées des gains et des pertes de couverture	
<b>31.12.2021</b>					
Risques de taux d'intérêt					
Coût amorti					
Obligations	2 949	15	-101	0	
Prêts	664	24	-24	-	
<b>31.12.2022</b>					
Risques de taux d'intérêt					
Coût amorti					
Obligations	2 241	-416	-431	5	
Prêts	275	-25	-49	-	

## 27.5 | Gestion du capital de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA

La Poste entend disposer d'une solide base de fonds propres conforme aux usages de la branche. Elle tient compte parallèlement des objectifs fixés par le propriétaire relatifs au plafond d'endettement et au maintien durable de la valeur de l'entreprise. La continuité de l'entreprise doit être assurée à tout moment, avec un rendement approprié des fonds engagés.

Le ratio d'endettement est mesuré en fonction du résultat d'exploitation avant amortissements et impôts (EBITDA) et ne doit pas dépasser la valeur de 1. Se chiffrant actuellement à 775 millions de francs (31 décembre 2021: 810 millions), la dette externe – sous la forme en particulier de placements privés – peut être entièrement compensée par les actifs liquides disponibles, si bien que cette valeur cible est respectée. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération dans le calcul de ce ratio.

La valeur ajoutée de l'entreprise est calculée quant à elle sur la base des revenus réalisés rapportés au coût économiquement correct du capital engagé, la base du coût du capital étant déterminée par une comparaison dans la branche.

Enfin, la répartition du bénéfice obéit aux prescriptions légales et tient également compte des objectifs fixés par le Conseil fédéral ainsi que des exigences de l'économie d'entreprise. Parmi ces dernières, l'obtention d'une structure du capital adaptée aux risques et le financement des investissements jouent un rôle de premier plan.

Le 29 juin 2015, la Banque nationale suisse déterminait par voie de décision que PostFinance SA était un groupe financier d'importance systémique. Cette décision avait pour conséquence de soumettre PostFinance SA aux exigences arrêtées aux articles 124 à 136 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des maisons de titres (ordonnance sur les fonds propres, OFR). La publication détaillée des fonds propres conformément aux prescriptions applicables aux banques d'importance systémique figure dans les documents séparés «Publication des fonds propres» et «Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique» de PostFinance SA.

## 28 | Données de juste valeur

### 28.1 | Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs

La valeur comptable et la valeur de marché des actifs et des passifs financiers ainsi que des immeubles de placement au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 se présentaient comme suit:

Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers	31.12.2021		31.12.2022	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
En millions de CHF				
<b>Actifs financiers évalués à la valeur de marché</b>				
Immobilisations financières				
FVTOCI				
Actions	301	301	268	268
Obligations	7 353	7 353	6 105	6 105
FVTPL obligatoire				
Actions	24	24	38	38
Obligations	2	2	4	4
Fonds	123	123	122	122
Valeurs de remplacement positives	460	460	1 189	1 189
<b>Actifs financiers non évalués à la valeur de marché</b>				
Immobilisations financières				
Coût amorti				
Obligations	50 909	51 439	50 467	47 341
Prêts	14 303	14 524	14 295	13 322
<b>Passifs financiers évalués à la valeur de marché</b>				
Autres engagements financiers				
Valeurs de remplacement négatives	105	105	23	23
Paiements additionnels (earnouts)	29	29	20	20
Autres engagements				
Options put sur des participations ne donnant pas le contrôle	30	30	104	104
<b>Passifs financiers non évalués à la valeur de marché</b>				
Autres engagements financiers				
Placement privé	810	870	775	709
<b>Autres actifs financiers non évalués à la valeur de marché</b>				
Immeubles de placement	409	719	432	782

La valeur comptable des avoirs en caisse, des créances sur établissements financiers, des créances rémunérées sur clients, des créances et des engagements résultant de livraisons et prestations, des autres créances et engagements sans compte de régularisation, des fonds des clients (PostFinance) et des autres engagements financiers (hormis les placements privés) correspond à une estimation appropriée de leur valeur de marché. Ces instruments financiers ne sont donc pas présentés ci-dessus.

## 28.2 | Hiérarchie de la juste valeur

En fin d'exercice, les instruments financiers évalués à la valeur de marché (juste valeur) sont classés à l'un des trois niveaux hiérarchiques de juste valeur ci-dessous. Le critère de classification décisif est le niveau le plus bas permettant de déterminer la valeur de marché de l'instrument financier dans son ensemble. Cela vaut aussi, aux fins de la publication, pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché.

- Niveau 1** Prix cotés sur un marché actif: l'évaluation a lieu sur la base des prix cotés sur le marché actif des actifs et des passifs concernés. Il est impératif d'appliquer le cours boursier du jour de clôture. Ce cours ne doit pas être ajusté.
- Niveau 2** Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation observables: les postes qui ne sont pas négociés sur un marché actif, mais dont la juste valeur est déterminée soit d'après celle d'actifs et de passifs similaires négociés sur un marché actif, soit au moyen d'une procédure d'évaluation, doivent être classés au niveau 2. Le cas échéant, il y a lieu d'utiliser, à titre de paramètres de modélisation, une procédure d'évaluation reconnue ainsi que des données de marché directement ou indirectement observables. Les paramètres pouvant être utilisés pour les justes valeurs de niveau 2 sont les prix qui se forment sur des marchés actifs d'actifs et de passifs comparables dans des conditions de marché normales. Les justes valeurs déterminées à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés et dont les intrants de modélisation reposent sur des données de marché observables sont classées au niveau 2.
- Dans la méthode des cash-flows actualisés, on procède à l'estimation de la valeur actuelle des cash-flows attendus d'actifs ou de passifs. On se sert à cet effet d'un taux d'actualisation qui correspond à la solvabilité exigée par le marché pour des instruments similaires présentant des profils de risques et de liquidité comparables. Les taux d'actualisation nécessaires pour effectuer les calculs sont déterminés par modélisation de courbes de taux d'intérêt, sur la base de modèles usuels sur le marché.
- Niveau 3** Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation non observables: l'évaluation a lieu à l'aide de modèles reposant sur des paramètres d'entrée (intrants) significatifs spécifiques à l'entreprise et non observables sur le marché.

Les valeurs de marché sont les suivantes:

### Valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs

En millions de CHF	31.12.2021				31.12.2022			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>FVTOCI</b>								
Actions	301	206	–	95	268	152	–	116
Obligations	7 353	6 957	396	–	6 105	5 741	364	–
<b>FVTPL obligatoire</b>								
Actions	24	0	–	24	38	–	–	38
Obligations	2	–	–	2	4	–	–	4
Fonds	123	–	123	–	122	–	122	–
Valeurs de remplacement positives	460	9	451	–	1 189	10	1 179	–
<b>Coût amorti</b>								
Obligations	51 439	45 637	5 802	–	47 341	41 999	5 342	–
Prêts <sup>1</sup>	14 524	–	14 496	28	13 322	–	13 321	1
Valeurs de remplacement négatives	105	–	105	–	23	0	23	–
Paiements additionnels (earnouts)	29	–	–	29	20	–	–	20
Options put sur des participations ne donnant pas le contrôle	30	–	–	30	104	–	–	104
Placement privé	870	–	870	–	709	–	709	–
Immeubles de placement	719	–	–	719	782	–	–	782

<sup>1</sup> Pour les prêts de 1 million de francs (31 décembre 2021: 28 millions) classés au niveau 3, les valeurs de marché ci-dessus correspondent approximativement, à la date de clôture, aux valeurs comptables inscrites au bilan.

Les acquisitions de Hacknowledge SA, unblu inc. et T2i Holding SA réalisées au cours de l'exercice sous revue ainsi que de Tresorit S.A., Bring! Labs AG et DIALOG VERWALTUNGS-DATA AG effectuées en 2021 sont liées à des engagements résultant d'options de vente (options put) sur des parts minoritaires. Les engagements financiers nés des options de vente sont comptabilisés à la juste valeur et actualisés à la valeur actuelle sur la base du taux de coût des capitaux de tiers. Les calculs de la juste valeur reposent sur le nombre maximal d'options pouvant être exercées à un prix calculé sur la base des prévisions relatives à l'évolution des résultats et du chiffre d'affaires. L'augmentation des engagements résultant d'options de vente sur des parts minoritaires est principalement due à l'acquisition de unblu inc. (55 millions de francs).

Instrument financier	Méthode d'évaluation	Paramètres d'entrée non observables importants		Sensibilité de la juste valeur par rapport à des paramètres d'entrée non observables
			Fourchette	
Options de vente sur des parts minoritaires de unblu inc.	Valeur actuelle estimée du montant de rachat en cas d'exercice complet par la contrepartie	Valeur de l'entreprise sur la base du chiffre d'affaires	Floor: CHF 16,7 mio. Cap: CHF 133,2 mio.	Une diminution de 10 points de pourcentage de la valeur de l'entreprise avec une marge EBITDA inchangée entraînerait une baisse de CHF 5,9 mio. de la juste valeur.
		Réduction sur la valeur de l'entreprise basée sur la marge EBITDA	Floor: 0% Cap: 60%	

Pour des informations supplémentaires sur les paiements additionnels (earnouts), voir la note 5.2 Actifs et engagements résultant des acquisitions.

Les instruments de fonds propres non cotés du niveau 3 sont présentés soit dans la catégorie «FVTOCI», soit dans la catégorie «FVTPL obligatoire». Quelques participations mineures, surtout dans des start-up, sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL). Le groupe détient en outre des participations stratégiques à long terme dans des fournisseurs d'infrastructure et de services qui sont évaluées à la juste valeur et dont les variations de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. La juste valeur de ces participations est déterminée à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés, de la méthode de la valeur de rendement ou, lorsque c'est indiqué, sur la base de la valeur d'actif nette (net asset value) annoncée ou publiée et corrigée des éventuels facteurs pertinents. Dans quelques cas (participations mineures), à des fins de simplification, le coût d'acquisition sous déduction des correctifs de valeur est réputé constituer une estimation adéquate de la juste valeur.

En 2021 et en 2022, les actifs et les passifs financiers évalués à leur juste valeur et classés au niveau 3 ont varié comme suit:

#### Hiérarchie de la juste valeur: variations au niveau 3

En millions de CHF	Actifs financiers		
	FVTOCI	FVTPL obligatoire	Passifs financiers
<b>Etat au 01.01.2021</b>	<b>95</b>	<b>22</b>	<b>2</b>
Bénéfices/Pertes saisis dans le compte de résultat	-	2	-
Bénéfices/Pertes saisis dans les autres éléments du résultat global	5	-	-
Entrées	0	9	58
Sorties	-5	-7	-1
<b>Etat au 31.12.2021</b>	<b>95</b>	<b>26</b>	<b>59</b>
<b>Etat au 01.01.2022</b>	<b>95</b>	<b>26</b>	<b>59</b>
Bénéfices/Pertes saisis dans le compte de résultat	-	3	-3
Bénéfices/Pertes saisis dans les autres éléments du résultat global	-1	-	-
Réévaluation via les réserves issues des bénéfices	-	-	2
Entrées	22	17	75
Sorties	0	-4	-9
<b>Etat au 31.12.2022</b>	<b>116</b>	<b>42</b>	<b>124</b>

La valeur des instruments de niveau 3 repose sur des paramètres d'entrée non observables laissés à l'appréciation du management, dans les limites d'une fourchette appropriée. L'élément essentiel pour l'évaluation des instruments de fonds propres à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés est le taux appliqué pour actualiser les flux de paiement futurs. Une variation de la valeur d'actif nette de participations non cotées se traduit par une variation proportionnelle de la juste valeur des actions concernées.

Les bénéfices et les pertes des immobilisations financières FVTPL sont présentés dans le résultat financier pour le modèle économique de la logistique et dans le résultat des opérations de négoce FVTPL et obligatoire (produits des services financiers) pour le modèle économique de PostFinance.

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, aucun reclassement n'a été opéré entre les différents niveaux. Les reclassements entre les différents niveaux sont toujours effectués à la fin de la période sous revue.

L'estimation de la juste valeur des immeubles de placement est entièrement réalisée par des experts indépendants ou internes disposant des compétences nécessaires.

### Immeubles de placement

Texte, %, millions de CHF	Méthode d'évaluation	Taux d'actualisation	Juste valeur
<b>31.12.2021</b>			
Bellinzona, Viale Stefano Franscini 30	Valeur de rendement	2,8	10
Berne PostParc, Schanzenstrasse 4/5	Cash-flow actualisé	2,9	374
Delémont <sup>1</sup> , Place de la Poste	Cash-flow actualisé	4,5	66
Dübendorf, Wilstrasse 13 + 15	Cash-flow actualisé	2,7	23
Frauenfeld Cupola, Rheinstrasse 1	Cash-flow actualisé	3,1	39
Interlaken, Marktgasse 1	Cash-flow actualisé	3,3	19
Zurich <sup>1</sup> , Franklinstrasse 27	Cash-flow actualisé	3,3	80
Zurich, Molkenstrasse 8 + 10	Cash-flow actualisé	2,3	33
Zollikofen <sup>1</sup> , Schulhausstrasse 27	Cash-flow actualisé	2,9	14
Martigny <sup>1</sup> , Avenue de la Gare 34	Cash-flow actualisé	3,3	26
Volketswil <sup>1</sup> , Im Zentrum 14/16	Cash-flow actualisé	2,8	15
Zoug <sup>1</sup> , Postplatz 1	Cash-flow actualisé	3,2	20
<b>31.12.2022</b>			
Bellinzona, Viale Stefano Franscini 30	Valeur de rendement	2,8	10
Berne PostParc, Schanzenstrasse 4/5	Cash-flow actualisé	2,9	373
Delémont <sup>1</sup> , Place de la Poste	Cash-flow actualisé	3,4	77
Dübendorf, Wilstrasse 13 + 15	Cash-flow actualisé	2,7	23
Frauenfeld Cupola, Rheinstrasse 1	Cash-flow actualisé	3,1	39
Interlaken, Marktgasse 1	Cash-flow actualisé	3,3	18
Zurich, Franklinstrasse 27	Cash-flow actualisé	3,0	83
Zurich, Molkenstrasse 8 + 10	Cash-flow actualisé	2,3	33
Zollikofen, Schulhausstrasse 27	Cash-flow actualisé	2,8	21
Martigny <sup>1</sup> , Avenue de la Gare 34	Cash-flow actualisé	3,3	30
Volketswil <sup>1</sup> , Im Zentrum 14/16	Cash-flow actualisé	2,8	21
Zoug <sup>1</sup> , Postplatz 1	Cash-flow actualisé	3,2	22
Riehen <sup>1</sup> , Bahnhofstrasse 25	Cash-flow actualisé	3,3	13
Genève <sup>1</sup> , Rue du Vieux-Collège 3	Cash-flow actualisé	3,5	19

<sup>1</sup> Immeuble en construction

Les revenus locatifs pris en considération dans l'estimation reflètent l'état actuel des baux et illustrent la situation du marché local pour chaque immeuble.

Les coûts d'exploitation et d'entretien reposent principalement sur des valeurs empiriques ressortant des comptes des immeubles des dernières années ainsi que sur des valeurs de référence.

## 29 | Périmètre de consolidation

### 29.1 | Filiales

En tant que société mère du groupe, La Poste Suisse SA détient 100% des parts de Poste CH SA, Poste CH Communication SA, Poste CH Réseau SA, CarPostal SA et PostFinance SA.

Les sociétés ci-après sont entièrement consolidées.

Segment	Société	Siège	Capital social		Participation en pour cent	Participation en pour cent
			Monnaie	En milliers	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022
<b>Suisse</b>						
1	Poste CH SA	Berne	CHF	10 000	100*	100*
1	PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100	100
1	SecurePost SA en liquidation	Oensingen	CHF	4 000	100	100
1	B-Sped Logistics (Suisse) SA <sup>1</sup>	Boncourt	CHF	200	100	100
1	Relatra AG	Tägerwilen	CHF	180	100	100
1	DESTINAS AG	Tägerwilen	CHF	140	100	100
1	Walli-Trans AG	Leuk	CHF	100	100	100
1	BPS Speditions-Service AG	Pfungen	CHF	100	100	100
1	BPS Speditions-Service Basel AG, Arlesheim	Arlesheim	CHF	150	100	100
1	notime AG	Zurich	CHF	259	100	100
1	notime (Schweiz) AG <sup>2</sup>	Zurich	CHF	115	79	100
1	BLUESPED LOGISTICS Sàrl <sup>3</sup>	Boncourt	CHF	20	100	–
1	Presto Presse-Vertriebs AG	Berne	CHF	100	100	100
1	Epsilon SA <sup>4</sup>	Lancy	CHF	100	100	–
1	Direct Mail Company AG	Bâle	CHF	420	100	100
1	ASMIQ AG	Zurich	CHF	100	100	100
1	Bring! Labs AG	Zurich	CHF	241	82	82
1	EDS Media AG	Meilen	CHF	150	100	100
1	Iemoli Trasporti SA	Chiasso	CHF	100	100	100
1	InTraLog Hermes AG	Pratteln	CHF	100	100	100
1	InTraLog Overseas AG	Kloten	CHF	200	100	100
1	Livesystems Group SA	Köniz	CHF	130	100	100
1	Livesystems SA	Köniz	CHF	100	100	100
1	Livesystems dooh SA	Köniz	CHF	100	100	100
1	Otto Schmidt SA	Bâle	CHF	200	100	100
1	Steriplus AG	Kaltbrunn	CHF	550	65	65
1	Stella Brandenberger Transporte AG <sup>5</sup>	Pratteln	CHF	150	–	100
1	Ferimpex AG <sup>6</sup>	Pratteln	CHF	50	–	–
1	MW Partners Holding SA <sup>5</sup>	Froideville	CHF	708	–	100
1	Stericenter SA <sup>5</sup>	Cugy	CHF	400	–	100
1	Mediwar AG <sup>5</sup>	Muri AG	CHF	200	–	100
1	Marcel Blanc et Cie S.A. <sup>5</sup>	Le Mont-sur-Lausanne	CHF	100	–	100
1	resot.care SA <sup>5</sup>	Froideville	CHF	100	–	100
1	eoscop AG <sup>5</sup>	Balsthal	CHF	100	–	100
1	H. Bucher Internationale Transporte AG <sup>5</sup>	Alpnach	CHF	100	–	100
1	Kickbag GmbH <sup>5</sup>	Saint-Gall	CHF	20	–	100
2	Poste CH Communication SA	Berne	CHF	1 000	100*	100*
2	DIALOG VERWALTUNGS-DATA AG	Hochdorf	CHF	1 000	82	82
2	KLARA Business SA	Lucerne	CHF	354	50	50
2	SwissSign Group SA <sup>7</sup>	Opfikon	CHF	12 500	100	–
2	SwissSign AG	Opfikon	CHF	450	100	100
2	SYSMOSOFT SA <sup>8</sup>	Yverdon-les-Bains	CHF	958	–	–
2	Tresorit AG	Zurich	CHF	100	90	90
2	Hacknowledge SA <sup>9</sup>	Morges	CHF	276	12	80

\* Participation détenue par La Poste Suisse SA

1 Changement de raison sociale (auparavant Botec Boncourt S.A.)

2 Achat de parts (environ 21%)

3 Fusion au sein de Botec Boncourt S.A.

4 Fusion au sein de Direct Mail Company AG

5 Achat de parts (100%)

6 Achat de parts (100%) et fusion au sein de Stella Brandenberger Transporte AG

7 Fusion au sein de SwissSign AG

8 Achat de parts (100%) et fusion au sein de SwissSign AG

9 Achat de parts (environ 68%)

Segment

1 = Services logistiques

2 = Services de communication



Segment	Société	Siège	Capital social		Participation en pour cent	Participation en pour cent
			Monnaie	En milliers	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022
<b>Suisse</b>						
2	axsana AG <sup>10</sup>	Zurich	CHF	400	–	75
2	unblu inc. <sup>11</sup>	Bâle	CHF	313	–	51
2	Unblu Cloud GmbH <sup>11</sup>	Bâle	CHF	20	–	51
2	adiacom ag <sup>11</sup>	Aarau	CHF	100	–	51
2	T2i Holding SA <sup>12</sup>	Sierre	CHF	100	–	51
2	Groupe T2i Suisse SA <sup>12</sup>	Sierre	CHF	1 000	–	51
3	Poste CH Réseau SA	Berne	CHF	1 000	100*	100*
4	CarPostal SA	Berne	CHF	1 000	100*	100*
4	PubliBike SA <sup>13</sup>	Berne	CHF	200	100*	–
4	Post Company Cars SA	Berne	CHF	100	100*	100*
5	SPS Holding AG <sup>13</sup>	Zurich	CHF	5 000	100*	–
5	Swiss Post Solutions AG <sup>13</sup>	Zurich	CHF	1 000	100	–
6	PostFinance SA	Berne	CHF	2 000 000	100*	100*
7	Poste CDR SA <sup>14</sup>	Berne	CHF	1 000	–	100*
7	Poste Immobilier Management et Services SA	Berne	CHF	1 000	100	100
7	Poste Immobilier SA	Berne	CHF	100 000	100*	100*
<b>Bulgarie</b>						
2	Unblu Services Bulgaria EOOD <sup>11</sup>	Sofia	BGN	1	–	51
<b>Chine</b>						
5	Swiss Post Enterprise Services (Shanghai) Co., Ltd. <sup>13</sup>	Shanghai	CNY	16 085	100	–
<b>Allemagne</b>						
1	Zollagentur Imlig GmbH	Rheinfelden Baden	EUR	25	100	100
1	Bächle Logistics GmbH	Villingen-Schwenningen	EUR	326	100	100
1	Bring! Labs Deutschland GmbH	Berlin	EUR	25	82	82
1	OSA Spedition GmbH	Efringen-Kirchen	EUR	350	91	91
1	OSA Logistik GmbH <sup>15</sup>	Hambourg	EUR	100	67	100
1	Ost-West Cargo Europe GmbH Internationale Spedition	Stuttgart	EUR	50	100	100
1	LS Deutschland Holding GmbH	Efringen-Kirchen	EUR	25	100	100
1	LS Immobilienbewirtschaftungs GmbH <sup>16</sup>	Efringen-Kirchen	EUR	100	100	100
1	LCV GmbH <sup>17</sup>	Villingen-Schwenningen	EUR	25	–	100
2	Tresorit GmbH	Munich	EUR	25	90	90
2	Unblu GmbH <sup>11</sup>	Francfort-sur-le-Main	EUR	25	–	51
5	Swiss Post Solutions GmbH <sup>13</sup>	Bamberg	EUR	5 000	100	–
5	Swiss Post Solutions GmbH <sup>13</sup>	Prien	EUR	1 050	100	–
7	CDR-Services Deutschland GmbH <sup>14</sup>	Efringen-Kirchen	EUR	25	–	100
<b>France</b>						
1	Tele Trans SAS <sup>18</sup>	Saint-Louis	EUR	38	100	–
1	B-Sped Logistics (France) SARL <sup>19</sup>	Fêche, l'Église	EUR	15	100	100
1	BLUESPED France Sarl <sup>18</sup>	Delle	EUR	10	100	–
5	Swiss Post Solutions SAS <sup>13</sup>	Paris	EUR	50	100	–

\* Participation détenue par La Poste Suisse SA

10 Achat de parts (75%)

11 Achat de parts (environ 51%)

12 Achat de parts (51%)

13 Vente de parts (100%)

14 Création (100%)

15 Achat de parts (33%)

16 Augmentation de capital

17 Achat de parts (100%)

18 Fusion au sein de Botec Boncourt Sarl

19 Changement de raison sociale (auparavant Botec Sarl)

**Segment**

1 = Services logistiques

2 = Services de communication

3 = RéseauPostal

4 = Services de mobilité

5 = Swiss Post Solutions

6 = PostFinance

7 = Fonctions et management

Segment	Société	Siège	Capital social		Participation	Participation
			Monnaie	En milliers	en pour cent	en pour cent
					Au 31.12.2021	Au 31.12.2022
<b>Royaume-Uni</b>						
2	UNBLU LTD. <sup>20</sup>	Londres	GBP	1	–	51
5	Swiss Post Solutions Ltd <sup>21</sup>	Richmond	GBP	7 272	100	–
5	Swiss Post Solutions Business Services Limited <sup>21</sup>	Richmond	GBP	325	100	–
5	Swiss Post Solutions Business Services UK Limited <sup>21</sup>	Richmond	GBP	219	100	–
<b>Italie</b>						
1	Iemoli Trasporti S.r.l.	Cadorago	EUR	80	100	100
5	Swiss Post Solutions S.p.A. <sup>21</sup>	Milan	EUR	500	100	–
<b>Canada</b>						
2	UNBLU CANADA CORP. <sup>20</sup>	Vancouver	CAD	1	–	51
<b>Liechtenstein</b>						
2	SwissSign AG en liquidation <sup>22</sup>	Vaduz	CHF	–	100	–
4	PostAuto Liechtenstein Anstalt en liquidation	Vaduz	CHF	1 000	100	100
7	Swiss Post Insurance AG	Triesen	CHF	30 000	100*	100*
<b>Lituanie</b>						
1	Ost-West Cargo Baltic UAB	Panevezys	EUR	10	75	75
1	Ost-West Cargo Transport UAB	Panevezys	EUR	403	100	100
<b>Luxembourg</b>						
2	Tresorit S.A.	Luxembourg	EUR	85	90	90
2	Hacknowledge Lux SA <sup>23</sup>	Luxembourg	EUR	147	–	80
<b>Portugal</b>						
7	SPICE-P S.A. <sup>24</sup>	Lisbonne	EUR	50	–	100*
<b>Singapour</b>						
5	Swiss Post Solutions Holding Pte. Ltd. <sup>21</sup>	Singapour	SGD	3 397	100	–
<b>Hongrie</b>						
2	Tresorit Kft.	Budapest	HUF	35 620	90	90
<b>Etats-Unis</b>						
2	unblu Corp. <sup>20</sup>	Albany	USD	0	–	51
5	Swiss Post Solutions Inc. <sup>21</sup>	New York	USD	55	100	–
5	Swiss Post US Holding Inc. <sup>21</sup>	New York	USD	10 100	100	–
<b>Vietnam</b>						
5	Swiss Post Solutions Ltd. <sup>21</sup>	Hô Chi Minh-Ville	VND	1 821 557	100	–

\* Participation détenue par La Poste Suisse SA

<sup>20</sup> Achat de parts (environ 51%)<sup>21</sup> Vente de parts (100%)<sup>22</sup> Liquidée<sup>23</sup> Achat de parts (environ 80%)<sup>24</sup> Création (100%)**Segment**1 = Services logistiques  
2 = Services de communication  
4 = Services de mobilité  
5 = Swiss Post Solutions  
7 = Fonctions et management

## 29.2 | Sociétés associées et coentreprises

Les sociétés ci-dessous sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Segment	Société	Siège	Capital social		Participation en pour cent	
			Monnaie	En milliers	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022
<b>Suisse</b>						
1	AZ Vertriebs AG	Aarau	CHF	100	25	25
1	SCHAZO AG	Schaffhouse	CHF	300	50	50
1	Somedia Distribution AG	Coire	CHF	100	35	35
1	Asendia Holding SA	Berne	CHF	125	40	40
1	FedEx Express Swiss Post GmbH <sup>1</sup>	Oftringen	CHF	1 316	38	38
4	Sensetalbahn AG <sup>2</sup>	Berne	CHF	2 888	34	–
6	Finform SA	Berne	CHF	100	50	50
6	TWINT SA	Zurich	CHF	12 750	27	27
6	TONI Digital Insurance Solutions AG <sup>3</sup>	Zurich	CHF	2 536	29	25
6	Tilbago AG	Lucerne	CHF	178	24	24
6	Ormera AG en liquidation <sup>4</sup>	Berne	CHF	464	35	47
6	Yuh SA	Gland	CHF	1 000	50	50
<b>Allemagne</b>						
1	GSF Spedition Schweiz GmbH	Gütersloh	EUR	25	50	50
1	Weliver Logistik GmbH	Grossbeeren	EUR	38	24	24
6	moneymeets GmbH <sup>5</sup>	Cologne	EUR	113	27	24
6	moneymeets community GmbH <sup>5</sup>	Cologne	EUR	113	27	24

1 Changement de raison sociale (auparavant TNT Swiss Post GmbH)  
2 Vente de parts (34%)  
3 Augmentation de capital avec dilution (désormais environ 25%)  
4 Achat de parts (environ 12%)  
5 Augmentation de capital avec dilution (désormais environ 24%)

**Segment**  
1 = Services logistiques  
4 = Services de mobilité  
6 = PostFinance

## 30 | Transactions avec des parties liées

Le groupe Poste entretient des relations avec des parties liées – entreprises ou personnes – au sens des normes IFRS. En tant que propriétaire de la Poste, la Confédération suisse est aussi considérée comme partie liée.

Les opérations commerciales entre la Poste et les sociétés du groupe sont éliminées par la consolidation et ne figurent plus dans les informations de la présente annexe.

La Poste et les sociétés du groupe ont effectué les transactions ci-après aux conditions du marché avec des entreprises ou des personnes ne faisant pas partie du groupe, mais réputées parties liées.

Transactions avec des entreprises ou des personnes réputées parties liées	Vente de biens et de services		Achat de biens et de services		Créances et prêts		Engagements	
	2021	2022	2021	2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
En millions de CHF								
Confédération suisse	300 <sup>1</sup>	285 <sup>1</sup>	8	6	275	313	321	391
Swisscom	60	47	18	9	158	325	261	10
Chemins de fer fédéraux CFF	68	31	37	38	128	135	72	79
RUAG	0	0	0	0	–	0	0	–
SKYGUIDE	3	0	0	–	0	0	13	6
<b>Entreprises gérées en commun ou soumises à une influence prépondérante</b>	<b>431</b>	<b>363</b>	<b>63</b>	<b>53</b>	<b>561</b>	<b>773</b>	<b>667</b>	<b>486</b>
<b>Sociétés associées et coentreprises</b>	<b>133</b>	<b>120</b>	<b>34</b>	<b>18</b>	<b>255<sup>2</sup></b>	<b>352<sup>2</sup></b>	<b>43</b>	<b>27</b>
<b>Autres entreprises et personnes liées</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>13<sup>3</sup></b>	<b>52<sup>3</sup></b>

<sup>1</sup> Ce poste inclut des indemnités relevant du transport de voyageurs pour un montant de 238 millions de francs (exercice précédent: 232 millions).

<sup>2</sup> Pour l'essentiel, prêts octroyés par La Poste Suisse SA à Asendia Holding SA

<sup>3</sup> Pour l'essentiel, fonds de la Caisse de pensions Poste déposés auprès de PostFinance

### 30.1 | Indemnités versées aux membres du management

Pendant l'exercice sous revue, les indemnités versées aux membres du management (Conseil d'administration et Direction du groupe), prestations annexes incluses, se sont élevées à 6,02 millions de francs (exercice précédent: 5,36 millions). S'y ajoutent 0,86 million de francs (exercice précédent: 0,84 million) de prestations de prévoyance. Par ailleurs, fixée d'après le degré de réalisation des objectifs atteint en 2020 et 2021, la part de la rémunération liée à la prestation versée aux membres de la Direction du groupe en 2022 s'est élevée à 0,67 million de francs au total (exercice précédent: 1,21 million). Il n'y a pas de contrats de prêt en cours avec des membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

**Rapport annuel**

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

**Gouvernance d'entreprise**

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

**Comptes annuels**

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

## 31 | Événements postérieurs à la date de clôture

Jusqu'à l'approbation des présents comptes annuels consolidés 2022 par le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA, le 6 mars 2023, aucun événement n'était connu qui nécessite d'ajuster les valeurs comptables de l'actif et du passif du groupe ou d'être mentionné ici.



Ernst & Young SA  
Schanzenstrasse 4a  
Case postale  
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11  
Téléfax: +41 58 286 30 04  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de  
La Poste Suisse SA, Berne

Berne, le 6 mars 2023

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes consolidés



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de La Poste Suisse SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le bilan consolidé, la variation des fonds propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 ainsi que l'annexe aux comptes annuels consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 94 à 203) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse, aux International Standards on Auditing (ISA) et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession et au Code International d'Éthique des professionnels comptables (incluant les normes internationales d'indépendance) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA), et nous avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport financier, à l'exception des comptes annuels consolidés, des comptes annuels de La Poste Suisse SA ainsi que des comptes annuels de PostFinance SA et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.



Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



### Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux normes ISA et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: [expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision](http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision). Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

### Ernst & Young SA

Oliver Mange  
Expert-réviser agréé  
(Réviser responsable)

Michel Wälchli  
Expert-réviser agréé





# Comptes annuels de La Poste Suisse SA

Les comptes annuels de La Poste Suisse SA en tant que maison mère du groupe Poste sont conformes à la législation suisse.

Compte de résultat	208
Bilan	209
Annexe	210
1   Principes	210
2   Indications relatives au bilan et au compte de résultat	211
3   Autres indications	215
4   Proposition de répartition du bénéfice résultant du bilan	217
Rapport de l'organe de révision	218

## Compte de résultat

### La Poste Suisse SA | Compte de résultat

En millions de CHF	2021	2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Produits résultant de livraisons et prestations	819	809
Autres produits d'exploitation	0	0
Produits des participations	130	809
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>949</b>	<b>1 618</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de matériel	-1	0
Charges de personnel	-450	-440
Autres charges d'exploitation	-337	-323
Amortissements et correctifs de valeur sur immobilisations corporelles	-13	-12
Amortissements d'immobilisations incorporelles	-78	-82
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-879</b>	<b>-857</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>70</b>	<b>761</b>
Produits financiers	122	175
Charges financières	-73	-183
<b>Total du résultat financier</b>	<b>49</b>	<b>-8</b>
Produits hors période	1	-
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>120</b>	<b>753</b>
Impôts directs	-	-
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>120</b>	<b>753</b>

## Bilan

### La Poste Suisse SA | Bilan

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
<b>Actifs</b>		
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités	559	259
Créances résultant de livraisons et prestations	15	22
Autres créances à court terme	1 636	2 145
Stocks et services non facturés	3	4
Comptes de régularisation actifs	72	60
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>2 285</b>	<b>2 490</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations financières	1 312	1 426
Participations	7 709	7 631
Immobilisations corporelles	29	31
Immobilisations incorporelles	454	374
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>9 504</b>	<b>9 462</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>11 789</b>	<b>11 952</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Fonds de tiers</b>		
Engagements résultant de livraisons et prestations	31	26
Engagements à court terme rémunérés	877	362
Autres engagements à court terme	42	29
Comptes de régularisation passifs	41	40
<b>Total des fonds de tiers à court terme</b>	<b>991</b>	<b>457</b>
Engagements à long terme rémunérés	777	775
Provisions	50	46
<b>Total des fonds de tiers à long terme</b>	<b>827</b>	<b>821</b>
<b>Total des fonds de tiers</b>	<b>1 818</b>	<b>1 278</b>
<b>Fonds propres</b>		
Capital-actions	1 300	1 300
Réserve légale issue du capital		
Autres réserves issues du capital	8 635	8 621
Bénéfice au bilan		
Perte reportée	-84	-
Bénéfice de l'exercice	120	753
<b>Total des fonds propres</b>	<b>9 971</b>	<b>10 674</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>11 789</b>	<b>11 952</b>

---

## Annexe

### 1 | Principes

#### 1.1 | Forme juridique

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son domicile à Berne.

#### 1.2 | Généralités

Les principaux principes d'évaluation non prescrits par la loi appliqués dans les présents comptes sont décrits ci-après.

#### 1.3 | Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des prêts à long terme accordés aux filiales de La Poste Suisse SA. Elles sont évaluées au coût d'acquisition au plus, sous déduction d'éventuels correctifs de valeur. Les prêts octroyés libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours du jour de clôture; les pertes non réalisées sont comptabilisées, alors que les bénéfices non réalisés ne sont pas présentés (principe d'imparité).

#### 1.4 | Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à la juste valeur, en tant que valeurs de remplacement positives ou négatives. Ils sont utilisés pour couvrir le risque de négoce lié aux filiales (swaps sur le diesel). Les dérivés sont portés au bilan dans les autres créances ou engagements à court terme.

#### 1.5 | Participations

La Poste Suisse SA contrôle plusieurs filiales. Ces participations sont portées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

#### 1.6 | Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de production, sous déduction des amortissements et des correctifs de valeur. Elles sont amorties linéairement, exception faite des terrains. En cas d'indices de surévaluation, leur valeur comptable est vérifiée et, le cas échéant, corrigée.

#### 1.7 | Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif à la valeur d'acquisition, pour autant qu'elles procurent des avantages économiques à l'entreprise pendant plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par l'entreprise elle-même ne sont activées que si elles remplissent les conditions prévues à cet effet au moment de leur inscription au bilan. Les valeurs immatérielles sont amorties linéairement. En cas d'indices de surévaluation, leur valeur comptable est vérifiée et, le cas échéant, corrigée.

## 1.8 | Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il est établi que les avantages économiques découlant de la transaction reviennent à La Poste Suisse SA et que ceux-ci peuvent être calculés de façon fiable. Les produits des prestations sont mis en compte à la date de fourniture des prestations, après déduction des diminutions de produits.

## 1.9 | Opérations de location

Les contrats de location et de leasing sont inscrits au bilan en fonction des droits de propriété juridique. Il s'ensuit que les charges en tant que locataire ou preneur de leasing sont saisies par période dans les autres charges d'exploitation, mais les actifs pris en location ou en leasing ne sont pas portés au bilan.

## 1.10 | Renonciation aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel

En tant que société faîtière du groupe Poste, La Poste Suisse SA établit des comptes consolidés conformément à une norme reconnue (International Financial Reporting Standards, IFRS). C'est pourquoi, en vertu de l'article 961d, alinéa 1, du code des obligations (CO) régissant la présentation des comptes des grandes entreprises, elle renonce à présenter les mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

## 2 | Indications relatives au bilan et au compte de résultat

### 2.1 | Liquidités

#### La Poste Suisse SA | Liquidités

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Avoirs en banque sur tiers	504	232
Avoirs en banque sur PostFinance SA	55	27
<b>Total des liquidités</b>	<b>559</b>	<b>259</b>

### 2.2 | Créances résultant de livraisons et prestations

#### La Poste Suisse SA | Créances résultant de livraisons et prestations

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Créances sur tiers	0	1
Créances sur participations	15	21
Créances sur parties liées	0	0
<b>Total des créances résultant de livraisons et prestations</b>	<b>15</b>	<b>22</b>

## 2.3 | Autres créances à court terme

La Poste Suisse SA   Autres créances à court terme		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Instruments financiers dérivés	9	10
Créances sur tiers	416	773
Créances sur participations	1 211	1 362
<b>Total des autres créances à court terme</b>	<b>1 636</b>	<b>2 145</b>

## 2.4 | Stocks et services non facturés

Les stocks inscrits au bilan consistent pour l'essentiel en du matériel d'exploitation.

## 2.5 | Comptes de régularisation actifs

La Poste Suisse SA   Comptes de régularisation actifs		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Comptes de régularisation actifs sur tiers	48	47
Comptes de régularisation actifs sur participants et organes	1	1
Comptes de régularisation actifs sur participations	23	12
Comptes de régularisation actifs sur parties liées	0	0
<b>Total des comptes de régularisation actifs</b>	<b>72</b>	<b>60</b>

## 2.6 | Immobilisations financières

La Poste Suisse SA   Immobilisations financières		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Immobilisations financières sur tiers	296	129
Immobilisations financières sur participations	1 016	1 297
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>1 312</b>	<b>1 426</b>

## 2.7 | Participations

La Poste Suisse SA   Participations			Capital social		Participation en %	
Société	Siège	Monnaie	En milliers	Etat au 31.12.2021	Etat au 31.12.2022	
<b>Participations directes</b>						
<b>Suisse</b>						
PostFinance SA	Berne	CHF	2 000 000	100		100
Poste Immobilier SA	Berne	CHF	100 000	100		100
Poste CH SA	Berne	CHF	10 000	100		100
CarPostal SA	Berne	CHF	1 000	100		100
SPS Holding SA <sup>1</sup>	Zurich	CHF	5 000	100		–
Poste CH Communication SA	Berne	CHF	1 000	100		100
Poste CH Réseau SA	Berne	CHF	1 000	100		100
Post Company Cars SA	Berne	CHF	100	100		100
Poste CDR SA <sup>2</sup>	Berne	CHF	1 000	–		100
PubliBike SA <sup>1</sup>	Berne	CHF	200	100		–
<b>Liechtenstein</b>						
Swiss Post Insurance AG	Triesen	CHF	30 000	100		100
<b>Portugal</b>						
SPICE-P S.A. <sup>2</sup>	Lisbonne	EUR	50	–		100
<b>Participations indirectes importantes</b>						
<b>Suisse</b>						
Swiss Post Solutions SA <sup>1</sup>	Zurich	CHF	1 000	100		–
PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100		100
Asendia Holding SA	Berne	CHF	125	40		40
SecurePost SA en liquidation	Oensingen	CHF	4 000	100		100
<b>Royaume-Uni</b>						
Swiss Post Solutions Ltd <sup>1</sup>	Richmond	GBP	7 272	100		–
<b>Allemagne</b>						
Swiss Post Solutions Holding GmbH <sup>1</sup>	Bamberg	EUR	5 000	100		–
Bächle Logistics GmbH	Villingen-Schwenningen	EUR	326	100		100

<sup>1</sup> Vente de parts (100%)

<sup>2</sup> Création (100%)

## 2.8 | Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan consistent pour l'essentiel en des installations informatiques.

## 2.9 | Immobilisations incorporelles

La Poste Suisse SA   Immobilisations incorporelles		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Marques	400	333
Autres immobilisations incorporelles	27	41
Immobilisations incorporelles en construction	27	0
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>454</b>	<b>374</b>

## 2.10 | Engagements résultant de livraisons et prestations

La Poste Suisse SA   Engagements résultant de livraisons et prestations		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Engagements envers des tiers	24	22
Engagements envers des participants et des organes	0	1
Engagements envers des participations	5	2
Engagements envers des parties liées	2	1
<b>Total des engagements résultant de livraisons et prestations</b>	<b>31</b>	<b>26</b>

## 2.11 | Engagements à court terme rémunérés

La Poste Suisse SA   Engagements à court terme rémunérés		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Engagements envers des tiers	486	236
Engagements envers des participations	391	126
<b>Total des engagements à court terme rémunérés</b>	<b>877</b>	<b>362</b>

## 2.12 | Autres engagements à court terme

La Poste Suisse SA   Autres engagements à court terme		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Engagements envers des tiers	33	18
Engagements envers des participations	9	11
<b>Total des autres engagements à court terme</b>	<b>42</b>	<b>29</b>

## 2.13 | Engagements à long terme rémunérés

La Poste Suisse SA   Engagements à long terme rémunérés		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Engagements envers des tiers	775	775
Engagements envers des participations	2	-
<b>Total des engagements à long terme rémunérés</b>	<b>777</b>	<b>775</b>

## 2.14 | Capital-actions

Le capital-actions s'élève à 1,3 milliard de francs. Les 1 300 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 1000 francs chacune sont la propriété de la Confédération suisse.

## 2.15 | Produits résultant de livraisons et prestations

Les produits résultant de livraisons et prestations consistent pour l'essentiel en produits de prestations de services ainsi qu'en frais de siège et droits de licence. Ces produits sont réalisés principalement avec des filiales.



## 2.16 | Produits des participations

Les produits des participations sont pour l'essentiel composés des produits de dividendes des filiales (591 millions de francs) et du bénéfice de la vente des sociétés de Swiss Post Solutions (217 millions).

## 2.17 | Produits financiers

Les produits financiers comprennent pour l'essentiel les produits d'intérêts des prêts aux participations, les reprises de dépréciations sur participations et prêts, les revenus des déclarations de soutien aux participations ainsi que les gains de change.

## 2.18 | Charges financières

Les charges financières comprennent pour l'essentiel les charges d'intérêts, les pertes de change ainsi que les dépréciations sur participations et prêts aux participations.

## 2.19 | Produits hors période

En 2021, les produits hors période sont résultés des corrections apportées aux décomptes de la taxe sur la valeur ajoutée des années 2016 à 2019.

## 3 | Autres indications

### 3.1 | Postes à plein temps

Durant l'exercice sous revue tout comme durant l'exercice précédent, la moyenne annuelle des postes à plein temps a dépassé 250 unités.

### 3.2 | Valeur résiduelle des passifs locatifs

La structure des échéances des engagements de location qui n'expirent pas ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois est la suivante:

La Poste Suisse SA   Valeur résiduelle des passifs locatifs		
CHF	31.12.2021	31.12.2022
Echéance de moins de 1 an	16 288 014	16 808 886
Echéance de 1 à 5 ans	60 485 234	59 820 894
Echéance de plus de 5 ans	42 863 865	41 568 331
<b>Total des engagements de location</b>	<b>119 637 113</b>	<b>118 198 111</b>

Ces montants comprennent les paiements dus au titre des contrats de location ou de leasing jusqu'à l'expiration des contrats ou de leur délai de résiliation. Les actifs pris en location ou en leasing consistent pour l'essentiel en des installations nécessaires à l'exploitation dont les contrats ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois.

En raison d'une réévaluation des contrats de location et de leasing, les données de l'exercice précédent ont été adaptées.

### 3.3 | Emprunts par obligations

La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts obligataires contractés par placement privé pour un montant total de 775 millions de francs, inscrits au bilan dans les engagements rémunérés à long terme. Neuf tranches au total échéant entre 2026 et 2061 restaient dues à de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart, sur le marché des capitaux. Ces placements privés sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 1,06%; fin 2022, leur durée résiduelle moyenne était de 9,5 ans.

### 3.4 | Engagements envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2022, les engagements envers la Caisse de pensions Poste s'élevaient à 613 795 francs (31 décembre 2021: 2 693 354) et étaient compris dans les autres engagements à court terme. Ils ont qualité d'engagements envers des tiers.

### 3.5 | Sûretés constituées en faveur de tiers

Au 31 décembre 2022, le montant total des cautionnements et des engagements de garantie s'élevait à 19 millions de francs (31 décembre 2021: 1 million).

Sur un placement à terme (avoirs en banque sur tiers) de 200 millions de francs (31 décembre 2021: 100 millions), il existe une détention de gage à titre de garantie de créances intragroupe découlant de la gestion centralisée de trésorerie (cash pooling).

Au 31 décembre 2022, il existait des déclarations de soutien émises par La Poste Suisse SA à hauteur de 1504 millions de francs (31 décembre 2021: 1525 millions).

En ce qui concerne l'imposition de groupe selon la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la situation en matière de responsabilité est la suivante: toute personne physique ou morale faisant partie d'un groupe d'imposition TVA est solidairement responsable avec l'assujetti de l'ensemble de la dette fiscale (TVA) du groupe.

### 3.6 | Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2022, les engagements conditionnels s'élevaient à 350 000 francs (31 décembre 2021: 293 967). La plupart découlaient de litiges juridiques à l'issue incertaine (probabilité d'un engagement <50%).

### 3.7 | Événements significatifs postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif ne s'est produit après la date de clôture du bilan qui ait une influence sur la valeur comptable des actifs ou des passifs présentés ou nécessite d'être mentionné ici.

Il n'y a pas d'autres informations soumises à l'obligation d'être présentées en application de l'article 959c, alinéa 1, chiffre 4, CO.

## 4 | Proposition de répartition du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale qui se tiendra le 2 mai 2023 de répartir le bénéfice de 753 041 010 francs résultant du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2022 comme suit:

### La Poste Suisse SA | Proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice résultant du bilan

En millions de CHF	31.12.2022
Bénéfice de l'exercice	753
<b>Bénéfice résultant du bilan disponible</b>	<b>753</b>
Dividende	-50
<b>Report à nouveau</b>	<b>703</b>



Ernst & Young SA  
Schanzenstrasse 4a  
Case postale  
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11  
Téléfax: +41 58 286 30 04  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de  
La Poste Suisse SA, Berne

Berne, le 6 mars 2023

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de La Poste Suisse SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022 et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 208 à 217) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport financier, à l'exception des comptes annuels consolidés, des comptes annuels de La Poste Suisse SA ainsi que des comptes annuels de PostFinance SA et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



### Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: [expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision](https://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision). Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### Ernst & Young SA

Oliver Mange  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Michel Wälchli  
Expert-réviseur agréé



# Comptes annuels de PostFinance

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et établit ses comptes selon l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques».

Réconciliation	222
Comptes annuels statutaires de PostFinance SA	223
Bilan	224
Compte de résultat	226
Répartition du résultat	227
Tableau des flux de trésorerie	228
État des capitaux propres	229
Annexe	230
1   Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque	230
2   Principes de comptabilisation et d'évaluation	230
3   Gestion des risques	237
4   Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/1	245
5   Publication des risques financiers liés au climat	245
Informations relatives au bilan	246
6   Opérations de financement de titres	246
7   Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	247
8   Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture	248
9   Immobilisations financières	252
10   Participations	252
11   Participations importantes	252
12   Immobilisation corporelles	253
13   Valeurs immatérielles	253
14   Autres actifs et autres passifs	253
15   Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	254
16   Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	254
17   Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux	256
18   Capital social	258
19   Créances et engagements envers les parties liées	258
20   Participants importants	258
21   Structure des échéances des instruments financiers	259
22   Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger	260
23   Répartition des actifs par pays/groupes de pays	261
24   Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays	261
25   Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies	262
Informations relatives aux opérations hors bilan	263
26   Créances et engagements conditionnels	263
27   Avoirs administrés	263
Informations relatives au compte de résultat	264
28   Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	264
29   Intérêts négatifs significatifs	264
30   Charges de personnel	265
31   Autres charges d'exploitation	265
32   Charges et produits extraordinaires	265
33   Impôts	265
Rapport de l'organe de révision	266

## Réconciliation

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et établit ses comptes selon l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques» (Circ.-FINMA 20/1).

Les principes d'évaluation conformes à l'OEPC-FINMA et à la Circ.-FINMA 20/1 diffèrent des prescriptions des IFRS. Le tableau ci-dessous réconcilie le résultat du segment PostFinance conforme aux IFRS avec le bénéfice selon l'OEPC-FINMA et la Circ.-FINMA 20/1.

PostFinance SA   Réconciliation des résultats	2021 01.01. au 31.12.	2022 01.01. au 31.12.
En millions de CHF		
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) normalisé du segment PostFinance avant frais/droits et compensation des coûts nets</b>	<b>272</b>	<b>229</b>
Normalisation <sup>1</sup>	9	-
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS avant frais/droits et compensation des coûts nets</b>	<b>281</b>	<b>229</b>
Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	-11	-6
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS après frais/droits et compensation des coûts nets</b>	<b>270</b>	<b>223</b>
Résultat des sociétés associées	-3	-8
Résultat financier	-36	-38
<b>Résultat d'entreprise (EBT) du segment PostFinance</b>	<b>231</b>	<b>177</b>
Impôts sur le bénéfice	-36	-28
<b>Bénéfice du segment PostFinance</b>	<b>195</b>	<b>149</b>
Effets de la consolidation de sociétés associées	4	7
<b>Bénéfice de PostFinance SA avant réconciliation</b>	<b>199</b>	<b>156</b>
Différences d'évaluation des immobilisations financières	9	19
Reprises de dépréciations/Dépréciations sur immobilisations financières et créances y c. impôts	0	0
Plus-values réalisées sur remboursements (anticipés)	2	-18
Différences d'évaluation entre les Swiss GAAP RPC 16 et la norme IAS 19	-12	10
Différences d'évaluation des contrats de location selon IFRS 16	0	0
Amortissement sur immeubles réévalués	-3	-3
Correctif de valeur individuel consécutif à une diminution de la valeur de marché (actif immobilisé)	-4	-1
Différences d'évaluation des participations	-2	-2
Plus-values réalisées sur participations	-2	0
Ajustement des effets fiscaux latents dus aux IFRS	36	29
<b>Bénéfice de PostFinance SA selon «Comptabilité – banques»</b>	<b>223</b>	<b>190</b>

<sup>1</sup> Valeur normalisée 2021: voir sous «Effet exceptionnel 2021» à la page 46 du rapport financier

La Poste gère ses segments selon les IFRS, sur la base du résultat opérationnel avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. C'est pourquoi la réconciliation des résultats d'exploitation présente une déduction de 6 millions de francs (exercice précédent: 11 millions).



# Comptes annuels statutaires de PostFinance SA

Les pages suivantes présentent les comptes statutaires de PostFinance SA établis selon l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques».

## Bilan

### PostFinance SA | Bilan selon Comptabilité banques

En millions de CHF	Note	31.12.2021	31.12.2022
<b>Actifs</b>			
Liquidités		45 991	36 567
Créances sur les banques		3 473	3 413
Créances résultant d'opérations de financement de titres	6	–	10
Créances sur les clients	7	11 817	11 464
Créances hypothécaires	7	0	0
Opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	8	451	1 179
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Immobilisations financières	9	58 179	60 222
Comptes de régularisation		301	296
Participations	10, 11	129	131
Immobilisations corporelles	12	1 084	1 039
Valeurs immatérielles	13	7	6
Autres actifs	14	235	53
<b>Total des actifs</b>		<b>121 667</b>	<b>114 380</b>
Total des créances subordonnées		11	14
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	2
<b>Passifs</b>			
Engagements envers les banques		814	1 284
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	6	19 593	15 626
Engagements résultant des dépôts des clients		94 624	90 413
Engagements résultant d'opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8	105	23
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Obligations de caisse		8	11
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		–	–
Comptes de régularisation		93	77
Autres passifs	14	63	615
Provisions	17	43	40
Réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Capital social	18	2 000	2 000
Réserve légale issue du capital		4 553	4 330
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		4 553	4 330
Réserve légale issue du bénéfice		–	–
Réserves facultatives issues du bénéfice		–	–
Bénéfice/Perte reporté(e)		–452	–229
Bénéfice/Perte		223	190
<b>Total des passifs</b>		<b>121 667</b>	<b>114 380</b>
Total des engagements subordonnés		203	253
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		203	253

**PostFinance SA | Opérations hors bilan**

En millions de CHF	Note	31.12.2021	31.12.2022
Engagements conditionnels	7, 26	86	63
Engagements irrévocables		990	822
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		-	-
Crédits d'engagement		-	-

## Compte de résultat

### PostFinance SA | Compte de résultat selon Comptabilité banques

En millions de CHF	Note	2021	2022
Produits des intérêts et des escomptes	29	114	177
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		221	210
Charges d'intérêts	29	217	120
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>552</b>	<b>507</b>
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		12	–23
<b>Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>564</b>	<b>484</b>
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		96	91
Produits des commissions sur les opérations de crédit		21	21
Produits des commissions sur les autres prestations de services		645	635
Charges de commissions		–364	–342
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de services</b>		<b>398</b>	<b>405</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	28	<b>212</b>	<b>221</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		8	–
Produits des participations		5	5
Résultat des immeubles		65	62
Autres produits ordinaires		59	63
Autres charges ordinaires		–	–
<b>Autres résultats ordinaires</b>		<b>137</b>	<b>130</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>1 311</b>	<b>1 240</b>
Charges de personnel	30	–468	–454
Autres charges d'exploitation	31	–524	–502
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>–992</b>	<b>–956</b>
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		–86	–81
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes		–10	–11
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>223</b>	<b>192</b>
Produits extraordinaires	32	4	2
Charges extraordinaires		–	–
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Impôts	33	–4	–4
<b>Bénéfice</b>		<b>223</b>	<b>190</b>

## Répartition du résultat

### PostFinance SA | Bénéfice/Perte au bilan

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Bénéfice de l'exercice	223	190
Perte reportée	-452	-229
<b>Total de la perte au bilan</b>	<b>-229</b>	<b>-39</b>

Lors de sa séance du 24 février 2023, le Conseil d'administration de PostFinance SA a décidé de proposer à l'Assemblée générale qui se tiendra le 6 avril 2023 de répartir le résultat comme suit: compensation du bénéfice conforme à «Comptabilité – banques» de 189 652 338.85 francs avec la perte reportée et report à nouveau, y compris la distribution du même montant à partir des réserves issues du capital.

### PostFinance SA | Répartition du résultat

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Distribution de dividendes	-	-
Perte reportée à nouveau	-229	-39
<b>Total de la perte au bilan</b>	<b>-229</b>	<b>-39</b>

### PostFinance SA | Autres distributions

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Distributions à partir de la réserve issue du capital	-223	-190
<b>Total distributions à partir de la réserve issue du capital</b>	<b>-223</b>	<b>-190</b>

## Tableau des flux de trésorerie

### PostFinance SA | Tableau des flux de trésorerie selon Comptabilité banques

En millions de CHF

	Sources 2021	Emplois 2021	Sources 2022	Emplois 2022
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Bénéfice de l'exercice	223	–	190	–
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	82	–	80	–
Provisions et autres correctifs de valeur	–	8	–	3
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes	–	12	–	4
Délimitations actives	14	–	5	–
Délimitations passives	–	16	–	15
Autres postes	–	–	–	–
Dividende de l'exercice précédent	–	–	–	–
<b>Solde</b>	<b>283</b>		<b>253</b>	
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>				
Capital-actions	–	–	–	–
Ecritures par les réserves	–	129	–	223
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>129</b>		<b>223</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>				
Participations	1	24	0	5
Immeubles	7	37	–	25
Autres immobilisations corporelles	–	12	–	6
Valeurs immatérielles	–	8	–	–
<b>Solde</b>		<b>73</b>		<b>36</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers les banques	–	19	–	317
Engagements résultant des dépôts des clients	–	1	50	–
Obligations de caisse	–	5	3	–
Autres engagements	–	8	551	–
Créances sur les banques	34	–	74	–
Créances sur les clients	167	–	184	–
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Immobilisations financières	2 308	–	–	2 042
Autres créances	213	–	182	–
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	–	192	787	–
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	19 571	–	–	3 967
Engagements résultant des dépôts des clients	–	14 715	–	4 260
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	225	–	82
Créances sur les banques	148	–	–	13
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	10
Créances sur les clients	545	–	170	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	219	–	728
Immobilisations financières	–	–	–	–
<b>Solde</b>	<b>7 602</b>			<b>9 418</b>
<b>Etat des liquidités</b>				
Liquidités	–	7 683	9 424	–
<b>Solde</b>		<b>7 683</b>	<b>9 424</b>	
<b>Total</b>	<b>7 885</b>	<b>7 885</b>	<b>9 677</b>	<b>9 677</b>

## État des capitaux propres

### PostFinance SA | Présentation de l'état des capitaux propres

En millions de CHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au 01.01.2022</b>	<b>2 000</b>	<b>4 553</b>	–	–	<b>–229</b>	–	<b>6 324</b>
Dividendes et autres distributions	–	–223	–	–	–	–	–223
Bénéfice	–	–	–	–	–	190	190
<b>Capitaux propres au 31.12.2022</b>	<b>2 000</b>	<b>4 330</b>	–	–	<b>–229</b>	<b>190</b>	<b>6 291</b>

## Annexe

### 1 | Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

Raison sociale: PostFinance SA (numéro d'entreprise CHE-114.583.749)  
 Forme juridique: société anonyme (SA)  
 Siège: Berne (Suisse)

### 2 | Principes de comptabilisation et d'évaluation

#### Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Conformément au principe de l'image fidèle, les comptes individuels statutaires donnent une image correspondant à la réalité des situations patrimoniale et financière ainsi que des revenus de l'entreprise, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, maisons de titres, groupes et conglomérats financiers.

Les divers chiffres présentés dans les annexes sont arrondis aux fins de la publication. Il peut donc en résulter de légères différences.

#### Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour de clôture de l'exercice. Les résultats de change (bénéfices et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence	31.12.2021	31.12.2022
EUR	1,0347	0,9841
USD	0,9144	0,9241
GBP	1,2348	1,1129
JPY	0,0079	0,0070

#### Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations de même nature effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. Les correctifs de valeur sont déduits des postes actifs correspondants.



## Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion / date de règlement

Les opérations sur titres dans les immobilisations financières sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les participations sont inscrites au jour de l'exécution. Les opérations de change et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations de change sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

## Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont évalués individuellement (évaluation individuelle).

## Liquidités, créances sur les banques et créances résultant d'opérations de financement de titres

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances résultant d'opérations de financement de titres. Les immobilisations financières obtenues à titre de sûretés pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts issus d'opérations de prise en pension sont régularisés par période. Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et des prestations de services.

## Créances sur les clients et créances hypothécaires

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les éventuels agios et disagios de créances sur les clients sont régularisés sur la durée des créances concernées. Les créances sont classées comme étant compromises au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Tous les correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les régulariser. Les prêts concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

## Opérations de négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à la valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

## Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à la valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à la valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de la juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument de base sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures du cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Enfin, les valeurs de remplacement positives ou négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à la juste valeur sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

## Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method), sous déduction des correctifs de valeur pour pertes attendues. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Si des immobilisations financières que PostFinance avait l'intention de conserver jusqu'à leur échéance sont vendues ou remboursées avant l'échéance, la part du bénéfice ou de la perte relevant de la composante du taux d'intérêt est régularisée sur la durée résiduelle. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan.

## Calcul des correctifs de valeur

Les correctifs de valeur sont déterminés selon la méthode des pertes attendues, conformément à IFRS 9. Aux fins du calcul des correctifs de valeur, les titres de créance, les créances résultant d'opérations de financement de titres ainsi que les créances sur les clients et sur les banques sont classés dans un des trois niveaux prévus à cet effet, compte tenu de la variation du risque de crédit observée depuis leur entrée. Selon le niveau, le correctif de valeur correspond à la perte attendue sur l'année à venir (niveau 1) ou à la perte attendue sur la durée résiduelle de l'instrument (niveaux 2 et 3). La perte attendue sur l'année à venir dépend de l'exposition de la position au risque de défaillance, de la probabilité de défaillance de l'instrument liée à la conjoncture durant l'année concernée et du taux de perte attendu en cas de défaillance. La perte attendue sur la durée résiduelle dépend de la probabilité de défaillance liée à la conjoncture pendant la durée résiduelle de la position, de l'actuelle et future exposition de la position au risque de défaillance et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

Au moment de son acquisition, un instrument financier de qualité est classé au niveau 1. Si le risque de crédit augmente ensuite de manière significative par rapport à la comptabilisation initiale, l'instrument est déclassé au niveau 2. Il y a augmentation significative du risque de crédit lorsque la notation courante d'une position tombe au-dessous d'un seuil défini, fixé en fonction de la notation initiale de la position. En raison de l'évolution exponentielle de la probabilité de défaillance, meilleure est la notation d'un instrument au moment de son acquisition, plus la variation relative de la probabilité de défaillance doit être importante. Les notations attribuées correspondent à celles des agences de notation reconnues. En l'absence de telles notations, on a recours aux notations d'agences non reconnues (p. ex. des banques qualifiées). Un retard de paiement de plus de 30 jours est également un critère justifiant un déclassement au niveau 2. De plus, un organe dédié à cette tâche est chargé d'évaluer si certaines positions placées sous observation spéciale ont subi une augmentation significative du risque de crédit, qui nécessite de les déclasser au niveau 2. Sont concernées les positions présentant une notation «non-investment grade» ou dont le spread dépasse une valeur définie, ainsi que les positions «Lower Tier 2» ou celles sans notation externe. En présence d'un cas de défaillance à la date de clôture du bilan, la position est déclassée au niveau 3. Il y a cas de défaillance lorsque PostFinance juge très probable que le débiteur ne puisse pas tenir tout ou partie de ses engagements comme convenu, qu'une notation de défaillance (D-Rating) est émise ou que l'exécution de l'engagement de la contrepartie est en souffrance depuis plus de 90 jours. Si une position a été déclassée au niveau 2 ou 3, elle peut revenir respectivement au niveau 1 ou 2 dès qu'elle remplit de nouveau les critères propres au niveau concerné.

Le correctif de valeur d'un instrument financier est calculé à l'aide des paramètres suivants: la probabilité de défaillance, le taux de perte de crédit et l'engagement de crédit au moment de la défaillance. Étant donné qu'elle n'a jamais enregistré de défaillances d'emprunts et qu'elle investit principalement dans des emprunts à solvabilité élevée, PostFinance ne dispose pas de séries temporelles internes relatives aux défaillances sur la base desquelles estimer les probabilités de défaillance. C'est pourquoi ces dernières sont établies à partir de matrices de migration provenant de sources externes. Elles sont en outre adaptées périodiquement en fonction des prévisions relatives à la conjoncture et au marché des crédits. Les paramètres de modélisation servant à déterminer le taux de perte de crédit sont tirés de différentes sources externes pour les divers types de produits et appréciés par des experts. Au besoin, un comité dédié à cette tâche peut moduler le taux de perte de crédit de positions concrètes. Enfin, l'engagement de crédit au moment de la défaillance correspond en règle générale au coût amorti ou à une projection du coût amorti, plus les intérêts dus.

Les correctifs de valeur sur les créances résultant de comptes privés et de comptes commerciaux et sur leurs limites sont calculés sur une base collective. Les portefeuilles utilisés ont été constitués compte tenu des caractéristiques appliquées dans la gestion de produits. À leur entrée, les créances sont classées au niveau 1. Le déclassement au niveau 2 ou 3 intervient lorsque la durée maximale du retard de paiement définie pour le niveau courant est atteinte. Le taux de défaillance servant à

calculer la perte attendue est déterminé sur la base de données historiques relatives aux déclassements aux niveaux 2 et 3. À la date de clôture du bilan, la probabilité de défaillance calculée est vérifiée quant à la nécessité de l'adapter, compte tenu d'informations courantes et prospectives. Pour les créances sur les banques, les correctifs de valeur sont calculés sur la base du risque de défaillance des emprunts en cours et de leur notation de crédit.

## Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des corrections de valeur pour pertes nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation individuelle. Le calcul de la valeur de marché des participations, qui doit être vérifiée au moins une fois par année, se fait sur la base de cotations boursières et de modèles d'évaluation, comme la méthode des cash-flows actualisés, ou selon l'approche du capital-risque.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
- Postomat: 10 ans;
- logiciels: 3 à 10 ans;
- immeubles: 10 à 50 ans.

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

## Valeurs immatérielles

Les immobilisations incorporelles acquises sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Elles sont amorties linéairement sur une durée d'utilité estimée à dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part des immobilisations incorporelles, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

## Comptes de régularisation actifs et passifs

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sont régularisés en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

## Engagements envers les banques, engagements résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant des dépôts des clients

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont régularisées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et des participants qualifiés ainsi que les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

## Provisions

Des provisions sont constituées selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Elles sont présentées sous les postes concernés du bilan. Les provisions qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissoutes avec effet sur le résultat. Des provisions pour pertes attendues sont constituées pour les opérations hors bilan. Elles sont déterminées à l'aide de la méthode des pertes attendues, par analogie avec les correctifs de valeur.

## Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan.

## Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance SA se fonde sur les recommandations Swiss GAAP RPC 16 et 26. Les collaborateurs de PostFinance sont assurés auprès de la Fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du collaborateur et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

La réserve de cotisations de l'employeur est confiée à la Caisse de pensions Poste. Un futur avantage économique est déterminé sur la base des comptes annuels audités les plus récents de la Fondation Caisse de pensions Poste et porté à l'actif.

## Impôts

Les impôts sur le revenu sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts latents passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les régularisations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts latents sous les provisions. Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice.

## Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation par rapport à l'exercice précédent

En raison du remplacement du LIBOR par des taux d'intérêt de référence alternatifs, PostFinance a adapté dès 2021 tous les contrats, systèmes et modèles concernés, à l'exception des swaps de taux d'intérêt. Pour ces derniers, elle applique les normes de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA). Pour les swaps combinés d'intérêts et de devises, le taux d'intérêt de base du spread, qui sert de référence pour le calcul, est désormais le SARON. En parallèle, le droit d'option sur le transfert, en fonction de la période, du coût de la réserve de couverture (cost of hedging reserve) est appliqué de manière prospective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Au cours de l'exercice sous revue, les charges résultant du taux d'intérêt de base du spread ont atteint 12 millions de francs (exercice précédent: 2 millions).

## Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

Le marché des obligations en francs suisses ne suffit pas à couvrir les besoins de placement de PostFinance, raison pour laquelle celle-ci investit également dans des obligations en monnaies étrangères. Le risque de change est couvert selon deux méthodes. Une partie des obligations en monnaies étrangères refinancées en francs suisses sont couvertes au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises (cross currency interest rate swaps, CCIRS). Cette approche de la couverture a pour avantage que le montant de tous les flux de paiements futurs (coupons, remboursement de la valeur nominale) sont connus en francs suisses dès la conclusion de l'opération. On renonce toutefois ainsi aux avantages de la diversification qui peuvent résulter des différences de montants et d'évolution des spreads de taux d'intérêt dans les courbes de taux des différentes monnaies étrangères. Pour profiter de ce potentiel de diversification ainsi que pour s'ouvrir également des marchés des obligations sur lesquels les CCIRS ne sont disponibles qu'avec une forte décote pour illiquidité, les risques de change d'une autre partie des obligations en monnaies étrangères sont couverts par superposition de devises (currency overlay) sur la base d'opérations de change à court terme (FX forwards) roulantes.

La couverture du risque de change des autres instruments financiers est aussi assurée par des opérations de change à terme roulantes.

Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la durée d'actifs. Les obligations à durée longue (brève) sont transformées en obligations à durée brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

PostFinance se sert de la comptabilité de couverture principalement en relation avec les obligations (couverture des risques de taux d'intérêt et de change au moyen de swaps de taux d'intérêt / swaps d'intérêts et de devises). La couverture est assurée au moyen de micro-couvertures.

## Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est régulièrement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, moyennant notamment l'observation de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

## Mesure de l'efficacité

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-dessous sont pour l'essentiel remplis.

- La couverture est jugée très efficace lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide de la méthode de la concordance des conditions essentielles [critical terms match]).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération de base et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.

## Inefficacité

Si la couverture présente une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée. PostFinance évalue la juste valeur de l'opération de base aux fins de la détermination de l'inefficacité à l'aide de la méthode du dérivé hypothétique. Les conditions du dérivé hypothétique coïncident avec les conditions déterminantes de l'opération de base. Au début de la relation de couverture, il présente une juste valeur égale à zéro. Cette évaluation est effectuée au moyen d'une approche quantitative régulière basée sur la méthode dite «dollar offset». Ensuite, les variations absolues de valeur de l'opération de base couverte et de l'instrument de couverture de la période sont comparées.

## Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2022 et le moment où les comptes annuels ont été établis.

# 3 | Gestion des risques

## Modèle économique et profil de risque

PostFinance opère principalement dans les domaines des services de paiement, de l'acceptation de fonds des clients et de la gestion de comptes, y compris les services afférents à cette dernière. Elle pratique en outre le négoce de valeurs mobilières pour le compte de clients, effectue des placements en son nom propre et fournit d'autres services financiers sur mandat de tiers. Ce modèle économique expose PostFinance à certains risques. Si ces risques se réalisent, il peut en résulter des pertes ou des écarts à la baisse par rapport au résultat attendu.

Compte tenu de son modèle économique, PostFinance définit trois catégories de risques:

- les risques financiers, qui couvrent le risque de subir des pertes inattendues dans les activités de placement et de dépôt. PostFinance distingue en l'occurrence les risques de taux d'intérêt, de marché, de crédit et de liquidité;
- les risques stratégiques, qui couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus;
- les risques opérationnels, qui couvrent le risque de devoir faire face à des coûts inattendus ou à des événements indésirables (p. ex. événements nuisant à la réputation ou infractions à la compliance) dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Font également partie des risques opérationnels les risques liés au reporting financier.



## Gouvernance et rapports

Sur le plan formel, le pilotage, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel COSO II et sur le modèle des trois lignes (Three Lines Model). Le référentiel COSO II intègre la gestion, le contrôle et la surveillance des risques. PostFinance observe en outre la norme ISO 31000.

Le Conseil d'administration arrête la politique de risque et les principes de la gestion des risques. Il est également responsable de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace, ainsi que de la création d'un environnement de risque et de contrôle approprié au sein de PostFinance. De plus, le Conseil d'administration définit la propension au risque de PostFinance, autrement dit détermine l'ensemble des risques que cette dernière est disposée à courir. La propension au risque doit prendre en considération les risques stratégiques, financiers et opérationnels et être compatible avec la capacité de risque de l'entreprise. La capacité de risque découle quant à elle des exigences légales et réglementaires en vigueur, dont le respect permet à PostFinance de continuer à exister. Enfin, la propension au risque doit également tenir compte des directives et des lignes directrices du propriétaire.

Le Conseil d'administration et tous ses comités (Risk; Audit & Compliance; Technologies de l'information et numérisation; Organisation, Nomination & Remuneration) sont tenus d'appliquer les principes régissant les risques. Les comités Risk et Audit & Compliance jouent à cet égard un rôle particulier, car ils exercent une fonction de surveillance explicite au niveau du Conseil d'administration, le comité Risk se concentrant en particulier sur les risques financiers et le comité Audit & Compliance sur les risques non financiers.

Il incombe au comité directeur de PostFinance d'appliquer les directives du Conseil d'administration en matière de gestion et de surveillance des risques dans le cadre des première et deuxième lignes du modèle des trois lignes (Three Lines Model), ainsi que d'assurer le respect de la capacité de risque et de la propension au risque. Il lui revient également d'appliquer les directives du Conseil d'administration concernant la mise en place, le maintien et le réexamen régulier des activités de contrôle ainsi que des unités de contrôle. De plus, le comité directeur est responsable de la gestion active des risques financiers, stratégiques et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques à l'échelle de l'établissement appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Le Chief Risk Officer (CRO) est membre du comité directeur. Il répond du fait que les instances de contrôle placées sous sa direction remplissent les tâches qui leur incombent.

Les unités de la première ligne assument la responsabilité principale des risques liés à leur secteur et remplissent leur fonction de contrôle de la gestion des risques en procédant en particulier à l'identification, à la mesure, au pilotage, à la surveillance et au reporting de ces risques. Ce faisant, elles observent les directives de la deuxième ligne et consignent l'intégralité de leurs risques et de leurs contrôles dans l'inventaire des risques et des contrôles, en veillant à ce que cet inventaire soit toujours à jour. La première ligne inclut des unités avec responsabilité des résultats et des unités sans responsabilité directe des résultats, qui ont par exemple pour fonction d'assurer le support d'autres unités ou du comité directeur. Ainsi, l'unité Risk Management soutient les instances décisionnelles dans le pilotage et la surveillance des risques financiers au niveau de l'ensemble du bilan. Elle identifie, modélise et mesure les risques financiers courus par PostFinance, propose des mesures de pilotage axées sur le risque et le rendement, surveille leur efficacité et en rend régulièrement compte aux instances décisionnelles. L'unité Compliance Services assure quant à elle le respect des dispositions légales ainsi que des directives de la deuxième ligne dans les activités opérationnelles ainsi qu'au niveau des interfaces clientèle. Enfin, l'unité Security s'occupe du pilotage des risques de sécurité au niveau opérationnel.

Les unités de la deuxième ligne surveillent la gestion des risques de la première ligne en toute indépendance et s'assurent ainsi à l'échelle de l'entreprise que tous les risques sont adéquatement identifiés, mesurés, pilotés, surveillés et rapportés. Elles édictent en outre des directives visant à garantir que les prescriptions internes et externes sont respectées et définissent des méthodes et des processus applicables à la gestion des risques.



**Rapport annuel**

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

**Gouvernance d'entreprise**

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

**Comptes annuels**

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

Chez PostFinance, ce sont les unités Governance, Compliance et Risk Control qui remplissent les fonctions de la deuxième ligne, en qualité d'instances de contrôle. L'indépendance des unités de la deuxième ligne vis-à-vis de celles de la première ligne est garantie sur le plan organisationnel par le fait qu'elles sont rattachées à l'unité du CRO.

L'unité Risk Control surveille de manière indépendante tous les risques qui ne sont pas surveillés par les unités Compliance ou Governance. Sont concernés les risques financiers, opérationnels, sécuritaires et stratégiques. Risk Control surveille donc en permanence l'état de ces risques, examine les processus centraux de gestion des risques, les méthodes de mesure et d'évaluation des risques ainsi que les systèmes de surveillance des risques de la première ligne et contrôle qu'ils sont correctement mis en œuvre et appliqués. Risk Control définit en outre des directives et des processus appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de surveillance des risques courus par PostFinance.

Risk Control met à disposition un système approprié de tenue d'un inventaire présentant tous les risques, les stratégies de maîtrise des risques, les contrôles et les événements. De plus, en tant qu'unité de la deuxième ligne, Risk Control veille à ce que les unités de la première ligne tiennent l'inventaire de manière à ce qu'il soit toujours complet et à jour et effectue continuellement des contrôles de plausibilité de l'inventaire quant à son exhaustivité et son exactitude.

L'unité Compliance surveille de manière indépendante que les prescriptions légales, réglementaires et internes concernant le blanchiment d'argent, la compliance fiscale et la fourniture de services financiers sont respectées. L'unité Governance surveille quant à elle que les collaborateurs observent l'ensemble des règles de gouvernance et de comportement.

En tant qu'instances de contrôle indépendantes, les unités de la deuxième ligne surveillent le profil de risque à l'aide d'instruments appropriés, établissent une vue d'ensemble centralisée de son évolution et la présentent conjointement au Conseil d'administration et au comité directeur au moins trimestriellement. De plus, elles portent tout état de fait de portée majeure immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration, dans un rapport ad hoc. Risk Control coordonne les activités de reporting de toutes les unités remplissant une fonction dans la deuxième ligne.

En tant que troisième ligne, l'unité Révision interne assure la surveillance des première et deuxième lignes et rend compte directement au Conseil d'administration de PostFinance.

## Méthodes de mesure des risques

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs	Méthode de description et de pilotage du risque
<b>Risques financiers</b>		
– Risque de crédit	Pertes résultant de la dégradation de la solvabilité ou de la défaillance de contreparties	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque  Limites de concentrations, de structures de notation et de portefeuilles par pays, ainsi que limites nominales au niveau des contreparties; pilotage du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits
– Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur actuelle des capitaux propres à la suite de variations des taux d'intérêt du marché  Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps	Limites de sensibilité absolue et relative des capitaux propres  Réalisation d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes
– Risque de liquidité	Insolvabilité	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR) et de ratio structurel de liquidité à long terme (net stable funding ratio, NSFR)  Détenition d'une réserve de liquidités destinée à couvrir les exigences de liquidités en cas de crise
– Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat conforme à «Comptabilité – banques»	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque  Limites de valeur à risque (VaR) pour les effets de la valeur de marché sur le compte de résultat
<b>Risques stratégiques</b>		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant de la non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel.  Surveillance de l'évolution des risques stratégiques principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.
<b>Risques opérationnels</b>		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant d'événements dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel.  Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour les risques opérationnels principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.

PostFinance mesure et surveille les risques financiers au niveau de chaque portefeuille ainsi qu'à celui du bilan dans son ensemble. La délimitation des risques est assurée à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, Risk Management a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes. Concrètement, ces méthodes sont fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les revenus), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des modèles stochastiques visant à déterminer les indicateurs de risque relatifs à la valeur à risque et à la perte attendue (expected shortfall) (p. ex. pour mesurer le risque de marché ou pour quantifier le risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits). L'objectif prioritaire de la mesure des risques est de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

Tous les risques de PostFinance sont évalués à l'aide d'un scénario du pire cas crédible. Il s'agit en l'occurrence d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste, se rapportant au risque concerné. Ce scénario est assorti d'une probabilité de survenance ainsi que d'une estimation de l'étendue du dommage du point de vue quantitatif et/ou qualitatif. Cette estimation est effectuée aussi bien pour le risque brut que pour le risque résiduel, c'est-à-dire le risque subsistant après la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise du risque concerné.

6	Activités
13	Organisation
14	Environnement de marché
18	Stratégie
25	Stratégie de responsabilité d'entreprise
33	Gestion financière
35	Évolution des activités
67	Rapport sur les risques

74	Principes
74	Structure du groupe et actionnariat
74	Structure du capital
75	Conseil d'administration
83	Direction du groupe
87	Indemnités
90	Organe de révision
90	Politique d'information

93	Groupe
207	La Poste Suisse SA
221	PostFinance

Chaque risque est évalué en fonction d'une valeur seuil déterminant s'il doit être répertorié et faire l'objet de mesures de contrôle. La fixation d'une limite d'acceptabilité pour chaque risque permet en outre d'avoir connaissance du risque et de l'autoriser en fonction de son niveau, ainsi que de mettre en œuvre la stratégie de maîtrise du risque correspondante.

À l'échelon supérieur, le Conseil d'administration et le comité directeur définissent, selon une approche descendante et sur la base de l'inventaire des risques, les risques principaux ayant une importance cruciale pour PostFinance et auxquels le management doit être particulièrement attentif. La mesure des risques opérationnels principaux est assurée par agrégation des différents groupes de risques spécifiques. Les risques principaux et les positions de risque agrégées sont assortis d'un niveau d'alerte dont le dépassement déclenche l'information immédiate du Conseil d'administration.

## Tests de résistance

Afin d'identifier les développements particulièrement menaçants pour PostFinance, l'unité Risk Management réalise régulièrement des tests de résistance inversés. Ces tests permettent d'identifier les scénarios dans lesquels un niveau de risque prédéfini est atteint, compte tenu d'hypothèses très défavorables. Leurs résultats sont régulièrement discutés au sein du Conseil d'administration et du comité directeur.

L'unité Risk Control se sert des tests de résistance non seulement dans une perspective de pilotage des risques, mais également à des fins de surveillance, notamment pour identifier les (nouveaux) risques importants, repérer les concentrations de risques et contrôler l'adéquation de la propension au risque dans des situations de crise.

## Gestion des risques financiers de PostFinance

### Risque de crédit

PostFinance dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013. Elle n'a toutefois pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements en termes de secteurs, de pays et de contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques.

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes financières chez son créancier. Une forte dégradation de la solvabilité d'une contrepartie peut en outre contraindre son créancier à opérer des correctifs de valeur supplémentaires. Le risque de crédit croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Pour limiter l'exposition globale au risque de crédit, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé. Il émet en outre les directives relatives à la structure de notation des placements, limite les risques pays potentiels et délègue la compétence de valider les limites de contrepartie importantes au comité Risk. De nouveaux placements ne peuvent en principe être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est de qualité «investment grade».

Outre les limites de portefeuille définies par le Conseil d'administration, le comité directeur limite également le risque de crédit inhérent aux activités de placement au moyen de limites de contrepartie et d'autres directives de pilotage.

Les directives relatives aux limites de contrepartie reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées, ainsi que sur les systèmes internes de limites, compte tenu également de critères environnementaux, sociaux et

de gouvernance (critères ESG). Ces critères ESG incluent l'analyse et la prise en compte des risques financiers liés au climat. PostFinance publie dans un rapport séparé des informations sur les risques financiers liés au climat auxquels elle est exposée. Dans ces systèmes de limites, les notations publiquement accessibles sont examinées de manière critique moyennant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative axée sur les risques d'indicateurs de bilan et d'indicateurs d'alerte précoces, puis des limites sont fixées compte tenu du portefeuille existant. Le développement et l'application des systèmes internes de limites sont placés sous la responsabilité de l'unité Risk Management. Ces systèmes doivent cependant être soumis au comité directeur aux fins de validation au moins une fois par année. Les variations de solvabilité de contreparties ou celles d'indicateurs importants entraînent l'adaptation immédiate des directives applicables. Le respect des directives en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié par l'unité Trésorerie avant chaque opération.

Les limites de portefeuille et de contrepartie sont fixées compte tenu du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits. Pour mesurer ce risque, PostFinance se sert d'un modèle de portefeuille de crédits qui quantifie le risque de crédit dans le portefeuille moyennant la prise en compte d'effets de corrélation. Sur la base des indicateurs de risque modélisés (perte attendue et risques correspondants découlant de sous-portefeuilles), il est alors possible de fixer des limites et d'édicter des directives de pilotage qui améliorent l'efficacité du portefeuille tout en jugulant le risque de concentration.

L'unité Risk Management informe le comité directeur mensuellement sur le niveau des risques par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage des dépassements de limites qui se produisent suite à l'adaptation de limites de contrepartie.

En tant qu'éléments faisant partie intégrante du pilotage du risque de crédit, les systèmes de limites sont régulièrement examinés par Risk Control.

Le risque de crédit lié aux opérations clients est peu important chez PostFinance et résulte de l'offre de découverts de compte en relation avec le trafic des paiements et de celle de cartes de crédit. Ce risque est identifié et surveillé à l'aide de processus spécifiques aux produits concernés. Le comité directeur émet des directives générales relatives à l'examen des crédits et fixe les compétences en matière d'autorisation des limites.

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées si ce risque se concrétise. Les concentrations résultant des sûretés remises (à l'exception des sûretés en espèces) sont mesurées et surveillées et font l'objet de rapports mensuels destinés au comité directeur. Ces rapports incluent une évaluation des concentrations du point de vue du risque de corrélation (wrong-way risk) ainsi que des propositions de pilotage des concentrations identifiées.

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB) depuis juin 2008 et avec la Banque Valiant SA depuis 2010. Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire.

## Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat, effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances. Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour PostFinance. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des dépôts des clients non échus, sans engagements fermes concernant les taux d'intérêt. Les engagements concernant les taux d'intérêt sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplification, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi

symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité des marges d'intérêts. Les variations de volume à court terme sont couvertes par une certaine part de placements à court terme.

Les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux sont fixées en fonction de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, ce qui définit du même coup la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les capitaux propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, des mouvements de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs).

#### Variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Déplacement bref vers le haut	–	–242
Aplatissement de la courbe selon circ. FINMA 2019/2 <sup>1</sup>	–279	–

1 Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée à l'aide des six scénarios standardisés de choc de taux d'intérêt selon la circulaire FINMA 2019/2 «Risques de taux – banques». Le scénario présenté est celui qui entraîne la variation négative la plus importante de la valeur actuelle des fonds propres à la date de référence.

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence, en cours d'exercice, à des simulations de rendement dynamiques pour un large éventail de scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplcation, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. Les simulations de rendement dynamiques sont réalisées par l'unité Risk Management. Des propositions de pilotage sont ensuite élaborées sur la base des résultats des simulations et régulièrement discutées avec le comité directeur.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement actuelles ou futures en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré avec différents horizons temporels: un jour, un mois, trois mois et un an. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volumes de liquidités qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volumes de liquidités doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survie est très faible.

Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un mois ou d'un an, on mesure et limite respectivement les indicateurs réglementaires que sont le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme.

S'agissant de garantir la liquidité avec un horizon de trois mois, on élabore des scénarios de crise de liquidité qui ne doivent pas déboucher sur une situation d'illiquidité. Enfin, la liquidité avec un horizon d'un an est garantie sur la base du ratio structurel de liquidité à long terme. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

## Risque de marché

PostFinance n'a pas de portefeuille de négoce et suit, pour déterminer les fonds propres minimaux requis pour couvrir le risque de marché, l'approche standard conforme à l'article 86 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Pour limiter l'exposition au risque de marché, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé.

Dans le modèle économique de PostFinance, le risque de marché s'exprime dans le compte de résultat par une volatilité accrue pour les échéances les plus courtes. PostFinance est exposée au risque de marché pour deux raisons différentes:

- les positions en monnaie étrangère ouvertes et les fluctuations de valeur des dérivés de change influencent la volatilité du compte de résultat (risque de change);
- les variations de valeur des instruments qui sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse ou sont gérés conformément à la comptabilité de couverture (p. ex. fonds de placement dans le portefeuille bancaire, positions couvertes et instruments de couverture afférents) peuvent aussi influencer la volatilité du compte de résultat.

Le risque de marché est modélisé au moyen de la valeur à risque (VàR) et limité au niveau du compte de résultat par le Conseil d'administration. Pour mesurer le risque de marché, on associe à chaque position les facteurs de risque ayant une influence sur la valeur actuelle de la position. Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position. À cet effet, il faut définir une relation fonctionnelle entre la valeur de la position et les facteurs de risque concernés. Tous les facteurs de risque importants font l'objet d'une détermination de la stochasticité sur les 250 jours à venir à l'aide d'hypothèses de distribution des probabilités. Le calibrage des distributions de probabilités repose sur l'utilisation de séries temporelles de données du marché. À l'aide de la relation fonctionnelle définie entre la position du portefeuille et les facteurs de risque, il est alors possible de déterminer la distribution des variations du compte de résultat sur une année. La VàR est ensuite déterminée en calculant le quantile à 95%. L'unité Risk Management mesure le risque de marché sur une base hebdomadaire, informe le comité directeur du niveau du risque par rapport aux limites et lui soumet, si nécessaire, des propositions de pilotage.

## Risques opérationnels et stratégiques

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes financières directes, de diminution des produits ou d'augmentation de charges internes, ou également d'une combinaison de ces risques, dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Quant aux risques stratégiques, ils couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus ou en raison d'une évaluation erronée de l'environnement économique, réglementaire et sociétal de l'entreprise. Le Conseil d'administration fixe les principes de la gestion des risques opérationnels et stratégiques et définit la propension au risque les concernant dans le règlement relatif à la politique de risque.

La propension au risque est définie sur la base de directives quantitatives et/ou qualitatives et joue un rôle essentiel dans le pilotage des activités de PostFinance. S'appuyant sur des instruments de pilotage appropriés, le processus de gestion des risques garantit que les risques pris sont conformes à la propension au risque et que la capacité de risque ne pourrait être dépassée, tout comme les exigences légales et réglementaires pourraient ne plus être respectées, que dans une situation de crise. De plus, il existe un plan d'urgence et de stabilisation qui présente, sous la forme d'un concept de mesures, les options dont PostFinance dispose en cas de crise pour assurer la continuité de ses activités ou, à défaut, procéder à une liquidation ordonnée garantissant le maintien de ses fonctions d'importance systémique.

La propension au risque concernant les risques opérationnels est définie pour chaque sous-catégorie de risque concernée. Aucun risque de compliance ou de sécurité ou autre risque opérationnel qui serait susceptible, selon des scénarios adverses plausibles, d'entraîner des violations graves de lois ou de prescriptions n'est toléré. Pour ce qui est des risques comportementaux, PostFinance ne tolère aucune activité illégale ou contraire à l'éthique ou portant atteinte d'une quelconque autre manière à sa réputation d'entreprise crédible, fiable, digne de confiance et responsable.

Enfin, s'agissant de la propension au risque en matière de risques stratégiques, le Conseil d'administration prend en considération lors de l'élaboration de la stratégie d'entreprise. Il reçoit en outre périodiquement une estimation de l'étendue des risques stratégiques ainsi que, dans le cadre de la planification des capitaux propres, un justificatif montrant que si la propension au risque est respectée, la stratégie est viable dans toutes ses dimensions.

## 4 | Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/11<sup>1</sup>

Le 29 juin 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a établi par voie de décision que PostFinance était un groupe financier d'importance systémique. À ce titre, PostFinance est tenue de remplir les exigences arrêtées aux articles 124 à 136 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des maisons de titres (ordonnance sur les fonds propres, OFR).

La situation de PostFinance en matière de fonds propres au 31 décembre 2022 est présentée sous deux formes différentes: la «Publication des fonds propres» contient les informations conformes aux prescriptions des annexes 1 et 2 de la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques». S'y ajoute la «Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique», qui repose sur un calcul parallèle conforme à l'annexe 3 de la même circulaire. Les exigences de publication étant différentes, il en résulte des écarts notamment entre les fonds propres pris en compte et entre les ratios de fonds propres. Les documents mentionnés ci-dessus sont disponibles sur [postfinance.ch/rapport](https://postfinance.ch/rapport).

## 5 | Publication des risques financiers liés au climat<sup>1</sup>

Les banques et les assurances doivent informer le public de manière adéquate sur les risques auxquels elles sont exposées. En font notamment partie les conséquences du changement climatique, lesquelles peuvent entraîner, à long terme, des risques financiers importants pour les établissements financiers. La FINMA oblige désormais les grandes banques et entreprises d'assurance à fournir des informations qualitatives et quantitatives dans ce domaine et a donc adapté en conséquence ses circulaires concernant la publication. Avec l'adoption par le Conseil fédéral de l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les exigences de publication seront en outre étendues à d'autres entreprises et concrétisées.

Depuis 2021, PostFinance publie les informations sur les risques financiers liés au climat auxquels elle est exposée dans un rapport séparé. Cette publication est disponible sur [postfinance.ch/rapport](https://postfinance.ch/rapport).

Conforme aux prescriptions de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), groupe de travail international sur la publication d'informations financières relatives au climat, cette nouvelle publication crée de la transparence sur les risques financiers liés au climat chez les assujettis et constitue une étape importante vers l'identification, la mesure et le pilotage appropriés de ces risques. La stratégie est viable dans toutes ses dimensions.

<sup>1</sup> Le chapitre 4 Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/1 et le chapitre 5 Publication des risques financiers liés au climat ne font pas l'objet de l'audit effectué par Ernst & Young SA.

## Informations relatives au bilan

### 6 | Opérations de financement de titres

#### Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Valeur comptable des créances résultant de dépôts de fonds consécutifs à des opérations d'emprunt de titres et de prise en pension	–	10
Valeur comptable des engagements résultant de dépôts de fonds consécutifs à des opérations de prêt de titres et de mise en pension	19 593	15 626
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte prêtés ou fournis en qualité de sûretés dans le cadre d'opérations de prêt ou d'emprunt de titres ainsi que transférés lors d'opérations de mise en pension	22 628	17 535
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	22 628	17 535
Juste valeur des titres reçus en qualité de sûretés dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et lors de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	3 532	1 768
dont titres remis à un tiers en garantie	–	–
dont titres aliénés	–	–



## 7 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

### Présentation des couvertures des créances

31.12.2022 En millions de CHF	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)</b>				
Créances sur les clients	–	1 424	10 061	11 485
Créances hypothécaires	0	–	–	0
Immeubles d'habitation	0	–	–	0
<b>Total des prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur) 31.12.2022</b>	<b>0</b>	<b>1 424</b>	<b>10 061</b>	<b>11 485</b>
31.12.2021	0	1 721	10 117	11 838
<b>Total des prêts (après compensation avec les correctifs de valeur) 31.12.2022</b>	<b>0</b>	<b>1 424</b>	<b>10 040</b>	<b>11 464</b>
31.12.2021	0	1 721	10 096	11 817

### Présentation des couvertures des opérations hors bilan

31.12.2022 En millions de CHF	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	–	62	1	63
Engagements irrévocables	–	208	614	822
<b>Total du hors bilan 31.12.2022</b>	<b>–</b>	<b>270</b>	<b>615</b>	<b>885</b>
31.12.2021	–	402	674	1 076

Les garanties, les cautionnements des crédits COVID-19, les assurances et les couvertures en espèces sont pris en considération en tant que créances avec autres couvertures.

PostFinance présente les engagements de paiement relevant de la garantie des dépôts dans les engagements irrévocables.

### Créances compromises

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Montant brut	64	64
Valeur estimée de réalisation des sûretés	–	–
Montant net	64	64
Correctifs de valeur individuels	61	61

## 8 | Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les produits dérivés que PostFinance souscrit sur mandat des clients sont présentés dans la vue d'ensemble ci-dessous en tant qu'instruments de négoce.

Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
31.12.2022 En millions de CHF							
<b>Instruments de taux</b>							
Contrats à terme y c. FRA		–	–	–	0	0	18
Swaps		–	–	–	439	1	2 941
<b>Devises/Métaux précieux</b>							
Contrats à terme		3	4	648	81	18	6 594
Swaps combinés d'intérêts et de devises		–	–	–	656	–	7 095
<b>Titres de participation/Indices</b>							
Options (exchange traded)		–	–	–	–	–	–
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting au</b>							
	<b>31.12.2022</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>648</b>	<b>1 176</b>	<b>19</b>	<b>16 648</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		3	4		1 176	19	
	31.12.2021	2	4	526	449	101	17 489
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		2	4		449	101	
<b>Total après prise en compte des contrats de netting au</b>							
	<b>31.12.2022</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>648</b>	<b>1 176</b>	<b>19</b>	<b>16 648</b>
	31.12.2021	2	4	526	449	101	17 489

### Répartition selon les contreparties

31.12.2022 En millions de CHF	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	1 177	2

## Couvertures du cash-flow

PostFinance se sert des couvertures du cash-flow pour couvrir la volatilité des cash-flows qui proviennent d'instruments de taux d'intérêt et présentent une forte probabilité de réalisation. Les couvertures du cash-flow s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe en monnaie étrangère au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises.

Volume des contrats de couverture du cash-flow					Echéance
En millions de CHF	Total	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>31.12.2021</b>					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	7 619	145	1 020	5 290	1 164
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	3	3	–	–	–
<b>31.12.2022</b>					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	7 095	275	1 232	4 287	1 301
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	18	18	–	–	–

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat.

Variation des instruments de couverture						
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture durant la période sous revue, saisie dans les autres actifs/passifs	Inefficacité saisie dans le compte de résultat	Montant net reclassé des autres actifs/passifs dans le compte de résultat <sup>1</sup>
<b>31.12.2021</b>						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	317	4	291	291	–	–217
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	–	0	0	–	–
<b>31.12.2022</b>						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	657	–	373	373	–	–181
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	0	0	0	–	–

<sup>1</sup> La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Les reclassifications à partir des autres actifs/passifs sont effectuées dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (variation de la juste valeur).

Durant l'exercice sous revue, les effets ci-dessous provenant des opérations de base désignées (poste du bilan: immobilisations financières) ont été comptabilisés.

<b>Effets opérations de base couverture du cash-flow</b>	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Réserves de couverture dans autres actifs/passifs
En millions de CHF		
<b>31.12.2021</b>		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-291	-114
<b>31.12.2022</b>		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-373	78

Durant les périodes sous revue, les réserves de couverture comptabilisées dans les autres actifs/ autres passifs ont varié comme suit:

<b>Réserves de couverture dans autres actifs/passifs</b>	2021	2022
En millions de CHF		
	Réserves de couverture – Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow	Réserves de couverture – Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>-187</b>	<b>-113</b>
<b>Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture</b>		
Risque de change	291	373
Autres	0	0
<b>Montant net reclassé des réserves de couverture du cash-flow dans le compte de résultat</b>		
Risque de change	-217	-181
dont résultant de relations de couverture supprimées	4	0
dont résultant de variations de spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère	-3	12
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>-113</b>	<b>79</b>

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat dans les périodes suivantes:

<b>Flux de fonds (non actualisés)</b>	Echéance			
En millions de CHF	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>31.12.2021</b>				
Entrées de fonds	6	27	67	9
Sorties de fonds	-27	-86	-243	-27
<b>31.12.2022</b>				
Entrées de fonds	6	31	93	20
Sorties de fonds	-25	-86	-233	-37

## Couvertures de la juste valeur

PostFinance se sert des couvertures de la juste valeur pour couvrir les variations de valeur d'actifs sensibles aux taux d'intérêt. Les couvertures de la juste valeur s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Volume des contrats de couverture de la juste valeur					Echéance
En millions de CHF	Total	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>31.12.2021</b>					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	3 552	40	200	290	3 022
<b>31.12.2022</b>					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	2 941	50	135	–	2 756

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat:

Variation de la couverture de la juste valeur				
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Inefficacité saisie dans le compte de résultat <sup>1</sup>
<b>31.12.2021</b>				
Risque de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	44	94	125	–
<b>31.12.2022</b>				
Risque de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	439	1	480	–

<sup>1</sup> La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur.

Durant l'exercice sous revue, les montants ci-dessous résultant d'opérations de base désignées (postes du bilan: immobilisations financières, créances sur les banques, créances sur les clients) ont été comptabilisés.

Effets opérations de base couverture de la juste valeur				
En millions de CHF	Valeur comptable opérations de base	Charges ou produits cumulés résultant des adaptations de la couverture de la juste valeur, qui ont été saisis dans la valeur comptable des opérations de base	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Montant cumulé restant dans le bilan des ajustements liés à la couverture pour les opérations de base qui ne sont plus ajustées des gains et des pertes de couverture
<b>31.12.2021</b>				
Risque de taux d'intérêt				
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 949	15	– 101	0
Créances sur clients et banques	664	24	– 24	–
<b>31.12.2022</b>				
Risque de taux d'intérêt				
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 241	– 416	– 431	5
Créances sur clients et banques	275	– 25	– 49	–

## 9 | Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
En millions de CHF				
Titres de créance	58 069	60 111	58 792	56 176
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	58 069	60 111	58 792	56 176
Titres de participation <sup>1</sup>	110	111	123	122
<b>Total</b>	<b>58 179</b>	<b>60 222</b>	<b>58 915</b>	<b>56 298</b>
dont titres admissibles en pension selon les prescriptions en matière de liquidités <sup>2</sup>	23 775	26 360	24 066	24 606

1 Il n'y a pas de participations qualifiées.

2 Les titres admissibles en pension correspondent au SNB GC Basket.

### Répartition des contreparties selon la notation<sup>1</sup>

31.12.2022 En millions de CHF	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance: valeurs comptables	40 571	13 565	5 603	30	-	342

1 Agences de notation reconnues par la FINMA chargées d'établir les notations: fedafin AG, Fitch Ratings, Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services

## 10 | Participations

### Présentation des participations

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés	Valeur comptable 31.12.2021	Reclassifications	Investissements	Désinvestissements	Correctifs de valeur	Reprises	2022	
									Valeur comptable 31.12.2022	Valeur de marché 31.12.2022
<b>Participations</b>										
avec valeur boursière	45	-	45	-	-	0	-	-	45	152
sans valeur boursière	150	-66	84	-	5	-	-5	2	86	-
<b>Total des participations</b>	<b>195</b>	<b>-66</b>	<b>129</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-5</b>	<b>2</b>	<b>131</b>	<b>152</b>

## 11 | Participations importantes

### Participations importantes

En CHF ou EUR, %	Activité	Monnaie	Capital social	Part au capital et aux voix <sup>1</sup>	
				31.12.2021	31.12.2022
Finform SA, Berne, Suisse	FinTech/RegTech	CHF	100 000	50,00%	50,00%
Yuh SA, Gland, Suisse	FinTech du secteur de la néobanque	CHF	1 000 000	50,00%	50,00%
Ormera AG, Berne, Suisse <sup>2</sup>	Décompte automatique des frais d'énergie	CHF	464 016	34,90%	46,83%
TONI Digital Insurance Solutions AG, Schlieren, Suisse	Fournisseur de services d'assurance	CHF	2 536 043	28,89%	25,45%
moneymeets community GmbH, Cologne, Allemagne	Services financiers en ligne	EUR	112 568	27,38%	27,38%
moneymeets GmbH, Cologne, Allemagne	Infrastructure pour services financiers en ligne	EUR	112 568	27,38%	27,38%
TWINT SA, Zurich, Suisse	Paiements mobiles	CHF	12 750 000	26,66%	26,66%
TWINT Acquiring SA, Zurich, Suisse <sup>1</sup>	Acquiring dans le domaine des services de paiement	CHF	100 000	26,66%	26,66%
Tilbago AG, Lucerne, Suisse	Solution intelligente de recouvrement en ligne (recouvrement robotisé)	CHF	177 906	24,43%	24,43%

1 TWINT Acquiring SA est détenue indirectement par l'intermédiaire de TWINT SA. Toutes les autres participations appartiennent directement à PostFinance SA.

2 Ormera AG a mis fin à ses activités au deuxième trimestre 2022 et est en liquidation.

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels statutaires conformes au principe de l'image fidèle, en application de l'art. 62 de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes: l'utilisation théorique de la méthode de mise en équivalence pour les participations importantes se traduit par une diminution de 29 millions de francs du total du bilan (exercice précédent: 16 millions) et par une diminution de 12 millions du bénéfice de l'exercice (exercice précédent: 9 millions).

## 12 | Immobilisations corporelles

### Présentation des immobilisations corporelles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2021	2022						Valeur comptable 31.12.2022
				Reclassifications	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises		
Immeubles à l'usage de la banque	234	-71	162	-	1	-	-9	-	154	
Autres immeubles	1 049	-259	791	-	24	-	-34	-	781	
Logiciels développés à l'interne ou acquis séparément	231	-127	104	-	-	-	-24	-	80	
Autres immobilisations corporelles	66	-39	27	-	6	-	-10	-	23	
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>1 580</b>	<b>-496</b>	<b>1 084</b>	<b>-</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>-76</b>	<b>-</b>	<b>1 039</b>	

### Engagements de leasing futurs pour leasing opérationnel

En millions de CHF	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Engagements de leasing futurs	8	7	7	7	3	0	<b>32</b>
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>

## 13 | Valeurs immatérielles

### Présentation des valeurs immatérielles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2021	2022				Valeur comptable 31.12.2022
				Investissements	Désinvestissements	Amortissements		
Autres valeurs immatérielles	8	-1	7	-	-	-1	6	
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>8</b>	<b>-1</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-1</b>	<b>6</b>	

## 14 | Autres actifs et autres passifs

### Répartition des autres actifs et autres passifs

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
	Autres actifs	Autres actifs	Autres passifs	Autres passifs
Compte de compensation	144	-	-	529
Réserve de cotisations de l'employeur	29	32	-	-
Impôts indirects	59	18	6	5
Autres actifs et passifs	3	3	57	81
<b>Total des autres actifs et des autres passifs</b>	<b>235</b>	<b>53</b>	<b>63</b>	<b>615</b>

## 15 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

### Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété<sup>1</sup>

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Immobilisations financières:		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	98	97
Engagements effectifs	–	–
Créances sur les clients		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	354	–
Engagements effectifs	317	–

<sup>1</sup> Sans opérations de prêt et de pension de titres

## 16 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

### Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des cotisations d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) sont présentés dans les comptes annuels.

### Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses cotisations d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique n'est pas porté à l'actif, alors qu'un engagement économique est inscrit au passif. Comptant 39 475 assurés actifs et 30 962 rentiers (état au 31 octobre 2022), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2022 d'une fortune globale de 16 388 millions de francs (exercice précédent: 17 674 millions). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture estimé était de 101,4% (exercice précédent: 109,6%). Étant donné que la réserve de fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de cotisations de l'employeur s'élève à 350 millions de francs non assortis d'une renonciation à l'utilisation (exercice précédent: 350 millions non assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique



de 1,5% (exercice précédent: 1,5%) et sur les bases techniques LPP 2020 (exercice précédent: LPP 2020). Il convient de souligner que toutes les données relatives à la Caisse de pensions Poste reposent sur les informations disponibles au moment de l'établissement des comptes RPC 16 et que les données ressortant effectivement des comptes annuels de l'institution de prévoyance peuvent différer de ces informations. Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste arrêtés conformément à la Swiss GAAP RPC 26 au 31 décembre 2022 ne présentent ni fonds libres ni découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

L'avantage ou l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Couverture excédentaire/insuffisante	Part économique de PostFinance SA		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engagement économique)	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2021	31.12.2022			31.12.2021	31.12.2022
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	2022	2022	31.12.2021	31.12.2022
Caisse de pensions Poste	37	0	0	0	38	37	38
Bons pour le personnel	-	-	-	-	-	-7	-
Rentes d'invalidité	-1	-1	-1	0	0	-1	0
<b>Total RPC 16</b>	<b>36</b>	<b>-1</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>29</b>	<b>38</b>

La réserve de cotisations de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est attribuée en fonction de la part en pourcentage que le capital de prévoyance de PostFinance représente par rapport au capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)	Valeur nominale		Renonciation d'utilisation		Montant net		Influence des RCE sur les charges de personnel	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	
Caisse de pensions Poste	32	29	0	29	32	9	-3	
<b>Total RPC 16</b>	<b>32</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>32</b>	<b>9</b>	<b>-3</b>	

## 17 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux

### Présentation des correctifs de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

En millions de CHF	Etat 31.12.2021	Utilisations conformes au but <sup>1</sup>	Reclasse- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat 31.12.2022
Provisions pour engagements de prévoyance	1	-	-	-	-	-	0	1
Provisions pour risques de défaillance	0	-	-	-	-	-	0	0
dont provisions au sens de l'art. 28 al. 1 OEPC-FINMA	0	-	-	-	-	-	0	0
dont provisions pour pertes attendues	0	-	-	-	-	-	0	0
Provisions pour restructurations	10	-2	-	-	-	1	-2	7
Autres provisions	32	-2	-	-	-	3	-1	32
<b>Total des provisions</b>	<b>43</b>	<b>-4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-3</b>	<b>40</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Correctifs de valeur pour risques de défaillance et risques pays<sup>2</sup></b>	<b>88</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-4</b>	<b>85</b>
dont correctifs de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	61	-	-	-	-	1	-1	61
dont correctifs de valeur pour pertes attendues	27	-	-	-	-	-	-3	24

1 Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

2 Comprend les correctifs de valeur sur les créances sur les banques, les créances sur les clients et les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance.

PostFinance SA est actuellement impliquée, avec d'autres établissements financiers suisses, dans une enquête de la Commission de la concurrence ouverte en 2018 en relation avec la solution de paiement mobile TWINT. L'enquête est toujours en cours. PostFinance n'a pas constitué de provisions.

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, les pertes attendues sur les créances sur les banques, les créances sur les clients, les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance et les engagements conditionnels, classées par niveau, étaient les suivantes:

**Analyse des pertes attendues et des créances compromises**

En millions de CHF	31.12.2021				31.12.2022			
	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total
Créances sur les banques	3 473	–	–	3 473	3 413	–	–	3 413
Correctifs de valeur	0	–	–	0	0	–	–	0
<b>Valeur comptable</b>	<b>3 473</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 473</b>	<b>3 413</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 413</b>
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	10	–	–	10
Correctifs de valeur	–	–	–	–	0	–	–	0
<b>Valeur comptable</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>10</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>10</b>
Créances sur les clients	11 817	4	18	11 839	11 464	3	18	11 485
Correctifs de valeur	–5	–2	–15	–22	–5	–1	–15	–21
<b>Valeur comptable</b>	<b>11 812</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>11 817</b>	<b>11 459</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>11 464</b>
Titres de créance détenus jusqu'à l'échéance								
AAA à AA–	37 989	–	–	37 989	40 574	–	–	40 574
A+ à A–	13 199	–	–	13 199	13 571	–	–	13 571
BBB+ à BBB–	5 250	–	–	5 250	5 611	–	–	5 611
BB+ à B–	–	–	–	–	30	–	–	30
Sans notation	1 651	–	46	1 697	342	–	46	388
<b>Total</b>	<b>58 089</b>	<b>–</b>	<b>46</b>	<b>58 135</b>	<b>60 128</b>	<b>–</b>	<b>46</b>	<b>60 174</b>
Correctifs de valeur	–20	–	–46	–66	–18	–	–46	–64
<b>Valeur comptable</b>	<b>58 069</b>	<b>–</b>	<b>0</b>	<b>58 069</b>	<b>60 110</b>	<b>–</b>	<b>0</b>	<b>60 110</b>
Engagements conditionnels	86	–	–	86	63	–	–	63
Provisions pour pertes attendues	0	–	–	0	0	–	–	0
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>86</b>	<b>63</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>63</b>

Les perspectives de l'économie peuvent avoir un impact sur la qualité de crédit des obligations et des créances. Au début de l'année 2022, les prévisions quant à la croissance étaient positives, portées par la reprise post-pandémie. En raison de la guerre en Ukraine, de la crise énergétique et de l'inflation, elles ont été revues à la baisse, notamment au second semestre. Néanmoins, il n'y a pas de récession attendue en Suisse. Les répercussions sur l'état des pertes attendues sur immobilisations financières et créances restent marquées par une grande incertitude. Les transferts entre les trois niveaux ont été insignifiants. L'actualisation des paramètres du modèle appliqué pour les pertes attendues sur immobilisations financières et créances se traduit par une diminution de 1,5 million de francs des correctifs de valeur nécessaires pour l'exercice sous revue.

## 18 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Présentation du capital social	31.12.2021			31.12.2022		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
En millions de CHF; nombre en millions						
<b>Capital social</b>						
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
dont libéré	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
<b>Total du capital social</b>	<b>2 000</b>	<b>2</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2</b>	<b>2 000</b>

## 19 | Créances et engagements envers les parties liées

Indication des créances et engagements envers les parties liées	Créances		Engagements	
	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
En millions de CHF				
Participants qualifiés	674	639	602	689
Sociétés liées	88	22	314	181
Affaires d'organes	0	0	14	16

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur.

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, PostFinance applique – comme pour tous les autres membres du personnel – les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'en relation avec des coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des opérations avec les organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

## 20 | Participants importants

Indication des participants significatifs	31.12.2021		31.12.2022	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
En millions de CHF				
Avec droit de vote: La Poste Suisse SA	2 000	100	2 000	100

## 21 | Structure des échéances des instruments financiers

### Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (actifs/instruments financiers)

31.12.2022 En millions de CHF	Échu							Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Liquidités	36 567	–	–	–	–	–	–	36 567
Créances sur les banques	61	–	275	420	1 992	665	–	3 413
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	10	–	–	–	10
Créances sur les clients	358	3	550	1 187	4 717	4 649	–	11 464
Créances hypothécaires	–	–	0	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	–	108	148	382	541	–	1 179
Immobilisations financières	111	–	2 401	8 537	28 878	20 295	–	60 222
<b>Total</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>37 097</b>	<b>3</b>	<b>3 334</b>	<b>10 302</b>	<b>35 969</b>	<b>26 150</b>	<b>112 855</b>
	31.12.2021	46 610	1	2 050	7 330	36 913	27 007	119 911

### Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (fonds étrangers/instruments financiers)

31.12.2022 En millions de CHF	Échu							Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Engagements envers les banques	1 284	–	–	–	–	–	–	1 284
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	15 626	–	–	–	–	15 626
Engagements résultant des dépôts des clients	63 932	25 437	1 006	38	–	–	–	90 413
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	–	18	5	0	–	–	23
Obligations de caisse	–	–	1	2	8	0	–	11
<b>Total</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>65 216</b>	<b>25 437</b>	<b>16 651</b>	<b>45</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>107 357</b>
	31.12.2021	68 002	27 421	19 615	5	20	81	115 144

## 22 | Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger

### Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En millions de CHF	31.12.2021		31.12.2022	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<b>Actifs</b>				
Liquidités	45 991	–	36 567	–
Créances sur les banques	3 446	27	3 356	57
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	10	–
Créances sur les clients	11 806	11	11 461	3
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	156	295	475	704
Immobilisations financières	29 950	28 229	32 951	27 271
Comptes de régularisation	206	95	199	97
Participations	109	20	109	22
Immobilisations corporelles	1 084	–	1 039	–
Valeurs immatérielles	7	–	6	–
Autres actifs	235	–	53	–
<b>Total des actifs</b>	<b>92 990</b>	<b>28 677</b>	<b>86 226</b>	<b>28 154</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	499	315	535	749
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	14 393	5 200	12 246	3 380
Engagements résultant des dépôts des clients	91 020	3 604	86 731	3 682
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	78	27	12	11
Obligations de caisse	8	0	11	0
Comptes de régularisation	93	0	76	1
Autres passifs	60	3	611	4
Provisions	43	–	40	–
Capital social	2 000	–	2 000	–
Réserve légale issue du capital	4 553	–	4 330	–
Bénéfice/Perte reporté(e)	–452	–	–229	–
Bénéfice/Perte	223	–	190	–
<b>Total des passifs</b>	<b>112 518</b>	<b>9 149</b>	<b>106 553</b>	<b>7 827</b>

## 23 | Répartition des actifs par pays/groupes de pays

### Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

En millions de CHF, %	31.12.2021		31.12.2022	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Actifs</b>				
Suisse	92 990	76,43	86 226	75,39
Europe	11 364	9,34	12 244	10,70
Amérique du nord	9 324	7,66	8 787	7,68
Autres pays	7 989	6,57	7 123	6,23
<b>Total des actifs</b>	<b>121 667</b>	<b>100,00</b>	<b>114 380</b>	<b>100,00</b>

## 24 | Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays

### Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

En millions de CHF, %	Expositions à l'étranger 31.12.2021		Expositions à l'étranger 31.12.2022	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Notation (Moody's)</b>				
Aaa	15 202	53,94	14 973	55,59
Aa	8 760	31,08	8 555	31,76
A	2 938	10,43	2 324	8,63
Baa	538	1,91	440	1,63
Ba	60	0,21	1	0,00
B	217	0,77	172	0,64
Caa	319	1,13	319	1,19
Pas de notation	150	0,53	150	0,56
<b>Total</b>	<b>28 184</b>	<b>100,00</b>	<b>26 934</b>	<b>100,00</b>

## 25 | Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies

### Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

31.12.2022

En millions de CHF

	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
<b>Actifs</b>							
Liquidités	36 477	90	–	–	–	–	36 567
Créances sur les banques	3 361	35	4	0	9	4	3 413
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	10	–	–	–	–	10
Créances sur les clients	11 462	2	0	0	0	0	11 464
Créances hypothécaires	0	–	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 179	–	–	–	–	–	1 179
Immobilisations financières	44 966	10 162	4 503	–	–	591	60 222
Comptes de régularisation	213	50	30	–	–	3	296
Participations	108	2	19	2	–	0	131
Immobilisations corporelles	1 039	–	–	–	–	–	1 039
Valeurs immatérielles	6	–	–	–	–	–	6
Autres actifs	52	1	0	–	0	0	53
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>98 863</b>	<b>10 352</b>	<b>4 556</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>598</b>	<b>114 380</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	13 764	239	249	48	–	37	14 337
<b>Total des actifs</b>	<b>112 627</b>	<b>10 591</b>	<b>4 805</b>	<b>50</b>	<b>9</b>	<b>635</b>	<b>128 717</b>
<b>Passifs</b>							
Engagements envers les banques	1 272	9	3	0	0	–	1 284
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	15 626	–	–	–	–	–	15 626
Engagements résultant des dépôts des clients	87 567	2 196	555	48	9	38	90 413
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	23	–	–	–	–	–	23
Obligations de caisse	10	1	–	–	–	–	11
Comptes de régularisation	77	0	0	0	–	0	77
Autres passifs	599	12	3	0	–	1	615
Provisions	40	–	–	–	–	–	40
Capital social	2 000	–	–	–	–	–	2 000
Réserve légale issue du capital	4 330	–	–	–	–	–	4 330
Bénéfice/Perte reporté(e)	–229	–	–	–	–	–	–229
Bénéfice	190	–	–	–	–	–	190
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>111 505</b>	<b>2 218</b>	<b>561</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>39</b>	<b>114 380</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	572	8 330	4 212	0	0	593	13 707
<b>Total des passifs</b>	<b>112 077</b>	<b>10 548</b>	<b>4 773</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>632</b>	<b>128 087</b>
<b>Position nette par devise 31.12.2022</b>	<b>550</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>630</b>
Position nette par devise 31.12.2021	462	19	22	2	0	3	508



## Informations relatives aux opérations hors bilan

### 26 | Créances et engagements conditionnels

#### Répartition des créances et engagements conditionnels

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Engagements de couverture de crédit et similaires	84	62
Autres engagements conditionnels	1	1
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>85</b>	<b>63</b>
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	42	8
<b>Total des créances éventuelles</b>	<b>42</b>	<b>8</b>

PostFinance SA est solidairement responsable de toutes les créances en relation avec la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant les sociétés faisant partie du groupe d'imposition «La Poste Suisse».

En relation avec la question de l'importance systémique, La Poste Suisse SA a émis, au 31 décembre 2022, une déclaration de soutien de 0,5 milliard de francs en faveur de PostFinance SA (exercice précédent: 1,5 milliard).

### 27 | Avoirs administrés

#### Répartition des avoirs administrés

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
<b>Genre d'avoirs administrés</b>		
Avoirs sous mandat de gestion	881	1 062
Autres avoirs administrés	37 508	34 607
<b>Total des avoirs administrés<sup>1</sup></b>	<b>38 389</b>	<b>35 669</b>
dont prises en compte doubles	–	–

<sup>1</sup> Les avoirs administrés ne comprennent que les fonds déposés à des fins d'investissement. Ne sont pas inclus les avoirs en relation avec des produits de prévoyance qui sont administrés par des tiers, ni les avoirs déposés aux fins de l'exécution de transactions. PostFinance SA ne propose pas d'instruments de placement collectifs sous gestion propre, ni de services de gestion de fortune. Le poste «Autres avoirs administrés» présente donc les avoirs pour lesquels le client prend ses décisions de placement en toute autonomie.

#### Présentation de l'évolution des avoirs administrés

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en début de période</b>	<b>43 642</b>	<b>38 389</b>
+/- Apports nets d'argent frais/retraits nets <sup>1</sup>	–6 890	7
+/- Evolution des cours, taux d'intérêt, dividendes et évolution des taux de change	1 637	–2 727
+/- Autres effets	–	–
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en fin de période</b>	<b>38 389</b>	<b>35 669</b>

<sup>1</sup> Les apports nets d'argent frais ou les retraits nets sont calculés à partir de la variation totale des avoirs administrés, sous déduction de l'évolution des cours, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que des dividendes versés et des autres effets.

## Informations relatives au compte de résultat

### 28 | Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

#### Répartition selon les secteurs d'activité

En millions de CHF	2021	2022
Services de paiement et immobilisations financières	205	245
Couverture (comptabilité de couverture)	-1	-14
Négoce pour propre compte	8	-10
<b>Résultat total des opérations de négoce</b>	<b>212</b>	<b>221</b>

#### Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur

En millions de CHF	2021	2022
<b>Résultat du négoce provenant des:</b>		
Instruments de taux	-366	-519
Titres de participation	1	0
Devises	577	740
<b>Total du résultat du négoce<sup>1</sup></b>	<b>212</b>	<b>221</b>

1 PostFinance n'applique pas l'option de la juste valeur.

### 29 | Intérêts négatifs significatifs

PostFinance était soumise aux mesures appliquées par la BNS et a donc payé, entre le 22 janvier 2015 et le 22 septembre 2022, un intérêt négatif sur une part de ses avoirs en compte de virement auprès de cette dernière. Elle avait donc défini, pour ses principaux clients commerciaux et pour les banques, des valeurs seuils individuelles fondées sur leur utilisation ordinaire des services de paiement et percevait une commission sur la part de leurs avoirs dépassant cette valeur seuil. En ce qui concerne la clientèle privée, PostFinance percevait également une commission sur la part de ses avoirs dépassant une valeur seuil donnée. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, plus aucune commission sur avoirs n'est perçue.

#### Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

En millions de CHF	2021	2022
Intérêts négatifs sur les opérations actives compensés avec les produits des intérêts et des escomptes	-1	-1
Intérêts négatifs sur les opérations passives compensés avec les charges d'intérêts	231	167

## 30 | Charges de personnel

### Répartition des charges de personnel

En millions de CHF	2021	2022
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	376	369
Prestations sociales	75	68
Autres charges de personnel	17	17
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>468</b>	<b>454</b>

## 31 | Autres charges d'exploitation

### Répartition des autres charges d'exploitation

En millions de CHF	2021	2022
Coût des locaux	33	30
Charges relatives aux technologies de l'information et de la communication	232	219
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	17	16
Honoraires de la/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2	2
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2	2
dont pour d'autres prestations de services	–	–
Autres charges d'exploitation	240	235
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>524</b>	<b>502</b>

## 32 | Charges et produits extraordinaires

### Produits extraordinaires

En millions de CHF	2021	2022
Reprises de dépréciations	4	2
Bénéfice résultant de la vente de participations	0	0
<b>Total des produits extraordinaires</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

## 33 | Impôts

### Impôts courants et impôts latents

En millions de CHF	2021	2022
Charges d'impôts courants sur le capital et le revenu	5	4
<b>Total des impôts</b>	<b>5</b>	<b>4</b>

En raison du report de perte, les charges d'impôts courants sur le revenu et le capital de l'exercice 2022 consistent pour l'essentiel en charges d'impôts sur le capital. En 2021, en raison des reports de pertes des exercices précédents, les charges d'impôts courants sur le revenu et le capital consistaient aussi pour l'essentiel en charges d'impôts sur le capital.



Ernst & Young SA  
Schanzenstrasse 4a  
Case postale  
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11  
Téléfax: +41 58 286 30 04  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de  
**PostFinance SA, Berne**

Berne, le 6 mars 2023

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la PostFinance SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 224 à 265) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations. Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



### Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: [expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision](https://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision). Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaire



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à la compensation et au report à compte nouveau de la perte au bilan et la distribution des réserves de capital est conforme à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Philipp de Boer  
Expert-réviser agréé  
(Réviser responsable)

Arik Amiet  
Expert-réviser agréé

---

## À propos du rapport

### Structure des documents

Le rapport 2022 de la Poste comprend les documents suivants:

- Rapport de gestion de la Poste
  - Rapport annuel
  - Rapport financier (rapport annuel, gouvernance d'entreprise et comptes annuels du groupe, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
  - Chiffres clés du rapport de gestion
  - Indice Global Reporting Initiative
- Rapport de gestion de PostFinance SA

Ces documents peuvent être consultés en ligne et téléchargés à l'adresse

➔ [rapportdegestion.poste.ch/telechargements](http://rapportdegestion.poste.ch/telechargements). Le rapport annuel de la Poste ainsi que le rapport de gestion de PostFinance SA sont également disponibles sous forme imprimée.

### Langues

Le rapport de gestion de la Poste est disponible en allemand, en anglais, en français et en italien. Seule la version allemande fait foi.

### Commande

La version imprimée du rapport de gestion de la Poste peut être commandée à l'adresse

➔ [poste.ch/commande-rapportdegestion](http://poste.ch/commande-rapportdegestion). Le personnel de la Poste peut s'en procurer un exemplaire par la voie ordinaire de commande des imprimés.

---

## Impressum

### Édition et contact

La Poste Suisse SA  
Wankdorffallee 4  
Case postale  
3030 Berne  
Suisse

Téléphone +41 848 888 888  
Contact médias +41 58 341 00 00  
[poste.ch](http://poste.ch)

### Conception et gestion de projet

Finances Poste, Berne  
Communication Poste, Berne  
Andreas Sturm, phorbis Communications SA, Bâle

### Texte

Finances Poste, Berne  
Sandra Schindler, Klarkom AG, Berne

### Diagrammes

Finances Poste, Berne  
Andreas Sturm, phorbis Communications SA, Bâle

### Photos

Communication Poste

### Maquette et composition

Ilona Troxler et Franck Schirmer,  
phorbis Communications SA, Bâle

### Traduction et relecture

Service linguistique Poste, Berne

### Impression

Stämpfli SA, Berne

### À propos du papier

Le présent rapport financier est imprimé selon un procédé carbone-neutre, sur du papier entièrement recyclé et sans azurant optique, certifié FSC®. Le papier BalancePure® porte le label écologique Ange Bleu ([blauer-engel.de](http://blauer-engel.de)), qui distingue les produits particulièrement respectueux de l'environnement, ainsi que le label écologique de l'Union européenne ([ecolabel.eu](http://ecolabel.eu)). Il est également certifié FSC® ([fsc.org](http://fsc.org)).

## Comparaison des chiffres clés sur cinq ans

		2018	2019	2020	2021	2022
<b>Résultat</b>						
Produits d'exploitation	millions de CHF	7 254	7 168	6 548	6 877	6 859
réalisés sur le marché libre	% des produits d'exploitation	84,8	85,4	84,8	86,1	86,0
réalisés à l'étranger <sup>1</sup>	% des produits d'exploitation	14,6	14,8	9,5	9,1	9,9
Résultat d'exploitation	millions de CHF	505	450	258	515 <sup>2</sup>	358
réalisé sur le marché libre	% du résultat d'exploitation	72,5	75,1	68,2	79,8	87,7
Bénéfice consolidé	millions de CHF	404	255	178	452 <sup>2,3</sup>	295
Fonds propres	millions de CHF	6 759	6 834	6 906	8 918 <sup>3</sup>	9 884
<b>Création de valeur</b>						
Valeur ajoutée de l'entreprise	millions de CHF	-24	-17	-125	-8 <sup>2,4</sup>	-96
Valeur ajoutée	millions de CHF	4 613	4 616	4 180	4 376 <sup>2</sup>	4 296
distribuée au personnel	millions de CHF	3 802	3 764	3 529	3 448 <sup>2</sup>	3 496
distribuée aux bailleurs de fonds externes	millions de CHF	48	75	50	44	66
distribuée aux pouvoirs publics	millions de CHF	42	32	28	55	37
distribuée au propriétaire	millions de CHF	200	50	50	50	50
distribuée à l'entreprise	millions de CHF	521	695	523	779	647
<b>Emplois</b>						
Effectif (sans apprentis)	unités de personnel	39 932	39 670	32 696	33 207	34 072
Apprentis Suisse	personnes	2 001	1 894	1 863	1 860	1 839
Emplois régions périphériques <sup>5</sup>	personnes	16 765	16 073	15 655	16 660	16 224
Taux de fluctuation (départs volontaires)	% de l'effectif moyen	5,5	5,1	4,1	5,0	6,2
Licenciements pour raisons économiques	personnes	152	105	73	102	32
<b>Conditions d'engagement, salaires et indemnités</b>						
Engagement selon CCT Poste	en % des unités de personnel	85,2	86,1	85,8	86,2	86,7
Salaire minimal selon CCT Poste <sup>6</sup>	CHF par année	47 620	47 620	47 820	50 451	50 653
Salaire moyen du personnel	CHF par année	83 383	82 741	83 636	84 490	84 629
Indemnités moyennes versées aux membres de la Direction du groupe	CHF par année	588 916	582 289	575 822	583 501	575 349
Ecart salarial <sup>7</sup>	facteur	7,1	7,0	6,9	6,9	6,8
<b>Gestion de la santé</b>						
Accidents professionnels	nombre pour 100 unités de personnel	6,0	6,4	6,1	7,4	7,0
Absences dues à une maladie ou à un accident	jours par collaborateur	13,1	13,3	13,3	14,0	15,8
<b>Diversité</b>						
Femmes	% de l'effectif	46,3	45,0	44,1	43,0	42,0
Nationalités représentées	nombre	138	140	142	143	147
Femmes au Conseil d'administration	%	33,3	33,3	33,3	33,3	40,0
Femmes à la Direction du groupe	%	22,9	11,1	11,1	22,2	22,2
Femmes parmi les cadres supérieurs	%	16,0	17,1	19,8	21,6	22,6
Femmes parmi les cadres intermédiaires et inférieurs	%	23,2	23,8	22,3	22,8	21,8
<b>Démographie</b>						
Age moyen du personnel	années	46,1	46,1	46,0	45,8	45,8
<b>Utilisation des ressources<sup>8</sup></b>						
Consommation d'énergie	GWh	1 479	1 538	1 495	1 778	1 800
Consommation au sein de la Poste	GWh	902	875	850	915	917
de sources renouvelables	%	20,4	20,2	20,1	19,1	19,1
Consommation hors de la Poste	GWh	578	663	645	863	883
<b>Impact sur le climat (scopes 1 à 3)<sup>8</sup></b>						
Scopes 1 et 2 (propres activités)	tonnes d'équivalents CO <sub>2</sub>	212 584	191 014	185 794	201 829	202 979
Scope 3 (reste de la chaîne de création de valeur)	tonnes d'équivalents CO <sub>2</sub>	227 371	248 132	242 573	1 898 140	1 906 549

1 Valeur 2021 ajustée (voir annexe des comptes consolidés 2022, note 6.6 Informations géographiques)

2 Valeurs normalisées 2021: voir sous «Effet exceptionnel 2021» à la page 46 du rapport financier

3 Valeurs ajustées (voir annexe des comptes consolidés 2022, note 2.2 Adaptation de la présentation des comptes)

4 Valeur ajustée en raison d'une évolution de la méthode de calcul. Les valeurs de 2018 à 2020 ne peuvent pas être comparées avec les exercices 2021 et 2022.

5 La définition des communes rurales a été adaptée à compter de 2022, avec effet rétroactif pour 2021, sur la base du nouveau relevé et se fonde sur l'ordonnance sur la politique régionale du SECO. Les valeurs de 2018 à 2020 ne sont pas comparables avec celles de 2021 et de 2022.

6 Le salaire minimal fixé dans la CCT Poste pour les collaborateurs de 18 ans n'ayant pas achevé d'apprentissage qui était présenté jusqu'en 2020 a été remplacé en 2021 par celui fixé pour les communes périphériques (région D).

7 Facteur = indemnités moyennes des membres de la Direction du groupe par rapport au salaire moyen du personnel

8 L'année 2021 fait office de référence pour les objectifs climatiques à l'horizon 2030 et 2040. C'est la raison pour laquelle les valeurs correspondantes sont recalculées en cas d'acquisitions ou de ventes de sociétés du groupe, ou en cas de modifications de la qualité des données. Les valeurs de 2018 à 2020 ne peuvent pas être comparées avec celles de 2021 et 2022.

071.44.1 fr (238269) 03.2023

La Poste Suisse SA  
Wankdorfallee 4  
Case postale  
3030 Berne  
Suisse

Téléphone +41 848 888 888  
poste.ch

